هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15899 – 7 F · SAMEDI 9 MARS 1996 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Chine tire trois missiles au large de Taïwan

LES FORCES ARMÉES chinoises ont envoyé, vendredi 8 mars, à proximité immédiate de Taïwan, au nord et au sud de l'île, les trois premiers missiles d'une campagne qui doit se prolonger jusqu'au 15, soit huit jours avant l'élection présidentielle prévue le 23 mars à Taïpeh. Les engins n'étaient pas armés, ce qui a permis à Pékin d'assurer qu'ils étaient *« sans danger »*. Toutefois le numéro un chinois, Jiang Zemin, a déclaré, selon l'agence Chine nouvelle, que son pays continuera le *« combat »* pour la réunification tant que les autorités taïwanaises *« ne cesseront pas leurs activités visant à diviser la patrie »*. L'effet recherché par ces tirs – l'intimidation d'une population aux sentiments indépendantistes en progression – a été atteint : d'importants retraits de fonds ont eu lieu dans les banques.

Lire page 28

La surveillance des associations renforcée après l'affaire de l'ARC

Les renseignements généraux et les préfets sont appelés à se mobiliser

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, se dit déterminé à *« accentuer la vigilance de l'Etat »* envers le monde associatif. Le scandale de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC) est évoqué par M. Debré, qui veut mettre son ministère *« en situation de sanctionner les détournements de toutes sortes »*. S'il n'envisage pas une refonte de la loi 1901, le ministre de l'intérieur désigne comme *« cible privilégiée »* les 2 000 associations reconnues d'utilité publique. M. Debré annonce une nouvelle mobilisation des renseignements généraux et demande aux préfectures de ne plus être *« une chambre d'enregistrement »*. Ces déclarations inquiètent les responsables de grandes associations, qui craignent de voir surgir *« un contrôle d'opportunité »*. Ils soulignent que l'actuelle législation est peu appliquée et que le ministre de l'intérieur apparaît quelque peu en décalage par rapport aux récentes mesures annoncées par M. Juppé.

Lire page 8



Sommet antiterroriste mondial en Egypte

MM. Pérès, Arafat, Clinton et Chirac s'y rendront

A LA SUITE de la vague d'attentats-suicides qui a ensanglanté Israël, un sommet contre le terrorisme réunira, mercredi 13 mars, à Charm el Cheikh (Sud de l'Egypte), une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, qui entendent témoigner, aux côtés de Yasser Arafat et de Shimon Pérès, de leur soutien au processus de paix au Proche-Orient. La Maison Blanche a annoncé la tenue de cette manifestation, jeudi 7 mars dans la soirée, au terme d'une journée où les conseillers de M. Clinton avaient passé des heures au téléphone avec la plupart des gouvernements du Proche-Orient et leurs alliés européens, mais aussi avec le gouvernement russe. L'idée de ce sommet avait été lancée par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

A Paris, l'Elysée a fait savoir dans la matinée de vendredi que Jacques Chirac participera à cette réunion. *« A un moment où l'avenir de la paix au Proche-Orient, qui répond à l'aspiration des peuples de cette région, se trouve menacé, la France s'engage ainsi totalement avec ses partenaires européens aux côtés des hommes d'Etat qui souhaitent faire face aux menaces terroristes et conduire à son terme le processus de paix »*, a déclaré la présidence. Le président égyptien Hosni Moubarak, le roi Hussein de Jordanie et le chancelier Helmut Kohl, notamment, participeront au sommet de Charm el Cheikh. Le président américain envisage de se rendre ensuite à Jérusalem.

Jeudi, sur France 2, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a très violemment mis en cause l'Iran pour son soutien au terrorisme. *« L'Iran est aujourd'hui le centre du terrorisme, le centre de l'intégrisme, le centre de la subversion. C'est plus dangereux que le nazisme, parce que Hitler ne possédait pas la bombe nucléaire »*, a-t-il déclaré, en dénonçant le *« dialogue critique »* entretenu par certains pays européens avec Téhéran. Cette question sera abordée lors d'une réunion des ministres européens des affaires étrangères, les 9 et 10 mars à Palerme.

Lire page 4

■ Contre-offensive russe à Grozny

Des blindés russes ont pénétré dans Grozny, où les indépendantistes se sont emparés de plusieurs quartiers. p. 3
et le point de vue p. 12

■ Le plaidoyer de Yachar Kemal

L'écrivain kurde, une nouvelle fois condamné par la justice turque, se défend, dans un entretien au *Monde*, d'être un nationaliste. p. 3

■ M. Juppé met ses troupes au pas

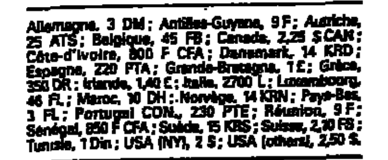
Philippe Auberger, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, avait critiqué la politique du premier ministre. M. Juppé l'a déchargé de ses fonctions au RPR. p. 6
et notre éditorial p. 13

■ Baisse des taux à Londres

La Banque d'Angleterre a baissé son taux de base de 6,25 à 6 %. Dans un entretien au *Monde*, son gouverneur souligne le succès de la politique économique conduite depuis la sortie de la livre sterling du SME. p. 14

■ Anomalie génétique

Une équipe scientifique a mis en évidence le rôle d'une anomalie génétique dans l'ataxie de Friedreich, dégénérescence neuronale mortelle qui touche les enfants. p. 18



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0309 - 7,00 F

Alexandra, dix ans au pays des merveilles

LOS ANGELES
de notre correspondante

Alexandra Nechita, dix ans, a vendu trois cents tableaux. Certains ont atteint le prix de 80 000 dollars (environ 400 000 francs) ! Du coup, la jeune Roumaine, dont la famille a immigré en Californie quand elle avait un an, a glané le surnom de « petite Picasso ». Il n'y a rien de petit dans la peinture d'Alexandra. Elle couvre des toiles immenses d'abstractions géométriques et de symboles savamment composés, de perspectives multiples, de couleurs audacieuses. On la compare aussi à Matisse. Cet art consommé fait dire à Tony Clark, conservateur de la collection Cocteau aux Etats-Unis : *« Elle est l'égale des grands maîtres de l'art moderne. »* On ne lui a jamais enseigné la peinture.

Dès l'âge de deux ans, Alexandra commence à remplir furieusement ses livres de coloriage. Sa mère lui donne du papier, des crayons, de l'encre puis de la gouache. Elle passe à l'huile à l'âge de six ans, et deux années plus tard a droit à sa première exposition, soixante toiles, dans les environs de Los Angeles. Aussi enjouée que déterminée, elle peint, avec une étonnante rapidité, chaque jour, dans une des pièces de la maison familiale transformée en atelier, quand elle n'est pas occupée à l'école publique ou à jouer avec son petit frère.

« Mon atelier est mon palais, explique l'enfant prodige à l'allure primesautière et au regard vert profond. *Chaque toile nue est une porte que j'ouvre pour pénétrer dans mon propre univers et laisser souffler mon imagination. Peindre n'est pas un travail, mais un jeu, une passion. »* Chacun de ses tableaux raconte une histoire puisée dans l'actualité et dans son monde fantasmatique ; l'explosion d'Oklahoma City, l'harmonie raciale, son amour des myrtilles – *Blueberry Life*, une surprenante composition cubiste achetée par une actrice américaine –, *Superman*, où elle met son père au défi d'aller à la pêche... Sa maîtrise intellectuelle est aussi époustouflante que son travail. Elle va même déposer le brevet d'une technique de texture qu'elle a inventée, et qui consiste à apposer des nervures sur la toile nue.

Quand Benjamin Valenty, directeur d'une galerie à Costa Mesa, a entendu parler d'Alexandra Nechita, il a été sceptique, mais s'est rendu dans son atelier. *« Et quand je l'ai vue peindre, quand j'ai observé son coup de pinceau, sa façon de mélanger les couleurs, d'établir les relations spatiales, j'ai eu un choc ! »* Depuis qu'il a signé un contrat avec la jeune artiste il y a sept mois, il a vendu les deux cents tableaux qu'elle avait produits. Elle en a peint une centaine qui ont aussitôt trouvé acquéreur, et aujourd'hui les collecteurs versent des arrhes sur les toiles à venir. *« Il y a de la bravoure et de l'audace dans sa manière de peindre, tout ce qu'elle fait est différent »*, n'hésite pas à affirmer William Emboden, auteur de livres réputés sur Leonard de Vinci, Jean Cocteau...

Après un passage à Art Expo à New York, Alexandra s'embarque pour sa première tournée des capitales européennes, au cours de laquelle elle remettra *The Angel and the Dove of Peace* à la reine Elizabeth (un hommage aux troupes britanniques de Bosnie), *The Eiffel Tower* à Jacques Chirac. Mais ne la contredisez surtout pas quand elle affirme avec aplomb : *« I am a normal child. »*

Claudine Mulard

Nestor Burma est orphelin



DESSIN TARDI/Ed. CASTERMAN

Détail extrait d'« Une gueule de bois en plomb »

AUTODIDACTE, anarchiste, Léo Malet aimait à dire qu'il avait longtemps mené *« une vie aventureuse »*, faite de petits métiers et d'expédients, avant d'entamer une longue carrière littéraire où il a pu mêler son amour de la ville et sa passion des intrigues policières, en prenant Paris pour cadre de plusieurs de ses romans. C'est près de Paris, à son domicile de Châtillon-sous-Bagneux, qu'il est mort dimanche 3 mars, juste avant ses quatre-vingt-sept ans. Né à Montpellier le 7 mars 1909, orphelin à quatre ans, il était « monté » à Paris en 1925 pour y tenter sa chance. Sa première vraie rencontre avec la littérature sera la lecture des surréalistes, découverts *« à la devanture de la librairie José Corti, un jour que j'allais livrer un bidet (...). Et c'est comme ça que je suis entré dans le groupe surréaliste »*. Dans les années 30, Malet participe aux activités du groupe, aux manifestations et provocations diverses, et écrit des poèmes. Pendant la guerre, au retour du stalag où il a passé quelques mois, entre Brême et Hambourg, il relève le défi que lui propose un de ses amis : écrire des romans policiers. C'est ainsi qu'il deviendra un grand auteur de littérature populaire, le « père » du roman noir français et que naîtra son *« détective de choc »*, celui qui le symbolise à jamais, Nestor Burma, apparu en 1943, dans *120, rue de la Gare.*

Lire page 22

La grande entreprise face à l'Etat-nation

HARO sur les grandes entreprises ! Après les attaques d'Alain Juppé contre les grands patrons, puis celles du gouvernement contre les géants de la distribution, Jacques Chirac s'en prenait, la semaine dernière, de Singapour, aux grands banquiers. Incapables, jusqu'à présent, d'empêcher la remontée du chômage et de relancer l'activité économique, les responsables politiques français ont donc trouvé un bouc émissaire : les entreprises mondiales et leurs dirigeants, sans foi ni loi.

Cette offensive des politiques contre les grandes firmes n'est pas aujourd'hui, loin s'en faut, un trait de l'exception française. Au contraire, elle serait même plutôt en ce moment le point de convergence le plus marqué de tous les pays industriels développés. Aux Etats-Unis, le candidat à la candidature républicaine, le populiste Pat Buchanan, dénonce avec une vigueur que ne renierait pas Arlette Laguiller le comportement du « big business ». Dans un style qui rappelle celui de *L'Humanité*, le magazine *Newsweek* cloue au pilori les patrons, de vulgaires *« assassins industriels »*, qui gagnent des mille et des cents et licencient par milliers (*Le Monde* du 7 mars). Même le *Wall Street Journal*, la bible des milieux d'affaires américains, l'apôtre le plus persévérant de l'ultralibéralisme, commence à douter.

Partout, en Grande-Bretagne comme au Japon, en Allemagne comme en France, on assiste, explique l'économiste Gérard Lafay dans son livre *Comprendre la mondialisation* (Economica, 1996), à un divorce croissant entre l'Etat-nation et l'entreprise. Au centre du contentieux se trouve la question du pouvoir dans une économie mondialisée – son partage entre le politique et l'économique – et, au-delà, la recherche d'un nouveau capitalisme.

Que le parti du prolétariat dénonce le *« grand capital »*, il n'y a là rien de surprenant. La nouveauté, et la surprise, c'est qu'aujourd'hui c'est le parti du capital lui-même qui dénonce le comportement des grandes entreprises. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en France, ce sont des hommes issus des partis conservateurs, c'est-à-dire d'organisations favorables à la libre entreprise, qui sont en pointe dans ce combat. Il y a là, pour le moins, un paradoxe.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13

ÉTATS-UNIS Soutenu par la totalité de l'appareil républicain de l'Etat, dont le redoutable Alfonse Marcello d'Amato, le sénateur Robert Dole a enregistré une écrasante victoire, jeudi 7 mars, à l'issue de la primaire républicaine de New York. Il remporte 92 des 93 sièges de délégué en jeu, en vue de la convention d'août à San Diego, qui désignera officiellement le candidat du parti. ● BOB DOLE a obtenu 53 % des voix à New York, contre 30 % pour le milliardaire Steve Forbes et 14 % pour l'ultra-conservateur Patrick Buchanan. Moins d'une semaine avant l'étape décisive du « Super Tuesday » pendant laquelle plusieurs Etats voteront, il conforte ainsi sa position d'adversaire plus que probable de Bill Clinton. ● LE COÛT DE LA CAMPAGNE pour l'élection présidentielle américaine est en passe de battre tous les records.

Robert Dole gagne haut la main la primaire républicaine de New York

Avant l'étape décisive du « Super Tuesday », mardi 12 mars, au cours de laquelle plusieurs Etats voteront, le chef de la majorité du Sénat a conforté ses chances d'affronter Bill Clinton pour l'élection présidentielle de novembre

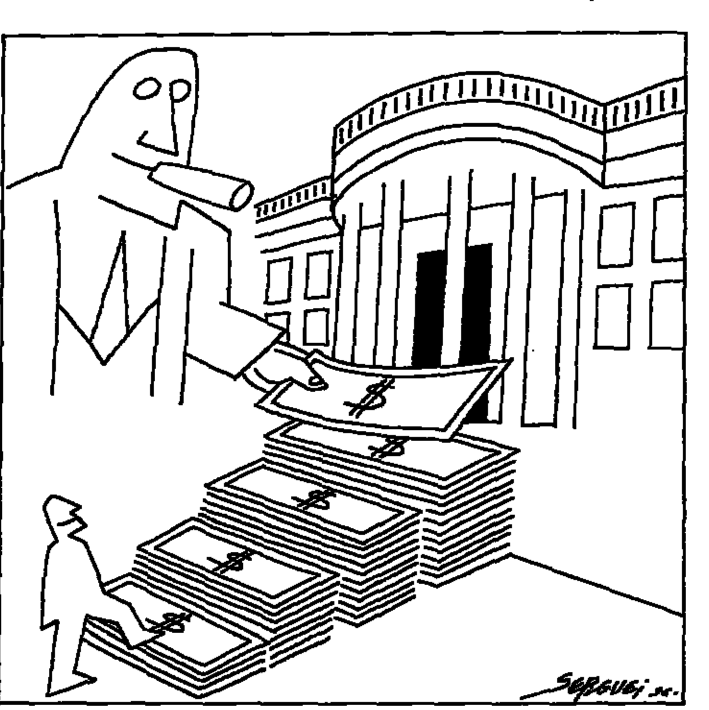
NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas Bob Dole qui a remporté la primaire de New York jeudi 7 mars, c'est Alfonse Marcello d'Amato. Dans l'Etat de New York, Al d'Amato, comme on l'appelle ici, est un homme très important : pour faire gagner une élection, il n'a pas son pareil. Il vient de le prouver une fois de plus, en offrant à Bob Dole une victoire-clé dans la course à l'investiture.

Petit homme à la voix nasillarde et au parler souvent cru, Al d'Amato a plusieurs casquettes. La principale est celle de sénateur républicain de New York, et c'est à ce titre qu'il préside la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire Whitewater : il s'acharne depuis des mois à trouver la faille qui permettrait d'incriminer le couple Clinton dans une sombre affaire de faillite frauduleuse en Arkansas. Mais Al d'Amato dirige aussi le comité directeur de la campagne du sénateur Robert Dole, candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle du 5 novembre. Très tôt, *« Al d'Amato Inc. »*, comme le surnomme la presse locale, s'est donc attaché à ce que l'Etat de New York, avec son pactole de délégués (93 en jeu) à la convention nationale, apporte une victoire sans bavure à « son » candidat. Les règles qui régissent depuis quarante ans les élections primaires à New York l'ont largement aidé : les conditions d'inscription sont si draconiennes que, jusqu'ici, *ces élections se sont toujours déroulées avec un candidat unique*. Traditionnellement, le candidat choisi par la direction locale du Parti républicain est assuré d'emporter la primaire. *« Vous vous croyez si intelligents que vous pouvez décider à la place du peuple de New York*, fulminait l'autre soir à la télévision Bay Buchanan, sœur du candidat Patrick Buchanan, dont elle dirige la campagne. *Vous êtes enfermés à trois* (le sénateur d'Amato, le gouverneur George Pataki et le président du Parti républicain de New York, Bill Powers) *dans une pièce et vous avez décidé qu'il n'y aurait qu'un seul candidat, Bob Dole. »*

Malheureusement pour eux, il y avait aussi Steve Forbes et ses millions. Et la façon dont s'est déroulée la primaire de New York reflète *parfaitement la dynamique de* cette campagne républicaine : avec tout le poids de l'establishment et de la machine du parti, Bob Dole, soixante-douze ans, est pratiquement assuré de gagner l'investiture, mais ce sont les outsiders qui façonnent le débat.

Pour parvenir à s'inscrire dans chacune des trente et une circonscriptions de l'Etat de New York, Steve Forbes, l'héritier de *l'empire de presse du même nom*, a dépensé 1 million de dollars : outre les volontaires qu'il a pu recruter en dehors de ceux qui étaient déjà monopolisés par l'appareil du parti, *il a payé des gens 15 dollars* (75 francs) l'heure pour ramasser entre le 28 novembre et le 4 janvier les 1 250 signatures d'électeurs républicains nécessaires dans chaque circonscription. N'y parvenant pas partout, il a payé des avocats pour *contester devant les tribunaux* l'injustice de ce système. Cette stratégie a payé : le 28 février, les tribunaux ont reconnu que les règles *d'accès au scrutin étaient injustes* et ont contraint le Parti républicain à accepter la candidature de Steve Forbes dans l'ensemble des circonscriptions.



Profitant de ce jugement, Pat Buchanan a pu, lui, obtenir son inscription dans vingt-trois circonscriptions. Pour la première fois, les électeurs républicains de New York ont donc pu choisir entre plusieurs candidats..., mais, pour *MM. Forbes et Buchanan, à une semaine* de la primaire, il était bien trop tard pour organiser une véritable campagne. Steve Forbes a eu *beau dépenser près de 1 autre million* de dollars en spots publicitaires radio-télévisés, cela n'a pas suffi.

La situation dans les états-majors locaux, à la veille de l'élection, parlait d'elle-même : installé dans un immeuble de bureaux cossu de Lexington Avenue, au cœur de Manhattan, le QG de « Dole for President » bourdonnait comme une ruche. Maître mot : l'efficacité, *au nom de laquelle, avec l'amabilité* d'un bulldog, le porte-parole, Kirill Goncharenko, faisait sortir énergiquement la journaliste du *Monde* qui avait osé s'y présenter, préférant réserver son temps aux *« organes de presse qui rapportent des voix »*. A peine arrivée, une jeune volontaire était immédiatement assise devant un téléphone pour sonner le ralliement des électeurs, priés de se rendre aux urnes jeudi 7 mars.

COUPS BAS

Pendant ce temps, depuis son appartement de Queens, Mike Muller, un jeune homme de vingt-deux ans bombardé « directeur de la campagne de Steve Forbes pour la ville de New York », menait un combat d'arrière-garde pour essayer de *mobiliser par téléphone* des électeurs pour son candidat, effort mené parallèlement par 250 autres volontaires pour toute la ville. Parmi les gens de Forbes comme chez ceux de *Buchanan, les* histoires de coups bas portés par les supporteurs de Dole abondent, histoires de porteurs de pétitions harcelés, de voitures fracturées dont les seuls objets dérobés étaient les listes de signatures *d'électeurs pour l'inscription* d'un candidat... Pas plus que Steve Forbes, Pat Buchanan n'avait d'état-major à Manhattan : une jeune femme mère de quatre enfants, Christine Sacchi, dirigeait les opérations depuis sa cuisine de Staten Island, quartier plus conservateur que le reste de la ville de New York.

Plus à l'aise à Buffalo ou à Albany (capitale de l'Etat de New York), les *candidats n'ont eux-mêmes pratiquement* pas fait de campagne à New York, majoritairement démocrate. New York dont le maire démocrate de l'époque, Ed Koch, déclarait en 1988 que *« les Juifs seraient fous »* de voter pour Jesse Jackson ; New York où, en 1992, on a fait avouer à Bill Clinton qu'il avait fumé de la marijuana, *« sans avaler la fumée »*.

Cette fois-ci, en l'absence de primaire démocrate, New York a surtout permis à Bob Dole de servir de repoussoir au populiste Pat Buchanan, sur lequel la presse tabloïd s'en est donné à cœur joie, le traitant tour à tour d'*« Ebola de la politique républicaine »*, de *« Pat la torche »*, de *« pote des nazis »*, et d'*« ennemi des femmes, des Noirs, des juifs, des Hispaniques, des homosexuels et des immigrants »*. Apportant tardivement son soutien à Bob Dole, Rudy Giuliani, le très modéré maire républicain de New York, a clairement précisé que c'était es*sentiellement pour faire barrage* à Pat Buchanan, un politicien *« anti-immigrant, anti-sémite, anti-gay »*... et tout simplement *« anti-New York »*.

Jeudi soir, Bob Dole n'était même pas à New York pour célébrer sa *victoire, laissant ce soin* à Al d'Amato, qui l'avait bien mérité. Fair-play, Steve Forbes saluait *« le miracle »* d'avoir pu imposer une élection à candidatures multiples et se consolait en affirmant que son message sur *« la croissance et l'espoir »* commençait à porter ses fruits : de fait, depuis la Floride, où il a déjà entamé sa campagne pour la prochaine primaire, Bob Dole reprenait pour la première fois le *thème de la croissance économique*.

Sylvie Kauffmann

Les prochaines étapes

La primaire de New York était une étape capitale pour la convention républicaine qui, en août, choisira son candidat pour affronter Bill Clinton, le 5 novembre. Bob Dole est à présent très largement en tête, totalisant 382 délégués, soit plus du tiers des 996 nécessaires pour obtenir l'investiture. Steve Forbes et Pat Buchanan sont loin derrière, le premier avec 72 délégués, le second avec 62. En pourcentages, selon des résultats provisoires, Bob Dole a remporté à New York 53 % des voix, Steve Forbes 30 % et Pat Buchanan 14 %. La prochaine étape, *« Super Tuesday »*, permettra d'élire, le mardi 12 mars, 362 délégués dans six Etats du Sud dont la Floride et le Texas. *Une semaine plus tard*, le 19 mars, ce sera la journée des Etats industriels du Midwest avec l'entrée en lice de l'Illinois, de l'Ohio, du Michigan, et du *Wisconsin*. Fin mars, le paysage sera largement éclairci, même si les primaires se prolongeront jusqu'au 4 juin.

Le coût de la campagne électorale bat tous les records

WASHINGTON
de notre correspondant

« La présidence des Etats-Unis est une fonction qui ne doit être ni recherchée ni refusée. Dépenser de l'argent pour l'obtenir, directement ou indirectement, était de mon point de vue incorrect par principe », écrivait dans ses *Mémoires*, en 1828, le sixième président des Etats-Unis, John Quincy Adams. Depuis, la Maison Blanche est sans conteste devenue la charge politique la plus chère du monde. Cette évolution a été progressive : en 1860, *l'élection d'Abraham Lincoln* avait coûté environ 100 000 dollars. Avec l'apparition des messages télévisés, la facture électorale a rapidement pris de *l'ampleur. En 1992, Bill Clinton* a dépensé 130 millions de dollars (650 millions de francs). Un record historique ? Oui, jusqu'en 1996.

Jamais en effet autant d'argent n'a été dépensé *si* massivement et surtout si tôt dans le calendrier des primaires : fin janvier, l'ensemble des candidats avaient déjà déboursé 138 millions de dollars, soit six fois plus qu'en 1992 à la même époque ! Les Américains *disent volontiers que l'argent peut* tout acheter aux Etats-Unis, sauf la Maison Blanche. C'est sans doute vrai, bien qu'à suivre le parcours d'un Steve Forbes on pourrait presque en douter. Imitant l'exemple du milliardaire texan Ross Perot il y a quatre ans, cet éditeur richissime et sans passé politique puise sans compter dans sa fortune personnelle, laquelle est évaluée à environ 430 millions *de dollars (plus de 2 milliards de* francs).

Cette licence résulte d'une décision de la Cour suprême : imposer un plafond de dépenses électorales à un candidat reviendrait à porter atteinte à la liberté d'expression, garantie par le premier amendement de la Constitution, a estimé, en 1976, la Haute Juridiction. Ainsi, n'ayant pas sollicité, comme ses rivaux, l'aide de l'Etat fédéral, M. Forbes n'est astreint à aucune limite financière. En revanche, Robert Dole, Pat Buchanan et, avant qu'il ne déclare forfait, Lamar Alexander, parce qu'ils *obtiennent des « matching funds »* (l'Etat double la mise pour tout don inférieur à 250 dollars), ne sont pas autorisés à dépenser plus de 37 millions de dollars au cours de la campagne des primaires.

« OBOLE » DE L'ÉTAT

La suite du processus électoral est financée par l'argent public : outre une contribution pour les conventions nationales des partis *républicain et démocrate*, l'Etat versera une « obole » de quelque 60 millions de dollars à chacun des finalistes du scrutin de novembre. Même si l'« arrêt pour milliardaires » de la Cour suprême est largement critiqué, il a force de loi. Son caractère contestable est illustré par le bilan publié par la commission électorale fédérale : à la fin du mois de janvier, Robert Dole avait dépensé 27 millions de *dollars (plus de 30 millions début* mars), contre 25 millions pour M. Forbes, près de 13 millions pour Lamar Alexander, 10,6 millions pour Pat Buchanan, et *24 millions* de dollars pour Phil Gramm, qui s'est retiré de la course à la présidence le 22 février.

Ces chiffres sont préoccupants pour Bob Dole : de nouveau confirmé dans son rôle de favori des électeurs républicains, le chef de la majorité sénatoriale va atteindre rapidement le plafond de dépenses fixé par la loi, alors qu'il reste une trentaine de primaires à *disputer, notamment dans les* Etats « chers » que sont la Floride, le Texas et la Californie. Il est vrai que le nom du futur candidat républicain sera confirmé avant la fin mars, ce qui permettra de réduire fortement les dépenses pour les primaires suivantes.

Mais, en attendant, Bob Dole est malmené, au moins sur le plan financier, par la véritable offensive médiatique de Steve Forbes. Fidèle à *la recette qu'il* a employée en Arizona, le milliardaire a dépensé plus d'1 million de dollars en messages télévisés à New York. Les voix recueillies par l'éditeur de *Forbes*, la prestigieuse revue financière, ont un prix : dans l'Iowa, chaque électeur lui a « coûté » 400 dollars (2 000 francs), et, pour rafler la totalité des trente-neuf délégués de l'Arizona, il a dû dépenser quelque 4 millions de dollars, soit environ 102 000 dollars par délégué ! Laxiste pour les plus riches, la loi électorale est impitoyable pour les moins fortunés : en échange des *« matching funds »*, elle impose aux candidats d'obtenir au moins 10 % des suffrages dans deux primaires successives.

L'argent, d'autre part, va en priorité à ceux qui collectionnent les succès lors des primaires, *même si chacun entretient soigneusement* sa clientèle de sponsors. Il s'agit souvent de relations anciennes et locales : les sociétés de l'Arkansas soutiennent naturellement leur ancien gouverneur devenu chef de la Maison Blanche. Personne cependant n'a su tisser un réseau aussi vaste que celui dont dispose Bob Dole après quarante-cinq ans de vie politique. Le chef de la majorité sénatoriale est *soutenu par les lobbies agricoles* du Kansas et de Californie, au premier rang desquels figure la richissime famille Gallo (premier groupe viticole des Etats-Unis), laquelle, *prudemment, sponsorise* aussi Bill Clinton.

C'est d'ailleurs le chef de la Maison Blanche qui est le véritable gagnant de ce marathon financier : pendant que ses adversaires républicains s'entredéchirent et épuisent leurs ressources, M. Clinton a économisé un véritable « trésor de guerre » qui lui permettra, le moment venu, de ne pas perdre son temps en d'épuisantes *activités de « fund-raising »*. Fin novembre 1995, le président avait déjà réuni 26 millions de dollars. Un chiffre impressionnant si l'on songe que, le 1er janvier 1992, George Bush n'avait « que » 10 millions de dollars en caisse.

Laurent Zecchini

Le gouvernement canadien présente un budget de consolidation

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le ministre des finances du Canada, Paul Martin, a déposé devant la Chambre des communes, le 6 mars, son projet de budget pour l'exercice 1996-1997, qui maintient le cap sur la réduction du déficit budgétaire sans hausse des impôts et sans mesures majeures de compression des dépenses avant un an. *« Budget habile et à saveur électoraliste »*, ont aussitôt commenté les observateurs. D'autant plus habile que M. Martin, qui présentait son troisième budget pour le gouvernement des libéraux du premier ministre Jean Chrétien, a montré qu'il avait atteint les objectifs qu'il s'était fixés sur les deux précédents. Pour l'exercice qui s'achève, le déficit devrait même être inférieur aux 32,7 milliards de dollars prévus (contre 37,9 milliards en 1994-1995).

Pour le prochain exercice, qui commencera le 1er avril, M. Martin s'en tient à son objectif antérieur de ramener ce *déficit* à 24,3 *milliards* de dollars, soit environ 3 % du PIB, et, pour 1997-1998, il place la barre à 17 milliards (2 % du PIB). M. Martin offre donc cette année *un répit aux Canadiens* en proposant *« une stratégie mesurée »* d'assainissement des finances publiques. *« L'existence de déficits chroniques représente un danger manifeste et immédiat pour notre pays. (...) Mais cela ne veut pas dire que nous partageons l'opinion de ceux qui préconisent une élimination brutale du déficit. »*

Dans ce projet de budget de *« consolidation »*, les dépenses s'élèvent à 156,8 *milliards de dollars* (dont 47,8 milliards consacrés au service de la dette), soit environ 5 milliards de moins qu'en 1995-1996, grâce à la diminution du service de la dette et aux économies résultant des compressions des dépenses publiques mises en œuvre lors des deux budgets précédents. *Les recettes devraient augmenter d'environ* 5 milliards, atteignant 135 milliards, grâce au maintien de certaines mesures déjà appliquées en 1995, notamment *la surtaxe temporaire* de 12 % sur le revenu des banques.

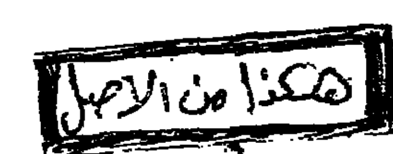
Par la suite, le ministre des finances prévoit de réduire les dépenses de l'Etat de 368 millions en 1997-1998 et de près de deux milliards en 1998-1999. La plupart des ministères fédéraux verront leur budget réduit d'au moins 3,5 %, mais la défense et l'aide à l'étranger devraient être les plus touchées : par rapport aux niveaux prévus antérieurement, le budget de la défense sera *amputé* de 200 millions en 1997-1998 et de 600 millions en 1998-1999, pour s'établir à 9,3 milliards, ce qui représente une baisse de 21 % par rapport à 1994-1995.

En outre, le gouvernement canadien a l'intention d'examiner les possibilités de privatisation de plusieurs sociétés d'Etat et de se désengager de certaines obligations financières. Les subventions à la production laitière seront complètement éliminées en cinq ans et celles au service des postes seront réduites. M. Martin estime qu'en 1998-1999 les subventions et contributions aux entreprises auront été réduites de 60 % par rap*port à 1994-1995, passant* de 3,7 milliards à 1,5 milliard.

Ce plan est fondé sur des estimations prudentes de croissance économique : 1,8 % en 1996-1997 et 2,8 % l'année suivante. Si les milieux financiers l'ont accueilli *avec satisfaction, les syndicats* ont déploré l'absence de mesures de création d'emplois et de réduction du chômage, dont le taux moyen au Canada se situe autour de 10 %. Le gouvernement s'en remet au secteur privé : *« Les Canadiens savent que les emplois d'aujourd'hui et de demain seront créés par les milliers d'entreprises canadiennes qui voient le jour chaque année. Nous sommes d'accord avec eux »*, a déclaré le ministre des finances.

Par ailleurs, M. Martin a annoncé une réforme du système de pensions de vieillesse fédérales. A partir de 2001, les pensions – non imposables et indexées sur l'inflation – seront établies en fonction du revenu familial et les retraités disposant de revenus élevés n'y auront plus droit. Le ministre des finances a estimé que 75 % des Canadiens à la retraite recevront autant ou plus d'argent en vertu de ce nouveau système *« plus équitable »*.

Sylviane Tramier





Moscou prépare une offensive à Grozny contre les combattants tchétchènes

Des blindés russes sont arrivés en renfort, vendredi 8 mars, pour affronter les indépendantistes qui s'étaient emparés de plusieurs quartiers de la ville

MOSCOU
de notre correspondante

Une nouvelle colonne de blindés russes est entrée, vendredi 8 mars dans la matinée, dans le centre dévasté de Grozny, au second jour de l'offensive menée par les indépendantistes pour *« libérer »* leur capitale.

Jeudi, en fin de soirée, les tirs d'artillerie russe avaient repris avec force. Quelques heures auparavant, des dissensions entre le ministère russe de l'intérieur, dont les hommes tenaient des postes dans Grozny comme aux entrées de la ville, et celui de la défense, dont les divisions sont installées dans des casernes à l'extérieur, auraient éclaté lors de la réunion du Conseil de sécurité russe, tenue à Moscou autour de Boris Eltsine. L'armée se serait vue reprocher d'avoir tardé à envoyer des renforts et d'avoir donné *« peu de soutien aérien »* aux forces spéciales du ministère de l'intérieur. Celles-ci auraient eu, à elles seules, soixante-dix morts, cent trente blessés et quarante *« disparus »*, selon le commandant militaire russe de Grozny, cité jeudi par l'agence Tass.

Des chars brûlés sont visibles dans la ville, selon des témoins, qui parlent aussi de victimes civiles des tirs d'artillerie. Les premières images de Grozny, diffusées jeudi soir par la chaîne privée NTV (dont la voiture portait des traces de balles tirées, a-t-elle dit, par un sniper russe voulant les empêcher d'entrer dans la ville), montraient un de ses quartiers *« libérés »*, où des jeunes habitants n'hésitaient pas à se montrer armés de fusils, prêts à seconder les combattants venus de l'extérieur.

« NETTOYAGE »

Les seules autres images montraient des postes militaires russes aux sorties de la ville, abandonnée par femmes et enfants à pied, alors que journalistes et non-résidents de Grozny étaient interdits d'entrée.

« La ville est pratiquement entre nos mains. Les Russes ne contrôlent que le commandement militaire du quartier nord, l'aéroport, le siège du gouvernement et quelques autres bâtiments », affirmait à l'Agence France-Presse un des chefs combattants dans Grozny. Au même moment à Moscou, Boris Eltsine déclarait à la presse, à l'issue de son Conseil de sécurité, que la ville de Grzony avait été *« nettoyée »*, après une offensive menée *« par tout ce qu'il restait de forces aux bandes illégales armées, au nombre de 500, 600 ou 700 hommes »*. Annoncée depuis des semaines comme devant permettre de *« choisir un plan de paix »*, cette réunion, pertubée par les événements, a, une nouvelle fois, été inopérante. Le président Eltsine a parlé de *« l'adoption de principe d'un plan de règlement, mêlant négociations* [avec qui voudra bien se soumettre au gouvernement prorusse de Grozny] *et actions militaires »*. Mais il doit encore être *« corrigé »* d'ici une semaine et ne sera pas *« dévoilé dans tous ses détails »* pour ne pas *« informer l'ennemi »*...

S. Sh.

■ **La majorité des députés estoniens** ont présenté, jeudi 7 mars, leurs condoléances à Djokhar Doudaev après la mort du chef de guerre tchétchène, Salman Radouïev, meneur de la prise d'otage sanglante de Pervomaïskaïa, a indiqué l'agence Baltic News Service. *« Nous sommes éprouvés par la mort tragique de cet éminent combattant de la liberté »*, ont affirmé 63 des 101 députés estoniens. Seule la « fraction russe » du Parlement n'a pas signé le texte. A Moscou, le ministère des affaires étrangères s'est déclaré *« indigné »* de cette réaction des parlementaires estoniens.- *(AFP.)*

Cette guerre sanglante qui ne devait durer que quelques heures

MOSCOU
de notre correspondante

ANALYSE

La « facilité » avec laquelle les combattants tchétchènes ont pu ramener la guerre dans Grozny, la capitale tchétchène, peut surprendre. Il avait fallu trois mois de combats aux chars et à l'aviation russe pour s'emparer, il y a un an, de cette ville déjà réduite en ruines. Il n'a fallu que quelques heures, mercredi 6 mars, à quelques centaines de Tchétchènes, armés au mieux de lance-grenades, pour redevenir maîtres de la majeure partie de Grozny, aux portes de laquelle stationnent des divisions de l'armée russe.

Un tel développement de cette guerre coloniale ne semble *« incompréhensible qu'à ceux qui s'informent auprès de la première chaîne de télévision russe »*, écrivait jeudi le quotidien *Moskovski Komsomolets*. A ceux, donc, qui ignorent qu'à l'abri des propos incohérents du Kremlin sur la façon de résoudre *« la crise »*, l'armée russe bombarde à nouveau depuis des semaines village sur village en Tchétchénie. Le dernier objectif en date étant la petite ville de Sernovodsk (20 000 habitants), dont le siège et la destruction systématique sont en cours depuis dimanche. Cela rendait inévitable une réaction des combattants tchétchènes, comme à chaque fois qu'à Moscou on annonce la *« liquidation imminente des derniers bandits »* en Tchétchénie, depuis quinze mois d'une guerre qui devait, à l'origine, durer quelques jours, si ce n'est quelques heures.

L'étonnant, estime *Moskovski Komsomolets*, est, qu'en réponse à ces nouveaux bombardements, les combattants se soient attaqués au cœur du dispositif militaire russe à Grozny et non pas, comme les fois précédentes, à des otages civils pris hors du territoire tchétchène. Car ce fut seulement en menant des actions terroristes qu'ils avaient réussi, en attirant l'attention de l'opinion russe et mondiale, à calmer provisoirement les ardeurs des canons ennemis. Mais il semble que la capacité des Tchétchènes à planifier de vraies opérations de guerre, bravant les obus russes, augmente au fur et à mesure que s'effondre le moral des forces du Kremlin engagés en Tchétchénie.

Mal nourris et pas payés, exposés à la mort dans une guerre qu'ils sont conscients de mener du mauvais côté, les soldats russes, et certains de leurs officiers, en viennent à négocier leur survie auprès de la population, voire à lui vendre armes et munitions, en des trafics maintes fois décrits. En même temps, ils constatent qu'ils ne peuvent *« contrôler »* d'autres portions de territoire que celle où ils se trouvent à un moment donné – comme le disait déjà un gouverneur russe de la Tchétchénie au siècle dernier.

Les villages *« pacifiés »* au fil des six premiers mois de guerre, évacués pour éviter trop de heurts (ou trop de compromis) avec la population, repassent discrètement sous contrôle indépendantiste. Quand les forces russes décident de reprendre à nouveau ces *« bases terroristes »*, elles bombardent et détruisent les villages tuant de nombreux civils, mais ne parviennent jamais à *« exterminer »* les combattants, qui s'installent ailleurs. Quand à la facilité avec laquelle ces derniers se déplacent dans leur petit pays, le témoignage de l'un d'eux, rapporté par une journaliste de l'Agence France-Presse, est éloquent : *« Quand on ne veut pas trop payer à un poste de contrôle russe, ou si on veut passer avec beaucoup d'armes, on arrive très tôt le matin, on se met aux fenêtres de la voiture avec chacun un fusil au poing et les Russes nous laissent passer, ils n'ont pas envie de mourir. »*

A Grozny, les combats risquent à nouveau de prendre leur forme d'il y a un an, quand les chars russes et les partisans tchétchènes s'affrontaient sans ligne de front précise, dans une ville désertée par une partie de ses habitants, les autres demeurant enfermés dans des caves. *« Peut-être qu'il ne restera bientôt plus rien du tout de Grozny »*, envisageait même froidement, jeudi, un *« analyste militaire »* à Moscou. Car l'idée d'avoir à négocier avec un ennemi qu'on ne parvient pas à *« exterminer »* ne semble toujours pas effleurer les maîtres du Kremlin. Ni une grande partie des *« ténors »* de la classe politique ou même de « l'intelligentsia » russe, qui, eux, ont rarement à craindre le départ de leurs fils pour le front tchétchène. Et qui continuent à propager une image « démonisée » du général Djokhar Doudaev, qui reste le symbole du combat tchétchène, même si certains de ses lieutenants sont plus influents et plus largement respectés. De même, la description de tout un peuple comme étant *« mafieux »* et *« criminel »*, reprise récemment encore par un des bras droit de Boris Eltsine, continue à abuser, en Russie comme à l'étranger.

L'entrée de la Russie au Conseil de l'Europe, de même que les nouveaux milliards accordés par le Fonds monétaire international, et encore récemment par la France et l'Allemagne, ont été justifiés par les possibilités accrues qu'en recevrait l'Occident pour « civiliser » la Russie à son image. La Russie était pourtant déjà signataire de textes internationaux, notamment de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), prévoyant, dans les cas de violation massive des droits de l'homme, de passer outre à l'argument de *« l'affaire intérieure »*.

Mais tout indique que dans le monde entier on reste plus inquiet à l'idée d'indisposer Moscou que de voir son armée continuer à exterminer une population qui a déjà perdu trente à cinquante mille des siens, dont les blessés ne peuvent pratiquement plus être soignés et dont les hommes disparaissent par centaines dans des *« camps de filtration »* où les mauvais traitements – les tortures et les exécutions, selon certains témoignages – restent la règle. Une population qui, malgré cela, loin de désavouer ses combattants, ne fait que leur manifester un soutien croissant, estimant qu'eux seuls, et non un soutien international inexistant, pourraient la débarrasser, un jour, des soldats russes.

Dans un appel lancé, mercredi, au secrétaire général de l'ONU, Elena Bonner, la veuve de l'académicien Andreï Sakharov s'est élevée contre cette démission générale, en affirmant : *« Je n'approuve ni le ton ni le style des propos du général Doudaev, mais sur le fond, il a raison ; un nouveau génocide est en cours en Tchétchénie, dont le président Eltsine est responsable. »* Faudra-t-il de nouveaux *« actes terroristes »* tchétchènes pour qu'elle soit entendue ?

Sophie Shihab

La capacité des Tchétchènes à planifier de vraies opérations militaires bravant les obus russes augmente au fur et à mesure que s'effondre le moral des forces du Kremlin

Condamné par la justice turque, Yachar Kemal se défend d'être un nationaliste kurde

« Je continuerai à parler », indique l'écrivain dans un entretien au « Monde »

Alors que, dans son réquisitoire, le procureur avait demandé son acquittement, Yachar Kemal a été condamné, jeudi 7 mars, à vingt mois d'emprisonnement avec sursis par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul pour un article condamnant la répression à l'égard de la minorité kurde.

ISTANBUL
de notre correspondante

Confortablement installé dans son fauteuil, une écharpe autour du cou, dans une large pièce tapissée de milliers de livres, Yachar Kemal raconte avec verve son enfance anatolienne. Les anecdotes se succèdent, ponctuées par des éclats de rire. Accusé par les tribunaux de *« propagande séparatiste »* ou de *« provoquer la haine et l'animosité, en considérant les différences de races »*, l'écrivain échappe à toutes les étiquettes. Il est en fait un parfait exemple de la cohabitation des cultures sur le sol anatolien. *« Je ne suis pas nationaliste. Je suis l'homme des cultures kurde et turque »*, explique-t-il. *« Il n'y avait ni conscience d'un nationalisme kurde ni turc à l'époque de mon enfance, mais l'identité kurde a toujours existé. »*


YACHAR KEMAL

Né dans la seule famille kurde d'un village turc près d'Adana, il puise son inspiration à la fois dans la tradition populaire des tribus turkmènes de sa Cilicie – ou Cukurova – natale et dans les racines kurdes de sa famille, qui avait été forcée de quitter la région du lac de Van, dans l'Est anatolien, au moment de l'occupation russe, en 1915.

Le ton dramatique de ses romans, ses héros plus grands que nature luttant contre des adversaires amplifiés par le langage épique, reflètent les légendes populaires turkmènes et des grands poètes anciens qui ont nourri son enfance. *« Je suis un conteur d'épopée »*, dit cet homme qui se souvient des bardes traditionnels, arpentant la campagne pour déclamer leurs récits, appuyés sur un gros bâton, aux villageois réunis. Sa famille avait même son propre barde, un *dengbej*, qui a ajouté les légendes kurdes aux récits des troubadours turkmènes.

Fasciné par ces troubadours, Yachar Kemal les suit de hameau en hameau. Avant même d'avoir atteint l'âge de dix ans, il s'essaie, lui aussi, à réciter des légendes et à composer ses propres poèmes. Plus tard, il compile une collection de ces élégies traditionnelles turques. *« J'en ai récolté cinq cents, mille peut-être. Une partie a été publiée, j'en ai donné certaines à l'Institut d'histoire turque, les autres ont été confisquées et brûlées par la police, après mon arrestation. »*

Car, dès son adolescence, Yachar Kemal a des démêlés avec la police. *« Jusqu'en 1946, il n'y avait pas un seul paysan, pas un seul villageois qui n'ait pas été tabassé par les gendarmes. Ce n'était pas qu'ils aient commis des crimes. C'était une sorte d'habitude. »* Une discussion sur la réforme agraire lui vaut d'être emprisonné et battu alors qu'il se trouve encore à l'école secondaire. Dès lors, aux yeux des habitants et des autorités, il est, pour toujours, *« Kemal le communiste »*.

Ses premiers reportages pour le quotidien *Cumhuriyet*, dans les années 50, l'emmènent dans ce Sud-Est anatolien aujourd'hui dévasté par le conflit opposant forces gouvernementales et combattants kurdes du PKK (Parti des travailleurs kurdes). *« A l'époque, j'écrivais sur la misère et sur le fondamentalisme présents dans cette région. Les lecteurs étaient surpris, ils ne connaissaient rien. J'ai été menacé ; un jour, par le courrier, j'ai reçu une balle de revolver. »* Ses opinions ne l'ont pas empêché de devenir l'écrivain le plus populaire de Turquie. Son roman *Memed le Mince* a battu tous les records de vente avec 600 000 exemplaires. Au total, 5 millions de ses livres, publiés également dans de nombreux pays étrangers, dont la France, ont été vendus en Turquie.

L'article qui lui a valu de comparaître devant les tribunaux ne représente pas une prise de position nouvelle pour Yachar Kemal, qui s'est toujours exprimé ouvertement, appuyé par son épouse Thilda, qui, parlant couramment la plupart des langues européennes, est à la fois son « manager » et sa fenêtre sur le monde. Pourquoi une telle réaction des autorités et des médias ? *« Je pense que c'est parce que l'opinion est sensibilisée au problème. Le fait que cet article ait été publié à l'étranger a encore exacerbé la réaction. »*

Yachar Kemal s'insurge contre l'injustice du conflit. *« Je ne pense pas que les Kurdes, s'ils obtenaient leurs droits culturels, voudraient l'indépendance »*, affirme-t-il. Pourtant, déclare-t-il, *« il y a trois millions et demi de gens déportés, plus de quatre mille assassinés, des hectares de forêt, de champs de blé brûlés. Tout cela est insignifiant par rapport à l'embargo alimentaire. Un villageois achète un sac de farine. Les gendarmes en prennent la moitié, disant: "Ça te suffira." »* Il attribue la responsabilité du développement rapide d'un nationalisme kurde à la politique poursuivie par l'Etat. *« Le féodalisme est incompatible avec le nationalisme. Pourtant, les Kurdes, même s'ils ne sont pas encore libérés du féodalisme, ont été tellement frappés qu'ils sont devenus nationalistes. »*

Avant les élections du 24 décembre, l'écrivain avait eu l'occasion d'exprimer ces vues à Mesut Yilmaz, le nouveau premier ministre, qui était venu le consulter. *« Je lui ai dit : "Vous, les politiciens – et ce n'était pas une attaque personnelle –, vous êtes tous des peureux. Ce n'est pas avec vous qu'il y aura la démocratie. Vous pouvez acheter cinq Kurdes, dix Kurdes, vous ne pouvez pas acheter vingt millions de Kurdes. En revanche, si vous arrivez à résoudre cette question, la Turquie aura la démocratie." »* De l'Europe, il attend une pression continue sur la Turquie. *« Evidemment, je ne veux pas qu'ils déclarent la guerre à la Turquie. Il y a mille moyens d'aider la Turquie à devenir démocratique, par le biais des discussions, de la médiation, de la pression politique. »*

A ce tableau sombre, Yachar Kemal ajoute cependant des touches d'espoir. *« La gauche nouvelle commence à prendre position pour la paix. Les intellectuels revendiquent la paix. Même les milieux des affaires s'expriment publiquement. »* Membre durant les années 60 du Parti ouvrier, qui a été dissous en 1972 pour *« séparatisme »*, Yachar Kemal demeure un socialiste convaincu. Sa vision est profondément humaniste. *« Le monde est un jardin à mille cultures, mille couleurs. Les unes s'inspirent des autres, il y a toujours eu interaction des cultures. Lévi-Strauss m'a aidé à le comprendre. »*

A la fin des années 70, le climat de violence en Turquie, où la gauche et l'extrême droite s'entretuaient, l'avait poussé à chercher refuge en Suède pendant plus de trois ans. Ses ennuis légaux actuels sont tout au plus un incident de parcours. *« Ils me connaissent depuis quarante ans, ils savent qu'ils ne peuvent pas m'intimider »*, explique-t-il.

A l'issue de son dernier procès, le procureur avait été jusqu'à le remercier pour son discours de défense *« Monsieur Kemal, m'avait-il dit, vous nous avez donné une audience digne de votre prestige »*, explique l'écrivain en riant. Avant de conclure : *« Je continuerai à parler. Dans la vie, je suis le plus peureux des hommes et je hais les héros, car l'homme qui n'a pas peur n'est pas humain. Mais la caractéristique de l'homme, c'est qu'il est capable de surmonter sa peur. »*

Nicole Pope

« Je ne pense pas que les Kurdes, s'ils obtenaient leurs droits culturels, voudraient l'indépendance »

Le Conseil palestinien d'autonomie s'est réuni pour la première fois à Gaza

A la tribune, Yasser Arafat a justifié la lutte contre les auteurs des attentats-suicides

Les Etats-Unis et l'Egypte s'apprêtent à annoncer la réunion d'un sommet auquel participerait le président Bill Clinton, pour étudier les moyens de lutter contre le terrorisme. Lors de la séance inaugurale du premier Conseil palestinien, jeudi 7 mars, à Gaza, Yasser Arafat avait évoqué l'idée d'une conférence pour *« discuter des moyens d'accélérer le processus de paix »* après la vague d'attentats-suicides en Israël.

GAZA
de notre envoyé spécial

L'artiste campé à la gauche de la tribune a figuré, en quelques traits de fusain, la verrière octogonale de la salle du centre culturel de Gaza, l'empressement des délégations étrangères et le carré massif des députés. Jeudi 7 mars, à 10 h 30, l'hymne national a résonné. La première séance du Conseil palestinien élu, en janvier, au suffrage universel venait de s'ouvrir. Un instant *« historique »*, les orateurs palestiniens et étrangers qui se sont succédé alors à la tribune ne se le sont pas fait dire, tout en étant bien conscients que sa portée symbolique ne pouvait rivaliser avec le choc des récents attentats-suicides en Israël.

Compte tenu du bouclage des territoires autonomes en vigueur depuis le 25 février, les députés de Cisjordanie – soit la majorité des *quatre-vingt-huit élus* – ont dû leur présence à Gaza à la bonne volonté des Israéliens. Ces derniers n'ont pas voulu compromettre une réunion qui marque, selon les accords d'Oslo, l'ouverture du délai de deux mois au cours duquel la Charte palestinienne devra être vidée de ses articles prônant la destruction de l'Etat juif.

Concluant cette séance inaugurale, conforté par l'élection de l'un des siens, Ahmed Qorei, au siège de président du nouveau Conseil, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a consacré la plus grande partie de son intervention à justifier la lutte contre les fauteurs de terrorisme, invitant les dirigeants du monde entier à organiser une conférence *« au plus haut niveau »* pour évoquer les moyens de lutter contre *« ce phénomène régional et international »*.

« SANCTION COLLECTIVE »

Dans les rues de Gaza fouettées par la pluie, l'instant *« historique »* a été éclipsé par les vicissitudes de la riposte décidée par Israël et par l'Autorité palestinienne contre le Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Réunis par l'oisiveté dans une arrière-boutique du grand camp de réfugiés de Jabalya, l'un des fiefs de M. Arafat, des Palestiniens qui travaillent d'ordinaire en Israël et sont désormais consignés à Gaza, tempêtent. *« Le Hamas, cela veut dire ne plus avoir de quoi manger, ni de quoi boire*, assure un maçon. *On ne s'attendait pas à toutes ces bombes. Pour la première, on s'est dit : "C'est pour venger Yéhia Ayache". Mais les autres ! ? »*

L'un de ses frères tempère son jugement : *« Je suis pour le Hamas et contre les attentats. Moi, je n'attribue pas la responsabilité de la situation à une seule des deux parties, elles sont responsables toutes les deux. »* A Beach Camp, au bord d'une mer démontée, un autre sympathisant du Hamas est plus catégorique : *« C'est une bonne chose, hélas, car cela forcera Israël à respecter les accords. Les confiscations de terres qui continuent, les prisonniers toujours pas relâchés, l'assassinat de Yéhia Ayache : tout ceci me donne le sentiment qu'Israël a sa propre idée de la paix. »*

Un peu plus loin, un autre Palestinien, employé en Israël, proteste contre *« la sanction collective »* qui répond à l'acte d'*« un homme seul »*, avant de disperser à coups de badine une poignée d'enfants qui crient des slogans favorables au Hamas, partagés entre la fascination pour les kamikazes et le goût de la provocation. *« Tais-toi !*, lance-t-il à un jeune garçon. *Tu n'es qu'un enfant ! On voit bien que tu n'as pas une femme et des enfants dont tu dois t'occuper. »*

Dans son appartement de Jabalya, de retour de la séance inaugurale du Conseil palestinien, l'ancien porte-parole du Hamas, Imad Falouji, élu député sur une liste du Fatah de M. Arafat, repasse le film tragique des derniers jours. *« A la première bombe, je me suis dit : c'est pour Ayache. Pour la deuxième, j'ai hésité et à la troisième, je n'ai plus compris. Je ne serai pas heureux de voir le Likoud arriver au pouvoir*, ajoute-t-il, *mais les travaillistes doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas avoir en même temps la paix, la sécurité et la terre. La trêve de sept mois des attentats* [d'août 1995 à février 1996] *n'a jamais supprimé les bouclages, loin de là. Pérès doit choisir, il peut laisser les mains libres à l'armée pour espérer être élu, mais il tuera alors définitivement le processus de paix en jetant les Palestiniens dans les bras des extrémistes. »*

Gilles Paris

Un sommet contre le terrorisme se réunira, le 13 mars, en Egypte

WASHINGTON ET LE CAIRE ont annoncé, vendredi 8 mars, la réunion, mercredi 13 mars, à Charm el Cheik en Egypte, d'un sommet destiné à soutenir le processus de paix israélo-arabe, mis à mal par la récente vague d'attentats-suicides en Israël, auquel assistera Jacques Chirac. Le président Bill Clinton participera à cette conférence et *« envisage »* de se rendre ensuite à Jérusalem, a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry.

Au terme d'une journée d'intenses consultations entre les conseillers de M. Clinton et la plupart des gouvernements du Proche-Orient ainsi que leurs alliés européens, M. McCurry a affirmé que les discussions en étaient à leur *« stade final »*, le but de sommet étant de *« faire progresser le processus de paix et d'aider les gouvernenements de la région à combattre le terrorisme »*. La radio israélienne a évoqué la participation d'une trentaine de pays, précisant que le premier ministre israélien Shimon Pérès, le chef de l'Etat égyptien Hosni Moubarak, le roi Hussein de Jordanie et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, seraient présents.

Les Etats-Unis vont déployer trente-quatre avions de combat en Jordanie à partir du mois d'avril. *« Il s'agit de montrer notre capacité à placer des effectifs sur le terrain là où nous le souhaitons*, a affirmé un porte-parole du Pentagone. *Nous sommes capables de déployer ces appareils en Jordanie pour défendre le processus de paix et la sécurité régionale. »*

« ARRÊTER LE FLIRT AVEC LES IRANIENS »

L'annonce de ce déploiement a été faite alors que le roi Hussein de Jordanie était en visite à Washington, où il a été reçu, jeudi, par le président Clinton.

De leur côté, les ministres français et allemand des affaires étrangères, Hervé de Charette et Klaus Kinkel, se sont rendus, jeudi, à Jérusalem, pour manifester leur solidarité avec Israël après la récente vague d'attentats-suicides. Ils ont été reçus par M. Pérès avant de se rendre à Gaza pour s'entretenir avec M. Arafat. *« La France peut apporter son soutien, son concours, sa participation à ce qui doit être fait pour éliminer le terrorisme »*, a affirmé M. de Charette.

« Je pense que la paix va gagner, mais il faut traverser un passage extrêmement difficile. (...) Je suis sûr que nous allons gagner cette bataille comme toutes les autres », a déclaré M. Pérès, jeudi, dans un entretien à France 2. Son *« impression »* est qu'*« il y a une majorité pour la paix, aussi parmi les Arabes. C'est le grand changement psychologique »*. M. Pérès a, d'autre part, mis en cause l'Iran et désapprouve le *« dialogue critique »* entretenu avec Téhéran par les pays de l'Union européenne : *« L'Iran est aujourd'hui le centre du terrorisme, le centre de l'intégrisme, le centre de la subversion (...). Cela est plus dangereux que le nazisme, parce que Hitler ne possédait pas la bombe nucléaire. Les Iraniens ont essayé d'achever un programme nucléaire. »* Le chef du gouvernement israélien a déclaré que *« les Iraniens dirigeaient les actes du Hezbollah au Liban, les finances, l'entraînement. Les directions, les ordres arrivent toujours de Téhéran. Ils ont financé le Jihad musulman et le Hamas en même temps »*. *« Il faut vraiment arrêter le flirt avec les Iraniens »*, a-t-il déclaré, ajoutant que *« l'on appelle ce flirt "dialogue critique" »*. *« Pourquoi quelques pays en Europe sont-ils prêts à pardonner, à fermer les yeux sur cette menace centrale et immédiate ? »*

Aux Comores, le premier tour de l'élection présidentielle est jugé régulier

Mohamed Taki Abdoulkarim et Abbas Djoussouf restent en lice

LE PREMIER TOUR de l'élection présidentielle anticipée, organisée, mercredi 6 mars, aux Comores, après le putsch manqué du mercenaire français Bob Denard, en novembre 1995, a été marqué par une forte participation (64 %) et une régularité des opérations sans précédent dans l'archipel. Un second tour, prévu le 16 mars, sera nécessaire pour départager les deux candidats – sur quinze – arrivés en tête.

Mohamed Taki Abdoulkarim, de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC), a obtenu 21,28 % des suffrages, concentrés essentiellement dans la Grande Comore, la plus importante des trois îles de cet archipel de l'océan Indien, situé entre le continent africain et Madagascar.

« LE CANDIDAT DE LA FRANCE »

En deuxième position, Abbas Djoussouf du Forum pour le redressement national, a recueilli 15,71 % des voix, arrivant en tête à Moheli. Dans l'île d'Anjouan, c'est Omar Tamou, de l'Udzima, qui l'emporte. Dans l'ensemble de l'archipel, il est arrivé en troisième position, suivi de Saïd Ali Kemal, petit-fils du dernier sultan des Comores (8,74 %) et de Mtara Maecha (6,37 %).

Mohamed Taki Abdoulkarim avait été battu à l'élection présidentielle de 1990 par le président Saïd Mohamed Djohar, renversé par le putsch de Bob Denard et écarté du scrutin de mercredi sous la pression de la France, dont l'intervention militaire avait mis fin à l'aventure des mercenaires. Le scrutin présidentiel de 1990, comme tous les scrutins aux Comores depuis l'indépendance en 1975, avait été marqué par une fraude massive.

Cette fois, les opérations électorales ont été supervisées par des observateurs, délégués, entre autres par les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Tout en constatant de nombreux problèmes, ceux-ci ont estimé : *« Ces difficultés ne remettent pas en cause la régularité du scrutin et la sincérité du vote. »* Pourtant, certains candidats battus, dont M. Kemal, ont demandé l'annulation des opérations.

Le second tour opposera donc un candidat traditionaliste, proche des valeurs islamiques de l'archipel, au nationalisme parfois ombrageux – Mohamed Taki Abdoulkarim – à un homme, Abbas Djoussouf, présenté par ses adversaires comme *« le candidat de la France »* et qui défend la modernisation des institutions et de l'économie comoriennes. – *(AFP.)*

Le président brésilien essuie son premier revers parlementaire

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le Congrès vient d'infliger une double défaite à Fernando Henrique Cardoso, la plus sévère subie par le président brésilien depuis son entrée en fonction, le 1er janvier 1995. Les députés ont rejeté, mercredi 6 mars, son projet de réforme du régime des retraites et les sénateurs ont décidé la création d'une commission parlementaire d'enquête sur le système financier, pour détecter les fraudes éventuellement commises par les banques publiques et privées depuis janvier 1995.

Ces deux votes ont surpris le pays et illustrent une grogne parlementaire dont les motifs ne sont pas tous honorables. Ils affaiblissent en tout cas le chef de l'Etat et pourraient ralentir encore le rythme des réformes. M. Cardoso avait décidé, pour des raisons évidentes, de réviser profondément le régime des retraites et avait réussi à obtenir le soutien de la principale centrale syndicale, la CUT, laquelle lui a pourtant fait défaut au dernier moment. L'élément central du projet consistait à calculer les pensions non plus sur le nombre d'années de travail, mais sur la période pendant laquelle les cotisations avaient été effectivement versées.

ENQUÊTE SUR LES BANQUES

Dans le secteur public, les fonctionnaires ne pourraient plus désormais obtenir des retraites supérieures de 20 % au dernier salaire perçu, comme c'est souvent le cas actuellement. L'étonnant privilège accordé aux parlementaires de pouvoir faire valoir leurs droits à une retraite complète après huit années (deux mandats) seulement passées au Congrès devait être aboli. Ce dernier point a probablement joué un grand rôle dans le vote négatif des députés, même s'ils ont été d'une remarquable discrétion à ce sujet. La proximité des élections municipales en octobre prochain a également pesé dans le rejet du projet.

La création par le Sénat d'une commission parlementaire d'enquête sur les banques est également un camouflet pour le gouvernement. Elle porte la marque de José Sarney, actuel président du Sénat et président de la République de 1985 à 1990. M. Sarney ambitionne de revenir au palais du Planalto et s'efforce d'affaiblir M. Cardoso, lequel pourrait être tenté de faire modifier la Constitution et de se présenter à nouveau à la présidence en 1998 (la Loi fondamentale en vigueur interdit à un président sortant d'être candidat à sa propre succession).

M. Cardoso avait dénoncé en termes très vifs le *« corporatisme »* du Congrès et le rôle des *« lobbies »* lors d'un récent voyage au Mexique. Il avait déclaré qu'il n'avait pas hésité, depuis son arrivée au pouvoir, à *« mettre la main dans des nids de guêpes »*, ajoutant que parfois *« ce n'étaient pas des guêpes, mais des frelons »*. M. Sarney est l'auteur d'un curieux roman, à la fois régionaliste et érotique, qui s'intitule *Les Frelons de feu*. Les parlementaires vexés, M. Sarney en tête, ont rendu au président la monnaie de sa pièce.

Dominique Dhombres

Le Tribunal de La Haye réclame deux témoins détenus en Serbie

LA HAYE. Un homme soupconné d'avoir *« participé à la liquidation massive de civils »* dans la région de Srebrenica (dans l'est de la Bosnie) a été arrêté dimanche 3 mars en Serbie, a annoncé, jeudi, l'agence officielle yougoslave Tanjug. L'arrestation de Drazen Erdemovic, âgé de vingt-quatre ans, et de son ami Radoslav Kremenovic, est intervenue alors que *Le Figaro* publie vendredi son témoignage sur les événements du mois de juillet 1995. *Au moins sept mille personnes ont disparu lors de la prise de Srebrenica par les forces serbes.* Le procureur du Tribunal pénal international (TPI), Richard Goldstone, a demandé, jeudi, aux autorités de Belgrade de transférer à La Haye les deux hommes appartenant à l'armée serbe de Bosnie, pour *« fournir des témoignages sur les atrocités commises pendant la prise de Srebrenica par les Serbes de Bosnie »*. – *(AFP).*

Le Congrès américain relève le plafond de la dette fédérale

WASHINGTON. Les deux chambres du Congrès, à majorité républicaine, ont voté jeudi 7 mars le relèvement du plafond de la dette fédérale jusqu'au 29 mars. Cette mesure était nécessaire pour éviter que l'Etat américain ne se retrouve, à partir du 15 mars, en situation de défaut de paiement, comme ce fut le cas à la fin de 1995. Le président démocrate Bill Clinton devrait ratifier très rapidement le nouveau plafond de la dette, de 4 900 milliards de dollars (24 500 milliards de francs), mais menace toujours de mettre son veto – comme il l'a fait à deux reprises depuis novembre 1995 – à toute proposition de loi par laquelle le Congrès engagerait une réduction trop drastique des programmes sociaux. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AUTRICHE : formé jeudi 7 mars, le nouveau gouvernement**, le cinquième du chancelier social-démocrate Franz Vranitzky depuis 1986, reconduit l'alliance entre les sociaux-démocrates et les conservateurs, après les élections législatives du 17 décembre 1995. Le nouveau cabinet est plus resserré, avec seize membres au lieu de vingt. Le programme d'austérité sur lequel les deux partis se sont entendus devrait permettre à l'Autriche d'assainir ses finances publiques d'ici 1997 en économisant 100 milliards de schillings afin de respecter les critères de convergence de Maastricht. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : le président Eltsine a signé**, jeudi 7 mars, un décret levant les obstacles à l'achat et à la vente des terres. Un projet de loi en ce sens était bloqué depuis des mois par la Douma. Le gouvernement s'est engagé à promouvoir cette réforme en recevant, en février, un prêt de 10,2 milliards de dollars du FMI. – *(AP.)*

■ **La Russie et l'Iran ont affirmé**, jeudi 7 mars, leur volonté de renforcer leurs liens, s'affirmant une communauté d'intérêts, notamment face à l'Occident, à l'occasion de la visite à Moscou du ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati. Celui-ci a été reçu par le président Eltsine et par son homologue Evgueni Primakov. C'était la première rencontre à ce niveau entre les deux pays depuis trois ans. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Conseil de sécurité de l'ONU** a maintenu en l'état, jeudi 7 mars, l'embargo contre l'Irak, en vigueur depuis 1990. Le président du Conseil a indiqué que les conditions nécessaires n'étaient toujours pas réunies pour modifier le régime des sanctions. Ce réexamen de l'embargo – le trentième depuis 1990 – a eu lieu avant la reprise, lundi à New York, de négociations techniques entre l'Irak et l'ONU sur une éventuelle mise en œuvre de la formule *« pétrole contre nourriture »*. – *(AFP.)*

■ **BAHREIN : un homme qui tentait de piéger** un distributeur automatique de billets a été tué par la bombe artisanale qu'il manipulait, dans la banlieue sud de Manama, ont annoncé, jeudi 7 mars, les autorités de Bahrein. C'est la première fois qu'un attentat non revendiqué – le sixième depuis le début de l'année – coûte la vie à une personne à Bahrein, théâtre de troubles antigouvernementaux depuis quinze mois. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : deux personnes ont été tuées et dix autres blessées**, jeudi 7 mars, par l'explosion d'un camion piégé devant la mairie de Berrouaghia, à une centaine de kilomètres d'Alger, ont indiqué les services de sécurité. Sur la côte, à l'est de la capitale, un groupe terroriste a fait sauter, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 mars, la conduite de gaz alimentant la centrale électrique de Cap Djinet.

■ **NIGER : la France reprend sa coopération**, ont annoncé Niamey et Paris. Cette aide, suspendue au lendemain du coup d'Etat du 27 janvier, a repris en raison des *« mesures prises par les autorités nigériennes pour le retour à l'ordre constitutionnel »*, a déclaré le ministère français des affaires étrangères. – *(AFP, AP.)*

■ **RWANDA : les troupes des Nations unies** devaient quitter le pays vendredi 8 mars, à l'expiration de leur mandat. Le départ de la Mission des nations unies pour le Rwanda (Minuar) était exigé depuis longtemps par les autorités de Kigali. – *(AP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Washington dispose** d'*« éléments de preuve »*, selon le secrétaire à la défense, William Perry, permettant de supposer que la Russie a conduit, à la mi-janvier, un essai nucléaire souterrain. Selon les services de renseignement américains, le test a été conduit sur le site d'expérimentations de l'archipel de Novaya Zemlya, fermé en 1991 mais rouvert un an plus tard par Boris Eltsine. Moscou observait depuis 1992 un moratoire sur les essais. – *(AFP)*

■ **PÉROU : une militante socialiste modérée**, responsable du bidonville de Huaycan (banlieue est de la capitale), a été tuée en pleine rue, mercredi 6 mars, et son corps a été dynamité par les tueurs. L'exécution de Pascuala Rosado est à rapprocher, selon la police, des méthodes du Sentier lumineux, qui l'avait menacée de mort parce qu'elle s'opposait à leur propagande. – *(Corresp.)*

■ **ARGENTINE : pour la troisième fois en huit mois**, un proche collaborateur du ministre des finances, Domingo Cavallo, a été mis en examen pour de présumées irrégularités, mercredi 6 mars. Haroldo Grisanti, responsable de la Société nationale des postes (en voie de privatisation), a été *« invité »* à démissionner par le président Menem, qui adresse ainsi, selon les observateurs, un rappel à l'ordre indirect à M. Cavallo. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement britannique décidera** *« dans les semaines à venir »* s'il y a lieu de tenir un référendum sur une adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne à la monnaie unique européenne, ont indiqué jeudi 7 mars les services du premier ministre. L'attitude de la Grande-Bretagne face à la construction monétaire de l'Europe suscite actuellement de graves dissenssions au sein du cabinet.

■ ***ITALIE*** **: les prix à la consommation** ont augmenté de 0,3 % en février, ce qui ramène la hausse en glissement annuel à 5 % au lieu de 5,5 %. L'inflation avait atteint un pic de 6 % en novembre 1995, a annoncé l'Istat. Selon Paolo Garonna, directeur de l'institut statistique, *« le ralentissement continuera dans les trois prochains mois si on maintient la pression anti-inflationniste »*. – *(AFP.)*




هكذا من الاصل

MAJORITÉ La sanction prise par Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, à l'encontre de Philippe Auberger, destitué de sa fonction au sein de la direction du parti, jeudi 7 mars, à la demande d'Alain Juppé, a été accueillie avec modération par la majorité. Seuls Pierre Méhaignerie, président (UDF) de la commission des finances de l'Assemblée, et Edouard Balladur ont critiqué la mise en cause du rapporteur général du budget, qui pourrait perdre sa place lors du renouvellement des postes de responsabilité au Palais-Bourbon. ● DEPUIS JUILLET 1995, M. Auberger s'était signalé par ses observations acides, appuyées par la majorité de la commission des finances, sur la politique économique et budgétaire du gouvernement. ● LES MESURES DE RELANCE, sur lesquelles M. Auberger avait formulé des réserves, et les autres dispositions en discussion ont été adoptées.

Les députés RPR rentrent dans le rang sous la férule d'Alain Juppé

Alors que Philippe Auberger, destitué de sa fonction au sein de la direction du parti, est menacé de perdre son poste de rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, seuls Edouard Balladur et Pierre Méhaignerie ont regretté publiquement l'attitude du premier ministre

DANGER, absence de marquage au sol, bas-côtés mouvants... L'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy, parlait d'or lorsqu'à la veille du débat sur le projet de loi portant diverses dipositions d'ordre économique et financier (DDOEF) il confiait son intention de réserver sa pugnacité pour d'autres textes. Un député, et pas n'importe lequel, vient de franchir la ligne jaune sans même s'en rendre compte.

Dans la hiérarchie parlementaire, le rapporteur général du budget vient juste après le président de l'Assemblée nationale et les présidents de groupes et de commissions. C'est aussi un poste charnière, entre le ministère des finances et la majorité, un éventuel tremplin pour le gouvernement ou, au pis, un très beau lot de consolation, ce qui, à l'occasion, provoque des états d'âme ou des rancœurs.

Mardi 5 mars, Philippe Auberger, député de l'Yonne, ne se doute pas encore de ce qui va lui *« échoir »*, comme il le déclarera après coup (*Le Monde* du 8 mars). Devant le bureau du groupe RPR, réuni en présence du premier ministre, il présente le contenu de son rapport – critique, reconnaît-il (*Le Monde* du 5 mars). Mais il prend soin de préciser à l'adresse d'Alain Juppé qu'il ne faut *« pas dramatiser »* les interrogations réelles de la majorité de la commission des finances.

Le groupe lui laisse la voie libre. A l'heure du déjeuner, M. Auberger se retrouve à la table du premier ministre, mais, cette fois, en sa qualité de délégué général du RPR chargé du budget. M. Juppé, qui est aussi président du mouvement néo-gaulliste, a réuni la direction de son parti, et c'est avec satisfaction qu'il enregistre la « sortie » de l'un des rares balladuriens de la commission exécutive du RPR, Christian Poncelet, sénateur des Vosges et président de la commission des finances du Sénat. Alain Juppé s'en prend vigoureusement aux *« irresponsables »* qui, dans les rangs de la majorité, ne cessent de dénigrer l'action du gouvernement.

Dans l'après-midi, à la tribune, M. Auberger s'interroge à voix haute sur *« l'accumulation de mesures ponctuelles »* qui font, selon lui, que *« le gouvernement donne l'impression de chercher sa voie »*.

Curieusement, sur cinq députés RPR qui interviennent dans le débat général, deux expriment, comme M. Auberger, des réserves.

C'est que, depuis le début de la session, le groupe RPR a un problème de représentation au sein de la commission des finances. A l'exception de Jean-François Copé (Seine-et-Marne) et, plus récemment, de Daniel Guarrigue (Dordogne), les juppéistes y sont minoritaires. Les relais parlementaires du premier ministre ont négligé de rétablir l'équilibre. Le président du groupe, Michel Péricard, croise M. Auberger, mercredi, aux abords du Palais-Bourbon. *« Je lui ai dit que, cette fois, il avait franchi la ligne jaune. Ses propos auraient pu être tenus par l'opposition. Mais il n'avait pas conscience de son côté excessif »*, rapporte M. Péricard.

Il ignore encore que M. Juppé et le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, sont en embuscade. Enarque et polytechnicien, M. Auberger passe pour un solitaire au sein du groupe néo-gaulliste. De « bons amis » rapportent avec délice comment cet ancien chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac réagit *« toujours à contre-temps »*. *« Il a été le dernier chiraquien à rejoindre Edouard Balladur pendant la campagne présidentielle. Dans Auberger, il y a auberge »*, glisse l'un d'eux.

La direction du RPR estime aussi que, les élections de 1998 se profilant à l'horizon, de plus en plus de députés souhaitent mettre fin aux querelles internes. M. Juppé veut faire un exemple.

Le fidèle Mancel est chargé de la besogne. Il s'en défend. *« C'est moi qui l'avait intégré dans la commission exécutive, c'est moi qui ai pris l'initiative de proposer au président du RPR de le relever de ses fonctions. J'avais déjà mis en garde Philippe Auberger il y a six mois. Il ne m'était plus possible d'avoir un collaborateur qui critique le gouvernement »*, assure M. Mancel. *« Moi-même*, ajoute-t-il, *lorsque j'avais exprimé mes doutes sur Jacques Chirac dans vos colonnes [Le* Monde du 10 janvier 1975], *j'avais cessé toutes fonctions au sein de l'UDR. »*

> « L'incident n'aurait pas eu lieu si Juppé était plus à l'aise dans les sondages »

La même logique, selon toute vraisemblance, s'appliquera, en son temps, pour M. Auberger. Un autre dirigeant du RPR rappelle, au passage, que c'est en juin que le groupe aura à procéder au renouvellement de son candidat au poste de rapporteur général du budget, en précisant que le député de l'Yonne est désormais fragilisé dans cette fonction.

Faisant mine de ne pas voir la menace d'une seconde sanction, la plupart des dirigeants de la majorité ont réagi avec beaucoup de mesure à la décision du président du RPR. Dans l'entourage du président de l'Assemblée nationale, on estime par exemple, que les droits du Parlement ne sont pas mis en cause par cette mesure d'ordre interne.

A Orléans, le président du Parti républicain, François Léotard, a refusé de prendre position en affirmant qu'il n'a *« pas pour habitude de [s']occuper des affaires internes des autres partis »*. Principal orateur du groupe RPR dans la discussion du DDOEF, M. Garrigue justifie la sanction en expliquant que, *« de façon habituelle, le rapporteur du budget, qui exerce une fonction éminente au sein de la majorité, est en général aux côtés du gouvernement »*. Il estime que les propositions de son collègue Auberger *« relevaient davantage de l'aigreur que d'une véritable analyse »*.

Sur RMC, vendredi, le directeur adjoint du cabinet du premier ministre, Patrick Stefanini, a justifié la décision en expliquant que, *« lorsque l'on appartient à une formation de la majorité, il faut savoir faire preuve de discipline »*.

Sous couvert d'anonymat, un député chiraquien juge pourtant que *« l'incident n'aurait pas eu lieu si Juppé était plus à l'aise dans les sondages »*. Seul le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD), a défendu publiquement M. Auberger en assurant que celui-ci avait *« exprimé, peut-être avec quelques mots forts, le point de vue de la commission »*. *« Il a le sens de l'intérêt général, il fait des propositions constructives »*, a ajouté l'ancien ministre balladurien.

Vendredi matin, sur RTL, Edouard Balladur s'est exprimé à son tour sur l'épisode, en jugeant que *« la majorité a besoin de vivre dans la diversité des imaginations et des propositions »*. *« Ce sont les votes qui comptent, et jamais les votes n'ont fait défaut au gouvernement*, a ajouté l'ancien premier ministre. *A partir de là, que tel ou tel fasse une proposition sur tel point, ou exprime une réserve sur tel autre point technique, ne me paraît pas anormal. »*

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

La courtoisie du chef de l'Etat

Le président de la République veut avoir des relations courtoises avec les parlementaires. Depuis le mois de septembre, il reçoit, par groupes d'une cinquantaine de personnes, députés et sénateurs de la majorité pour discuter avec eux, en toute simplicité, selon son entourage, un verre à la main. Tous ceux du RPR et de l'UDF ayant maintenant eu droit à cet entretien élyséen, il restait à M. Chirac à montrer qu'il n'oubliait pas l'opposition.

Il avait donc décidé d'inviter, mercredi 13 mars, tous les membres de l'Assemblée nationale et, le 27 mars, tous ceux du Sénat. Mais M. Chirac devant se rendre au Caire pour le sommet antiterrorisme, mercredi, la première de ces invitations a été reportée à une date ultérieure. Ces réceptions auront lieu à huis clos. Le chef de l'Etat ne devrait pas prononcer de discours, mais simplement passer de groupe en groupe. Traditionnellement, ce genre de réception n'a pas lieu à l'Elysée, mais à Matignon. Edouard Balladur y avait mis fin en 1993.

Un partenaire incommode qui n'a cessé d'aiguillonner le gouvernement

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, Philippe Auberger a usé de sa liberté de parole pour interpeller le gouvernement et s'interroger sur sa méthode et sur sa politique économique.

● **Juillet 1995.** – La grogne des députés de la majorité s'exprime dès la discussion du collectif budgétaire. Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances, et Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) expriment alors les critiques les plus mordantes. M. Auberger, rapporteur général de la commission, n'est pas en première ligne, mais il met en garde le gouvernement en soulignant qu'il *« est impératif qu'il indique le cheminement qu'il entend suivre pour réduire les déficits »*.

● **20 septembre.** – Le jour de l'adoption du projet de budget 1996 par le conseil des ministres, M. Auberger déplore que le gouvernement ne présente qu'*« une demi-loi de finances »*, car il n'intègre pas les mesures de redressement des comptes sociaux ni la reprise de la dette de la Sécurité sociale. Le même jour, Alain Juppé précise aux élus RPR et UDF que s'il admet la *« liberté d'amendement »* des parlementaires, cela ne signifie pas *« liberté totale »*.

● **10 et 11 octobre.** – La commission des finances « toilette » le projet de budget pour 1996 et adopte, notamment, un amendement visant à réduire de 4 milliards de francs le montant des dépenses prévues. Le 13 octobre, M. Auberger affirme que les députés font *« le sale boulot »*, celui que *« le gouvernement aurait dû faire »*.

● **15 octobre.** – Le rapporteur du budget insiste : *« Le gouvernement est trop immobile, trop hésitant, trop frileux »*, tout en assurant : *« Il n'y a aucune fronde contre le gouvernement. Tout simplement, les députés veulent que cela bouge. »*

● **13 novembre.** – A l'ouverture du débat sur la réforme de la protection sociale, Philippe Auberger met les pieds dans le plat en dénonçant une *« formidable ambiguïté »*. *« Le gouvernement nous dit qu'il faut reprendre 230 milliards de francs de dettes de la Sécurité sociale »*, relève-t-il. Or, selon lui, *« ce n'est pas exact »*, puisque 110 milliards de francs ont déjà été repris fin 1993.

● **1er mars 1996.** – Dans l'introduction de son rapport sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), Philippe Auberger écrit : *« L'accumulation de mesures ponctuelles, voire pointillistes, d'un mois sur l'autre, (...) n'apparaît pas de bonne méthode. (...) Le gouvernement donne l'impression de chercher sa voie en prenant, de-ci, de-là, des dispositions provisoires à caractère expérimental. »*

L'Assemblée a adopté les mesures de relance et le plan « textile »

La majorité RPR et UDF, remise au pas, a fait taire ses critiques

JEUDI 7 MARS, le gouvernement, les députés et le RPR ont décidé d'en finir. Tandis que le parti gaulliste en finissait, précisément, avec un rapporteur général de la commission des finances, Philippe Auberger, trop critique vis-à-vis du gouvernement, ce dernier, avec l'appui de sa majorité ainsi remise au pas, a mis les bouchées doubles pour achever l'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF). Le texte a été adopté, tard dans la soirée, au terme d'une séance dense, au cours de laquelle ont été examinés la privatisation de la SFP, le gel temporaire des grandes surfaces et le plan textile du gouvernement.

La majorité RPR et UDF a voté pour ce projet de loi, l'opposition PS-PCF contre. Le DDOEF a été très faiblement amendé puisque, à l'issue d'une deuxième délibération, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a purgé le projet de loi de rares amendements retenus contre son accord. Sont ainsi passés à la trappe : la baisse de la TVA réclamée pour les cinémas des petites villes, une disposition visant à développer l'utilisation de biomasse et un amendement de Gilbert Gantier (UDF-PR, Paris) augmentant l'abattement applicable aux donations-partages.

Tout était ainsi rentré dans l'ordre. Au nom du RPR, Daniel Garrigue, député de Dordogne, pouvait souligner le soutien qu'avait apporté au gouvernement son groupe et la majorité dans son ensemble, *« tout au long de la discussion »*. Auparavant, M. Auberger avait remercié le gouvernement d'*« avoir accepté le dialogue avec la majorité »*. Incorrigible, il a lancé un dernier appel à la rigueur : *« Lorsque l'on veut agir sur la conjoncture, mieux vaut se limiter à quelques mesures simples, bien ciblées et compréhensibles par les citoyens. »*

LA PRIVATISATION DE LA SFP

Au cours de la discussion, la majorité et l'opposition se sont affrontées sur les privatisations. Communistes et socialistes ont tenté de s'opposer à l'inscription de la Société française de production sur la liste des sociétés « privatisables », contenue dans la loi du 19 juillet 1993.

Le principe de la privatisation de la SFP a été adopté, mais les députés, toutes tendances confondues, ont obtenu que le gouvernement amende son texte initial en maintenant l'application des conventions collectives pendant une durée de quinze mois, à compter de la cession au privé. Ce volet s'inspire d'un dispositif pris en 1986 lors de la privatisation de TF 1 (à l'époque, la durée d'application des conventions collectives avait été fixée à trois ans).

Toujours contre l'avis des socialistes et des communistes, l'Assemblée nationale a adopté une disposition autorisant le gouvernement à privatiser, par voie réglementaire, des entreprises publiques de petite taille.

Les députés ont approuvé le relèvement du plafond d'impôt permettant l'ouverture d'un Livret d'épargne populaire (LEP) de 1 890 francs à 4 000 francs. Ils ont adopté un amendement d'Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire) prévoyant que les projets d'ouverture de grandes surfaces faisant l'objet d'un recours seront « gelés », même si la décision de justice leur est favorable, et ils ont subordonné l'implantation de complexes cinématographiques à la périphérie des villes à l'avis de la commission départementale d'équipement, selon le souhait de Francis Saint-Ellier (UDF-PR, Calvados). Ils ont approuvé, aussi, l'extension du champ d'action des régies gazières municipales (*Le Monde* du 5 mars).

Enfin, la majorité RPR et UDF, à laquelle se sont joints les socialistes, a adopté le plan de soutien au textile dans une version un peu moins contraignante pour les entreprises que celle présentée le 5 mars par Franck Borotra, ministre de l'industrie (*Le Monde* du 5 mars). M. Arthuis a indiqué que ce plan permettra de sauvegarder 35 000 emplois sur les 60 000 menacés dans cette branche.

Le ministre de l'économie a souligné que ce dispositif d'aide au secteur textile, par un allégement de charges sociales en échange d'aménagement du temps de travail, s'inscrit dans la politique de *« donnant-donnant »*.

Les allégements, d'un coût de 2,1 milliards de francs, permettront d'accorder une exonération de cotisations sociales allant jusqu'à 1 892 francs pour le SMIC.

Caroline Monnot

Le « contre-G 7 » sur l'emploi de Philippe Séguin

Philippe Séguin aurait aimé que le sommet sur l'emploi des sept pays les plus industrialisés, les 1er et 2 avril, se tînt à Epinal, ville dont il est le maire. Pour ce « petit G 7 », le président de la République, Jacques Chirac, a préféré Lille. Qu'à cela ne tienne ! Le président de l'Assemblée nationale organisera son propre sommet sur l'emploi dans les Vosges, les 21 et 22 mars, grâce au club Valmy, situé dans la mouvance séguiniste.

Placé également sous le patronage de Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, ce forum accueillera, notamment, Jean Gandois (CNPF), Marc Blondel (FO), Marc Vilbenoît (CGC), l'économiste Jean-Paul Fitoussi et le sociologue Emmanuel Todd. Constatant que *« ni la croissance économique, ni les politiques conjoncturelles, ni les dispositifs techniques »* ne seront suffisants pour *« éradiquer un chômage devenu structurel »*, les organisateurs suggèrent *« de nouvelles formes de mobilisation »*, qui seront examinées lors de ce colloque spinalien.

Election législative partielle à Toulon : un test pour le Front national

TOULON
de notre correspondant

Huit mois après l'élection de Jean-Marie Le Chevallier (Front national) à la mairie de Toulon, les électeurs de la 6e circonscription du Var sont appelés à élire, les 10 et 17 mars, leur nouveau député par un scrutin législatif partiel qui aura valeur de test. Ce siège est devenu vacant à la suite de l'élection au Sénat, en septembre 1995, d'Hubert Falco (UDF-PR), président du conseil général du Var, qui était député depuis 1988. Huit candidats briguent cette circonscription, la plus nombreuse de France (118 900 électeurs) et la plus étendue du département (elle comprend 73 des 153 communes varoises).

Si l'on s'en tient aux résultats de mars 1993, la position de la majorité semble solide : fort de 43,35 % des voix au premier tour, M. Falco avait été réélu au second avec 71,57 %. Toutefois, dans l'atmosphère d'expectative qui s'est installée dans le Var après l'élection de M. Le Chevallier, la situation de la majorité est fragilisée par la désunion de celle-ci. Investie par le RPR et l'UDF, Josette Pons (UDF-PR), maire et conseiller général du Beausset, souffrira de la concurrence sauvage de Bruno Aycard (RPR), maire de Belgentier, ancien suppléant d'Hubert Falco. M. Falco estime que *« cette "primaire" déguisée à droite est suicidaire »*.

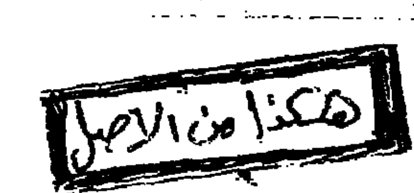
A gauche, le PS est de nouveau représenté par Maurice Janetti (PS), maire de Saint-Julien-le-Montagné, qui n'avait obtenu que 13,75 % des suffrages au premier tour des élections de 1993 et n'avait pu se maintenir au second. Il sera concurrencé encore par le communiste Guy Guigou, conseiller général et maire de Cuers, qui l'avait talonné avec 13,12 % des voix, et devra compter, aussi, avec Bertrand Dutheil de La Rochère, conseiller de Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens.

FORTE ABSTENTION PROBABLE

Venu soutenir M. Janetti, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré, jeudi 7 mars, que *« la gauche est en pleine reconquête dans le Var »*, département qui, selon lui, *« n'est pas voué à la droite douteuse ou l'extrême droite »*. Outre le candidat des Verts, Denis Carel, membre du Centre départemental des jeunes agriculteurs, un autre candidat, François Bouchet, président du Syndicat des médecins de Brignoles, fait de son opposition au plan d'Alain Juppé sur la Sécurité sociale le thème dominant de sa campagne.

La grande inconnue réside dans le score qu'obtiendra la candidate du Front national, Monique Lesieur, conseiller régional, dans un probable contexte de très forte abstention, comme le laissent présager les législatives partielles précédentes. En 1993, avec 18,92 % des voix au premier tour, Mme Lesieur était arrivée en deuxième position ; son duel avec M. Falco lui avait valu 28,42 % des voix au second tour. Cette élection montrera si la situation de l'extrême droite a évolué à Toulon.

José Lenzini



هكذا من الاصل

Jacques Chirac réaffirme sa volonté d'engager une réforme de l'école

Le chef de l'Etat a consacré sa deuxième journée dans le Doubs à la formation

La visite du président de la République dans le Doubs, entamée la veille, a été consacrée, jeudi 7 mars, à la formation. Jacques Chirac, qui a visité une école primaire, un collège et un centre d'apprentissage, a rappelé que *« la réforme de l'école est inéluctable »*. Il a exprimé le souhait *« qu'on ne laisse pas traîner les choses trop longtemps »*, propos adressé implicitement à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

L'enfant inscrit au CE 1 de Pouilley-les-Vignes, le collégien « à risque » de Bethoncourt, le marginal réinséré de Montbéliard et l'apprentie coiffeuse méritante de Besançon sont entrés, jeudi 7 mars, dans le grand livre des images chiraquiennes. Quatre étapes pour une seule cause : l'école. *« La réforme de l'école est inéluctable. C'est une grande affaire, elle est délicate et il y faut du temps ; mais je souhaite qu'on ne laisse pas traîner les choses trop longtemps »*, a déclaré le président de la République au cours d'une conférence de presse qui ponctuait la deuxième journée de son voyage dans le Doubs.

Au commencement, donc, est l'enfant. L'enfant heureux de Pouilley-les-Vignes, qui, le matin, fait du calcul, de la grammaire, de l'orthographe et de l'histoire-géographie, et, l'après-midi, chante, découpe le bois, monte sur scène, saute en hauteur ou apprend à battre les œufs. L'enfant heureux de Pouilley-les-Vignes est à lui tout seul un « projet éducatif » qui a retenu, toute la matinée, l'attention présidentielle.

Dans la salle polyvalente de la commune, entouré du maire, des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des animateurs d'activités d'éveil, Jacques Chirac est venu rappeler son attachement à la réforme de l'aménagement des rythmes scolaires. Citant l'exemple de la ville d'Epinal – sans rappeler le nom de son maire, Philippe Séguin –, qui mène depuis plusieurs années, à grande échelle, une expérience de ce type dans les quartiers difficiles, le chef de l'Etat a observé : *« L'école doit être le lieu de l'égalité des chances et de l'interaction. Or, aujourd'hui, cette égalité n'est pas totalement assurée. Il faut la renforcer, en permettant à tous nos enfants de pouvoir accéder à la culture. Cela implique des changements de notre système de formation. »*

Le président de la République souhaite la *« généralisation »* de ces expériences, sans méconnaître leur coût. *« Cela pose le problème de l'équité,* a-t-il dit. *Le risque, c'est que les régions ou les villes riches puissent développer ce système, alors que les régions ou les villes pauvres n'auraient pas les moyens de le faire. Il est évident qu'il faut commencer par les zones les plus défavorisées, soit rurales, soit urbaines en grande difficulté. »* M. Chirac veut aussi voir modifiée la durée des vacances d'été, *« trop longues »*, même s'il faut pour cela affronter *« le lobby du tourisme et des enseignants qui sont parfois agrippés au statu quo »*. Puis, après une dernière démonstration de chorale, un bouquet de jonquilles dans une main, l'autre ébouriffant les têtes ravies des enfants de Pouilley, le chef de l'Etat a pris congé. Après quelques années, il y a le collégien. Celui de Bethoncourt, lui, n'a pas eu la chance de grandir à l'école primaire de Pouilley-les-Vignes, mais dans la banlieue industrielle de Montbéliard ou de Sochaux. Son univers, c'est celui d'une ville largement touchée par le chômage et par la pauvreté. Dans le collège où M. Chirac a tenu à aller déjeuner, seul, avec des enseignants et des élèves, plus de 80 % de la population scolaire est née de parents marocains ou turcs. *« Notre système est devenu complètement inadapté,* a-t-il affirmé. *On a fait une grande erreur avec le collège unique, car tous les enfants ne sont pas égaux. »*

« ALLER VERS L'APPRENTISSAGE »

Certains tombent plus vite que d'autres. A la Compagnie des bains-douches, on en a rattrapé plusieurs par la pointe des cheveux. Sous l'autorité de Claude Acquart et en collaboration avec une compagnie dramatique, cette association réinsère avec succès des jeunes au sein d'ateliers de construction de décors de théâtre.

De cette troisième étape de la journée, qui lui avait permis de rencontrer quelques-uns de ces rescapés de la marginalité, M. Chirac est revenu ragaillardi : *« Il suffisait de regarder leurs yeux. Ils avaient tous l'œil brillant. Ils n'étaient pas amortis. »*

Enfin, est venu le tour de l'apprenti de Besançon. L'apprenti, M. Chirac le veut aussi heureux que l'enfant de Pouilley-les-Vignes. Devant la trentaine d'enseignants, de maîtres d'apprentissage et d'élèves réunis pour une table ronde au centre de formation Hilaire-de-Chardonnet, le président de la République a répété sa conviction : *« Vous êtes les forces vives du pays. Il faut vous accrocher. Je suis sûr que vous avez fait le bon choix. On n'encourage pas assez les jeunes à aller vers l'apprentissage, alors que c'est une formation concrète et qui fournit à tous son bâton de maréchal dans sa musette, car celui qui veut réussir peut devenir patron. »* Il précise : *« Patron, sur le plan humain, c'est tout de même valorisant. »*

Et voilà comment, en quelques heures, on trace une vie. A cette chaîne, il ne manquait qu'un maillon essentiel, raccroché au programme présidentiel dans la soirée. Le chef de l'Etat avait convié vingt-deux femmes à dîner, dans un restaurant de la ville. Toutes dynamiques, toutes engagées dans la vie sociale, culturelle, religieuse ou économique. Pour la gourmandise, on en citera une : une ancienne Miss Franche-Comté, devenue inspecteur de police. En cette veille du 8 mars, il convenait tout de même de ne pas oublier que, au commencement, est la femme.

Pascale Robert-Diard

Collège unique : le maillon faible

Le collège unique avait été créé en 1975 alors que Jacques Chirac était premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. En raison de la scolarité obligatoire à seize ans et de l'explosion des effectifs, René Haby, ministre de l'éducation nationale, estimait nécessaire de transformer en une seule structure les collèges d'enseignement secondaire (CES) et des collèges d'enseignement technique (CET).

Vingt ans plus tard, cette institution est devenue le maillon faible du système éducatif. *« Collège unique, collège inique »*, résumait François Bayrou dans son livre *La Décennie des mal-appris* (éditions Flammarion, 1990). Le ministre de l'éducation nationale, qui avait promis, en 1993, une réforme en profondeur du collège, s'est contenté de mettre en route une modification des cycles d'études et de nouveaux programmes.

Première convention Etat-région sur les activités de défense

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Charles Millon, et le conseil régional Rhône-Alpes, qu'il préside, ont signé, vendredi 8 mars, à Lyon, une convention Etat-région qui fixe le cadre des mesures destinées à accompagner – sur les plans financier et social – les conséquences éventuelles des restructurations de sites militaires et des reconversions industrielles de la défense. Ce dispositif concerne douze mille personnes du secteur de l'armement et seize mille autres dans les bassins d'emplois liés au resserrement du format des armées dans la région.
Auprès de Paul Bernard, préfet de région, a été désigné un délégué général au redéploiement industriel et aux restructurations de la défense, l'ingénieur général (cadre de réserve) Dominique Henry. Cette convention servira de modèle à toutes celles qui seront proposées aux vingt-quatre régions. Selon un rapport parlementaire (*Le Monde* du 16 février), l'objectif « zéro licenciement » est estimé à 30 milliards de francs, répartis sur la durée de la programmation militaire 1997-2002, non compris le coût relatif à la création d'activités de remplacement.

DÉPÊCHES

■ **UDF : Pierre Méhaignerie (UDF-FD), ancien président de l'ex-CDS,** a confirmé, jeudi 7 mars, sur France-Info, que dans la compétition pour la présidence de l'UDF, il ne choisira que *« lors du débat public »*. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale *« comprend »* le choix de son parti en faveur de François Léotard dans le cadre d'un *« accord concerté »* avec le Parti républicain (PR), mais il juge cette raison *« insuffisante, car elle n'est pas accompagnée encore d'un projet »*. De son côté, M. Léotard a précisé qu'il rendra public son projet le 13 mars. Quant à André Rossinot, président du Parti radical, il a indiqué qu'il souhaite faire de l'UDF *« une formation politique unifiée en 1999 »*.

■ **RPR : Charles Ginésy, sénateur et président du conseil général des Alpes-Maritimes,** a été élu, jeudi 7 mars, président de la fédération départementale du RPR en remplacement de Suzanne Sauvaiguo, député et ancien maire de Cagnes-sur-Mer, par cent voix sur cent quarante-huit. Par ailleurs, Alain Juppé, président du mouvement, a nommé Pierre Pasquini, ministre délégué aux anciens combattants, comme chargé de mission pour *« remettre de l'ordre dans une fédération qui apparaît bien disparate »*. M. Pasquini pourrait en devenir le secrétaire départemental.

■ **PARTIS : le décret répartissant l'aide de l'Etat aux partis politiques** a été publié au *Journal officiel* du 7 mars. Vingt-trois formations (plus treize spécifiques à l'outre-mer) se partagent, comme en 1995, 526,5 millions de francs en fonction du nombre de voix qu'elles ont obtenues lors des législatives de 1993 et de leur représentation parlementaire (*Le Monde* du 24 mars 1995).

■ **APPRENTISSAGE : les sénateurs ont adopté en première lecture,** jeudi 7 mars, le projet de loi sur le financement de l'apprentissage (*Le Monde* du 8 mars). La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS et le PCF contre. Soulignant que l'apprentissage s'est développé ces dernières années *« grâce à la décentralisation »*, Jean-Pierre Fourcade, président (UDF) de la commission des affaires sociales, a affirmé que *« ce texte assurera une péréquation bienvenue »* entre les centres de formation d'apprentis (CFA).

■ **PRÉFETS : le ministre de l'intérieur** a présenté un projet de décret modifiant le statut des préfets au conseil des ministres du 6 mars. Ce texte prévoit que les préfets doivent exercer des fonctions territoriales. Seuls des sous-préfets ou des administrateurs civils peuvent être nommés préfets en mission de service public. La titularisation n'interviendrait qu'après une année de service effectif (*Le Monde* du 24 février).

« Tant qu'à faire, prenez le micro ! »

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

C'est une de ces rencontres dont Jacques Chirac raffole. Jeudi 7 mars, les deux longues heures passées par le chef de l'Etat en compagnie des élèves-apprentis, de leurs maîtres et de leurs enseignants, au centre de formation Hilaire-de-Chardonnet, ont offert un précis du dialogue présidentiel sur le « terrain ».

Après avoir félicité *« les élèves qui ont participé à la superbe décoration florale »*, M. Chirac interroge le directeur du centre. *« Dans vos filières, vous avez la boulangerie ? – Oui, tout à fait. – Et quelles sont les filières pour lesquelles le placement est le mieux assuré ? – L'ensemble des métiers de bouche. Le problème, c'est que les jeunes ne choisissent pas cette filière. »*

Le président s'inquiète : *« Chez les fleuristes également ? »* Il s'adresse ensuite à un apprenti qui rentre tout juste d'un stage en Allemagne : *« Qu'est-ce que vous avez comme spécialité ? – Euh... la pâtisserie, monsieur le Président. »* M. Chirac marque son étonnement : *« Ah ? Mais ce n'est pas en Allemagne qu'il faut aller apprendre cela ! »*

Une jeune fille enchaîne. Elle est prothésiste dentaire et a du mal à trouver un emploi. *« Moi,* raconte le président, *j'ai un vieil ami qui est prothésiste dentaire. Il me dit que c'est incroyable, qu'il ne trouve pas assez de jeunes recrues. Pourtant, il en faut, des prothésistes dentaires. On ne peut pas s'en passer. D'autant que les gens se font de plus en plus soigner les dents. »*

Un maître d'apprentissage prend la parole. M. Chirac l'interrompt : *« Tenez, tant qu'à faire, prenez le micro ! » « Moi,* reprend son interlocuteur, *j'ai commencé comme apprenti. Aujourd'hui, je suis à la tête d'une entreprise de treize salariés. Ben, c'est bien. Mais des gosses, on n'en trouve pas assez. C'est pas pareil qu'être étudiant, il faut travailler. Mais ceux qu'on trouve, c'est des bons gosses, des gosses méritants, qui en veulent. »* Le président approuve.

Une jeune femme se lance : *« J'ai cherché dans le secrétariat et, comme je ne trouvais pas, je me suis dirigée vers la coiffure. Ce n'est pas facile pour le salaire et, souvent, on n'a pas de pause à midi. – Ah ! ça, c'est un bel exemple !,* s'enthousiasme M. Chirac. *Vous avez tout recommencé à zéro. Dans la coiffure, bien sûr, les gens viennent se faire coiffer à l'heure des repas. Ecoutez, mademoiselle, toutes mes félicitations et tous mes vœux de réussite ! »*

Pensif, il conclut : *« Il faut semer avant de récolter. Ce n'est qu'avec le temps qu'on cueille les fruits... »*

P. R.-D.

François Bayrou privilégie l'expérimentation

L'aménagement des rythmes scolaires se heurte à un obstacle budgétaire

LE PRÉSIDENT de la République enfonce le clou. Une fois pour toutes convaincu par le « modèle d'Epinal », la ville de Philippe Séguin, il a placé l'aménagement des rythmes scolaires au rang des réformes prioritaires de l'école. Tout au moins de celles qui, en valorisant *« les disciplines de la connaissance dans la matinée et celles de la sensibilité dans l'après-midi »*, permettent de rétablir *« l'égalité des chances »*, surtout dans les quartiers et les zones défavorisés.

Comme il l'avait déjà fait lors de son intervention sur France 2, le 5 septembre 1995, Jacques Chirac a adressé, jeudi 7 mars, dans le Doubs, une leçon au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qui est resté très en retrait sur le sujet. Plutôt partisan, naguère, de la semaine de quatre jours, M. Bayrou a choisi le laisser le champ libre à toutes les expérimentations.

Sur ce terrain, Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, s'est engouffré avec un engouement subit. Le 25 janvier, il a annoncé le lancement des nouveaux rythmes dans des écoles de deux cents villes. Quelques jours plus tôt, Alain Juppé avait préconisé cette mesure au chapitre éducation de son plan de relance de la ville. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, ne pouvait être en reste et, plus discrètement, a proposé des classes artistiques.

LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS

La généralisation de ces initiatives laisse en suspens deux questions fondamentales.

A Epinal (Vosges), l'Etat prend en charge 60 % du coût. M. Drut a proposé une tout autre formule : même s'il y consacre 227 millions de francs sur son budget, cette somme ne représente que 30 % du financement, lequel doit être complété par les collectivités locales.

Le ministre de l'éducation nationale attend aussi l'inévitable confrontation avec les représentants des enseignants, très sourcilleux sur le maintien du service public d'éducation et particulièrement méfiants envers de nouveaux animateurs dont la qualité ni la formation ne sont, en l'état, garantis.

Sur ce point, le président de la République s'est voulu rassurant, en précisant que *« l'éducation nationale doit rester le maître d'œuvre »* de toute nouvelle organisation. M. Chirac n'a pas écarté, cependant, l'appel au bénévolat, *« à condition qu'il soit qualifié et agréé »*.

A la mi-juin, la commission nationale d'évaluation du système éducatif, présidée par l'ancien ministre Roger Fauroux, devra tirer un bilan des expériences en cours. De toute évidence, elle ne pourra pas ignorer la pression présidentielle, même si le chef de l'Etat se garde bien d'évoquer la perspective d'un référendum sur la question.

Michel Delberghe

LOI 1901 Le scandale de l'ARC n'en finit pas de susciter des débats sur le fonctionnement du monde associatif. Les 700 000 associations et leurs 217 milliards de francs de budget doivent faire l'objet d'une *« vigilance »* accrue de l'Etat, estime, dans un entretien au *Monde*, le ministre de l'intérieur. ● M. DEBRÉ désigne comme *« cible privilégiée »* les quelque 2 000 associations reconnues d'utilité publique. La cellule spécialisée au sein des renseignements généraux sera renforcée, annonce-t-il. *De même, les préfets sont* invités à suivre de plus près leurs activités. ● À CES DÉCLARATIONS ministérielles répond *l'inquiétude des* responsables du monde associatif. *Ils craignent en effet qu'une surveillance « policière »* ne menace le principe de la liberté d'association. *Ils soulignent* également que la législation existante n'est pas appliquée.

M. Debré veut « renforcer la surveillance des associations d'utilité publique »

Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'intérieur fait part de sa détermination à accroître la « vigilance de l'État » envers les organismes à but non lucratif. Les renseignements généraux, les préfets et les corps d'inspection sont appelés à se mobiliser

« L'Association pour la recherche contre le cancer (ARC) s'ajoute à la liste des associations de type loi 1901 impliquées ces dernières années dans des scandales financiers, après Carrefour du développement, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), les associations paramunicipales de Jacques Médecin ou la galaxie associative d'Urba Gracco. Cela vous conduit-il à envisager une refonte de la loi de 1901 ?

– Il faut absolument éviter que les affaires regrettables dont vous parlez conduisent à remettre en cause le principe constitutionnel de la liberté d'association. Il est au cœur de la loi de 1901 et notre devoir est de le préserver. J'ajoute que le phénomène associatif prouve quotidiennement sa vitalité, à la fois comme instrument de solidarité, de fraternité et comme outil de développement de la vie locale. Prenons garde à ne pas entraver son essor. Mon objectif est d'accentuer la vigilance de l'Etat pour prévenir un certain nombre de dysfonctionnements. Sa réalisation *passe vraisemblablement* par une meilleure utilisation de la loi de 1901, afin de mettre la puissance publique, et notamment le ministère de l'intérieur, en situation de sanctionner les détournements de toute nature et les usages abusifs du droit d'association.

– Dans quels domaines voulez-vous renforcer en priorité le contrôle de l'Etat ?

– Quelques chiffres nous permettent de situer l'extraordinaire *expansion du phénomène* associatif. En vingt ans, le nombre des créations annuelles est passé d'environ 20 000 à plus de 70 000. On dénombre aujourd'hui quelque 700 000 associations, qui s'attachent les services de l'ordre de 500 000 salariés et d'environ 800 000 bénévoles. Parallèlement, les *fonds gérés par l'ensemble* de ces structures ont connu une croissance exponentielle. C'est vous dire combien il est aujourd'hui difficile d'accompagner le phénomène associatif dans sa gestion et d'en suivre l'évolution. Plutôt que de déterminer des domaines où la vigilance de l'Etat devrait s'exercer *en priorité, je proposerais de définir* des cibles privilégiées. A mon sens, il faut principalement renforcer la surveillance des associations reconnues d'utilité publique. Leur nombre – 2 000 sur l'ensemble du territoire – le permet et leur objet même l'exige.

– Quels sont les principaux types de dysfonctionnements que vous avez repérés ?

– N'oubliez *pas que* le rôle du ministère de l'intérieur et des préfectures n'a jamais consisté, jusqu'à présent, à s'immiscer dans le fonctionnement interne des associations. On se bornait à une vérification formelle de la régularité des statuts et de l'existence des critères donnant droit à la reconnaissance d'utilité publique. Pour résumer, le ministère n'était pas un observa*toire des associations, mais plutôt* un guichet d'enregistrement de leur création. On peut le regretter, mais cette politique était conforme à une certaine conception du droit des associations fondée sur la prééminence du principe de liberté. Il faut sans doute évoluer sans le remettre en cause. C'est toute la difficulté de la tâche.

– Quelles décisions avez-vous prises en ce qui concerne, tout d'abord, la grande masse des 700 000 associations ?

– J'ai tout d'abord décidé de renouveler et de renforcer les services compétents au sein de la direction générale de l'administration, qui ne fonctionnaient pas dans des conditions satisfaisantes au regard de l'évolution de la matière. Les moyens mis à leur disposition seront accrus et l'informatisation accélérée.

» J'ai parallèlement décidé d'étoffer la cellule spécialisée qui, au sein de la direction centrale des renseignements généraux, a la charge de veiller à déceler ceux qui, sous couvert de générosité, utilisent la loi de 1901 à des fins in*téressées ou détournées de leur* objet déclaré.

» Ce n'est pas tout. Je vais adresser une circulaire aux préfets afin qu'ils accroissent leur vigilance dès la création d'une association. A l'heure actuelle, les préfectures se comportent comme une chambre d'enregistrement et ne sont pas en mesure de suivre l'activité des associations. Il faut que cela change. C'est pourquoi, à l'avenir, elles ne pourront rester indifférentes à la concordance entre le but déclaré et l'activité réelle de l'association.

» Nous avons enfin besoin d'un dépoussiérage de nos pratiques administratives. A cette fin, l'inspection générale de l'administration réalisera, dans un délai bref, un audit sur la capacité des préfectures à mieux appréhender l'activi*té des associations. J'attends de* l'IGA des propositions sur la possibilité de mettre en place dans l'administration préfectorale un mode d'organisation permettant, à échéances régulières, de savoir si telle ou telle association n'existe plus, si elle a révisé son objet ou encore élargi son rôle. Mais il doit être bien clair pour tout le monde qu'il ne s'agit pas de jeter la suspicion sur le mouvement associatif. Mieux, il doit être question avant *toute chose de* l'aider à se développer, de mettre en valeur ses atouts comme l'a déclaré le premier ministre récemment devant le Conseil national de la vie associative.

– Comment envisagez-vous de renforcer le contrôle des 2 000 associations reconnues d'utilité publique ?

– Distinguons, si vous le voulez bien, une minorité d'associations qui manient des fonds considérables, bénéficient de supports publicitaires et de l'attention des médias, sollicitent des dons et legs de la part du public. Leur gestion doit évoluer dans le sens d'une plus grande rigueur et pouvoir faire l'objet d'un examen sérieux. Il convient de faire un effort pour améliorer la publication des *comptes,* leur *régularité et* leur transparence.

» Aujourd'hui, si les comptes sont transmis chaque année aux services de l'Etat, leur présentation est telle que l'administration n'est pas capable de déceler d'éventuelles anomalies. C'est peut-être étonnant, mais c'est la vérité. L'ARC en est la *meilleure illustration*. J'en tire comme conclusion *qu'il faut envisager la possibilité* pour les pouvoirs publics de s'attacher la coopération d'experts chargés d'analyser les comptes des associations. Il importe de faire ressortir annuellement un certain nombre d'indicateurs précis et pertinents pour des non-spécialistes et surtout pour le public : montant exact des sommes recueillies par la générosité publique, niveau des *dépenses de fonctionnement*, rapport entre les sommes affectées au but de l'association et celles relatives à la communication ou à la gestion courante.

» Je crois qu'il serait également souhaitable de mieux utiliser les compétences des corps d'inspection interministériels. Et j'ajoute que la Cour des comptes doit continuer de jouer pleinement son rôle pour ce qui intéresse les organismes faisant appel à la générosi*té publique*.

– Cela voudra dire que la Cour des comptes pourra continuer d'intervenir dans les contrôles des associations et que les trois inspections pourront, elles aussi, procéder à des contrôles ?

– C'est souhaitable. Mais revenons à nos réflexions antérieures. Il convient de réfléchir sur l'éventuelle séparation entre les fonc*tions de participation à la décision* et au contrôle qui incombent à l'Etat dans les associations reconnues d'utilité publique. Vous savez par exemple qu'un représentant de l'Etat siège au conseil d'administration des fondations et de certaines associations. Est-il sain que celui qui participe à la décision soit chargé dans le même temps de la contrôler ? Je ne le crois pas. A l'avenir, le renforcement du contrôle de l'Etat s'accommodera mal d'une présence au sein du conseil d'ad*ministration qui cau*tionne ou entérine des décisions d'une instance indépendante. Il faut imaginer un dispositif assurant la vigilance de l'Etat sans la participation aux prises de décision.

– Faut-il accentuer la collaboration entre les ministères compétents ou bien pensez-vous que le ministère de l'intérieur doit être l'instance de contrôle ?

– Accroître la coopération inter*ministérielle, pourquoi pas ?* Démanteler la vocation généraliste du *ministère* de l'intérieur, sûrement pas ! Ce serait éteindre l'esprit même de la loi de 1901 que de spécialiser les associations. Le ministère de l'intérieur doit rester le ministère de référence.

– Un véritable pouvoir de contrôle suppose que des sanctions effectives soient prises...

– Qui dit contrôles dit sanctions. Notre droit les prescrit. L'administration a *la faculté de refuser de* donner aux associations le droit de recevoir des dons et legs et, le cas échéant, de le leur retirer. Le retrait de la qualité d'utilité publique ainsi que la dissolution judiciaire sont également des possibilités. Mais, comme souvent dans notre pays, les textes existent et ne sont pas appliqués. Dans les dix dernières années, seuls quatorze retraits de reconnaissance d'utilité publique ont été opérés. Encore faut-il pré*ciser que la plupart sont intervenus* à la suite de fusions ou de réorga*nisations* ou à la demande de l'association concernée. Cela veut dire concrètement que les dysfonctionnements, ou pire les abus constatés, n'ont pas été véritablement sanctionnés. »

Propos recueillis par Erich Inciyan et Franck Nouchi

217 milliards de francs de budget

Selon une évaluation du Laboratoire d'économie sociale (LES) de Paris-I, le budget total des quelque 700 000 associations françaises, tous secteurs confondus, *s'est élevé en 1990* – dernier exercice connu – à *217 milliards* de francs : *129 milliards* provenaient de fonds publics et 88 de sources privées. Les budgets se répartissaient ainsi : moins de 50 000 francs pour 62,2 % des associations, entre 50 000 et 1 million de francs pour 32 %, entre 1 et 5 millions de francs pour 4,8 % et plus de 5 millions de francs pour 1 %. En 1992, seulement 4,5 milliards de francs de dons individuels ont fait l'objet d'une déduction fiscale.

Les effectifs salariés représentaient, en 1994, 830 000 « équivalents temps plein » dans les 120 000 associations employeurs et l'on estimait à 570 000 « équivalents temps plein » le volume de l'activité des bénévoles, au nombre de 7 millions environ.

Le monde associatif s'inquiète d'un éventuel « contrôle d'opportunité »

L'INTENTION du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, de faire intervenir les Renseignements généraux dans le contrôle des associations ne va pas manquer de susciter de vives réactions... Déjà, dans le numéro de février d'*Union sociale*, mensuel de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), François Bloch-Lainé, président d'honneur de cette organisation, écrivait : *« Aucun policier ne remplacera jamais* [des] *garanties »* comme *« des conseils d'administration réellement actifs et responsables »* et, *« pour rendre clair le pacte social de chaque association, la transparence de ses comptes ».*

C'est ce que préconise le comité de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public, dont M. Bloch-Lainé est le président en exercice. Ce comité, créé en 1989, comprend vingt-sept membres, dont les principales « locomotives » de la solidarité, à une exception de taille, l'ARC. Cette autodiscipline s'est révélée jusqu'à présent efficace, à moins de soupçonner ses adhérents de laver leur linge sale en famille. *« Les experts que souhaite s'attacher M. Debré se trouvent tout simplement au sein du Comité de la charte »*, affirme Daniel Druesne, directeur de la communication du Secours catholique.

Pour Jean Bastide, président du Conseil national de la vie associative (CNVA), la référence aux Renseignements généraux est *« préoccupante »*, car *« elle peut vite donner lieu à des dérapages »*, en risquant de mettre *« la liberté associative sous observatoire »* et d'instituer *« un contrôle d'opportunité ».* Mais, c'est l'ambiguïté des propos de Jean-Louis Debré qui est surtout retenue : d'une part, l'assurance que la loi de 1901 ne saurait être remise en cause, et, d'autre part, une



série de contraintes qui en limiteraient forcément la portée. Comment les Renseignements généraux pourraient-ils *« déceler ceux qui, sous couvert de générosité, utilisent la loi de 1901 à des fins intéressées »*, sans exercer une surveillance qui paraîtra vite attentatoire à la liberté de s'associer ?

REPRISE EN MAIN

Pour le Secours catholique, il ne convient pas, *« au-delà des effets de manches et d'annonce »*, de multiplier les contrôles, mais d'abord d'appliquer les textes existants. Daniel Druesne indique que son organisation n'a encore *« jamais été contrôlée »*, ni par la Cour des comptes, ni par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), au moins depuis la parution de la loi de 1991.

« Depuis des années, note de son côté Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, *les contrôles administratifs, y compris européens, se sont considérablement renforcés. Ils prennent parfois un caractère tatillon et mesquin, alors que les associations humanitaires ont fait preuve de transparence en créant une charte de déontologie »*. *« Ajouter d'autres contrôles*, poursuit M. Lauprêtre, *c'est augmenter encore les charges administratives des associations. La vie associative de notre pays est fondamentalement propre et sans reproches. Les problèmes rencontrés par l'ARC étaient un secret de polichinelle. »*

La détermination du ministre de l'intérieur à vouloir, en quelque sorte, « reprendre en main » le monde associatif ne semble pas s'inscrire dans la perspective récemment définie par le premier ministre. Le 15 janvier dernier – le *scandale de l'ARC étant déjà connu* à cette date –, Alain Juppé a demandé au CNVA de mettre en place (ce qui a été fait) un groupe de travail mixte (administrations-associations) *« chargé de dresser un bilan des conditions de mise en œuvre des dispositifs existants et notamment de la loi de 1991 ; d'examiner la possibilité de rendre obligatoires les dispositions figurant dans la charte de déontologie des associations ; plus particulièrement d'étudier les conditions de la publication des comptes des associations, dont les ressources sont supérieures à un certain niveau »*. Le premier ministre a commandé un rapport pour septembre. *Le travail de ce* groupe serait-il caduc avant d'être achevé ?

Enfin, les dispositions envisagées par le ministre de l'intérieur n'ont visiblement pas fait l'objet d'une concertation avec d'autres grands « utilisateurs » d'associations, comme ses collègues de la jeunesse et des sports, du travail et des affaires sociales, de la culture et de l'*action humanitaire d'urgence. Le* Secours catholique réclame *« une politique interministérielle claire »*, tandis que le CNVA estime que l'Etat doit, le premier, balayer devant sa porte. Alain Juppé lui-même l'a admis, qui a aussi demandé à un groupe de travail de dresser un *« état des lieux du recours aux associations parapubliques ».*

L'affaire de l'ARC a traumatisé tout le monde : pouvoirs publics, associations, parlementaires, donateurs... Deux propositions de loi présentées par le RPR illustrent ce trouble. L'une, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale et examinée, le 12 mars, par le Sénat, vise à augmenter les avantages fiscaux liés aux dons. L'autre tend à confier à l'IGAS un contrôle renforcé. D'une façon générale, on vante *« le rôle irremplaçable »* des associations d'utilité publique, *mais on veut aussi les contrôler* jusqu'à l'inertie. Ainsi Jean-Louis Debré souffle-t-il le chaud et le froid.

Michel Castaing

Le scénario meurtrier de Véronique et Sébastien est reconstitué

ACCUSÉS du meurtre d'Abdeladim Gharbiche, seize ans, Sébastien, dix-sept ans, et son amie Véronique, dix-huit ans, que *Le Parisien* et *France-Soir* du 8 mars ont surnommée *« la diabolique »*, devaient être présentés, vendredi 8 mars, au juge d'instruction de Bobigny (Seine-Saint-Denis) Joëlle Peniguel, *après une nuit passée* à la maison d'arrêt de Riom (Puy-de-Dôme). *Les deux adolescents avaient été* interpellés mardi, au terme d'une « cavale » de trois jours qui les avait conduits jusqu'à Aurillac (Cantal). Ayant prononcé des aveux complets au cours de leur garde à vue, ils devaient être mis en examen pour *« homicide volontaire avec préméditation »*, indiquait-on vendredi matin de source judiciaire.

Le meurtre du jeune Abdeladim avait été *perpétré dans* la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars, au domicile des parents de Sébastien, un pavillon de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Grâce aux déclarations du couple meurtrier, les enquêteurs du service départemental de police judiciaire (SDPJ) ont recomposé les étapes de cette mor*telle mise en scène*. Ruminant une vengeance contre Abdel depuis octobre 1994, à la *suite* d'une altercation en pleine rue qu'il avait lui-même provoquée, Sébastien a rencontré Véronique quelques semaines plus tard.

La jeune fille est jolie, présentée comme intelligente, passionnée de cinéma et plutôt solitaire. Ses parents sont séparés, son père élève des loups dans une ferme et se passionne pour les Indiens. Elle semble *également « fascinée par une forme de violence sauvage »*, a indiqué au *Monde* un enquêteur, subjuguée par deux films américains : *Classe 1999* – où les lycées servent de théâtre à de véritables batailles entre adolescents – et *Tueurs nés*, d'Oliver Stone, qui raconte la cavale mortelle d'un jeune couple à travers les Etats-Unis.

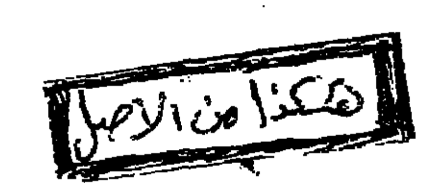
Sébastien est laveur de carreaux, habitué de la tribune d'Auteuil du Parc des Princes, où les supporters sont réputés pour aimer la violence au moins autant que le football. *Dans* un cahier, Véronique avait dressé une liste de personnes *« à éliminer »*. Sébastien deviendra le bras armé de cette pulsion criminelle, dont le jeune *Abdeladim* devait être la première victime.

FICTION ET RÉALITÉ

Dans la soirée du 2 mars, ce dernier, aguiché par Véronique, se rend chez Sébastien. Le scénario est ainsi monté, de manière à susciter, par la jalousie, l'envie – et le courage – de tuer : sous les yeux de Sébastien, caché, Véronique et Abde*ladim se déshabillent et s'apprêtent* à faire l'amour. Sébastien surgit alors avec un couteau, *et frappe* sa victime à plus de quarante reprises. La violence de l'agression semble avoir été si grande que Véronique elle-même a été blessée au visage : les policiers ont constaté qu'elle portait une coupure sur la joue gauche.

Les deux jeunes meurtriers, qui ont dit aux enquêteurs avoir voulu *« faire ça proprement »*, ont ensuite enveloppé le corps de leur victime dans un drap, la tête couverte d'un sac-poubelle, et l'ont *enterré* dans le jardin, avant de s'enfuir dans la voiture du père de Sébastien. Un avocat d'Aurillac, qui les a assistés durant leur garde à vue, a confié à l'Agence France-Presse que les jeunes assassins étaient *« des gens dont on peut se demander s'ils sont dans la fiction ou dans la réalité ».*

Hervé Gattegno





Les états généraux de l'enseignement supérieur voulus par M. Bayrou sont contestés

Les parties concernées s'inquiètent, tandis que le RPR consulte de son côté

L'impatience commence à se manifester quant à la préparation des états généraux de l'enseignement supérieur promis par François Bayrou. Des organisations syndicales s'inquiètent des modalités et du calendrier de ce débat, que le ministre de l'éducation nationale s'apprête à présenter. Et, comme s'ils voulaient l'inciter à presser le pas, le RPR et son groupe parlementaire multiplient les consultations parallèles.

L'ENJEU de ces états généraux est de taille. Ils ne visent rien de moins qu'à mettre en chantier une nouvelle réforme de l'enseignement supérieur. Inscrit dans le programme électoral de Jacques Chirac, cet objectif a été, depuis, confirmé par Alain Juppé. François Bayrou a fini par s'y rallier, non sans avoir réussi, jusqu'à présent, à imposer sa méthode.

Le coup d'envoi avait été donné le 16 octobre à Cergy-Pontoise. Ce jour-là, M. Bayrou annonçait le lancement d'une vaste consultation avec l'ensemble de la communauté universitaire. *« Jusque dans les amphis »*, avait-il promis. Les manifestations des étudiants et l'adoption d'un plan d'urgence en décembre ont quelque peu bousculé ce programme. Elles n'ont en rien changé l'esprit du débat que M. Bayrou souhaite instaurer jusqu'à la fin de l'année universitaire avant l'annonce de ses décisions.

« Je prendrai le temps qu'il faudra, mais je recevrai tous ceux qui le demanderont. » Depuis le 30 janvier, M. Bayrou a beaucoup reçu. Soixante-seize délégations ont été ou seront entendues jusqu'au 11 mars. Parmi elles, une majorité d'organisations syndicales, des étudiants, des enseignants, des personnels. Parmi elles, également, les doyens comme les membres des sections du conseil national des universités, le Collège de France et les parents d'élèves, les mutuelles et les associations d'élus.

Quelques personnalités ont eu droit à des entretiens particuliers : l'historienne Blandine Barret-Kriegel, le sociologue François Dubet et le philosophe Luc Ferry. Les parlementaires du RPR et de l'UDF, à titre personnel ou en groupe, ont également été invités. Aucun représentant de l'opposition ne s'est manifesté. Les grandes écoles, d'ingénieurs et de commerce, se sont tenues, elles aussi, à l'écart.

« SANS CONCESSION NI TABOUS »

A aucun de ses interlocuteurs François Bayrou n'a laissé paraître ses intentions. Seule la commission permanente de la conférence des présidents d'université a eu droit, en primeur, jeudi 29 février, à une première analyse *« sans concession ni tabous »*. De son diagnostic, le ministre de l'éducation nationale aurait retenu huit grands thèmes (*lire ci-dessous*) qui vont prochainement être soumis à la discussion, jusqu'à la mi-avril, dans chaque université. La troisième phase des états généraux portera ensuite sur la « réécriture » des principes fondamentaux de l'enseignement supérieur à partir desquels sera élaboré, à la mi-juin, le cadre général de la réforme, base d'une future loi de programmation.

« Personne ne doit se sentir à l'écart », affirmait encore récemment le ministre de l'éducation nationale. Cette promesse est aujourd'hui mise en doute. De toute évidence, le calendrier est « tendu ». Entre la présentation du projet ministériel et les prochaines vacances de printemps, dès le 5 avril, il ne reste que peu de temps avant que les étudiants ne soient entièrement préoccupés par leurs examens. *« Cela nous obligera à travailler de façon plus structurée »*, note Bernard Saint-Girons, président de l'université Toulouse-I, qui recevra successivement les délégués élus de son établissement. A l'université Paris-I, une journée « banalisée », sans cours, est en préparation.

« Ce très court délai ne laisse pas de place pour l'émergence d'idées nouvelles. L'ampleur du sujet mérite au moins l'élaboration d'un Livre blanc », relève Patrick Fridenson, du SGEN-CFDT. Guillaume Raguet, président de la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), manifeste son scepticisme sur le degré de participation. *« Il ne faudra pas donner l'impression que le débat a été éludé ou confisqué,* précise M. Saint-Girons. *Sinon, les frustrations s'exprimeront à la rentrée. »*

DÉMARCHE PARALLÈLE

Le RPR, pour sa part, a pris les devants. Les 13, 14 et 15 février, Jean-Michel Dubernard et Bruno Bourg-Broc, tous deux députés, ont procédé à vingt-cinq auditions de représentants et responsables de tous bords. *« Notre intention était de densifier notre pensée »*, explique M. Dubernard, qui a retenu quelques idées essentielles : la nécessité d'une grande réforme, sans bouleversement, l'attachement au service public et à la recherche, le refus de la sélection et le maintien des diplômes nationaux, mais aussi *« l'urgence d'adapter le système à la demande de la société française en faveur de l'élévation du niveau de formation des jeunes »*.

Tout en se défendant de *« suspicion »* à l'égard de M. Bayrou, président de Force démocrate, actuellement en campagne pour la présidence de l'UDF, le groupe parlementaire du RPR a, lui, entrepris une démarche parallèle sur le statut de l'étudiant. A l'origine des propositions de Jacques Chirac durant la campagne, Claude Baratte, député des Pyrénées-Orientales, entend obtenir des résultats dès la prochaine rentrée. *« Il ne s'agit pas d'impatience, mais, si l'on veut soumettre des projets de loi dans un délai rapide, il faut être prêt »*, précise-t-il.

Au Sénat, Adrien Gouteyron, président (RPR) de la commission des affaires culturelles, a engagé une mission sur l'information et l'orientation des étudiants de premier cycle, dont le rapport sera publié à la mi-juin. Au même moment, la commission Fauroux fera état de ses réflexions sur les questions universitaires. Présentées comme d'*« utiles contributions »*, ces initiatives, par leur multiplicité, risquent de singulièrement compliquer la tâche du ministre de l'éducation nationale.

Michel Delberghe

Huit thèmes, de la recherche au statut de l'étudiant

IL AURA FALLU une longue grève dans les universités, cet automne, et deux mois de consultations pour que François Bayrou se fasse une idée précise de l'état des lieux de l'enseignement supérieur. Selon son entourage, il aurait découvert un monde éclaté, *« en proie au découragement »*, qui mérite d'être remobilisé. *Ce sera l'objectif du questionnaire adressé* prochainement à l'ensemble de la communauté universitaire. Huit thèmes semblent émerger. La première interrogation porte sur les missions de l'enseignement supérieur. Perçue comme un univers opaque, l'université est avant tout un lieu de formation alors que la recherche y occupe une place fondamentale, mais totalement méconnue. C'est pourtant sur la recherche que repose l'ensemble du système, tant dans le contenu des programmes que dans la définition du statut des enseignants, leur formation et leur évaluation.

La discussion sur le statut et la place de l'étudiant a été ouverte par Jacques Chirac lors de la campagne de l'élection présidentielle. Ce statut figure aussi parmi les revendications prioritaires des organisations syndicales. Promis pour l'automne 1995, repoussé au premier trimestre 1996, ce statut a été englobé dans la réforme générale de l'université. Au chapitre des aides sociales, des sommes considérables, de l'ordre de 23 milliards de francs, sont en jeu. Réactivée par l'UNEF-ID, la proposition d'un revenu minimum d'« autonomie » des jeunes étudiants a fait du chemin. Son coût exorbitant, de l'ordre de 60 milliards de francs, la rend irréalisable dans l'immédiat.

DÉBAT NATIONAL

Comme l'avenir des premiers cycles et la lutte contre l'échec, l'orientation et l'information des jeunes lycéens sont aussi un objectif prioritaire de cette réforme. En complément, s'y ajoutent la professionnalisation des études et l'insertion professionnelle, ainsi que la définition d'une nouvelle filière technologique. Enfin, un autre débat sera ouvert sur la gestion, le financement des universités, le fonctionnement de leurs structures.

La consultation annoncée par François Bayrou ne pourra pas se limiter au cadre strict de l'enseignement supérieur, qui accueille désormais 2,2 millions d'étudiants, soit un jeune sur deux de moins de vingt-cinq ans. Il en va bel et bien de la place des jeunes dans la société française. Cette question mérite pour le moins un débat national qui soit ouvert à l'ensemble de la population.

M. D.

« La Preuve par l'image » en question devant le tribunal

MARTINE AUBRY est une femme de convictions. A la barre de la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, la présidente de la fondation Agir contre l'exclusion et premier adjoint au maire (PS) de Lille redit donc son *« intime conviction »* : le reportage sur les ventes d'armes dans les banlieues, réalisé par le journaliste indépendant Aziz Zemouri et diffusé le 18 septembre 1995 par France 2 dans l'émission « La Preuve par l'image », est *« bidon »*. Elle persiste, au risque de paraître juridiquement un peu légère : au cours d'une conférence de presse, le 27 septembre, elle avait dit cela, reconnaît-elle, *« par devoir »*. Sans avoir mené d'enquête – *« cela sautait aux yeux »* –, avant même d'avoir eu des témoins. Son *« expérience de trois années dans les banlieues »* lui permet aujourd'hui de maintenir qu'*« il n'y a pas de trafic d'armes de guerre dans les banlieues »*.

« Reportage bidon. » L'affirmation lui vaut d'être poursuivie par Aziz Zemouri pour diffamation. Tout comme Laurent Cathala, maire (PS) de Créteil, qui partage cette *« intime conviction »* et veut *« défendre l'image de sa ville »*. Aziz Zemouri est là *« pour défendre son honneur de journaliste professionnel »*. Il affirme que les trois séquences diffusées sont authentiques. Il poursuit également cinq journaux – *L'Evénement du jeudi, Libération, Le Figaro, Info-Matin et Le Monde* – pour avoir reproduit des propos mettant en cause son honnêteté, ainsi que Jean-Pierre Elkabbach, président de France 2, qui avait parlé d'*« achat d'armes dans un supermarché »*.

A l'époque des faits, des témoins, des jeunes de la cité, se sont confiés à un proche collaborateur du maire de Créteil et ont corroboré l'intime conviction de Mme Aubry, affirmant qu'ils avaient joué sur ordre et que les armes étaient factices. Puis certains, par la suite, se sont rétractés. Pour Aziz Zemouri, ces témoignages ont été sollicités par la mairie de Créteil.

Le tribunal visionne le reportage sur les ventes d'armes. Les trois scènes se passent dans des sous-sols anonymes, les visages sont cagoulés ou « floutés » à l'écran. Le propos, abstrait, veut démontrer qu'on peut se procurer aisément des armes dans les caves des cités de banlieue, voire des armes de combat. Sur le plateau télé, Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, intervient entre chaque séquence, cautionnant implicitement le reportage. A la barre, volubile, Aziz Zemouri s'en prend de suite à Martine Aubry, *« qui ne connaît rien à la banlieue »*. Lui, au contraire, assure connaître jusqu'à *« l'esbroufe des jeunes des cités »*. Il a vécu à Créteil pendant vingt-quatre ans. Il se défend d'avoir voulu axer son travail sur les seules armes de guerre. Il reconnaît que deux des trois sujets n'ont pas été tournés en caméra cachée et déplore que la présentation ait été sur ce point *« ambiguë »*. Pour la troisième, il s'est bien fait passé pour un acheteur. Cependant, il demeure flou sur ses interlocuteurs, *« des intermédiaires qui me connaissaient, qui savaient qui j'étais »*.

ACCUSATEUR ACCUSÉ

Très vite, les débats tournent aux règlements de compte politiques. En 1989, Aziz Zemouri figurait en troisième position sur une liste de gauche concurrente de celle de M. Cathala. Entre les deux hommes, bien que s'en défende le maire de Créteil, l'antipathie est presque viscérale. Pour le journaliste, c'est là la raison majeure de l'existence des témoignages qui l'accablent. Pourtant, ces témoins, des jeunes de dix-sept à vingt ans, persistent à la barre.

« C'était monté de toutes pièces », dit Simin, dix-huit ans. *« Nous, on devait se faire trafiquants d'armes. Fallait bien faire genre... Ça devait être pour un petit film, comme une fiction. Les fausses armes, c'est Aziz qui les a apportées. Agakhan a apporté la fausse Kalachnikov. On nous avait promis 200 francs... on n'a rien eu. »* Deux autres jeunes ont déjà confirmé point par point. Enfin, il est aussi question de pressions, de menue monnaie pour modifier les témoignages. Accusateur accusé, Aziz Zemouri proteste.

Entre-temps, le tribunal a mis au jour la dilution des responsabilités en matière de diffusion du reportage. Et celle, entre autres, de la chaîne publique, France 2, qui confia la réalisation d'une *« émission sensible »* à une société de production extérieure, Case production, la société de l'animateur Arthur. On nota les efforts de « scénarisation » de cette maison de production, par les techniques d'« habillage » (incrustation de cible pour visualiser l'œil d'une caméra supposée cachée) ; la confection de commentaires en voix off par des journalistes qui n'ont pas participé au reportage (Aziz Zemouri avait demandé à ce qu'un commentaire trop « sensationaliste » soit revu et corrigé *in extremis*) ; la création de textes de lancement en plateau, qui échappaient au rédacteur en chef...

On apprit qu'Antoine Casubolo, le rédacteur en chef, avait débuté en télévision en juillet quand il prit ses fonctions. Tout comme Aziz Zemouri, dont c'était là le premier reportage télé. Novices tous deux, chargés d'établir la preuve par l'image pour une émission, comme la qualifia le président Jean-Yves Monfort, *« unique en son genre »* et arrêtée juste après la diffusion de ce premier numéro.

Jean-Michel Dumay

Polémique sur l'incarcération des mineurs récidivistes

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE (SM, gauche) a vivement réagi, jeudi 7 mars, à l'annonce faite par le procureur de la République de Rouen, Joseph Schmit, de *« faire preuve de rigueur »* face à la délinquance juvénile en faisant incarcérer systématiquement les mineurs récidivistes de plus de seize ans. Le SM se déclare *« indigné »* de cette décision et estime que *« ce magistrat fait preuve au mieux d'une méconnaissance grave des conséquences de la prison sur les mineurs, au pis d'une attitude où le cynisme le dispute à la démagogie »*.

Ajoutant que *« l'efficacité de la prison est largement démontrée... pour augmenter le taux de récidive »*, le SM explique que *« ce sont encore une fois les plus marginalisés, les plus démunis et les plus fragiles des adolescents qui vont être sacrifiés sur l'autel sécuritaire de la démagogie »*. M. Schmit avait jugé nécessaire de *« sacrifier certains mineurs pour en sauver d'autres »*, ajoutant que les jeunes ainsi condamnés *« resteront détenus aussi longtemps que la loi le permettra »*.

A âge équivalent, le taux de suicide des policiers est inférieur à celui de la population

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR a adressé une lettre relative aux suicides dans la police, mardi 5 mars, aux préfets et aux responsables policiers. Intervenant après une série noire – dix policiers ont mis fin à leurs jours depuis le début de l'année – et après la parution des conclusions partielles de l'étude d'une sociologue (*Le Monde* du 14 février), M. Debré précise que *« les indicateurs statistiques montrent que les policiers, qui exercent un métier difficile et contraignant, ne sont pas plus touchés par le suicide que ne l'est la population masculine générale dans les mêmes tranches d'âge »*.

Avec environ 35 cas pour 100 000 personnes, le taux de suicide des policiers est inférieur à celui de la population des 25-55 ans, chez qui cette incidence varie de 52 à 55 cas pour 100 000 personnes. *« Le lien avec les difficultés professionnelles et la pénibilité des conditions de travail est loin d'être systématiquement établi »*, ajoute le ministre, précisant que les études font ressortir *« la part presque exclusive des problèmes personnels »*. M. Debré demande cependant que des dispositions soient prises *« pour que l'écoute des fonctionnaires en difficulté soit assurée »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : Michel Noir, ancien maire de Lyon, a déposé, jeudi 7 mars, une nouvelle requête** en suspicion légitime qui, si elle était suivie d'effet, retarderait son deuxième procès, prévu lundi 11 mars devant le tribunal correctionnel de Lyon. Ses trois précédentes demandes de *« dépaysement »* du procès avaient été rejetées.

■ **Bertrand Martin, PDG de la compagnie Sulzer, a été mis en examen** par le juge d'instruction Philippe Courroye pour abus de biens sociaux dans l'affaire des comptes suisses de Pierre Botton, le gendre de Michel Noir. Il est accusé d'avoir versé, au nom d'une société panaméenne, 400 000 francs sur l'un de ces comptes.

■ **PRISONS : la maison d'arrêt de Nantes a achevé la réparation des serrures** de ses cellules, dont 80 % étaient défectueuses et pouvaient, selon l'Union syndicale pénitentiaire (USP), *« céder sur une simple pression des détenus »*. Surnommée *« prison-gruyère »* suite à des évasions spectaculaires en 1993, cet établissement plus que centenaire avait fait l'objet d'une rénovation au début des années 80.

■ **CONDAMNATION : un militaire a été condamné, jeudi 7 mars, à deux ans de prison,** dont un avec sursis, pour *« homicide involontaire »*, par le tribunal correctionnel de Versailles. Dans la nuit du 4 au 5 avril 1994, le militaire, passablement éméché, s'était saisi d'une arme et avait enfoncé, pour *« chahuter »*, le canon dans la bouche d'un appelé de dix-neuf ans. Le décès de l'appelé avait été présenté à sa famille comme un suicide.

■ **PROCÈS : le tribunal correctionnel d'Auxerre (Yonne), a mis en délibéré** au 21 mars le jugement de deux gendarmes qui étaient arrivés sur les lieux d'une rixe mortelle trois heures après avoir été alertés. L'autopsie du médecin-légiste avait établi que la victime, un homme de trente-huit ans, aurait pu être sauvée si les secours étaient venus à temps.

■ **SIDA : le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale,** Hervé Gaymard, a réaffirmé, jeudi 7 mars, le refus du gouvernement de recourir au tirage au sort pour mettre à la disposition des malades du sida un médicament américain prometteur, le ritonavir. M. Gaymard a précisé qu'il recevra la semaine prochaine les représentants des laboratoires Merck, Roche et Abbott.

■ **TOXICOMANIE : le docteur Albert Cohen, en grève de la faim** depuis le 1er mars pour protester contre sa condamnation à deux ans d'interdiction d'exercice par la juridiction ordinale, a été hospitalisé, jeudi 7 mars, à l'hôpital Bichat à Paris. Le docteur Cohen est notamment accusé d'avoir prescrit des médicaments opiacés à des héroïnomanes (*Le Monde* du 2 mars).

DISPARITIONS

Lyle Talbot

Un des derniers « obscurs » de l'âge d'or du cinéma hollywoodien

LYLE TALBOT, acteur américain, est mort dimanche 3 mars à San Francisco (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Avec Lyle Talbot, disparaît un des derniers « obscurs » de l'âge d'or de l'industrie hollywoodienne. Acteur dans plus de deux cents films, de son vrai nom Lisle Henderson, il était né le 8 février 1902 à Pittsburgh (Pennsylvanie) et avait débuté aux côtés de ses parents, qui parcouraient les Etats-Unis pour présenter leur spectacle. Devenu ensuite magicien, il commence une modeste carrière de comédien, notamment dans l'Iowa et le Nebraska, créant même sa propre compagnie, destinée essentiellement à procurer du travail à sa famille. Il débute au cinéma en 1932, dans un court métrage produit par la Warner et tourné à New York. La Warner lui ayant alors proposé un contrat, il part pour Hollywood, où il tourne film sur film (43 en cinq ans, entre 1932 et 1937). Il apparaît ainsi notamment aux côtés de Humphrey Bogart, Bette Davis, Mae West et Ginger Rogers, mais sans jamais trouver le rôle qui lui permettrait de se faire réellement connaître. En 1937, il fait partie du groupe d'acteurs qui créent la Screen Actors Guild, pour défendre les droits de leur profession face aux studios. En guise de représailles, la Warner réduit progressivement ses participations. Il continue pourtant de travailler ici et là, essentiellement dans des films de seconde zone. C'est ainsi qu'il tournera à trois reprises sous la direction d'Ed Wood, sacré « *le plus mauvais réalisateur du monde* » et auquel Tim Burton a consacré en 1995 un film-hommage (*Glen or Glenda*,1952, *Jail Bait*, 1954, et *Plan 9 from outer Space*, 1956).

■ **FRANK DANIEL**, ancien doyen de l'Ecole de cinéma de Prague, est mort, mercredi 6 mars, en Californie. Il était âgé de soixante-neuf ans. Davantage que pour ses propres scénarios, Frank Daniel était reconnu comme un spécialiste de l'écriture scénaristique. A ce titre, il intervenait sur de nombreux projets de films, qui lui étaient soumis soit par des producteurs, soit par des réalisateurs ou des scénaristes. Directeur de l'Ecole de cinéma de Prague, qui forma la plupart des grands cinéastes tchèques des années 60 et où étudièrent ou enseignèrent notamment Milos Forman, Jiri Menzel et le futur président de la république Vaclav Havel, il avait fui la Tchécoslovaquie à la veille de l'intervention soviétique de 1968. Il dirigeait depuis plusieurs écoles de cinéma aux Etats-Unis, ainsi que la section cinéma de l'université de Columbia (Etat de New York), participait à de nombreux colloques et donnait régulièrement des conférences sur l'écriture du scénario.

■ **LÉO MALET**, père de Nestor Burma et du roman noir français, est décédé dimanche 3 mars, à son domicile de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), des suites d'une crise cardiaque, à la veille de son quatre-vingt-septième anniversaire. *(Lire page 22.)*

■ **ELISABETH BARBIER**, écrivain, est décédée à Avignon, mardi 20 février. Elle a été inhumée à Nîmes, où elle était née le 25 avril 1911. Elle s'appelait Renée Guérin, mais c'est sous le nom de son époux et un prénom d'emprunt que la littérature populaire retiendra l'auteur des *Gens de Mogador*. Liée dès sa jeunesse aux Pitoëff, qui lui donnèrent le goût du théâtre, elle s'essaie à l'écriture tout en intégrant une troupe théâtrale de Montpellier qui l'amène à Paris, où René Julliard accepte, enthousiaste, le premier volet de ce qui deviendra une saga des plus populaires de l'après-guerre (1946) : l'histoire sur trois générations d'un domaine provençal dont le nom exotique est emprunté à la propriété d'un aïeul de l'auteur. Le cycle s'achèvera en 1967. Après l'adaptation télévisée de la fresque romanesque par Robert Mazoyer (1972), l'auteur, qui s'estime trahie, intente un procès qu'elle gagne l'année suivante. Le feuilleton ne sera plus rediffusé... jusqu'à l'été 1995. Elisabeth Barbier a participé en outre à la naissance du Festival d'Avignon au côté de Jean Vilar. Entrée en 1958 au jury Femina, où elle joua un rôle actif en faveur de Robert Pinget (*L'Inquisitoire*, 1962) ou Marguerite Yourcenar (*L'Œuvre au noir*, 1968), elle s'en était retirée en 1978.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le contre-amiral Jean Moulin a été nommé, comme prévu (*Le Monde* du 16 septembre 1995), secrétaire général adjoint de la défense nationale, par le conseil des ministres du mercredi 6 mars. Il remplace Rémy Pautrat, nommé préfet hors cadre, qui doit recevoir une prochaine affectation. L'amiral Moulin secondera Jean Picq, secrétaire général de la défense nationale.

RELIGION

Mgr Lajos Kada, évêque hongrois, nonce apostolique à Madrid, a été nommé, mercredi 6 mars par le pape Jean Paul II, nonce apostolique en Andorre. Cette nomination intervient après l'établissement de relations diplomatiques, en juin 1995, entre le Saint-Siège et la principauté d'Andorre, suite à l'approbation de la nouvelle Constitution du petit Etat. Du point de vue ecclésiastique, Andorre dépend du diocèse espagnol d'Urgel.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 4-mardi 5 mars sont publiés :

● **HLM** : une loi relative au supplément de loyer de solidarité (*Le Monde* du 16 décembre 1995).

● **Sectes** : une circulaire relative à la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens commises dans le cadre des mouvements à caractère sectaire (*Le Monde* du 1er mars).

● **Environnement** : un décret relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre pour protéger les eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Au *Journal officiel* du jeudi 7 mars sont publiés :

● **Vie politique** : un décret pris pour l'application de l'article 9 de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

● **Education** : deux décrets relatifs à une cotisation professionnelle à caractère parafiscal destinée aux formations initiales dans les métiers du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'aux formations dans les métiers de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocyle.

● **Environnement** : un décret relatif aux associations agréées de protection de l'environnement.

● **Administrateurs civils** : un décret portant nomination dans le corps des administrateurs civils au tour extérieur 1995.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Quelques mots seulement, mais beaucoup d'amour.
Joyeux anniversaire

Guy.

Michèle, Alexandre, Grégoire, Quentin.

– Arthur, qui vient d'avoir un mois, souhaite à son arrière-grand-père,

Loulou,

un joyeux anniversaire pour ses soixante-quatorze ans.

Anne-Marie et Jean-Claude,
Jean-Louis et Michèle,
Laurence et Louis,
Frédéric, Barbara et Maxime
embrassent le chef de la tribu.

Décès

– Le docteur et Mme Daniel Amiot,
ses enfants,
Laure et Christophe Postel-Vinay,
Pierre Amiot et Isabelle Moreau,
Matthieu et Alexandre,
ses petits-enfants,
Sarah, Romain, César et Louise,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Savard, Pinson et Mignot,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René AMIOT,
née Marie-Louise CHONÉ,

survenu le 5 mars 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 9 mars, à 11 heures, en l'église de Ronquerolles (Val-d'Oise).

« Tout est possible à celui qui croit. »
Marc, IX 23.

13, rue Villedo,
75001 Paris.

– Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise BUENO,

survenu le 3 mars 1996.

Et rappellent le souvenir de son époux

M. Joseph BUENO,

décédé le 27 mai 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 6 mars dans la plus stricte intimité.

– Antoinette Laurence,
sa compagne,
Bruno,
son fils,
Ses parents et amis,
ont *la douleur de faire* part du décès de

Dino CENTORAME,

survenu subitement le 3 mars 1996, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Pescara (Italie).

11, rue Rébéval,
75019 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Jacques Laurent,
son épouse,
Ses enfants,
Michel Laurent,
Françoise Laurent et Bernard Roux,
Bernard et Chantal Laurent,
Nicole et Jean-Luc Couvreur,
Marie-Annick et Jehan Lecocq,
Et ses dix-sept petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Jacques LAURENT,
directeur honoraire
de la Banque de France,

qui s'est éteint paisiblement le 6 mars 1996, à quatre-vingt-quatre ans.

La messe des obsèques sera célébrée le samedi 9 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph de Grenoble.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'Association *nationale* des anciens combattants de la Résistance (Anacr),
La Fédération nationale des déportés *internés résistants et patriotes (FNDIRP)*,
L'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz,
ont la douleur de faire part *du* décès de

Mme Liliane LEVY-OSBERT,
officier de la Légion d'honneur,
membre du bureau national
et secrétaire générale du comité
de Paris de l'Anacr,

survenu le mardi 5 mars 1996.

Résistante de la première heure, déportée à Auschwitz, elle fut durant plus de cinquante ans une militante infatigable et une dirigeante respectée des organisations de la Résistance et de la déportation.

– M. et Mme Jacques Malet,
et leur fils Laurent,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léo MALET,

survenu le dimanche 3 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité au cimetière de Châtillon (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 22.)

Remerciements

– Simone Tardy-Barquissau,
son épouse,
Christian, Chantal, Dominique,
ses enfants,
Mme François Tardy,
sa belle-mère,
Jean Tardy,
son beau-frère,
Parents et alliés,

profondément *touchés par les marques de* sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jacques BARQUISSAU,

prient tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, se sont associés à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

– *Mme Jean-Marie Gay,*
Et sa famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Jean-Marie GAY,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Anniversaires de décès

– 8 mars 1966 - 8 mars 1996.

Pour le trentième anniversaire de sa mort, une pensée fidèle est demandée pour

Monique COMTE

à tous ceux qui la connurent et l'aimèrent.

De la part de Gilbert.

Colloques

– L'Association des amis de la revue *Passages*, avec *le concours d'EDF et de* La Cinquième, organise un colloque international le 14 mars 1996 à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (à l'amphithéâtre Gaston-Berger) sur le thème : **Complexité scientifique et choix démocratiques**, avec les interventions d'Emile Malet, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Lichnerowicz, Yves Quere, Philippe Lazar, Alexandre Minkowski, Xavier Le Pichon, Jean-Paul Escande, Hubert Reeves, Hervé Le Bras, Lucien Sfez, André Lebeau, Geneviève Schmeder, Gérard Athias, Jacques Leibowitch, Christian Stoffaes, Christian Schmidt, Franck Laloe, Michel Paty. Réservation à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02, fax : 44-23-98-24.

Alliance israélite universelle, Collège des études juives. *Colloque* : « *L'École juive de Paris* » – dimanche 10 mars de 9 heures à 18 h 30 à la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris (PAF) – Renseignements : 42-80-35-00.

Conférences

– « **Les pères de l'Europe pensaient-ils à sa défense ?** », par M. Jacques Le Prette, ambassadeur de France, le lundi 11 mars 1996, à 18 heures, Palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la Défense, dans le cadre du cycle de conférences « **La défense de l'Europe : une perspective historique** ».

Communications diverses

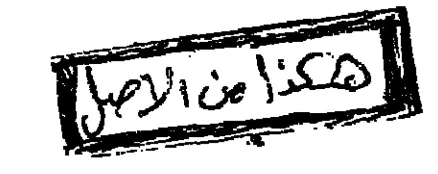
– **Réussir en français !** Cycles thématiques courts d'orthographe, grammaire, analyse de textes, expression orale ou écrite, pour tous âges et niveaux. Tél. : 47-97-30-22.

– A L'école des vins, *stage* **harmonie mets-vins**, avec Jean Frambourt, président de la Sommellerie internationale, *quatre séances de trois heures. Début des* cours : le 19 mars. Tél. : Euroscope Communication : 44-59-81-10.









هكذا من الاصل



Mahathir Mohamad, libéral tiers-mondiste

Le premier ministre musulman d'une Malaisie aspirant à devenir un « nouveau dragon d'Asie » ne s'embarrasse pas de contradictions lorsqu'il appelle à la « rupture du cordon ombilical avec l'Occident », tout en encourageant le commerce avec celui-ci

L'homme qui dirige les destinées de la Malaisie depuis bientôt trois lustres et qui a joué un rôle important dans le premier sommet euro-asiatique, les 1er et 2 mars à Bangkok, est plus que le premier ministre d'un pays somme toute modeste avec ses dix-neuf millions d'habitants. Mahathir bin Mohamad est davantage, aussi, que le chef d'un gouvernement présidant à la croissance la plus soutenue de la planète après celles de la Chine, de Singapour et de la Thaïlande – portant, avec un revenu moyen par tête dépassant les 3 000 dollars l'an, sa fédération au rang d'aspirant « nouveau dragon d'Asie ». Tout cela ne borne pourtant pas le champ de « MM », comme on le nomme parfois.

Voici un politicien qui passe pour un *« porte-parole et champion du tiers-monde »*, tout en appliquant chez lui une politique économique des plus libérales. Au prix de quelles ambiguïtés ! Il multiplie les appels à la *« rupture du cordon ombilical avec l'Occident »*, mais encourage le commerce avec cette partie du monde. Il martèle sa conviction que *« la rivalité entre Est et Ouest n'est pas terminée »*, mais, depuis 1986, il a grand ouvert son pays aux investisseurs, sans exclure ni Américains ni Européens.

M. Mahathir, dont la silhouette juvénile malgré ses soixante-neuf ans et le visage lisse derrière de fines lunettes sont devenus familiers bien au-delà de son pays, a été reconduit il y a un an pour un quatrième mandat – jusqu'en 2000 – à la tête du gouvernement de Kuala Lumpur : le Front national, une coalition multiethnique née autour de l'UMNO (Union nationale malaise) qu'il préside, a, en effet, emporté haut la main les législatives de 1995.

La carrière de « MM » est linéaire. Longtemps, elle fut peu différente de celle d'un apparatchik, comportant peu de ces hauts et bas censés rythmer les destins des hommes d'Etat, ne serait-ce que parce qu'ils trempent les caractères. Le seul incident y est, en 1969, une disgrâce, comme il *s'était opposé* au premier ministre, le prestigieux *tunku* (prince) Abdul Rahman. « MM » fut expulsé du conseil de l'UMNO. Il *avait demandé* la démission du chef du gouvernement pour sa façon d'agir avant et pendant les émeutes du 13 mai 1969 – « jour noir » dans l'histoire du royaume, où des centaines de citoyens d'origine chinoise furent massacrés par des musulmans.

Dans les années ayant précédé les émeutes, M. Mahathir avait, lui, martelé, dans toutes les manifestations auxquelles il participait comme député de sa région natale – le Kedah, au nord-ouest de la péninsule –, sa conviction que ses coreligionnaires malais formaient un groupe désavantagé par rapport à leurs compatriotes chinois. Les violences qui suivirent les législatives de 1969 ne le firent pas changer d'avis : le *tunku* avait négligé les musulmans et *« trop cajolé »* la première minorité du pays (la Malaisie compte aussi des citoyens d'origine indienne, ainsi qu'un fort groupe d'aborigènes, notamment dans ses Etats situés à Bornéo : le Sarawak et le Sabah).

En 1970, au creux de sa disgrâce, « MM » publia un ouvrage intitulé *Le Dilemme malais*, où il appelait les musulmans, qu'il y tenait pour *« indolents »*, à se secouer, faute de quoi ils seraient mis aux poubelles de l'histoire par les Chinois, *« plus dynamiques »*. Ce militant anticolonial et anglophobe reprenait là les stéréotypes les plus éculés des ex-maîtres du pays ! Le livre fut d'ailleurs interdit pour *« racisme »*, jusqu'à l'arrivée de son auteur au poste de premier ministre, onze ans plus tard.

Quoi qu'il en soit, il était impolitique de s'opposer à Abdul Rahman, le *« père de la Malaisie »*, tout meurtri qu'il fût par l'échec d'une politique qui s'était donné pour objectif – dans la ligne universaliste de cet humaniste – de ne pas faire de distinctions entre Malaisiens selon leurs origines ethniques et religieuses. Aussi, M. Mahathir dut-il attendre 1972, et la retraite du *tunku*, pour être réintégré. Deux ans après, il était ministre de l'éducation ; en 1975, il devenait vice-président du parti et vice-premier ministre. La mort, en 1976, d'Abdul Razak, qui l'avait protégé, n'interrompit rien. En 1981, enfin, « MM » succédait à Hussein Onn comme président de l'UMNO et quatrième chef de gouvernement de la Malaisie.

En appelant les « indolents » musulmans à se secouer, faute de quoi ils seraient écartés par les Chinois « plus dynamiques », ce militant anticolonial a repris les stéréotypes des ex-maîtres du pays

Né en 1926 d'un père instituteur d'origine indienne et d'une mère malaise, l'un et l'autre musulmans, Mahathir Mohamad entra dès ses années de collège, assure son biographe Zainuddin Maidin, dans la lutte contre ce colonialisme qui s'était implanté le long du détroit de Malacca au XIXe siècle, mais à qui les soubresauts de la seconde guerre mondiale et ceux qui la suivirent allaient porter des coups mortels.

Le jeune homme choisit la médecine. Cela signifiait alors, pour le fils d'une famille incapable de payer un séjour en Grande-Bretagne, qu'il ferait son université à Singapour. « MM » y fit la connaissance de ceux qui allaient devenir les leaders de la région, dont l'avocat chinois Lee Kwan-Yew, futur premier ministre de la cité-Etat. Tout comme Lee, qui allait devenir un parangon d'anticommunisme et le champion de l'ultralibéralisme, Mahathir était alors attiré par le socialisme. Diplômé, il rentre, en 1954, pour exercer son art dans son Nord-Ouest. Il sert d'abord en hôpital public, mais, vite – premier appel de l'esprit d'entreprise ? –, il ouvre sa clinique. Ce n'est pas par pur esprit de lucre, car « MM » l'utilise aussi à des fins sociales, voire politiques : il se gagne le surnom de *« médecin des pauvres »* ; et son établissement est baptisé *« la clinique de l'UMNO »*, puisque aussi bien il a adhéré à ce parti, fondé au tournant des années 40 et 50 dans l'optique de la décolonisation.

Chez « MM », la lutte antibritannique va de pair avec une perception que le pays, l'indépendance obtenue, sera *« culturellement malais »*. Il n'aura donc nul état d'âme à approuver les mesures des successeurs du *tunku* en vue de tenir les Chinois en lisières.

De fait, la première décision d'importance annoncée par Tun Abdul Razak, qui remplaça en 1970 Abdul Rahman, fut la « Nouvelle Politique économique » (NEP), un catalogue de « discriminations positives » visant, notamment par le biais de privatisations et l'établissement de quotas dans la fonction publique et certains emplois réglementés, à mettre, avant 1990, les Malais en possession d'au moins 30 % de la richesse nationale. « Malais », en Malaisie, cela signifie musulman. Lorsque M. Mahathir fut battu en 1969 – premier échec dans une carrière sans anicroche – comme il cherchait à renouveler son premier mandat de député obtenu en 1964, c'est un intégriste qui le fit chuter. Musulman croyant sans doute, mais pas bigot, « MM » en conclut que le facteur religieux est crucial en politique. Mais, pour lui, *« l'homme malais »* doit avoir d'autres qualités : il doit en particulier être un *« travailleur fiable, tourné vers le progrès »*... à l'instar des Chinois du pays.

DEVENU premier ministre, M. Mahathir se montre fier de diriger un Etat musulman engagé sur la voie d'un progrès certain. Il a aussi favorisé l'implantation dans son pays d'organes islamiques (écoles, université, tribunaux, etc.). Il a par ailleurs poussé aux postes de vice-président de l'UMNO et de vice-premier ministre – avec vocation à lui succéder – un homme, Anwar Ibrahim, quarante-huit ans, pour qui l'islam est au principe même de la politique. Mais M. Mahathir n'en tient pas moins ses islamistes en lisières.

Dès son arrivée au pouvoir, « MM » montra vers qui allaient porter ses coups les plus rudes. Par un de ces slogans auxquels ses compatriotes vont s'accoutumer, il lance en 1981 sa première campagne : *« N'achetez britannique qu'en dernier ressort. »* M. Mahathir ne cessera plus de manifester de l'aigreur envers l'ex-colonisateur. A nouveau en 1994, il imposera des sanctions à la « perfide Albion » après que des journaux anglais l'eurent accusé de corruption. « MM » est connu des journalistes occidentaux pour son intolérance envers ce qu'il nomme les *« inacceptables leçons »* de la presse étrangère. La vérité oblige à dire qu'il ne supporte pas plus celle de son pays, parfaitement contrôlée ! Plus largement, lors d'une crise qui a duré de l'automne 1987 à la mi-1988 – la plus cruciale de sa carrière, *« dont il est sorti apparemment indéboulonnable »*, selon un diplomate –, il a donné de sérieux coups de canif à la *« démocratie façon Westminster »* qui prévalait encore en Malaisie, domestiquant au passage la justice.

POUR revenir à son domaine favori, *l'international*, « MM » – réalisme oblige – se montre prudent envers les puissants Etats-Unis. De même l'a-t-on peu entendu tonner contre la France, pays où il fait parfois des voyages privés (sa fille Marina a épousé un Normand). Mais il a été très critique envers la politique de l'Europe en Bosnie, où, à l'instar des autres leaders musulmans, y compris modérés, il a vu une *« croisade »* des orthodoxes serbes contre ses coreligionnaires.

La deuxième campagne de « MM » a été, en 1983 : *« Regardez à l'est. »* Ce mot d'ordre n'invitait pas seulement ses compatriotes à détourner leurs regards de l'Occident. Car, vu de Malaisie, l'Ouest, c'est aussi le monde arabe, où M. Mahathir juge, à ce qu'on dit à Kuala Lumpur, qu'il y a peu à puiser, vu son radicalisme *hors de contact* avec la modernité. « L'Est », dès lors, c'est l'Asie orientale, en particulier le Japon (malgré les souvenirs *de la deuxième guerre mondiale*), mais aussi les autres pays de cette Asean (Association des nations du Sud-Est asiatique) à laquelle appartient la Malaisie, et le monde chinois – qui inclut, outre Singapour, Taïwan et Hongkong, une diaspora de 25 millions d'hommes entreprenants.

Ainsi s'est esquissé à Kuala Lumpur ce que le politologue américain Samuel Huntington a nommé *« un axe islamo-confucéen »*, dont l'autre tête pensante est le Singapourien Lee Kwan-Yew – chantre de ces « valeurs asiatiques » dont les plus affirmées sont le respect de l'autorité, paternelle d'abord, puis politique, et la préférence donnée au bien présumé de la communauté sur le respect des droits de l'individu. De fait, MM. Mahathir et Lee, qui en étaient venu à l'insulte lors de la tension qui devait aboutir, en 1965, à la séparation de la péninsule et de la cité-Etat, ont désormais des relations courtoises.

Arc-bouté sur le mépris que lui inspirent la culture et les modes de vie d'un Occident chrétien qu'il tient pour *« décadent »*, « MM » paraît tenir pour fondamentale l'hostilité Est-Ouest – plus inexpiable que celle qui opposa communisme et monde libre. Il va parfois jusqu'à reprocher aux Japonais de ne pas se comporter en vrais *« Asiatiques »* ! Conscient que son pays ne peut, à l'heure du « village mondial », faire cavalier seul, M. Mahathir accorde grand prix à son environnement proche : l'Asie de l'Est, comme on vient de le voir encore au sommet de Bangkok. Il suit en cela la ligne de ses prédécesseurs, pionniers en matière de construction régionale ; lui-même est favorable à une intégration de plus en plus poussée de l'Asean et à la création d'un *caucus* de l'Asie orientale.

Plus largement, l'univers de « MM » c'est le Mouvement des non-alignés (MNA), forum dévalué mais où il brille en raison des diatribes qu'il y lance contre *« l'égoïsme »* et *« l'hypocrisie »* des « nantis » occidentaux. Il se sent plus à l'aise, encore, dans la Conférence islamique (OCI), où son réalisme et la renommée économique de la Malaisie impressionnent, face à la rhétorique enflammée qui y prévaut souvent.

« MM » entend renforcer les ponts entre MNA et OCI, pour leur bénéfice mutuel. Il exprime, en revanche, de sérieuses réserves envers le Forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC), qu'il juge dominé par les Américains. Sa préférence irait à une *« Asie asiatique »* – que l'incontournable Japon repousse pourtant, de crainte de réactions de Washington. Faut-il préciser enfin que le Commonwealth, né de la décolonisation britannique, a été l'objet de ses fréquents sarcasmes...

Reste une question : pourquoi ce fossé entre une pratique si peu révolutionnaire et une rhétorique violente ? Deux réponses sont avancées. L'une est que « MM » a intégré un air du temps qui fait que l'on n'existe pas sans médiatisation. Sa « petite musique » stridente aurait ainsi servi à le faire connaître et à le poser en vue de peser. Pour d'autres, son antioccidentalisme serait une manière de fournir une idéologie, simple mais efficace, en vue de souder contre une partie du monde extérieur les éléments d'un pays encore loin d'avoir atteint son unité.

Jean-Pierre Clerc
Dessin de Michel Durand

Pourquoi il faut soutenir les Tchétchènes

par Georges Charachidzé

LA guerre de Tchétchénie ne cessera pas tant que les Tchétchènes n'auront pas obtenu leur indépendance. Déjà en 1834, un fonctionnaire de la Russie impériale écrivait : *« La seule chose à faire avec ce peuple mal-intentionné, c'est de l'éliminer jusqu'au dernier. »* Boris Eltsine déclarait récemment : *« Ce sont des chiens enragés, il faut les abattre comme des chiens enragés. »*

Depuis deux siècles en fait, la politique de la Russie est constante. Il faut réduire ces gêneurs. Comme les autres peuples du Caucase du Nord, les Tchétchènes barraient la route des plus riches contrées de Transcaucasie. L'empire, tsar après tsar, s'est employé à cette tâche et plusieurs peuples ont été anéantis, dispersés, massacrés, exilés, absorbés par la colonisation à partir des années 60 du dix-neuvième siècle. Ainsi des Oubykhs, dont Georges Dumézil a recueilli la langue en Anatolie, de la bouche de leurs derniers survivants.

Les Tchétchènes et les peuples du Daghestan se sont toujours distingués par leur capacité de résistance. L'armée russe n'a pourtant jamais lésiné sur les moyens. Un des généraux les plus célèbres après la victoire de Napoléon, Ermolov, est envoyé dans le Caucase du Nord en 1816. Il ne parvient à rien de décisif en dix ans de campagne, bien qu'il déploie une telle cruauté qu'elle immunise les montagnards contre toute terreur russe ultérieure. La statue d'Ermolov sera plus tard érigée au centre de Grozny pour n'être enlevée qu'en... 1990. Il faut vingt-cinq ans et des dizaines de milliers de soldats pour venir à bout en 1859 de l'imam Chamil, originaire du Daghestan, qui renouvelle la guérilla, dispersant et concentrant ses hommes à loisir dans les montagnes qu'eux seuls connaissent.

Les Tchétchènes n'ont jamais accepté la loi de l'empire. Un Français, Chantre, rapporte en 1887 que les officiers tsaristes nomment les Tchétchènes, joyeux et insupportables, incroyablement attachés à des institutions sociales égalitaires, les *« Français du Caucase »*. Leur islam qui se répand tardivement, à la fin du XVIIIe siècle, est un ciment moral et civique contre les envahisseurs russes et le garant *de leur discipline et de leur droit.* Les Tchétchènes, avec les peuples du Daghestan, se soulèvent contre le pouvoir soviétique en 1920-1921 pour conserver une indépendance chèrement acquise contre le général blanc Denikine. *Puis ce sont l'incessante persé*cution soviétique et de nouvelles insurrections contre la collectivisation forcée, contre la répression inouïe de 1937.

Les Tchétchènes sont déportés pratiquement en totalité le 23 février 1944, partageant leur sort avec, dans le Caucase, les Ingouches, les Balkares et les Karatchaïs. Plein d'admiration, Soljenitsyne écrit, dans *L'Archipel du Goulag*, au sujet de leur comportement en exil et dans les camps : *« Il est une nation sur laquelle la psychologie de la soumission resta sans aucun effet ; pas des individus isolés, des rebelles, non : la nation toute entière. Ce sont les Tchétchènes (...). Jamais aucun Tchétchène n'a cherché à servir les autorités ni seulement à leur plaire. »* C'est sans attendre d'autorisation qu'ils commencent à rentrer dans leur pays après la mort de Staline, imposant leur décision.

Présentés comme un peuple de mafieux ou de bandits d'honneur, les Tchétchènes sont contraints, depuis deux siècles, à se construire dans la résistance. Durant les pires années staliniennes, leurs combattants ont poursuivi la guérilla en apprenant à ne pas offrir aux forces du pouvoir de prétexte pour accroître leur répression sur la population. Les conditions actuelles de la guerre rendent cette question décisive, puisque *tout est bon aux troupes* russes pour tirer ou bombarder aveuglément, comme sur Novogrozny ou Sernovodsk. Il y a deux guerres : l'une contre un peuple, l'autre contre un agresseur.

Ce peuple veut massivement un Etat indépendant. La survie se pose aujourd'hui pour lui en termes de nation

Ce peuple veut massivement *un Etat indépendant. La survie se* pose aujourd'hui pour lui en termes de nation. Rester dans la Russie, c'est la certitude de disparaître en tant que peuple. Cette volonté d'indépendance est légitime. Elle est fondée sur l'expérience des efforts d'élimination continus et renouvelés de la part des gouvernements russes, *quelle que soit leur forme.*

Tant que la Tchétchénie appartiendra à la Russie, elle sera l'objet des attaques russes : aucune indication ne permet de penser le contraire. L'assaut commencé en décembre 1994 vient prendre place dans une lignée que seule l'indépendance peut interrompre.

Le soutien constant, informé, aussi obstiné que l'est la résistance tchétchène, est une nécessité absolue. *Admettre sans* préalable la Russie au Conseil de l'Europe, c'était prendre le parti de l'agresseur, *c'était désavouer* l'opinion publique russe largement hostile à la guerre. La France et les autres pays européens font ainsi la preuve d'une méconnaissance ahurissante de l'histoire et d'une désastreuse volonté de rester inertes face à une Russie qui pratique le massacre dans ses propres frontières et cherche à imposer à tous sa logique impériale.

Cette région restera un foyer *de guerre tant que* la Russie n'aura pas démontré par son retrait qu'elle a renoncé à la soumission des Tchétchènes.

Il appartient à tous les pays démocratiques, anciens et nouveaux, d'être d'une extrême fermeté avec la Russie et de lui tracer les lignes de ce qui est acceptable. Il appartient à toutes les personnes qui ont quelque estime pour la liberté de soutenir les Tchétchènes.

Georges Charachidzé est *professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).*
Ce texte a été cosigné par Timmour Bammate, Marie Benningsen-Broxup, Wladimir Berelowitch, Pierre Bourdieu, Yves Cohen, Alain Finkielkraut, Maurice Godelier, Véronique Nahoum-Grappe, Bernard Outtier, Catherine Paris, Jacques Rancière, Véronique Schiltz, Silvia Serrano, Alain Touraine, Charles Urjewicz et Pierre Vidal-Naquet.

« Intellectuels » et « écrivains »

par Raymond Jean

LES gens de plume (de clavier ?) ou de pensée qui interviennent dans la vie publique sont vo*lontiers désignés* en France, aujourd'hui, ou se désignent eux-mêmes du nom d'*« intellectuels »*. *Ce sont en général* des philosophes, des sociologues, des journalistes, des politiques, qui disposent d'une grande capacité d'analyse critique, mais ne se disent pas prioritairement *« écrivains »*. Pourtant, l'écriture narrative ou poétique a peut-être plus de chances de changer le monde et la société que les meilleures formes d'analyse ou de réflexion.

On l'admet volontiers à l'extérieur de nos frontières, à propos *de Salman Rushdie par exemple,* ou de tel grand romancier sud-américain, chinois ou japonais. Chez nous, *c'est plus délicat et* subtil. Tout se passe comme si chacun avait sa fonction assignée, son territoire « marqué » et n'avait pas à en sortir au gré de sa liberté d'intervention. Chacun à sa place, dans le rôle qui est le sien, et ne mélangeons pas les genres !

Il y a eu pourtant une époque, pas très lointaine, où c'était les poètes qui incarnaient essentiellement l'esprit de révolte, de résistance ou de refus. Les noms d'Eluard ou de Char, célébrés ces temps-ci, sont là pour en témoigner. Un autre temps, pas très éloigné non plus, celui de Sartre et de Camus, où la pratique du roman allait de pair avec l'engagement le plus déterminé.

Quelque chose, donc, a dû se passer, creusant un hiatus entre l'écriture et la responsabilité *« intellectuelle »*. Quoi ? Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que c'est sans doute la prise de conscience, chez ceux qui écrivent, de la nécessité de réserver une priorité aux exigences du langage, en face de l'agitation sonore, pour ne pas dire du bruit et de la fureur, de la vie publique, politique, médiatique et de certaines dérives bien connues qui avaient affecté en littérature la notion d'engagement.

Ce fut d'abord le « nouveau roman » qui se voulait descriptif, mais non figuratif. Puis tout un courant de poésie orienté vers l'économie verbale poussée parfois aux limites du blanc ou du jeu. Cela a indiscutablement marqué notre dernier demi-siècle littéraire, mais aujourd'hui que le siècle tout entier s'achève on voit bien que ce qui demeure est un état de diversité et de contradiction généralisées où il n'y a jamais eu autant de livres et d'écrivains, mais où les repères ont disparu.

Alors, pourquoi la frontière entre le monde réel et le monde du langage ne serait-elle pas remise en question ? Je lisais l'autre jour des propos d'Ilya Prigogine. Parlant en homme de science, il disait : *« Nous avons besoin d'une physique qui contienne l'élément narratif et qui ne soit plus déterministe, parce que le déterminisme est à l'opposé du narratif. »* Or, le déterminisme, aujourd'hui, *c'est* le consentement à des guerres, violences et massacres jugés inscrits dans l'ordre de la fatalité et la soumission à une logique de marché et de profit, et par corollaire de précarité et d'exclusion, qui investit l'un après l'autre tous les domaines de la vie sociale.

Dire que la solution pourrait être *« narrative »* paraîtrait évidemment risible. Mais, en observant et en vivant les événements de novembre et décembre derniers, j'ai souvent eu le sentiment que descendait dans la rue quelque chose qui était de l'ordre de l'*imagination*, de la *fiction*, de l'invention du *possible*, et que peu à peu se modifiaient non seulement les rapports humains, sous l'effet de solidarités nouvelles, mais la nature d'un système que l'on a précisément trop tendance à croire inéluctable ou, au mieux, aménageable.

L'écriture littéraire dit qu'il n'y a rien de fatal. Elle fait confiance au pouvoir des mots de modifier notre approche et notre vision des choses et de changer le *« sens »* en changeant les formes et les modes de représentation. Elle relève en même temps de la plus concrète des *« pratiques »*, de l'exercice d'un *« métier »* (au sens de Boileau, celui sur lequel on remet l'ouvrage), sans que cela lui donne nécessairement un statut privilégié par rapport aux activités de tous ceux qui œuvrent dans les domaines de la création, de la science, de l'enseignement, de la recherche et qui constituent par définition une permanente communauté *intellectuelle* de citoyens.

Cela dit, on peut comprendre *que les écrivains* aient une certaine tendance à se *« désimpliquer »* de ce qui apparaît comme un monde de bavardage, de prestations, de scoops, de publicité, de parade, de rentabilité et d'émulation médiatiques. *La discrétion* ou l'éloignement de certains sont devenus célèbres. Mais il faut bien noter qu'inversement *on assiste* à des formes d'intervention littéraires qui concernent de plus en plus le monde tel qu'il est, avec *ses conflits, ses problèmes*, ses contradictions, sa réalité immédiate. C'est très sensible du côté de la francophonie, parce qu'elle intéresse en général des cultures et des sociétés en voie de revendication ou de mutation. C'est sensible aussi dans toute une *jeune littérature qui* entend prendre en compte l'univers des cités, des zones d'exclusion, des milieux défavorisés et de leurs rébellions. Et le fait que l'*« écriture »* intervienne de plus en plus dans des activités de for*mation ou dans des « ateliers »* indique bien qu'il existe un lien entre la pratique du langage et une irremplaçable demande d'émancipation.

L'écriture littéraire dit qu'il n'y a rien de fatal. Elle fait confiance au pouvoir des mots de modifier notre approche et notre vision des choses

Mais ce ne devrait pas être une question de thème. On peut *écrire de toutes les façons, dans le* concret comme dans l'abstrait, dans le sérieux comme dans l'ironie, dans l'exubérance comme dans le silence. L'essentiel serait que les écrivains ne soient pas situés, malgré eux, dans un espace *en retrait* par rapport à celui du *politique* ou de la responsabilité. Les plus connus peuvent intervenir sur les événements du monde, grâce aux grandes instances internationales de la vie littéraire ou culturelle. Mais tous devraient sentir qu'ils disposent de ces grands pouvoirs de l'imagination et de l'énonciation qu'on a un peu *trop oubliés depuis 1968* et qui pourraient contribuer à remettre le monde *à l'endroit.*

En un sens, on peut s'étonner que le statut d'« intellectuel » ne se soit pas plus démodé, depuis le XIXe siècle et l'affaire Dreyfus, et que celui d'*« écrivain »* ne se soit pas davantage modernisé.

Raymond Jean *est écrivain.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES RETRAITÉS ET LES MUSÉES

Tous les médias ont annoncé que *M. Douste-Blazy avait rendu* l'accès du Louvre gratuit une fois par mois (le Louvre seul), mais aucun n'a *signalé* la suppression du tarif réduit aux retraités, dans tous les musées nationaux ! Toujours la politique d'annonce (gratuite). Vent-on *vider* un peu *plus* les musées d'une clientèle du troisième âge enfin libre pour se cultiver ?

Joseph Boggéro, Viroflay (Yvelines)

Terrorisme et nihilisme

par Raphaël Draï

LA politique n'a pas la bouche fine. Pour at*teindre* leurs *objectifs*, certaines organisations croient devoir accomplir des actions de terreur pour que le nombre de victimes parmi les civils exerce une contrainte insupportable sur le pouvoir qui leur fait face et qui ne veut pas les connaître. Dans la guerre entre Israël et l'OLP, un tel terrorisme était explicable. Il a perdu sa raison d'être avec les accords d'Oslo et de Washington puisque, selon l'esprit et la *lettre de ces accords, tout dis*sentiment ou différend entre les parties signataires doit être réglé par des voies diplomatiques. Les tueries perpétrées à Jérusalem, à Ashkelon et à Tel Aviv, en plein territoire indiscuté d'Israël, ne relèvent *plus de ce* terrorisme, mais du pur et simple nihilisme.

La paix ne peut être désirée à sens unique sans devenir à sens inique

Dans l'*état* actuel des négociations entre l'Etat d'Israël et l'Autorité palestinienne, alors que l'ar*mée israélienne évacue* les villes de Cisjordanie après avoir quitté Gaza, au nom de quoi, de qui, peut-on *ainsi massacrer*, *réduire* en bouillie des dizaines de civils, en blesser à jamais des dizaines d'autres ? En France, dans l'entre-*deux-guerres*, l'on connaissait le problème des mutilés de guerre. En Israël est actuellement créée une *nouvelle catégorie* : *celle des* mutilés de paix.

Comment faire face à cette situation tragique ? Persévérer dans le *processus de paix* pour ne pas faire le jeu des massacreurs ? Mais force est de se poser la question maintenant : ne serait-ce pas le processus de paix qui, précisément fait le jeu des terroristes suicidaires ? Pour mener leurs actions à leur terme sanglant et à intervalles si proches, une logistique non seulement lourde, mais, si l'on ose dire, de proximité est en effet indispensable. Qui la *conçoit* ? Qui l'organise ? Qui la soutient ? Le transfert du contrôle des territoires n'a *de sens que s'il est géné*rateur de paix effective et non d'attentats démultipliés, parce que l'Autorité palestinienne n'est pas en mesure de prendre le relais de l'autorité israélienne, que celle-ci est pressée, sinon sommée, d'évacuer les lieux au plus vite, et que, dans ce vide, les intégristes du Hamas semblent évoluer mieux que *poissons dans l'eau.*

Il y a deux ans, après la tuerie de Hébron perpétrée par Baruch Goldstein, *j'avais exprimé* ma totale réprobation d'un geste pareil et appelé à la préservation des espoirs de paix entre juifs et arabes au *nom* de nos valeurs communes. Aujourd'hui, il importe qu'une réprobation réciproque se manifeste *clairement. La paix ne peut être* désirée à sens unique sans devenir à sens inique. Aujourd'hui, c'est le processus engagé à *Oslo* qui est joué à la vie à la mort. Pour dénoncer les excès de la droite populiste en Israël, j'avais écrit la semaine dernière, sans circonlocutions, dans l'hebdomadaire *Tribune juive*, que ses responsables étaient contraints de faire commencer le Golan rue Dizengoff, dans le centre de Tel Aviv. *C'est exactement à cet endroit que* les terroristes ont une nouvelle fois semé la mort, en pleine journée de Pourim.

Désormais, la question essentielle ne porte plus sur le point de savoir s'il faut choisir entre la droite et la gauche, mais sur le point de savoir ce qui est préférable : un état de guerre, avec les *moyens de la guerre, ou un état de* paix qui n'est en fait pas différent d'un état de guerre mais sans les moyens de celle-ci. Il est à craindre que désormais, dans trois mois, les électeurs israéliens ne se posent pas d'autre question que celle-là.

Raphaël Draï *est doyen de la faculté de droit et des sciences politiques et sociales d'Amiens.*

Notre corps nous appartient toujours

par Monique Antoine

LE 14 mars sera discuté à l'Assemblée nationale un amendement déposé par Christine Boutin et Jean-Louis Beaumont (députés UDF), déjà approuvé par la commission des affaires sociales. Amendement qui vise à permettre *« à toute association dont l'objet statutaire comporte la défense et la promotion du droit à la vie »* de se porter partie civile en ce qui concerne les infractions relatives à l'interruption volontaire de grossesse.

Contrairement à ce que l'on croit, l'IVG n'est pas encore libre en France. Certes, la loi Veil, votée en 1974 puis reconduite en 1979, l'a *rendue possible.*

Mais seulement dans certaines conditions. En fait, la loi de 1920 n'a *jamais été abrogée* ni par la droite ni par la gauche au cours de ses deux septennats. Par ailleurs, le code de la santé publique contient toujours une série d'articles qui interdisent et condamnent la *« provocation »*, la *« propagande »* ou la *« publicité »* en faveur de l'avortement.

Le but de l'« amendement Boutin » ? Porter une atteinte grave à la loi sur l'IVG

Personne aujourd'hui en France ne fait de *« propagande »* en faveur de l'avortement. Personne aujourd'hui en France ne fait de *« publicité »* pour l'avortement. Personne aujourd'hui en France ne fait de *« provocation »* à l'avortement.

En revanche, il est clair que cet amendement a pour but de faire surgir un nouveau contentieux autour de l'IVG, de se substituer au ministère public. Il est clair que cet amendement a pour but de porter une atteinte grave à l'application d'une loi de la République. Cet amendement, *s'il était adopté*, donnerait aux fanatiques adversaires de la loi le moyen de poursuivre ou de faire poursuivre toutes celles et tous ceux, associations d'aide aux femmes, planning familial, médecins, infirmières, éducateurs, travailleurs sociaux, assistantes sociales, conseillères familiales, juges pour enfants, qui *se trouvent quotidiennement* requis d'informer et de porter aide et assistance.

L'on peut toujours tenter de qualifier de provocation l'information nécessaire. On peut aussi qualifier de propagande l'aide et l'assistance.

Certains parquets, certains magistrats seront tentés de poursuivre et de condamner, au risque de graves désordres.

Le droit de choisir est une liberté fondamentale. Ce droit n'oblige aucune femme, chacune est libre de ses choix. Mais les associations qui prétendent *« défendre et promouvoir le droit à la vie »* ne cherchent qu'à interdire, y compris par la violence. Les commandos *contre les hôpitaux, contre les ma*ternités, contre les CIVG illustrent cette idéologie. Rappelons qu'aux *Etats-Unis* ces commandos vont jusqu'à assassiner pour *« sauver la vie »*.

Quand, au début des années 70, des femmes engageaient le combat pour la maîtrise de leur corps, elles ne pouvaient imaginer qu'un quart de siècle plus tard elles seraient à nouveau contraintes de se mobiliser contre les adversaires de leur *dignité et de leur liberté.*

Nous demandons aux députés – garants de la démocratie – de ne pas voter cet amendement.

Monique Antoine *est avocat. Ce texte a été cosigné par : Sophie Chauveau, Marie-Jo Dhavernas, Christine Faure, Sarah Garison, Liliane Kandel, Evelyne Le Garrec, Françoise Picq, Martine Storti et Fiametta Venner.*

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : *Jean-Marie Colombani*
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La grande entreprise face à l'Etat-nation

Suite de la première page

Pour les militants de l'économie libérale, l'entreprise n'est-elle pas la source principale de création de richesses ? Le moteur du progrès économique et social ? C'est en faisant fructifier, dans les conditions de liberté les plus larges possible, le capital qui lui est confié qu'elle contribue à la prospérité de toute la société.

Inspirés d'une telle philosophie, les dirigeants politiques des grands pays industriels s'étaient engagés, au cours des années 80, dans des politiques de libéralisation, d'ouverture des frontières et de déréglation à tout crin. Ils découvrent qu'ils se sont ainsi coupé les bras et qu'ils sont grandement désarmés face à une crise sociale qui prend des formes nouvelles : la pauvreté de masse et l'anxiété des classes moyennes aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le chômage massif en Europe continentale.

Cette libéralisation a plongé les entreprises dans une compétition internationale exacerbée. Les grands groupes industriels et financiers se sont lancés dans une course effrénée à la productivité et aux parts de marché. Le processus de concentration connaît, partout et dans tous les secteurs, une nouvelle accélération, comme en témoigne la fusion, cette semaine, des suisses Sandoz et Ciba Geigy. Il se traduit par des coupes claires dans les effectifs et conduit à des ruptures d'équilibres locaux et régionaux.

Le changement est particulièrement frappant aux Etats-Unis. Les firmes américaines ont bien réalisé ces dernières années des gains de productivité considérables. Elles dégagent de solides profits, la santé florissante de Wall Street l'atteste. Mais si autrefois elles se jugeaient responsables, pour partie, de leur environnement local, la concurrence mondiale a tué cet état d'esprit. Aujourd'hui, elles cessent même de financer leurs équipes de base-ball. Malgré des bénéfices importants, elles procèdent toujours à des licenciements massifs (500 000 l'an dernier), délocalisent leurs activités et réduisent les salaires de leurs personnels les moins qualifiés.

En fait, les deux capitalismes – les modèles « reagano-thatchérien » d'une part, « rhénan » de l'autre, pour reprendre la distinction de Michel Albert – découvrent que la libéralisation accélérée des années 80 a élargi le fossé entre l'Etat – resté national – et l'entreprise – devenue mondiale. L'Etat constate qu'à force d'avoir vanté les charmes du marché, il lui a transféré une grande partie du pouvoir. Comment rétablir l'équilibre ? C'est tout le débat qui se développe partout sur la « responsabilité sociale », comprise au sens large, de l'entreprise.

Ce débat n'est pas nouveau. Il ne date pas du projet, cher à Jean Gandois, président du CNPF, de « l'entreprise citoyenne ». Il est même plutôt une permanence du capitalisme. C'est lui qui, au XIX[e] siècle, a conduit par exemple au « paternalisme social » des maîtres des forges. Les difficultés engendrées par les mutations de l'économie mondiale le relancent aujourd'hui, dans des conditions bien différentes.

C'est sans doute en Grande-Bretagne que les termes en sont le mieux posés, par le chef du Parti travailliste, Tony Blair. Celui-ci propose le passage d'une société d'actionnaires (« *shareholder society* ») à une société de partenaires (« *stakeholder society* »). A la dictature du capital dans l'entreprise, il veut substituer, en se référant à leur communauté d'intérêts, la collaboration de l'ensemble de ses partenaires : les salariés, mais aussi, d'une certaine manière, tous les autres acteurs du jeu, c'est-à-dire les collectivités locales, les syndicats, les banquiers... L'entreprise n'a pas à rendre des comptes, trimestriels, à ses seuls actionnaires. Elle a une responsabilité plus large vis-à-vis de l'ensemble de la société. Elle doit par exemple se préoccuper de la lutte contre le chômage et l'exclusion, de la formation, de la défense de l'environnement, etc. Il y va de son propre intérêt.

La mondialisation provoque une crise simultanée des deux capitalismes – l'anglo-saxon et le rhénan

Une même conception anime le secrétaire américain au travail, Robert Reich. Proches de Bill Clinton, plusieurs de ses amis, parlementaires démocrates, viennent de faire au Congrès une proposition qui viserait à inciter les entreprises américaines à des comportements « *responsables* ». Celles qui s'engageraient à respecter un certain nombre de règles (consacrer 2 % de leur masse salariale à la formation du personnel, 3 % à un fonds de pension, réduire les écarts de salaires dans l'entreprise...) bénéficieraient d'un taux minoré de l'impôt sur les bénéfices et d'un label officiel : elles seraient les « R Corp », les entreprises responsables. Certains libéraux – comme le commentateur du *New York Times* William Safire – y voient le spectre d'« *un nouveau socialisme* ».

En fait, derrière ces projets, le capitalisme anglo-saxon découvre les charmes de l'autre « modèle », le capitalisme rhénan. C'est en effet aux systèmes allemands ou japonais que ces projets de « *société de partenariat* » se réfèrent implicitement. Là, le poids de l'actionnaire y est toujours contrebalancé par celui des partenaires. Paradoxalement, comme le remarque l'hebdomadaire britannique *The Economist*, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont pris d'une tentation « rhénane » au moment où les entreprises allemandes et japonaises commencent à abandonner leurs particularités.

La mondialisation de l'économie provoque ainsi une crise simultanée des deux capitalismes – l'anglo-saxon et le rhénan. Elle révèle un choc entre deux logiques, celle de l'Etat-nation et celle de l'entreprise mondialisée. Que cette contradiction affecte aujourd'hui les discours et la pratique de la droite au pouvoir à l'égard de l'entreprise n'a rien d'étonnant. Il reste maintenant à savoir comment les « libéraux » français la surmonteront.

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIF

Réforme de l'Etat

Dans nos premières éditions datées du 8 mars, nous avons écrit par erreur, en première page, que le plan de réforme de l'Etat proposait une « *réduction drastique du nombre de fonctionnaires* ». Il s'agissait du nombre de corps de fonctionnaires, conformément à ce qu'indiquait notre article en page 7.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le débat interdit

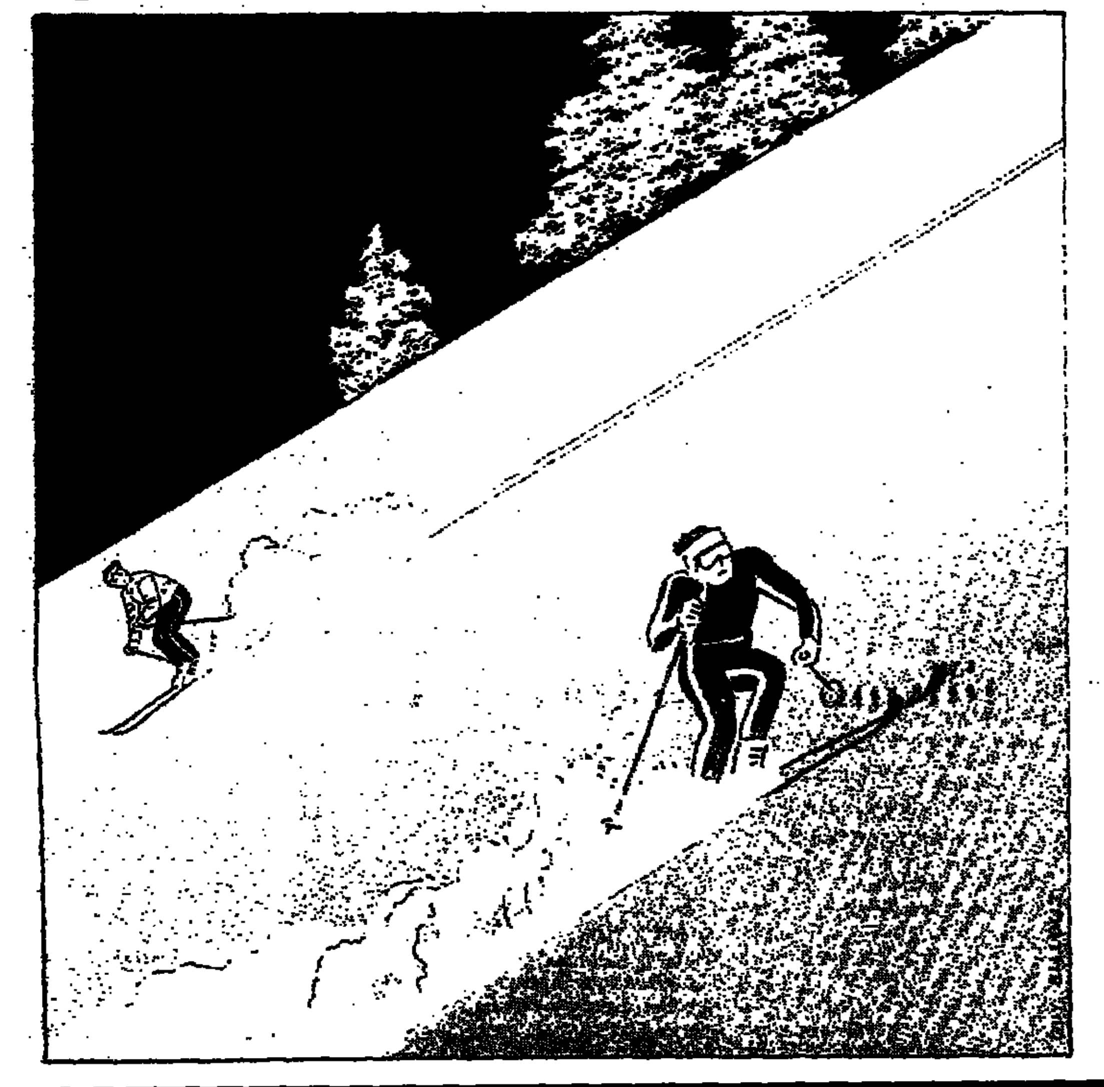
« **L**e Parlement doit redevenir le lieu privilégié et naturel du débat politique. » Ce sage précepte a été formulé par Jacques Chirac dans le message qu'il a adressé aux députés et aux sénateurs au lendemain de son installation à l'Elysée. N'était-ce que « paroles verbales », ou Alain Juppé n'a-t-il pas compris le sens de la consigne présidentielle ? Toujours est-il que la sanction que le premier ministre, usant de sa casquette de président du RPR, vient d'infliger à Philippe Auberger est une atteinte aux droits des parlementaires de s'exprimer librement dans l'exercice de leurs fonctions, droit suffisamment essentiel dans une démocratie pour être formellement reconnu par la Constitution.

Qu'un chef de parti n'accepte pas qu'un membre de la direction de son mouvement conteste publiquement la ligne fixée par les instances dirigeantes peut se comprendre. Il y va, effectivement, de la clarté du message politique. Mais, en l'espèce, ce n'est pas pour avoir critiqué les choix du RPR en mettant en avant son titre de délégué général de cette formation chargé du budget que M. Auberger est prié de rentrer dans le rang. C'est pour avoir rempli son rôle de rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale. N'en déplaise à ceux qui regrettent le temps des majorités de « godillots », le titulaire de cette fonction a pour responsabilité première non de faciliter la tâche du gouvernement, mais d'être le porte-parole de la majorité des commissaires. Or nul ne peut contester que nombre de ceux-ci, qu'ils soient au RPR ou à l'UDF, sont fort réticents devant certains choix économiques et financiers d'Alain Juppé.

La tradition, certes, voulait que le rapporteur général serve d'intermédiaire entre la majorité et le gouvernement, mais petit à petit cette habitude s'est heureusement effritée. Le rééquilibrage institutionnel indispensable pour redonner vie à un Parlement dont les pouvoirs ont été mis à mal par les fondateurs de la V[e] République passe par une accélération de cette évolution. Ni l'Assemblée nationale ni le Sénat ne doivent être de simples chambres d'enregistrement. Leurs membres sont là pour contrôler le gouvernement, pour améliorer les projets de loi, pour contrebalancer, avec leur expérience et leurs contacts d'hommes de terrain, le pouvoir des « technocrates » tant décrié par le candidat Chirac. En menaçant M. Auberger de le priver de son poste de rapporteur général, les dirigeants du RPR semblent récuser un tel fonctionnement démocratique.

Une majorité, il est vrai, n'a guère intérêt à étaler ses divisions ; mais, lorsque – comme actuellement – elle domine les deux Chambres du Parlement, il lui faut bien, pour qu'il y ait un débat politique, l'organiser en son sein. Les chiraquiens ne s'en sont pas privés du temps où Edouard Balladur était à Matignon. Que le premier ministre soit aussi président du RPR ne change rien. Les exemples allemand, espagnol ou britannique prouvent que cela n'interdit pas de réelles discussions au sein des partis. La réaction d'Alain Juppé confirme que trop souvent, en France, l'appel à la discipline se confond avec l'autoritarisme.

Repentance *par Guy Billout*



DANS LA PRESSE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Comprenne qui pourra : une puissante machine militaire russe rase villes et villages, et n'est pourtant pas en mesure de briser la résistance des rebelles tchétchènes. Trois raisons expliquent ce phénomène : une dégradation croissante des forces armées, qui, pour survivre, n'hésitent pas à faire le commerce des armes avec leurs ennemis, la solidarité accrue *[de la]* population tchétchène *[...]* avec les rebelles du général Doudaïev, et enfin les divergences à Moscou entre les partisans de la recherche d'une solution politique et ceux qui sont animés d'une fureur exterminatrice. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les dirigeants russes ne sont pas parvenus à s'entendre jeudi sur un plan de paix. Eltsine veut ce plan, car il a l'élection présidentielle en vue, alors que son ministre de la défense, Gratchev, estime inévitable la poursuite de la guerre.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Que le président d'une formation politique mette à la porte de sa commission exécutive un de ses délégués généraux, c'est banal. Mais quand ce président est un premier ministre, quand le délégué en question est le très influent rapporteur général du budget de la commission des finances et que la sanction est destinée à punir ce dernier de sa liberté d'expression, cela fait une affaire. [...] Et elle accentue l'image d'un premier ministre cassant, autoritariste.

La solitude des journalistes africains

EN AFRIQUE, la presse libre, comme la démocratie, est une perle rare. Au pis, les journalistes sont bâillonnés, persécutés, voire assassinés. D'ordinaire, ils sont harcelés ou flattés, méprisés ou enrôlés, souvent réduits au silence, imposé ou consenti. Peut-on mieux défendre la liberté de la presse sur le continent noir ? Si oui, comment faire respecter les droits et les devoirs de la profession ? Deux questions auxquelles des journalistes et des juristes d'Afrique anglophone ont tenté de répondre lors d'un récent séminaire organisé à Johannesburg par l'Unesco et Reporters sans frontières.

Sur ce chapitre, l'Afrique revient de loin. Avant que la contagion démocratique ne gagne ses rivages à la fin des années 80, ses dirigeants eurent beau jeu de museler les médias en invoquant le « nouvel ordre de l'information », ce mythe tiers-mondiste pervers qui, à l'abri d'un anti-occidentalisme primaire, servit longtemps d'alibi aux dictatures et discrédita largement l'Unesco, son accoucheuse. Celle-ci a heureusement renié ses errements du passé, parrainant l'adoption en 1991 de la « déclaration de Windhoek », nouvelle table de la loi pour les journalistes africains, qui proclame notamment que « *l'établissement, le maintien et le renforcement d'une presse libre, indépendante et pluraliste sont essentiels au développement de la démocratie* ».

Mais il y a loin des textes aux réalités. La plupart des régimes africains restent autoritaires. Là où des transitions démocratiques ont contraint les gouvernants à concéder des espaces au pluralisme, la liberté de la presse demeure un combat permanent, à l'issue incertaine.

Les journalistes africains souffrent de multiples entraves. Au Nigeria, les commentateurs politiques ne disposent pas de leur liberté de mouvement. Le moindre document peut y être jugé subversif. En Zambie, c'est le projet de Constitution qu'on déclare secret d'Etat. En Afrique australe, nombre de gouvernements ont conservé les lois répressives souvent héritées de l'époque coloniale, utilisables à tout moment contre la presse et dont les magistrats demandent l'abolition. Au Malawi, petit pays à peine sorti d'une autocratie trentenaire, vingt-deux textes de ce type sont en vigueur.

UNE INDUSTRIE SANS ARGENT

Quinze ans après son indépendance, le Zimbabwe est presque, en l'espèce, un cas d'école. La Constitution ne garantit pas la liberté de la presse. Les grands journaux, contrôlés par l'Etat, sont des organes de propagande aux mains d'hommes politiquement sûrs. Des « taupes » au service du pouvoir s'infiltrent dans les rédactions. Radio et télévision nationales jouissent d'un monopole. Les quelques publications non gouvernementales sont vulnérables, en butte aux tracasseries administratives ou judiciaires, et privées d'une partie de la manne publicitaire d'origine étatique. Surtout, dès qu'elle embarrasse ou qu'elle donne lieu à débat, l'information se dérobe ou se masque. « *Les autorités se réfugient dans le silence*, explique John Moyse, directeur du mensuel *Horizons*. *Les ministres refusent de répondre aux questions et s'abstiennent de tout commentaire.* »

Pourtant, au Zimbabwe, où trois habitants sur quatre sont scolarisés, le marché potentiel existe pour une presse libre. Manquent la volonté politique et, comme souvent en Afrique, l'argent. Seuls les journaux appartenant à des groupes aux reins solides peuvent assumer les coûts de production et de distribution. Même en Afrique du Sud, où la presse est libre, des sympathisants de l'ANC, le parti de Nelson Mandela, ont dû renoncer au lancement, jugé trop onéreux, d'un nouveau quotidien. Au Malawi, les journaux nés avec la démocratie balbutiante appartiennent à des hommes d'affaires ou à de riches politiciens. Un peu partout, les associations professionnelles sont faibles. Au Lesotho, le pouvoir a neutralisé le syndicat des journalistes en embauchant d'un coup plusieurs dizaines de ses membres.

Sur le continent noir comme ailleurs, mais avec plus de gravité, le journalisme est à la fois une fonction citoyenne et une industrie. Oublier la première conduit au cynisme, faire fi des lois de la seconde mène à la banqueroute. Entre la peur et la colère, l'autocensure et la résistance, les journalistes africains ressentent le poids de la solitude. Que faire ? D'abord serrer les coudes et s'organiser. Ainsi est né, en 1992, le MISA (Institut des médias d'Afrique australe), qui aide les journalistes de la région à exercer leur métier le plus librement possible. Ensuite, rechercher le soutien matériel et moral des organisations internationales afin d'inciter les dirigeants à respecter leurs engagements. Enfin, nettoyer devant sa porte en s'imposant plus de rigueur et de discipline.

Car les gouvernements exploitent les nombreuses carences des journalistes. Au Malawi, par exemple, pendant la dictature, le journalisme était exclu de tout enseignement parce que tenu pour une discipline séditieuse. Résultat : mal formés et mal encadrés, les journalistes commettent souvent des fautes grossières qui les exposent aux foudres de la justice. La presse malawite a subi ces dernières années des centaines de procès, notamment pour diffamation. A l'inverse, un professionnel renommé comme Fred M'membe, directeur du journal zambien *The Post*, n'a perdu qu'un seul procès sur une centaine intentés contre lui.

Les journalistes d'Afrique évoquent moins volontiers leurs devoirs que leurs droits. On peut les comprendre. Ils se soucient plus de résister à l'oppression que de se conformer à des règles éthiques le plus souvent sans objet. Dans la plupart de leurs pays, la déontologie est une idée neuve. Et puis on les a tant bernés, en les exhortant à pratiquer un « journalisme responsable », autrement dit servile. Ici comme ailleurs, l'éthique est impossible sans un minimum de liberté.

Jean-Pierre Langellier

POLITIQUE MONÉTAIRE

LE GOUVERNEUR de la Banque d'Angleterre, Eddie George, ne prévoit pas un retour rapide de la livre sterling dans le système monétaire européen (SME). Il estime que l'économie du Royaume-Uni a retiré un grand bénéfice de la sortie de la devise britannique du SME. ● EDDIE GEORGE redoute les conséquences du chômage pour l'avenir de l'Union européenne. Il craint que la fixation définitive des taux de change ne prive les Etats des moyens d'ajustement économique nécessaires. ● LE GOUVERNEUR préconise un renforcement de la coopération internationale pour mieux contrôler les banques. Mais tout risque ne peut être annulé et il rejette un renforcement de la réglementation. ● LA BANQUE DE FRANCE a annoncé, jeudi 7 mars, une baisse de ses deux principaux taux directeurs. Elle se démarque ainsi de la Bundesbank.

Un retour de la livre sterling dans le SME est peu probable

Dans un entretien accordé au « Monde », le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, s'inquiète des conséquences du chômage sur l'avenir de l'Union européenne. Il souligne la réussite du choix britannique dans la lutte contre l'inflation et le soutien à la croissance

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

« Le débat sur la participation du Royaume-Uni à l'Union économique et monétaire (UEM) est ouvert. Selon le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, si la Grande-Bretagne reste en dehors de l'Union, ses taux d'intérêt resteront plus élevés. Partagez-vous ce sentiment ? »

– Il est probable en effet que les taux britanniques seraient plus élevés, du moins dans un premier temps. A plus long terme, cela dépendra entièrement de la politique suivie. Certains, ici, estiment que, si la Grande-Bretagne n'entrait pas dans l'UEM, elle pourrait se comporter de manière irresponsable. Je pense, au contraire, qu'il faudrait que nous nous astreignions à une discipline encore plus rigoureuse, sous peine d'en payer le prix sur les marchés financiers.

– Comptez-vous revenir au sein du Système monétaire européen (SME), que le Royaume-Uni a quitté en septembre 1992 ?

– C'est peu probable sous l'actuel Parlement. Il ne me paraît pas évident, par ailleurs, qu'un retour dans le SME soit une condition nécessaire posée par le traité de Maastricht. Le sens du texte n'est pas très clair dans ce domaine. Plus fondamental me paraît être la politique de stabilité que nous suivons.

– Avec le recul, pensez-vous que cette exclusion du SME fut une bonne chose pour votre pays ?

– Oui. A cette époque, l'Allemagne se réunifiait, alors que la Grande-Bretagne était en récession. La livre séparée du SME, nous avons pu rééquilibrer nos politiques budgétaire et monétaire. La reprise est venue, et le taux de chômage est aujourd'hui à 8 %.

– Ceux qui contestent les bienfaits de la sortie du SME soulignent que vos taux d'intérêt sont aujourd'hui supérieurs aux taux de la France, qui est, elle, restée attachée à l'Allemagne.

– Le « premium » que nous payons sur les taux ne s'explique pas par notre absence au sein du SME, mais par l'histoire. Il faut du temps pour convaincre les marchés de notre détermination à suivre une politique de stabilité.

– En cas d'accession du Royaume-Uni à l'UEM, il faudrait que la Banque d'Angleterre soit dotée d'un statut d'indépendance. Le prévoyez-vous ?

– Le principe de cette indépendance est accepté. Le Parlement devra adopter la législation nécessaire, mais cette décision n'a pas à


EDDIE GEORGE

être prise avant le début de 1998. Tout dépendra du degré de convergence atteint par les autres pays en 1997. C'est encore bien loin. D'ici là, trois questions se poseront concernant l'UEM. Est-ce que la France pourra remplir les critères de Maastricht ? Est-ce que l'Allemagne voudra de l'UEM ? Enfin, est-ce que la Grande-Bretagne doit y entrer ?

» Pour ce qui concerne cette dernière question, je peux vous dire que le préalable des critères sera rempli. La Grande-Bretagne suit une politique cohérente avec ces critères, pour des raisons d'intérêt économique national, d'ailleurs, et pas seulement à cause de l'Europe. Ensuite, la décision finale dépendra de beaucoup d'autres choses, à commencer par savoir si l'UEM mène à plus de cohérence en Europe ou à plus de division. Les convergences obtenues seront-elles durables ou bien vont-elles générer des tensions ?

– S'agira-t-il d'une décision politique ou économique ?

– Ce sera clairement une décision politique. Mais les aspirations politiques ne doivent pas prendre le dessus sur la réalité économique, sinon l'avenir du Royaume-Uni et de l'Europe court de graves risques. Je crains à cet égard que le problème du chômage en Europe ne soit pas résolu d'ici là. Cette question est au cœur de mes doutes sur la solidité de l'Union européenne.

» Prenez l'exemple de deux pays, X et Y, qui remplissent les critères de convergence en 1998 et qui ont tous deux un taux de chômage important. S'ils décident d'aller de l'avant dans l'union monétaire, ils fixent une fois pour toutes leur taux de change et se privent, en somme, du moyen d'ajustement que constituent ces taux de change. Si, après avoir fait ce pas, ils prennent des mesures différentes pour combattre le chômage, leur situation économique pourrait évoluer de façon totalement différente et l'on ne peut exclure que les taux de change appropriés à cette nouvelle situation soient différents de ceux fixés en 1998. Je ne sais pas si cette hypothèse se réalisera, mais je ne pense pas que l'on puisse l'exclure. Il y a donc un risque considérable de bloquer les taux de change à un moment où l'ampleur du chômage est clairement insupportable à long terme.

» Si l'on se prive de la possibilité d'ajustements des taux, on risque soit que le chômage persiste dans certaines parties de la communauté et qu'il soit très difficile d'établir une politique monétaire unique appropriée ; soit d'assister à des migrations de certaines parties de la communauté vers d'autres ; soit à des pressions pour des transferts fiscaux des zones les plus actives vers les plus défavorisées.

» Il faut s'attaquer en priorité au chômage par des moyens structurels et dès maintenant, parce qu'après 1998 la persistance du chômage pourrait nuire à la cohésion politique de l'Europe. Nous devrons tenir compte, en 1998, de ces problèmes fondamentaux et de la perception qu'on en a sur le Continent. Et, si nous devions en déduire – bien que remplissant les critères de Maastricht – que ces risques sont grands, ce serait une raison pour persister dans notre politique d'*opt out*, c'est-à-dire de refuser d'entrer dans l'UEM.

– Pensez-vous, comme certains, que l'inflation est définitivement défaite et que les priorités devraient concerner l'emploi ?

– Ces cinq dernières années, les banques centrales et les gouvernements ont mieux compris les dégâts causés par l'inflation et sont tous d'accord sur sa nocivité. Unis dans la lutte, nous sommes parvenus à un résultat qui est le meilleur depuis la dernière guerre. Mais cela n'arrive pas tout seul. Une vigilance et une détermination de tous les jours restent nécessaires. On a si souvent entendu, dans le passé, dire que l'inflation avait été vaincue. Je ne pense pas que l'on puisse prendre des vacances dans ce domaine.

– Subsiste-t-il des divergences entre le gouvernement britannique et la Banque sur cette question et sur les taux d'intérêt ?

– La tendance naturelle des hommes politiques est de prendre plus de risques à court terme que les banques centrales. En mai, Kenneth Clarke, qui a décidé d'une baisse malgré notre avis, a eu raison. Nous n'avions pas pensé que l'économie ralentirait tant, dans la seconde partie de 1995. Aujourd'hui le rythme de croissance est revenu autour de 2 %. Mais il va remonter autour de 3 %.

– Après la déconfiture de la Banque Barings, de nouveaux contrôles vous paraissent-ils nécessaires ?

– Aucune formule magique ne fera disparaître le risque bancaire. Réglementer à nouveau ne me paraît pas utile. En revanche il faut améliorer la supervision des banques, ce qui passe par l'amélioration de la qualité des contrôleurs et de leur formation et par l'organisation d'une coordination entre les différents régulateurs au niveau national et international.

» Mais le risque ne peut être annulé. Tenter de le rendre presque impossible exigerait une réglementation tellement draconienne que le système financier ne serait plus capable de respirer, de prendre des risques, ce qui est l'essence même de sa fonction sociale.

– Beaucoup de banques de la City sont passées en des mains étrangères. Le regrettez-vous ?

– Le développement des marchés internationaux renforce la City plus qu'il ne l'affaiblit. Dans le monde de la finance globale, ce n'est pas la nationalité qui compte, mais les activités. Mon travail est de promouvoir les activités financières à Londres et pas seulement les activités britanniques. C'est une attitude différente de celle de nombre d'autres pays. »

Propos recueillis par
Patrice de Beer
et Eric Le Boucher

Baisse des taux au Royaume-Uni

La Banque d'Angleterre a annoncé, vendredi 8 mars, en fin de matinée, une baisse d'un quart de point de son taux de base à 6 %. Celui-ci était fixé à 6,25 % depuis le 17 janvier.

La décision avait été prise la veille, lors de la rencontre mensuelle entre le chancelier de l'échiquier Kenneth Clarke et le gouverneur de l'institut d'émission Eddie George. L'absence de pressions inflationnistes autorise un assouplissement de la politique monétaire britannique. Dans sa dernière étude de conjoncture, la Banque d'Angleterre a estimé que le gouvernement a de bonnes chances d'atteindre son objectif, qui est de ramener le taux d'inflation annuel au-dessous de 2,5 % avant le printemps 1997.

Le gouvernement de John Major cherche également, pour tenter de regagner la confiance des électeurs, à donner un nouveau coup de fouet à une économie dont le ralentissement se confirme.

La Banque de France se démarque de la Bundesbank

APRÈS UNE PAUSE d'un mois, la détente monétaire a repris son cours en France. Le Conseil de la politique monétaire (CPM) de l'institut d'émission a annoncé, jeudi 7 mars, une baisse de ses deux principaux taux directeurs. Le niveau des appels d'offres, inchangé depuis le 8 février, a été ramené de 3,90 % à 3,80 %. Celui des prises en pension de cinq à dix jours, qui n'avait plus été modifié depuis le 18 janvier, a pour sa part été réduit de 5,60 % à 5,50 %. Comme il en a pris l'habitude, le gouvernement, par la voix de son porte-parole, Alain Lamassoure, a demandé aux banques de répercuter cette réduction du coût du crédit.

Une baisse rapide

en pourcentage

5,2 · 4,8 · 4,4 · 4,0 · 3,6

8 mars 1996 3,80%

sept. oct. nov. déc. janv. fév. mars

1995 · 1996

Source : Bloomberg

L'orientation favorable des indicateurs suivis par la Banque de France pour définir sa politique monétaire plaidait pour un assouplissement. En premier lieu, le critère interne de stabilité de la monnaie est aujourd'hui rempli. Alors qu'en Allemagne la croissance de la masse monétaire a connu un vif rebond au mois de janvier (+ 8,4 %), obligeant du même coup la Bundesbank à observer une pause, elle continue à évoluer à un rythme modéré en France. La progression de l'agrégat de monnaie M 3 s'établit à 3,7 %.

Le critère externe – stabilité du franc vis-à-vis des monnaies les plus crédibles du système monétaire européen (SME) – est lui aussi respecté. Depuis deux semaines, le franc ne cesse de s'apprécier face à la monnaie allemande. Il a gagné 3 centimes, passant d'un cours de 3,45 à 3,42 francs pour 1 deutschemark. Le franc bénéficie de l'accès de faiblesse actuel du mark face à l'ensemble des devises. La monnaie allemande vient ainsi de tomber à son plus bas niveau depuis cinq semaines face au dollar (1,4850 mark). Le franc est également soutenu par l'excédent des comptes extérieurs français. Alors que la France a enregistré en 1995 un solde positif de 100 milliards de francs de sa balance courante, l'Allemagne a connu au cours de la même période un déficit de même ampleur. Un tel déséquilibre entre les deux pays plaide pour une hausse du franc face au mark.

Preuve de sa solidité actuelle, le franc n'a même pas été affecté par la tempête qui a secoué, en début de semaine, la peseta à la suite de la victoire étriquée du parti conservateur de José Maria Aznar lors des élections législatives espagnoles. Dans le passé, les crises des devises d'Europe du Sud atteignaient rapidement le franc.

Enfin, la bonne tenue, en termes relatifs, du marché obligataire français constituait une raison supplémentaire pour la Banque de France d'assouplir sa politique monétaire. Depuis la fin du mois d'octobre, l'écart de taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne est revenu de 1 % à 0,25 %. Si elle ne détermine directement que les taux d'intérêt à court terme, la Banque de France surveille également de très près l'évolution des rendements à long terme, dont le niveau mesure la capacité de l'institut d'émission à contenir l'inflation future.

L'HORIZON MONÉTAIRE DÉGAGÉ

Le geste de la Banque de France, aussi minime soit-il, est important. Il montre, en effet, que l'institut d'émission français est capable de se démarquer de la politique suivie par la Bundesbank. Il indique que la détente monétaire est susceptible de se poursuivre en France au cours des prochaines semaines même si les taux directeurs allemands ne sont pas abaissés. L'écart qui sépare le niveau des appels d'offres français du REPO allemand s'établit désormais à 0,5 %. Il s'était situé, tout au long de l'année 1994, autour de 0,2 %, ce qui offre en théorie une marge de baisse supplémentaire de 0,3 % du principal taux directeur de la Banque de France.

L'horizon monétaire français est aujourd'hui dégagé. Il l'est d'autant plus que les signes de frémissement de l'activité se multiplient en France (rebond de la consommation au mois de janvier, hausse des recettes fiscales au mois de février), alors que la panne de l'économie allemande se prolonge. Ce décalage conjoncturel de part et d'autre du Rhin est très rassurant. Il éloigne le scénario noir dans lequel la Bundesbank relèverait ses taux directeurs pour tenir compte d'une amélioration de la conjoncture outre-Rhin, ce qui forcerait l'institut d'émission français à resserrer, lui aussi, sa politique monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

Les épargnants ont retiré 24 milliards de francs de leur Livret A en février

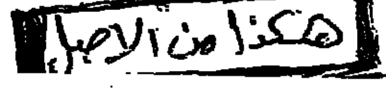
L'HÉMORRAGIE CONTINUE. Selon les chiffres publiés jeudi 7 mars par le ministère des finances, les Français ont retiré de leurs Livret A près de 24 milliards de francs en février. Ces retraits interviennent après une collecte positive de 11,7 milliards de francs en janvier.

L'annonce fin janvier d'une baisse de 1 point de la rémunération de ce placement – à 3,5 % – effective au 1er mars, et l'élargissement des conditions d'accès au LEP (Livret d'épargne populaire) aux personnes payant moins de 4 000 francs d'impôt (contre 1 860 francs précédemment) ont incité les épargnants à faire de la « gestion active ». Le phénomène enclenché en février est surtout celui d'un processus de transfert vers d'autres produits d'épargne plus attractifs (outre le LEP, l'assurance-vie et le plan d'épargne logement). Le mois de février est traditionnellement marqué par des retraits en raison notamment du paiement du tiers provisionnel. Leur ampleur était jusqu'à présent sans commune mesure avec celle enregistrée cette année. La décollecte avait été de 4 milliards de francs en 1995.

Si la désaffection à l'égard du Livret A continue à ce rythme, elle pourrait avoir des conséquences sur le financement du logement social. Les sommes collectées par La Poste et les Caisses d'épargne sont centralisées à la Caisse des dépôts à cette fin. Selon des projections effectuées par des réseaux, la baisse du taux du Livret A devait se traduire dans l'année par une décollecte de près de 40 milliards. Ces calculs pourraient se révéler optimistes. Ils tablaient sur des retraits de seulement 15 milliards de francs en février.

La situation du Livret A rappelle celle de 1983, année de création du Codevi. Ce produit, présenté comme une alternative au Livret A, était à l'époque plafonné à 10 000 francs (contre 30 000 aujourd'hui) et distribué par les banques, comme le Livret Jeune aujourd'hui. En 1983, les banques avaient collecté 40 milliards de francs sur le Codevi.

Ba. S.



Pechiney entreprend une révolution interne pour améliorer sa rentabilité

Le groupe d'aluminium entame un « bouleversement managérial » à l'américaine

Sous la contrainte financière, Pechiney entame une remise à plat de l'ensemble de ses méthodes de travail. Baptisé « Challenge », le projet, inspiré par les pratiques de management américaines, vise à améliorer la marge opérationnelle du groupe de 1,5 milliard de francs par an. Ce programme très décentralisé devrait porter ses fruits en 1998. Malgré le prix favorable de l'aluminium, Pechiney reste peu rentable.

« CHALLENGE » : derrière ce nom de code trop convenu, Pechiney entreprend une révolution interne. A la différence des programmes passés, il ne s'agit pas pour le groupe d'aluminium et d'emballage de lancer un énième plan de restructuration : les zones de pertes ont pour la plupart disparu. Il s'agit désormais de remettre à plat l'ensemble des méthodes de travail pour obtenir une meilleure rentabilité. De l'aluminium à l'emballage en passant par l'électrotechnique, toutes les branches, toutes les divisions sont concernées. Objectif : améliorer d'au moins 1,5 milliard de francs par an la marge opérationnelle, ce qui représente une économie d'environ 8 % dans les coûts de fonctionnement.

Le bouleversement « managérial », à l'œuvre dans les groupes américains depuis près de cinq ans, arrive en France. Jusqu'à présent, les firmes françaises ont repris les idées du *« re-engineering »*, du *« downsizing »* – méthodes visant à *diminuer tous les coûts de production* – dans des cas précis : une branche en perte, une division qui doit affronter une concurrence internationale. Rarement jusqu'à présent un groupe français avait décidé de l'appliquer à l'ensemble de ses activités.

Si Pechiney se lance dans un tel programme, c'est moins par conviction que par nécessité. Malgré les 10 milliards de francs de cessions d'actifs l'an dernier, Pechiney est toujours dans une position financière délicate. Privatisé dans de mauvaises conditions, il n'a pu obtenir que 1,8 milliard de francs d'augmentation de capital au lieu des 2,4 milliards prévus initialement. Son endettement dépasse 80 % de ses fonds propres.

L'objectif est d'économiser 8 % par an dans les coûts de fonctionnement

Le groupe reste peu rentable. Bien qu'il ait bénéficié d'un prix de l'aluminium favorable, il ne dégage qu'à peine 2 milliards de francs d'autofinancement. *« C'est trop peu. Chaque année, le simple maintien de l'outil productif demande au moins 2 milliards. Si nous voulons soutenir notre croissance, il nous faut 700 millions à 1 milliard de francs de plus »*, explique Christel Bories, directeur stratégie du groupe, chargée de coordonner le programme d'économies.

L'emballage, notamment, a besoin d'importants financements. Le secteur est en pleine mutation. Les producteurs, qui se livrent une concurrence acharnée sur les marchés occidentaux, cherchent désormais à s'implanter dans les pays émergents. Si Pechiney veut maintenir ses positions dans ce secteur, qu'il *juge prioritaire, il lui faut participer à cette conquête, sous peine d'être rapidement distancé.*

Mais les recettes utilisées dans le passé par le groupe lui sont interdites. Le groupe, désormais privé, ne peut se permettre d'augmenter son endettement, déjà trop élevé par rapport à ses concurrents. Les ventes d'actifs ont presque toutes été réalisées. En dehors de sa participation dans Teckpach (emballage plastique), le groupe ne compte plus que sur 1 milliard de francs de cession.

Pechiney est donc condammné à vivre sur ses ressources internes. Mais ses seuls gains de productivité (2 à 3 % par an) ne peuvent suffire pour lui redonner une latitude financière. Il lui faut travailler autrement, créer une rupture.

Après avoir étudié les programmes de General Electric, IBM, Philips, le groupe a décidé d'adopter une méthode très décentralisée. Depuis début février, 450 cadres se sont vu expliquer le projet du groupe. Les syndicats en ont pris connaissance, jeudi 7 mars, en comité de groupe. Tous sont priés d'apporter des suggestions, des idées pour réduire les coûts de fonctionnement.

« Il y aura des suppressions de postes, c'est certain. Mais nous avons demandé à chacun de ne pas penser qu'à des réductions d'effectifs. De même, nous refusons les coupes dans les dépenses qui assurent le long terme, comme la recherche-développement et la formation. Ce sont des fausses économies », dit Mme Bories. Méthodes de production, gestion des stocks, circuits de vente, fonctionnements administratifs... tout, selon elle, doit être analysé et remis à plat, afin d'imaginer des processus moins coûteux.

En septembre, chaque division doit remettre un plan d'économies substantielles. Le programme, mis en œuvre à partir de l'automne, devrait porter ses fruits à partir de 1998, au moment où le cycle de l'aluminium devrait se retourner, selon les prévisions du groupe. Tout le pari de Pechiney est d'être en état de l'affronter. Le groupe joue là une de ses dernières cartes. S'il ne réussit pas à améliorer sa rentabilité, il lui sera difficile de poursuivre sa stratégie de développement sur deux pieds, l'aluminium et l'emballage.

Martine Orange

Démission du président de la compagnie Alitalia

RENATO RIVERSO, le président de la compagnie aérienne italienne Alitalia, a annoncé sa démission, vendredi 8 mars, dans une lettre adressée au président de la holding publique IRI, Michele Tedeschi. Cette démission intervient peu de jours après l'assemblée générale des actionnaires de la compagnie qui a approuvé la nomination du nouvel administrateur délégué (directeur général), Domenico Cempella, et lui a confié les pouvoirs de gestion.

Dans un entretien au quotidien italien *Il Sole 24 Ore* du 8 mars, M. Riverso dénonce *« le ballet au sommet entre les syndicats, le gouvernement et le monde politique, dans lequel les chiffres d'une recapitalisation d'Alitalia, la composition du capital et les plans de redressement et de développement sont exhibés dans une totale confusion des rôles et sans rapport avec la réalité de l'entreprise »*. *« Les services offerts* [par Alitalia] *ne sont plus compétitifs alors que le marché mondial devient toujours plus exigeant et agressif »*, souligne M. Riverso. L'entreprise cumule 10,5 milliards de francs de dettes (*Le Monde* du 28 février).

■ **EUROCOPTER : le groupe franco-allemand, qui fabrique notamment le Tigre et le NH-90**, a enregistré, pour 1995, une perte nette totale de 3,9 milliards de francs, résultat qui comprend un montant important d'éléments exceptionnels. Eurocopter a perdu 1,3 milliard de francs, auxquels il faut ajouter 2,6 milliards qui correspondent à un nettoyage des comptes. Le PDG du groupe, Jean-François Bigay, escompte un retour à l'équilibre en 1997 et aux bénéfices en 1998.

■ **PARIBAS : la banque a reçu le 7 mars le feu vert** du conseil des bourses de valeurs (CBV) pour lancer son offre publique d'achat sur la Compagnie de navigation mixte, à 800 francs par action. Dans son communiqué, le CBV constate que le prix offert *« est supérieur de 15,6 % à la moyenne des cours sur les trois derniers mois (...) »* mais *« qu'il est inférieur de 16,9 % à la valeur d'actif net réévalué calculée par le bureau d'expertise Detroyat à la demande de Paribas »*. *« Il appartient aux actionnaires minoritaires de juger s'il est conforme à leurs intérêts de garder leurs titres ou de les céder »* ajoute le CBV.

■ **ARJO WIGGINS APPLETON : le groupe papetier franco-britannique**, qui a annoncé un résultat net en baisse de 87 % à 18,7 millions de livres (144 millions de francs) a confirmé, jeudi 7 mars, son intention de supprimer 700 emplois en Europe, sur un total d'environ 10 000. AWA doit faire face aux difficultés de sa branche papier thermique jusqu'alors la plus rentable.

■ **GROUPE BERNARD TAPIE : le tribunal de commerce de Paris a renvoyé au 2 mai** l'examen de l'assignation formée par les deux liquidateurs du Groupe Bernard Tapie contre le Crédit lyonnais et deux de ses filiales, la SDBO (Société de banque occidentale) et Clinvest (*Le Monde* du 7 mars).

■ **MERIDIEN : le président du groupe hôtelier Marriott International**, Bill Marriott, a indiqué dans un entretien aux *Echos* du 8 mars qu'il était intéressé par la reprise de la chaine hôtelière Meridien. Meridien appartient au groupe britannique Granada.

Les « patrouilleurs de Cherbourg » font mouche dans le golfe Arabique

CHERBOURG
de notre envoyé spécial

Drapeau bleu, blanc, rouge qui claque au vent sur l'horizon grisâtre, à gauche de la cale de lancement; pavillon rouge, vert et blanc du sultanat d'Oman, orné des deux sabres qui s'entrecroisent sur un poignard, à droite. Et, imperceptiblement, le navire, qui a hissé le grand pavois, glisse vers la mer, tandis que les musiciens de la circonscription militaire de Rennes, droits comme des mâts de radar, interprètent les hymnes nationaux. C'est jour de réjouissance, ce mardi 5 mars à Cherbourg, aux Constructions mécaniques de Normandie (CMN).

On baptise le troisième patrouilleur, dernière unité de la commande passée en septembre 1993 par le sultanat d'Oman, *Al Najah* (« La Réussite »), de 54 mètres et d'un déplacement de 450 tonnes à pleine charge qui sera équipé d'un canon de 76 mm Oto Melara. La cérémonie revêt un aspect très solennel : le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Sayyed Haithman Bin Tarik Bin Taïmur Al Said, a fait le voyage de Mascat, accompagné de son frère, l'amiral commandant de la Royal Navy du sultanat, de diplomates et d'une imposante délégation d'officiers supérieurs très british, aux uniformes rutilants, de la marine militaire de ce pays de la péninsule Arabique. Un imam en costume d'apparat et coiffé d'un turban, venu lui aussi en avion spécial, psalmodie la sourate du Coran : *« N'as-tu point vu que le vaisseau vogue sur la mer, par le bienfait d'Allah, afin qu'il vous montre certains de Ses signes... ? »*, avant de prononcer une autre prière protectrice pour le bateau, ses équipages et ses missions.

OMAN, UN CLIENT SÉRIEUX

Dans un froid glacial, la bouteille traditionnelle s'est brisée sur l'étrave vert-de-gris du patrouilleur, mais l'eau de rose avait remplacé le champagne. Alors, les lamaneurs se sont employés à passer des amarres pour empêcher *Al Najah* d'aller heurter, le long du quai, les autres navires en finition. Rassemblé sous une tente blanche au toit pointu, l'aréopage de personnalités, parmi lesquelles l'amiral Jean-Charles Lefebvre, chef d'état-major de la marine nationale, a longuement applaudi.

Ce fut l'occasion pour les responsables civils des CMN de manifester une « confiance raisonnable » dans l'avenir, qui contraste avec les inquiétudes du gigantesque voisin spécialisé dans les sous-marins, l'arsenal de Cherbourg (4 150 salariés) sous la tutelle de la Direction des constructions navales (DCN), et donc du ministère de la défense. Oman est un client sérieux : il pourrait, dans les deux ans à venir, commander d'autres navires comparables, *« entre trois et cinq unités en fonction des possibilités budgétaires du pays et de ses choix stratégiques »*, a précisé le contrôleur général des armées (CR), André Ravier, PDG de l'entreprise. Mais contrairement à ce que le titre du « patron » peut laisser croire, les CMN ne sont pas une société d'Etat dans le giron du ministère de la défense, même si son plan de charge est composé, à plus de 80 %, de navires de surveillance et de combat, pour la marine nationale et des pays étrangers.

Ancien parachutiste au franc-parler, André Ravier s'est attaché depuis six ans à redonner espoir aux CMN, en pleine déconfiture à la fin de la décennie 80. Il a lui-même réuni un tour de table : aujourd'hui, la famille Safa de Beyrouth est propriétaire de 66 % du capital. Avec un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, les CMN ont dégagé en 1995, pour la première fois depuis cinq ans, des bénéfices. L'origine des capitaux des CMN n'est pas pour rien dans les succès commerciaux à l'exportation, notamment dans les pays du Golfe. Dernier en date : André Ravier a conclu le 3 mars un contrat de quelque 35 millions de francs avec des acheteurs civils du Yémen pour la livraison de 6 vedettes très rapides (60 nœuds, soit 110 km/heure) de surveillance des côtes.

CONTENTIEUX AVEC LE VOISIN

Pour l'heure, le contrat en cours avec le Koweït mobilise les 550 ouvriers et ingénieurs des bureaux d'études : l'émirat a commandé 8 patrouilleurs de 45 mètres qui seront équipés de missiles. Les CMN, qui étaient en compétition avec de redoutables concurrents, le britannique Vosper et l'allemand Lürsen, seront le maître d'œuvre et l'ensemblier de tout le navire, y compris pour l'intégration des systèmes d'armes particulièrement délicats. André Ravier a constitué des filiales en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas pour la logistique, la documentation, la formation des équipages et toute la coordination des équipements militaires à bord. Un accord existe aussi avec British Aerospace pour l'utilisation des petits missiles Sea Scua.

Cette vitalité n'est pas de nature à enchanter l'arsenal voisin de Cherbourg, même si les deux entreprises sont amenées à avoir des contacts techniques et commerciaux, notamment à propos du contrat pour le Koweït. Un contentieux envenime les rapports entre André Ravier et les dirigeants de l'arsenal. *« Selon un contrat écrit, la DCN me doit 100 000 heures de sous-traitance par an pendant quatre ans. Elle se dérobe ! C'est fondamental pour mon plan de charge. Si elle ne respecte pas le contrat j'irai en justice, c'est malheureux d'en arriver là ! »*, affirme M. Ravier.

Pour le moment, c'est vers Jean Arthuis, ministre des finances, qu'il se tourne : pour emporter la construction d'un navire de recherche océanographique pour l'Indonésie, il faudrait que Bercy inscrive ce bateau dans le protocole financier prochainement signé avec Djakarta. *« Nous ne demandons aucune subvention ou aide à la construction navale. Nous voulons seulement que nos acheteurs indonésiens bénéficient de crédits favorables sur protocole. Est-ce excessif ? »*, demande-t-il. A la clé, un contrat de quelque 300 millions de francs.

François Grosrichard

Euphorie boursière après la fusion Sandoz - Ciba-Geigy

Roche, le troisième laboratoire pharmaceutique suisse, réagit avec sérénité

LAUSANNE
de notre correspondant

La Bourse de Zurich a fêté jeudi 7 mars dans l'euphorie la fusion entre Ciba-Geigy et Sandoz. Le nouvel ensemble, baptisé Novartis, deviendra le numéro deux mondial de la pharmacie (*Le Monde* du 8 mars). L'action Ciba-Geigy a fini la séance sur une hausse de 28,4 % et Sandoz de 19,6 %. La valeur combinée des deux groupes a bondi de 18 milliards de francs suisses, pour atteindre 94 milliards de francs suisses (environ 395 milliards de francs français).

A titre de comparaison, le champion français, Rhône Poulenc, qui ne figure pas dans les dix premiers mondiaux du secteur en dépit du rachat de l'américain Rorer puis du laboratoire britannique Fisons, vaut en Bourse 41 milliards de francs français, tandis qu'Elf, première valeur française, capitalise moins de 100 milliards de francs.

Si la Bourse est heureuse, les salariés de Sandoz et Ciba le sont moins. Novartis, qui emploie 143 000 salariés dans le monde, a déjà annoncé qu'il supprimerait plus de 10 000 emplois. Dans la région de Bâle, l'industrie chimique et pharmaceutique assure près de 25 000 emplois : c'est, de loin, la branche économique la plus importante. Sans l'effet des restructurations, plus de 4 000 postes ont déjà été perdus depuis 1990. Préoccupé, le gouvernement cantonal a demandé aux dirigeants des deux groupes d'assumer leurs *« responsabilités sociales »*. La fusion doit encore être approuvée par la Commission des cartels de Berne.

UN CONCURRENT AU LIEU DE DEUX

Le plus petit des trois géants de la chimie bâloise, le groupe Roche, a réagi avec sérénité à la fusion entre Ciba et Sandoz : *« Cette fusion ne modifie pas notre position sur le marché. Au lieu d'avoir deux concurrents suisses, nous n'en aurons plus qu'un. »* Réputé comme le fleuron de la pharmacie helvétique, Roche s'est recentré depuis une dizaine d'années sur la pharmacie, se désengageant d'autres activités, comme l'électronique. Avec l'acquisition en 1994 de la firme américaine Syntex pour 7,5 milliards de francs suisses, le groupe avait réussi à dépasser Ciba, dans la pharmacie, pour se propulser parmi les premières compagnies mondiales. Roche occupe aujourd'hui la septième place.

Ayant procédé à des restructurations et supprimé 5 000 emplois après le rachat de Syntex, Roche emploie 60 000 personnes dans le monde.

Tablant sur le développement de nouveaux produits, ses responsables estiment que Roche aura le potentiel de s'arroger 4 % du marché, considéré comme le seuil critique par les spécialistes. *« Roche est en mesure d'atteindre par ses propres moyens la masse critique sur le marché pharmaceutique et peut donc envisager l'avenir avec confiance »*, a déclaré son porte-parole.

En 1995, le groupe Roche a réalisé un chiffre d'affaires de 14,7 milliards de francs suisses, inférieur à celui de Sandoz (15,2 milliards) et de Ciba (20,7 milliards), mais son bénéfice (2,86 milliards de francs en 1994) est supérieur à celui de ses deux rivaux bâlois. Alors que l'actionnariat de Sandoz et Ciba est morcelé, Roche a pour actionnaire majoritaire le chef d'orchestre et mécène Paul Sacher. Plusieurs fois milliardaire à bientôt quatre-vingt-dix ans, il est considéré comme l'homme le plus riche de Suisse.

Jean-Claude Buhrer

■ LE DOLLAR était stable, vendredi, sur le marché des changes de Tokyo, où il cotait 105,42 yens en fin de séance contre 105,30 à New York et 105,60 à Tokyo jeudi soir.

■ LA BOURSE DE ZURICH a fait un bond de 3,75 % jeudi. Le Swiss Performance Index a gagné 82,64 points, à 2 287,37. Le Swiss Market Index a établi un record historique.

■ WALL STREET s'est inscrit, jeudi en clôture, à moins de 1 point de son sommet historique atteint mardi. L'indice Dow Jones a gagné 11,92 points, à 5 641,69.

■ L'OR a ouvert en hausse, vendredi 8 mars, sur le marché international de Hongkong à 395,60-395,90 dollars l'once contre 394,40-394,70 jeudi 7 mars en fin de séance.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé la semaine vendredi en hausse de 1 %. L'indice Nikkei a gagné 198,72 points, repassant ainsi la barre des 20 000 points, à 20 155,87.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

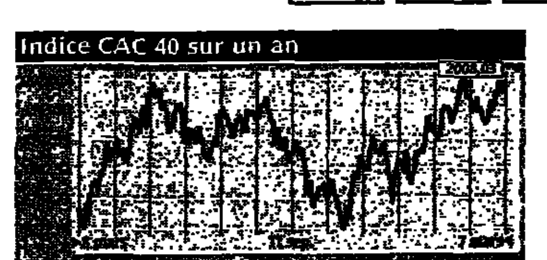
Prises de bénéfice à Paris

DES PRISES DE BÉNÉFICES pesaient vendredi sur la Bourse de Paris, faisant ainsi repasser l'indice CAC 40 sous le niveau des 2 000 points. Inchangé à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une baisse de 0,63 % à 1 995,41 points.

Sur le Matif, le contrat des bons du Trésor à dix ans gagne 0,04 % à 121,60. Le Bund allemand cède 0,02 %. Aux Etats-Unis, jeudi soir, le taux des bons à trente ans est resté stable à 6,46 %, en attendant la publication ce vendredi des statistiques sur le chômage en février. Ces chiffres donneraient une indication précise sur l'état de santé de l'économie américaine, estiment les milieux boursiers.

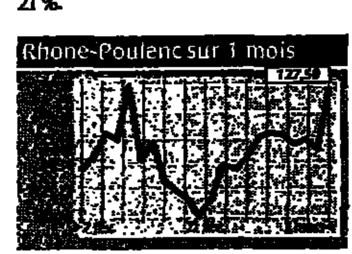
En France, les responsables politiques ou monétaires se montrent optimistes sur l'avenir. Le ministre de l'économie, Jean Arthuis, considère que la croissance va rebondir au second semestre. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, croit à une expansion de l'économie française de 2,5 % à 3 % au cours des trois prochaines années.

Du côté des valeurs, UIC continue à fortement progresser, gagnant 12,5 % à 90 francs. Radiotechnique qui, le 22 mars, va rejoindre le marché au comptant, progresse de 7,7 %. Castorama perd 3,6 % à l'annonce d'une hausse de 17 % des résultats 1995.



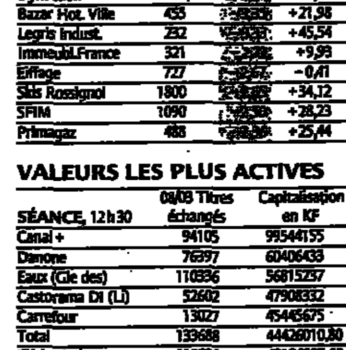
Rhône-Poulenc, valeur du jour

L'ANNONCE, jeudi 7 mars, de la fusion entre les deux géants suisses de la pharmacie Sandoz et Ciba-Geigy, qui créera le numéro deux mondial du secteur, a provoqué une grande animation à la Bourse de Paris du côté des valeurs pharmaceutiques. Les analystes s'attendent depuis longtemps à des regroupements en France dans ce secteur. Rhône-Poulenc, premier groupe français qui s'inscrit au quatorzième rang mondial, a profité de ce mouvement général pour gagner 2 %, à 127,50 francs, avec 1,6 million de titres échangés. Depuis douze mois, la valeur s'est appréciée de plus de 21 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/03	Var. % 07/03	Var. % 31/12
UIC	88	[illegible]	+49,40
Radiotechnique	530	[illegible]	+93,43
Comptoir Entrep.1	15	[illegible]	+20,96
UIS	158	[illegible]	+21,53
Fives-Lille	488	[illegible]	+32,60
Casino Guichard	177,90	[illegible]	+24,66
BIS	480,90	[illegible]	+32,47
Degremont	470	[illegible]	+11,77
De Dietrich	259,80	[illegible]	+20,83
SCOR SA	204,60	[illegible]	+33,72
BAISSES, 12h30			
Geophysique	296,10	[illegible]	+83,91
Castorama Dl (Li)	907	[illegible]	+13,09
Dynaction	116,20	[illegible]	+27,69
Bazar Hot. Ville	455	[illegible]	+21,98
Legris Indust.	232	[illegible]	+45,54
Immeubl.France	321	[illegible]	+9,93
Eiffage	727	[illegible]	−0,41
Skis Rossignol	1800	[illegible]	+34,12
SFIM	1090	[illegible]	+28,23
Primagaz	488	[illegible]	+25,44



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	08/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Canal +	94105	99544155
Danone	76397	60406433
Eaux (Gle des)	110336	56815257
Castorama Dl (Li)	52602	47908332
Carrefour	13027	45445675
Total	133688	44426010,80
Elf Aquitaine	119528	42196997,60
Peugeot	52028	39666736
Michelin	144927	34557042,40
Alcatel Alsthom	75987	33758713,50

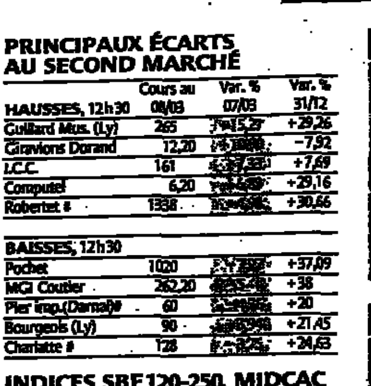
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/03	Var. % 07/03	Var. % 31/12
Guillard Mus. (Ly)	265	[illegible]	+29,26
Giravions Dorand	12,20	[illegible]	−7,92
I.C.C.	161	[illegible]	+7,69
Computel	6,20	[illegible]	+29,16
Robertet #	1338	[illegible]	+30,66
BAISSES, 12h30			
Pochet	1020	[illegible]	+37,09
MGI Coutier	262,20	[illegible]	+38
Pier Imp.(Damal)#	60	[illegible]	+20
Bourgeois (Ly)	90	[illegible]	+21,45
Charlatte #	128	[illegible]	+24,63

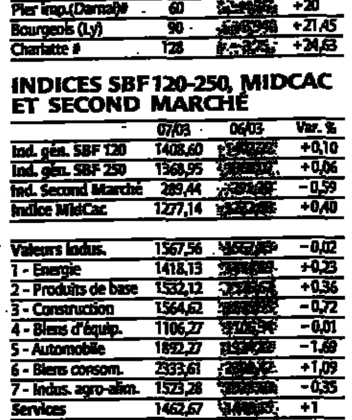
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/03	06/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1408,60	[illegible]	+0,10
Ind. gén. SBF 250	1368,95	[illegible]	+0,06
Ind. Second Marché	289,44	[illegible]	−0,59
Indice MidCac	1277,14	[illegible]	+0,40
Valeurs Indus.	1567,56	[illegible]	−0,02
1 - Energie	1418,13	[illegible]	+0,23
2 - Produits de base	1532,12	[illegible]	+0,36
3 - Construction	1564,62	[illegible]	−0,72
4 - Biens d'équip.	1106,27	[illegible]	−0,01
5 - Automobile	1892,27	[illegible]	−1,69
6 - Biens consom.	2333,61	[illegible]	+1,09
7 - Indus. agro-alim.	1523,28	[illegible]	−0,35
Services	1462,67	[illegible]	+1
8 - Distribution	2555	[illegible]	−0,02
9 - Autres services	1025,95	[illegible]	+1,86
Sociétés financières	1028,70	[illegible]	−0,52
10 - Immobilier	692,29	[illegible]	−0,53
11 - Services financ.	1022,80	[illegible]	−0,66
12 - Sociétés invest.	1307,33	[illegible]	−0,21

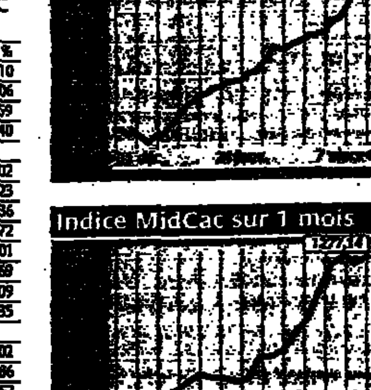
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Tokyo au-dessus des 20 000

LA BOURSE DE TOKYO a terminé, vendredi 8 mars, en hausse. L'indice Nikkei a gagné 198,72 points (1 %) pour repasser au-dessus de la barre des 20 000 points, à 20 155,87.

Wall Street était également reparti à la hausse jeudi, profitant d'une détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 11,92 points (+ 0,21 %), à 5 641,69, soit à moins de 1 point de son record absolu atteint mardi. Les détenteurs de capitaux se sont livrés à une mise à jour de leurs portefeuilles dans l'après-midi, à la veille de la publication des chiffres de l'emploi pour février aux Etats-Unis.

Les valeurs pharmaceutiques ont été les principales gagnantes, grâce aux spéculations sur d'éventuels nouveaux rachats dans l'industrie, alimentées par l'annonce du projet de fusion des géants suisses Ciba-Geigy et Sandoz en une nouvelle entité baptisée Novartis. Une fusion qui a provoqué un vent de folie à la Bourse de Zurich, qui a gagné, jeudi, 3,75 %. Jamais de tels gains n'ont été enregistrés au cours d'une seule journée dans toute l'histoire de la Bourse suisse.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/03	Cours au 06/03	Var. en %
Paris CAC 40	2008,03	[illegible]	+0,11
New-York/DJ indus.	5631,22	[illegible]	+0,03
Tokyo/Nikkei	19957,20	[illegible]	−1,42
Londres/FT100	3758,40	[illegible]	−0,01
Francfort/Dax 30	2480,94	[illegible]	+0,60
Frankfort/Commer.	881,42	[illegible]	+0,46
Bruxelles/Bel 20	2037,76	[illegible]	+1,62
Bruxelles/Général	1755,71	[illegible]	+1,62
Milan/MIB 30	1000	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	346,10	[illegible]	+0,17
Madrid/Ibex 35	329,80	[illegible]	+0,13
Stockholm/Affarsal	1473,32	[illegible]	—
Londres FT30	2794,90	[illegible]	—
Hong Kong/Hang S.	11194,50	[illegible]	−1,65
Singapour/Strait t	2402,43	[illegible]	−1,14

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/03	06/03
Alcoa	58,75	58,37
American Express	46,62	46,62
Allied Signal	57,50	58,37
AT & T	64,87	64,25
Bethlehem	14,87	14,50
Boeing Co	80,37	80,75
Caterpillar Inc.	67,62	67,62
Chevron Corp.	55,50	56
Coca-Cola Co	83,50	83,12
Disney Corp.	67,25	66,50
Du Pont Nemours&Co	78,87	79,62
Eastman Kodak Co	75,12	75,50
Exxon Corp.	82,75	82,25
Gén. Motors Corp.H	57	57,75
Gén. Electric Co	78	77,87
Goodyear T & Rubbe	51,25	51
IBM	117,25	117
Intl Paper	38,12	36,75
J.P. Morgan Co	84,75	84,62
Mc Don Dougl	88,25	88,75
Merck & Co.Inc.	67	66,25
Minnesota Mng.&Mfg	65,75	65,87
Philip Moris	104,50	103,62
Procter & Gamble C	87,50	86,50
Sears Roebuck & Co	47,75	47,87
Texaco	83,50	83,12
Union Carb.	45,50	45,75
Utd Technol	109	110,12
Westingh. Electric	18,37	18,50
Woolworth	14,75	15

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	07/03	06/03
Allied Lyons	5,12	5,12
Barclays Bank	7,52	7,62
B.A.T. industries	5,69	5,58
British Aerospace	8,69	8,77
British Airways	5,27	5,34
British Gas	2,40	2,40
British Petroleum	5,47	5,41
British Telecom	3,67	3,67
B.T.R.	3,25	3,22
Cadbury Schweppes	5,35	5,34
Eurotunnel	0,78	0,77
Forte	3,52	3,46
Glaxo	8,45	8,75
Grand Metropolitan	4,33	4,39
Guinness	4,70	4,69
Hanson Plc	1,89	1,88
Great Ic	6,82	6,80
H.S.B.C.	10,52	10,66
Imperial Chemical	9,31	9,27
Legal	7,09	7,10
Marks and Spencer	4,39	4,36
National Westminst	6,83	6,94
Peninsular Orienta	5,34	5,39
Reuters	7,20	7,18
Saatchi and Saatch	1,06	1,04
Shell Transport	8,56	8,50
Smithkline Beecham	7,17	7,10
Tate and Lyle	4,90	4,90
Univeler Ltd	12,19	12,07
Zeneca	13,77	12,80

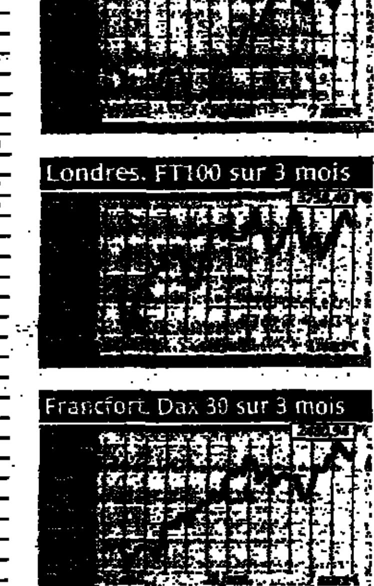
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	07/03	06/03
Allianz Holding N	2811	2786
Basf AG	378,30	370
Bayer AG	460,30	449,50
Bay hyp&Wechselbk	37,74	37,30
Bayer Vereinsbank	44,17	43,81
BMW	818	815
Commerzbank	341,60	342
Continental AG	26,90	25,70
Daimler-Benz AG	821,20	817
Degussa	538	528,50
Deutsche Babcock A	86	91,30
Deutsche Bank AG	75,22	75,05
Dresdner BK AG FR	38,20	38,15
Henkel VZ	572	571
Hoechst AG	467,80	460,30
Karstadt AG	575	570
Kaufhof Holding	476	474
Linde AG	891,50	880
DT. Lufthansa AG	229,50	230,40
Man AG	415,90	415
Mannesmann AG	526	526,20
Metallges AG	33	32,94
Preussag AG	434,50	433,50
Rwe	60,62	60,70
Schering AG	112,20	106
Siemens AG	835,50	829,50
Thyssen	288	286,50
Veba AG	69,55	69,80
Viag	647	648
Wellag AG	720,50	721

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois



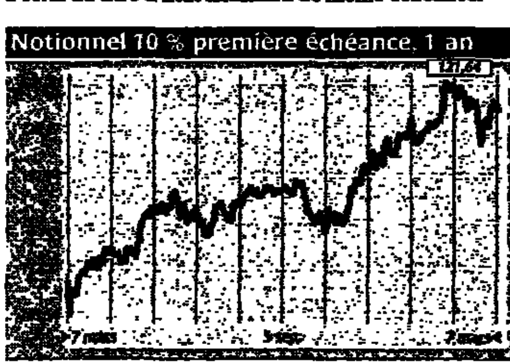
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Légère progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, vendredi 8 mars. Après une heure de transactions, l'échéance mars gagnait six centièmes pour s'établir à 121,62 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,61 %, soit un écart de 0,26 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur un nouveau repli. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était tendu à 6,48 %. La Banque de France avait pour sa part annoncé une baisse de 0,10 % de ses deux principaux taux directeurs. Le niveau des appels d'offres avait été ramené à 3,80 % et celui des prises en pension de 5 à 10 jours à 5,50 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4	6,61	7,43	2
Allemagne	3,25	6,35	7,15	1,50
Grande-Bretagne	6,75	7,81	7,72	3,90
Italie	9,62	10,34	10,60	5,80
Japon	0,38	3,09	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,13	6,09	6,49	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/03	Taux au 06/03	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,37	5,38	100,91
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,98	[illegible]	100,95
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,36	6,36	100,98
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,57	6,57	100,99
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,27	7,24	100,57
Obligations françaises	6,80	6,80	100,61
Fonds d'Etat à TME	−1,71	−1,76	100,97
Fonds d'Etat à TRE	−1,34	−1,22	100,86
Obligat. franç. à TME	−1,10	−1,08	100,14
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,17	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 07/03	Vente 07/03	Achat 06/03	Vente 06/03
Jour le jour	4,0625	—	4,0625	—
1 mois	3,97	4,10	[illegible]	4,12
3 mois	4,14	4,27	4,12	4,25
6 mois	4,18	4,31	4,18	4,31
1 an	4,27	4,39	4,28	4,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,1484	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	4,2500	—	4,2656	—
Pibor Francs 6 mois	4,3086	—	4,3125	—
Pibor Francs 9 mois	4,3359	—	4,3594	—
Pibor Francs 12 mois	4,3750	—	4,4063	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6196	—	4,6685	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6146	—	4,6458	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6354	—	4,6563	—

MATIF

Échéances 07/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	137421	121,64	121,68	[illegible]	121,56
Juin 96	36791	121,58	121,60	[illegible]	121,52
Sept. 96	188	120,38	120,38	[illegible]	120,32
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	119,32
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	15899	[illegible]	95,74	95,69	95,71
Juin 96	19680	95,73	95,73	95,67	95,69
Sept. 96	7193	[illegible]	95,73	95,64	95,65
Déc. 96	4460	95,60	95,60	95,51	95,54
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	3703	90,60	90,60	[illegible]	90,26
Juin 96	583	[illegible]	90,10	89,72	89,76

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	13011	[illegible]	2028	[illegible]	2012
Avril 96	28	[illegible]	2026,50	[illegible]	2015,50
Mai 96	5	[illegible]	2012,50	[illegible]	2007,50
Juin 96	455	[illegible]	2003	[illegible]	1989,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0790 | US/DM ↗ 1,4784 | US/¥ ↘ 105,2200 | DM/F ↗ 3,4237 | £/F ↗ 7,7520

Attentisme autour du dollar

LE DEUTSCHEMARK restait stable face au franc, vendredi 8 mars, au cours des premiers échanges entre banques à 3,4236 francs contre 3,4235 francs jeudi soir et 3,4237 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Le dollar évoluait faiblement, vendredi matin, à quelques heures de la publication des chiffres du chômage américain de février – principal indice de conjoncture suivi par les marchés financiers internationaux. Les opérateurs tablent, en moyenne, sur 370 000 créations d'emplois après les 201 000 suppressions en janvier. Le billet vert s'échangeait en Europe à 5,0644 francs et 1,4790 deutschemark contre respectivement 5,0635 francs et 1,4785 mark, jeudi soir. A Tokyo, la devise américaine s'inscrivait, en fin de séance, à 105,42 yens contre 105,30 yens à New York et 105,60 à Tokyo jeudi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/03	% 06/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,3700	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3525	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0790	[illegible]	4,7700	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6565	[illegible]	16,1000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,8000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2535	[illegible]	3	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,6400	[illegible]	82,7000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9660	[illegible]	7,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7520	[illegible]	7,3100	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0960	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,5200	[illegible]	68,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	421,6400	[illegible]	407	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7000	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,6820	[illegible]	47,2500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0630	[illegible]	3,7700	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7006	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8179	[illegible]	4,5700	4,5200
Finlande (mark)	110,2500	[illegible]	103,5000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR

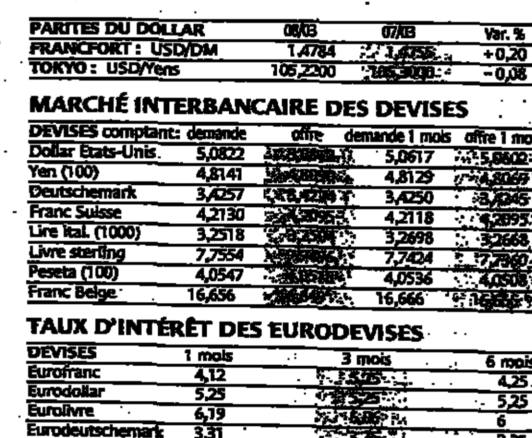
PARITES DU DOLLAR	08/03	07/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4784	1,4756	+0,20
TOKYO : USD/Yens	105,2200	[illegible]	−0,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0822	[illegible]	5,0617	5,0602
Yen (100)	4,8141	[illegible]	4,8129	4,8069
Deutschemark	3,4257	[illegible]	3,4250	3,4245
Franc Suisse	4,2130	[illegible]	4,2118	4,2095
Lire ital. (1000)	3,2518	[illegible]	3,2698	3,2668
Livre sterling	7,7554	[illegible]	7,7424	7,7360
Peseta (100)	4,0547	[illegible]	4,0536	4,0508
Franc Belge	16,656	[illegible]	16,666	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,12	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,25
Eurolivre	6,19	[illegible]	6
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,25



L'OR

	cours 07/03	cours 06/03
Or fin (k. barre)	63900	64100
Or fin (en lingot)	64400	64400
Once d'Or Londres	393,60	393,90
Pièce française(20f)	363	370
Pièce suisse (20f)	363	367
Pièce Union lat(20f)	369	365
Pièce 20 dollars us	2505	2445
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2400	2390

LE PÉTROLE

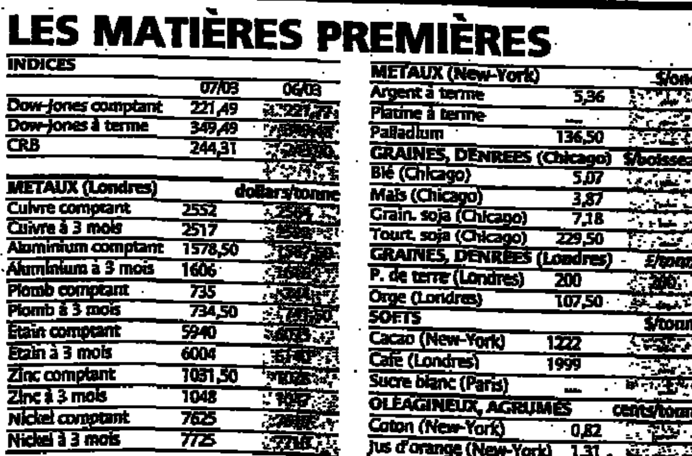
En dollars	cours 07/03	cours 06/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

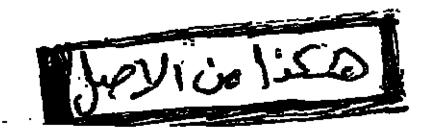
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/03	06/03
Dow-Jones comptant	221,49	[illegible]
Dow-Jones à terme	349,49	[illegible]
CRB	244,31	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2552	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2517	[illegible]
Aluminium comptant	1578,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1606	[illegible]
Plomb comptant	735	[illegible]
Plomb à 3 mois	734,50	[illegible]
Etain comptant	5940	[illegible]
Etain à 3 mois	6004	[illegible]
Zinc comptant	1031,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1048	[illegible]
Nickel comptant	7625	[illegible]
Nickel à 3 mois	7725	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,36	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	136,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,07	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,87	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,18	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	229,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	107,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1222	[illegible]
Café (Londres)	1999	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,82	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,31	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 MARS
Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,57 %
CAC 40 : 1996,54

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7800	[illegible]	−1,28	[illegible]
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	−0,42	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	849	[illegible]	+0,11	[illegible]
Renault (T.P.)	1865	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2062	[illegible]	−0,09	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1216	[illegible]	+2,46	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1056	[illegible]	+0,37	[illegible]
Accor	710	[illegible]	−0,42	[illegible]
Air Liquide	891	[illegible]	−0,67	[illegible]
Alcatel Alsthom	448,50	[illegible]	−0,89	[illegible]
Alcatel Cable	416	[illegible]	+0,96	[illegible]
Alspi	450	[illegible]	−0,44	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	140	[illegible]	−0,07	[illegible]
Axa	315,30	[illegible]	−0,09	[illegible]
Axime	535	[illegible]	+0,37	[illegible]
Bail Investis	860	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	546	[illegible]	−1,83	[illegible]
Bazar Hot. Ville	470,80	[illegible]	−3,35	[illegible]
Bertrand Faure	170	[illegible]	+0,29	[illegible]
BIC	575	[illegible]	—	[illegible]
BIS	470	[illegible]	+2,31	[illegible]
B.N.P.	189,50	[illegible]	−1,31	[illegible]
Bollore Techno.	559	[illegible]	−0,17	[illegible]
Bongrain	2865	[illegible]	−1,01	[illegible]
Bouygues	491,50	[illegible]	−0,67	[illegible]
Canal +	1065	[illegible]	−0,75	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	171	[illegible]	−0,17	[illegible]
Carnaudmetalbox	218	[illegible]	+1,78	[illegible]
Carrefour	3492	[illegible]	−0,22	[illegible]
Casino Guichard	173,80	[illegible]	+2,35	[illegible]
Casino Guich.ADP	127	[illegible]	+0,55	[illegible]
Castorama Dl (Li)	942	[illegible]	−3,71	[illegible]
C.C.F.	240,20	[illegible]	−0,29	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	61	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	477	[illegible]	+1,36	[illegible]
CEP Communication	489,50	[illegible]	−0,91	[illegible]
Cerus Europ.Reun	86,90	[illegible]	−0,69	[illegible]
Cetelem	1056	[illegible]	−0,85	[illegible]
CGIP	1256	[illegible]	−0,47	[illegible]
Chargeurs	1374	[illegible]	−0,14	[illegible]
Christian Dior	609	[illegible]	+0,32	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	248	[illegible]	+0,76	[illegible]
Clarins	631	[illegible]	−0,15	[illegible]
Club Mediterranee	494,40	[illegible]	+0,22	[illegible]
Coflexip	177,50	[illegible]	+0,84	[illegible]
Colas	981	[illegible]	−0,10	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,25	[illegible]	+5,26	[illegible]
Comptoir Moder.	1845	[illegible]	+1,62	[illegible]
CPR	440	[illegible]	+0,20	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Cred.Fon.France	78	76,70	−1,66	100
Credit Local Fce	409,10	409,50	+0,09	100
Credit Lyonnais CI	221	224,50	+1,58	100
Credit National	390,90	[illegible]	−0,23	100
CS Signaux(CSEE)	241	241,10	+0,04	100
Damart	4395	[illegible]	+0,11	50
Danone	789	[illegible]	−0,25	[illegible]
Dassault-Aviation	502	[illegible]	+1,59	50
Dassault Electro	288,10	[illegible]	+0,31	[illegible]
De Dietrich	255	[illegible]	+1,88	25
Degremont	460	[illegible]	+2,17	80
Dev.R.N-P.Cal #Li	53,50	53,50	—	100
DMC (Dollfus Mi)	246	[illegible]	−0,48	[illegible]
Docks France	926	[illegible]	−0,64	[illegible]
Dynaction	120,40	[illegible]	−3,48	25
Eaux (Cie des)	517	[illegible]	−0,77	100
Ecco	1066	[illegible]	+0,56	25
Eiffage	747	[illegible]	−2,67	[illegible]
Elf Aquitaine	355	[illegible]	−0,45	[illegible]
Eramet	353,70	[illegible]	+0,05	[illegible]
Eridania Beghin	882	882	—	[illegible]
Essilor Intl	1228	[illegible]	+0,16	20
Essilor Intl ADP	845	[illegible]	−1,18	20
Esso	600	[illegible]	—	50
Eurafrance	1980	[illegible]	—	200
Euro Disney	13,85	[illegible]	+1,80	[illegible]
Euro RSCG W.W.	517	[illegible]	−1,93	[illegible]
Europe 1	1262	[illegible]	+0,23	100
Eurotunnel	6,10	6,05	−0,81	[illegible]
Filipacchi Medias	890	[illegible]	+0,33	20
Finextel	74,90	[illegible]	—	100
Fives-Lille	474	[illegible]	+2,95	50
Fromageries Bel	5400	[illegible]	—	50
Galeries Lafayette	1569	[illegible]	+0,06	100
GAN	153,20	[illegible]	−0,78	30
Gascogne (B)	504	[illegible]	+0,99	80
Gaz et Eaux	2100	[illegible]	+0,19	50
Geophysique	307,90	[illegible]	−3,83	10
G.F.C.	395	[illegible]	—	100
Groupe Andre S.A.	492	[illegible]	−0,81	50
Gr.Zannier #(Ly)	94	[illegible]	−2,12	10
GTM-Entrepose	345,90	[illegible]	−0,54	50
Guilbert	705	[illegible]	+0,28	30
Guyenne Gascogne	1632	[illegible]	−1,65	100
Havas	406	[illegible]	−1,50	15
I.D.I.A	280	[illegible]	+0,05	100
Imetal	717	[illegible]	+0,13	30
Immeubl.France	330	[illegible]	−2,72	30
Ingenico	57,80	[illegible]	−2,07	10
Interbail	260	[illegible]	−0,73	100
Intertechnique 1	585	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	312,10	312,10	—	10
Klepierre	650	[illegible]	−1,38	100
Labinal	735	[illegible]	−0,81	100
Lafarge	347,70	[illegible]	+0,02	25
Lagardere (MMB)	134,70	[illegible]	−0,14	[illegible]
Lapeyre	295	[illegible]	−0,67	[illegible]
Lebon	240,30	240,30	—	50
Legrand	895	[illegible]	−0,55	[illegible]
Legrand ADP	658	[illegible]	−1,36	[illegible]
Legris indust.	240	[illegible]	−3,33	[illegible]
Locindus	852	[illegible]	+0,82	150
L'Oreal	1439	[illegible]	−0,13	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1142	[illegible]	−0,87	[illegible]
Lyonnaise Eaux	476	[illegible]	−1,13	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Marine Wendel	444	440	−0,90	100
Matra-Hachette	130,40	[illegible]	+1,15	15
Metaleurop	48,35	48,90	+1,13	50
Metrologie Inter.	22,40	22,30	−0,44	10
Michelin	238,50	238,10	−0,16	[illegible]
Moulinex	87,50	87,50	—	10
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	100
Nord-Est	146,50	147	+0,34	50
Nordon (Ny)	470,20	470	−0,04	[illegible]
NRJ #	565	565	—	10
OLIPAR	126,70	[illegible]	−0,55	200
Paribas	281,90	282,40	+0,17	50
Pechiney	208,80	[illegible]	−0,86	100
Pechiney CIP	236	239	+1,27	100
Pechiney Intl	109	109	—	100
Pernod-Ricard	322	320,10	−0,59	20
Peugeot	771	[illegible]	−1,42	35
Pinault-Prin.Red.	1187	[illegible]	−0,92	100
Plastic-Omn.(Ly)	438,10	[illegible]	−0,22	20
Pollet	491	486	−1,01	50
Primagaz	499,80	488	−2,36	10
Promodes	1311	1290	−1,60	20
Publicis	359	[illegible]	+1,67	25
Radiotechnique	492	[illegible]	+7,72	50
Remy Cointreau	145,50	145,70	+0,13	10
Renault	147,20	[illegible]	+0,13	25
Rexel	1102	1090	−1,08	20
Rhone Poulenc A	127,50	127,50	—	25
Rochette (La)	32,80	33,10	+0,91	10
Roussel Uclaf	1043	1050	+0,67	20
Rue Imperiale(Ly)	4250	[illegible]	−1,36	200
Sade (Ny)	179,60	[illegible]	+0,72	100
Sagem SA	3303	3300	−0,09	50
Saint-Gobain	651	650	−0,15	100
Saint-Louis	1560	1558	−0,12	100
Salomon (Ly)	3275	3265	−0,30	25
Salvepar (Ny)	431	431,50	+0,11	50
Sanofi	369,20	[illegible]	−0,86	25
Sat	2360	2350	−0,42	100
Saupiquet (Ns)	1385	1380	−0,36	100
Schneider SA	233	230	−1,28	50
SCOR SA	200,90	204,60	+1,84	25
S.E.B.	752	760	+1,06	20
Sefimeg	379	375	−1,05	100
SEITA	202,80	202,50	−0,14	50
Selectibanque	109	106,80	−2,01	100
SFIM	1118	1090	−2,50	160
SGE	127	[illegible]	−0,78	[illegible]
Sidel	1431	1420	−0,76	10
Simco	470	[illegible]	—	100
S.I.T.A	1056	1056	—	50
Skis Rossignol	1849	[illegible]	−2,65	100
Silgos	476,40	[illegible]	−1,34	25
Societe Gale A	579	575	−0,69	30
Sodexho	1844	[illegible]	−0,75	100
Sommer-Allibert	1666	1640	−1,56	50
Sophia	224	226,40	+1,07	75
Spir Communication	558	560	+0,35	70
Strafor Facom	346,80	346	−0,23	25
Suez	194,70	192,60	−1,07	25
Synthelabo	374	375	+0,26	10
Technip	417	416	−0,23	20
Thomson-CSF	125,60	124,70	−0,71	20
Total	333,50	[illegible]	−0,47	50
UAP	115,80	[illegible]	−1,03	10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
UFB Locabail	503	502	−0,19	100
UGC DA (M)	286,50	286,50	—	50
UIC	80	88	+10	100
UIF	430	423	−1,62	100
UIS	152	158	+3,94	25
Unibail	532	523	−1,69	100
Union Assur.Fdal	583	591	+1,37	10
Usinor Sacilor	81,45	80,75	−0,85	20
Valeo	250	250	—	20
Vallourec	230,50	234	+1,51	100
Via Banque	217	218	+0,46	100
Worms & Cie	275,30	275	−0,10	12
Zodiac ex.dt divid	1015	1014	−0,09	10
Elf Gabon	867	870	+0,34	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	243,90	245	+0,45	5
Adidas AG #	336,40	344,80	+2,49	5
American Express	234	235,70	+0,72	—
Anglo American #	325	324	−0,30	—
Amgold #	511	510	−0,19	1
Arjo Wiggins App	16,30	16,20	−0,61	—
A.T.T. #	326	327,80	+0,55	1
Banco Santander #	233,80	235	+0,51	750
Barrick Gold #	149,80	150	+0,13	—
B.A.S.F. #	1300	1304	+0,30	50
Bayer #	1612	1613	+0,06	50
Blenheim Group	21,05	21,40	+1,66	—
Buffelsfontein #	23,50	23,40	−0,42	1
Chase Manhattan #	370,40	366,80	−0,97	12
Cordiant PLC	8,20	8,20	—	—
Crown Cork ord.	254	254	—	5
Crown Cork PF CV	255	—	—	41
Daimler Benz #	2805	2800	−0,17	50
De Beers #	163,60	162,10	−0,91	—
Deutsche Bank #	258,90	256,20	−1,04	5
Dresdner Bank #	131	130,60	−0,30	5
Driefontein #	73,10	74	+1,23	—
Du Pont Nemours #	405,60	399,30	−1,55	—
Eastman Kodak #	383,50	380,10	−0,88	2
East Rand #	4	4,01	+0,25	1
Echo Bay Mines #	67,10	66,85	−0,37	—
Electrolux #	242	242	—	25
Ericsson #	109,60	107,60	−1,82	2
Exxon Corp. #	419	418	−0,23	—
Ford Motor #	161,70	165,70	+2,47	1
Freegold #	45,90	46	+0,21	—
Gencor Limited #	19	19	—	—
General Elect. #	394,10	395	+0,22	—
General Motors #	263,40	266,20	+1,06	1
Cie Belgique #	420	420	—	—
Grd Metropolitan	33,80	33,80	—	—
Guinness Plc #	36,20	36,50	+0,82	—
Hanson Plc	14,80	14,75	−0,33	—
Harmony Gold #	63,50	63,80	+0,47	—

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Hitachi #	49,70	49,80	+0,20	50
Hoechst #	1605	1662	+3,55	50
I.B.M #	585	594	+1,53	1
I.C.I #	73	72,50	−0,68	1
Ito Yokado #	283,50	279,30	−1,48	50
Matsushita #	80,60	81,60	+1,24	50
Mc Donald's #	266,90	268,90	+0,74	—
Merck and Co #	344,80	342,80	−0,58	—
Mitsubishi Corp.#	60,05	60,50	+0,74	50
Mobil Corporat.#	571	579	+1,40	2
Morgan J.P. #	430	427,50	−0,58	2
Nestle SA Nom. #	5550	5590	+0,72	10
Nipp. MeatPacker #	72,90	73	+0,13	50
Norsk Hydro #	214	215	+0,46	20
Petrofina #	1441	1445	+0,27	—
Philip Morris #	523	528	+0,95	1
Philips N.V #	204,50	200	−2,20	10
Placer Dome Inc #	140	142,50	+1,78	—
Procter Gamble #	445	442,10	−0,65	—
Quilmes	219	219	—	—
Randfontein #	43,20	42,75	−1,04	—
Rhone Poul.Rorer #	328,10	326	−0,64	—
Royal Dutch #	711	713	+0,28	5
R T Z #	74	73,50	−0,67	—
Sega Enterprises	225	226	+0,44	50
Saint-Helena #	38,05	39,10	+2,75	1
Schlumberger #	378,80	380	+0,31	—
SGS Thomson Micro.	170,70	173	+1,34	13
Shell Transport #	65,85	66,40	+0,83	—
Siemens #	2850	2814	−1,26	50
Sony Corp. #	299,40	303,40	+1,33	50
Sumitomo Bank #	93,40	—	—	50
T.D.K #	252,20	255	+1,11	50
Telefonica #	81,80	82,40	+0,73	500
Toshiba #	37,25	37	−0,67	50
Unilever #	680	676	−0,58	4
United Technol. #	560	551	−1,60	5
Vaal Reefs #	472,60	474	+0,29	—
Volkswagen A.G #	1897	1865	−1,68	50
Volvo (act.B) #	110,80	110,80	—	5
Western Deep #	244,40	241	−1,39	2
Yamanouchi #	113	114,10	+0,97	50
Zambia Copper	3,55	3,60	+1,40	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 8 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,90	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,10	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,31	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,25	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,10	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,56	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,95	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	112,85	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,10	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,79	[illegible]
Finansder 9%91-06#	115,97	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,20	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,85	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,50	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,50	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,95	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,83	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,65	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,58	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,88	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,42	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,65	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	113,12	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	113,39	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,75	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	892,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		258,50	260
Bains C.Monaco		595	608
B.N.P.Intercont.		348	352
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Cambodge		950	965
Carbone Lorraine		626	630
CIC		105	105
Cementaire Blanzy		355	355
Ceragen Holding	◆	20,15	20,15
Champex (Ny)	◆	14,50	14,50
CIC Un.Euro.CIP		360	360
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2185	2185
Cpt Lyon Alem		400	400
Concorde-Ass Risq		776	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	◆	13	13
Credit Gen.Ind.	◆	30	30
Darblay		473	480
Didot Bottin		679	679
Eaux Bassin Vichy		4220	4220
Ecia		788	778
Ent.Mag. Paris	◆	1600	1600
Eridania Beghin CI	◆	822	822
Fidel		55,50	55,65
Finalens		389	370
F.I.P.P.	◆	100,50	100,50
Fonciere (Cie)		490	490
Fonciere Euris		190,50	190,60
Foncina #	◆	430	430
France I.A.R.D.		1006	1006
France S.A.		1100	1107
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		374	376
Genefim		132	130
Gevelot		1470	1450
G.T.I (Transport)		341	340
Immobail		115,60	114,50
Immobanque		700	700
Im.Marseillaise		6250	6450
Invest.(Ste Cle.)		1300	1300
Lille Bonnieres		2400	2385
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre #		182,50	175
Lucia	◆	55	55
Monoprix	◆	160	160
Metal Deploye	◆	429	429
Mors #		14	13,60
Navigation (Nle)	◆	67,05	67,05
Paluel-Marmont	◆	300	300
Pap.Clairefont(Ny)		1255	1255
Parfinance	◆	208	208
Paris Orleans		281	285
Piper Heidsieck	◆	1435	1435
Porcher	◆	210	210
Promodes (CI)		936	930
PSB Industries Ly		362,20	378
Rochefortaise Com		212,60	214
Rosario	◆	191,20	191,20
Rougier #		501	505
S.A.F.I.C Alcan	◆	275	275
Saga		180	170
Salins du Midi		475	491
Savoisienne (M)	◆	140	140
Silic		744	745
S.I.P.H.		167,20	167,30
Sofal		121	120
Soffo		261	261,30
Sofitam act.a reg.	◆	67,70	67,70
Sofragi		3810	3800
Soudure Autogene		1040	1000
Sovabail		339	348,10
Taittinger		1695	1695
Tour Eiffel		279	280
Elyo		177,10	173,50
Vicat		462	470
Virax	◆	126	126

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1136	1136
Fiat Ord.	17,50	16,70
Gevaert	300,10	300,10
Gold Fields South	150,10	150,10
Kubota Corp.	28,55	28,55
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,10	45,10
Ottomane(cie Fin.)	182,80	183
Robeco	369,20	375,20
Rodamco N.V.	142	142
Rolinco	401,90	400
Solvay SA	2960	2960

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon detaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 8 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		62	[illegible]
AFE #		366	[illegible]
Algle #		207	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	144	[illegible]
Altran Techno. #		1035	[illegible]
Montaignes P.Gest		580	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	561	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		249	[illegible]
Bque Vernes		605	[illegible]
Beneteau #		579	[illegible]
B I M P		70,10	[illegible]
Boiron (Ly) #		530	[illegible]
Boisset (Ly)#		223,10	[illegible]
But S.A.		309,90	[illegible]
Cardif SA		780	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		148	[illegible]
C.E.E #		273	[illegible]
CEGEP #		152	[illegible]
Cermex # (Ly)		309	[illegible]
CFPI #	◆	280	280
CFJPE(ex.GAN part)	◆	131	[illegible]
Change Bourse (M)		310	[illegible]
Christ.Dalloz #		1437	[illegible]
Cipe France Ly #		431	[illegible]
CNIM CA#		180	[illegible]
Codetour		301	302
Comp.Euro.Tele-CET		339,50	[illegible]
Confandey S.A.		295,10	[illegible]
C.A. de la Brie		347,20	347,20
C.A.Gironde (B)		446	[illegible]
C.A.Haute Normand.		350	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		343	[illegible]
C.A. Paris IDF		699	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		370	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		311,10	[illegible]
C.A.Loire/H.Loiret		200	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		333,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		471,50	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	247,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais		427	427
C.A. Somme CCI		242	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		385	[illegible]
Chaine et Trame #		170	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)		290	[illegible]
Creeks	◆	65	[illegible]
Devanlay		520	[illegible]
Deveaux(Ly)#		610	[illegible]
Devernois (Ly)		510	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	72	72
Ecco Trav.Tempo Ly		425,50	415
Emin-Leydier# (Ly)		470	470
Europ.Extinc.(Ly)		230	[illegible]
Europ Propulsion		460	[illegible]
Expand s.a	◆	292	292
Factorem		670	[illegible]
Faiveley #		335	[illegible]
Finacor		125	125
Fininfo		445	445
Fructivie		629	628
Gautier France #		313	[illegible]
Gel 2000	◆	81	[illegible]
GFI Industries #		600	[illegible]
Girodet # (Ly)		50,05	[illegible]
GLM S.A.		262,50	[illegible]
Grandoptic.Photo #		488	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		190,50	[illegible]
Kindy #		195	[illegible]
Guerbet		327	[illegible]
Hermes Internat.1#		1189	[illegible]
Hurel Dubois		514	[illegible]
ICBT Groupe #		242	250
I.C.C.		150	[illegible]
Idianova		70	[illegible]
Immob.Hotel. #		59,90	[illegible]
Installux (Ly)		505	[illegible]
Int. Computer #		85	85
Invest.Paris		150	150
IPBM		67	69,50
M6-Metropole TV		478	480
Manitou #		676	681
Manutan		855	865
Marie Brizard	◆	1190	1190
Maxi-Livres/Profr.		292	290
Mecadyne	◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)		96	95,50
MGI Coutier		276	262,20
Michel Thierry#		718	719
Monneret Jouet Ly#		69	69
Naf-Naf #		61,40	61,40
Norbert Dentres.#		870	860
N.S.C Schlum. Ny		753	753
OGF Omn Gest.Fin	◆	900	900
Onet #		902	907
Paul Predault #		177	175,80
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		113,80	117
Pochet		1100	1020
Poujoulat Ets (Ns)	◆	214	214
Radiall #		660	660
Rallye(Cathiard)Ly		203,90	205
Reydel Indust.Li	◆	1098	1098
Robertet #		1275	1338
Rouleau-Guichard		458	457,80
Securidev #		70	71,65
Sediver #		232,90	225
Seribo		290	290
Siparex (Ly) #		92	92,50
Smoby (Ly)#		700	675
Sofco (Ly)		110	115
Sofibus	◆	414	414
Sogepag #		732,50	734,90
Sogeparc (Fin)		718	720
Sopra	◆	300	308
Steph.Kelian #	◆	106,40	106,40
Sylea		480	485
Teisseire-France		214,90	215
TF1-1		535	530
Thermador Hold(Ly)		432	430
Trouvay Cauvin #		95	95
Unilog		485	481
Union Fin.France		519	520
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		142,50	143
Vilmorin et Cie #		430	432,90
Virbac		680	675

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 8 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,02	0,02
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	1000	1000
Nobel	◆	298	217,30
Sté lecteurs du Monde	◆	130	190,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

SICAV

Une sélection.
Cours de clôture le 7 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36613,10	[illegible]
Actimonétaire D		31162,11	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)		116,87	[illegible]
Amplia	◇	114844,79	[illegible]
Amplitude Monde D		769,76	[illegible]
Antigone Trésorerie		846693	[illegible]
Arbitr. Court Terme		9352,66	[illegible]
Arbitr. Première		8851,46	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17120,96	[illegible]
Asie 2000		736,55	[illegible]
Associa Première		38189,91	[illegible]
Associc		1118,49	[illegible]
Atout Amérique		135,14	[illegible]
Atout Asie		100,10	[illegible]
Atout Futur C		576,52	[illegible]
Atout Futur D		549,95	[illegible]
Avenir Alizes		1994,82	[illegible]
Axa Valeurs PER		157,67	[illegible]
Cadence 1		1075,56	[illegible]
Cadence 2		1060,18	[illegible]
Cadence 3		1051,69	[illegible]
Capimonétaire		1985,31	[illegible]
Capiobli		8358,26	[illegible]
Capitacic		1740,98	[illegible]
Cicamonde		1290,92	[illegible]
Coexis		1784,53	[illegible]
Comptavalor		2262,55	[illegible]
Converti CIC		346,83	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1683,53	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		119,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		853,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		98,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		95,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22181,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		224,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1176,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1110,77	[illegible]
Dieze		1799,21	[illegible]
Ecocic		1337,82	[illegible]
Ecupar		129,12	[illegible]
Ecur. Actions futur		208,85	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10737,80	[illegible]
Ecur. Expansion (*)		79175,13	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2876,68	[illegible]
Ecur. Investissement		172,30	[illegible]
Elanciel D		127,43	[illegible]
Elicash	◇	910784,53	[illegible]
Emergence Poste D		105,49	[illegible]
Eparcic		4685,48	[illegible]
Eparcourt-Sicav		202,48	[illegible]
Epargne-Unie		163,69	[illegible]
Eurco Solidarité		1278,97	[illegible]
Eurodyn		1667,81	[illegible]
Fonsicav		18850	[illegible]
France Obligations		489,46	[illegible]
Francic		542,97	[illegible]
Francic Pierre		117,78	[illegible]
Francic-Regions		1628,29	[illegible]
Géobilys C		612,29	[illegible]
Géobilys D		597,03	[illegible]
Gestilion		19925,78	[illegible]
HLM Monétaire		*18073,64*	[illegible]
Indicia	◆	1212,03	[illegible]
Intensys D		112,27	[illegible]
Interoblig		6282,35	[illegible]
Intersélection Fce		565,42	[illegible]
Japacic		182,44	[illegible]
Jeunepargne		382,07	[illegible]
Latitude C/D		143,34	[illegible]
Lion 20000		16580,58	[illegible]
Lion Association		11008,48	[illegible]
Lion Institution		42387,72	[illegible]
Lionplus		1372,13	[illegible]
Lion Trésor		2404,02	[illegible]
Livret Bourse Inv.		633,60	[illegible]
Livret Portefeuil.		867,02	[illegible]
Méditerranée		262,30	[illegible]
Mensuel CIC		10366,87	[illegible]
Moneden		88535,08	[illegible]
Moné-Dis	◇	10189,59	10189,59
Moné.JC	◇	11485,11	[illegible]
Moné.JD	◇	11485,11	[illegible]
Monévalor		53279,98	53279,98
Mutualité dépôts		18025,85	[illegible]
Natio Court Terme		13606	[illegible]
Natio Court Terme2		369569	[illegible]
Natio Epargne		22603,48	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15210,65	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2254,31	[illegible]
Natio Ep. Obligations		222,46	[illegible]
Natio Epargne Retraite		136,77	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10449,17	[illegible]
Natio Epargne Valeur		*549,48*	[illegible]
Natio France Index		1073,82	[illegible]
Natio Immobilier		1208,50	[illegible]
Natio Inter		1845,41	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5299,09	[illegible]
Natio Opportunités		*158,71*	[illegible]
Natio Patrimoine		1486,73	1457,58
Natio Perspectives		1218,97	1189,08
Natio Placements C/D		75834,73	75834,73
Natio Revenus		1076,81	1060,82
Natio Sécurité		11486,52	11486,52
Natio Valeurs		1017,50	992,66
Nord Sud Dévelop.		2125,16	2120,92
Oblicic-Mondial		3335,48	3286,19
Oblicic-Régions		1165,76	1148,53
Oblifutur		3870,09	3797,93
Oblig. tres caté.		231,12	227,70
Obliion		1791,13	1775,40
Oblisécurité Sicav		5587,02	5587,02
Oblitys D		577,77	560,23
Oraction		1707,57	1665,92
Patrimoine Retraite		294,76	288,58
Pervalor		628,73	616,40
Plénitude D		154,30	150,54
Poste Gestion C		42768,82	42768,82
Première Oblig. C		12852,58	12852,58
Première Oblig. D		11181,06	11175,47
Proficius		1002,88	984,18
Rentacic		165,72	163,27
Revenus Trimestr.		5295,88	5243,45
Revenu-Vert		1193,90	1171,64
Saint-Honoré Capital		17453,20	16944,85
St-Honoré March. Emer.		612,33	586,96
St-Honoré Pacifique		740,41	708,53
Sécuricic		2203,72	2203,72
Sécuritaux		1774,10	1774,10
Sensivalor		34956,42	34956,42
Sévéa	◆	105,07	102,51
S.G. France opport. C		1637,01	1608,91
S.G. France opport. D		1578,62	1547,67
S.G. Monde opport. C		1144,47	1122,08
S.G. Monde opport. D		*1144,47*	1122,08
Sicav Associations		2344,34	2344,34
Sicav 5.000		551,48	540,67
S.I. Est		1236,27	1208,26
Silvafrance		888,06	870,65
Silvam		471,06	461,82
Silvarente		232,82	228,25
Silvinter		575,72	564,43
Sogenfrance C		1430,73	1402,68
Sogenfrance D		1320,40	1294,51
Sogépargne		309,73	306,66
Sogevar		1255,13	1230,52
Sogintèr		1758,09	1723,62
Solstice D		2352,14	2346,27
Stratégie Actions		916,72	881,46
Stratégie Rendement		1760,93	1705,50
Synthésis		15560,09	15254,99
Thésora C		899,90	890,99
Thésora D		855,35	846,88
Trésor Plus		1749,70	1732,38
Trésor Trimestriel		1025,60	1015,45
Trésoricic		169956,97	169956,97
Trésorys		255314,65	255314,65
Trilion		5282	5214,22
Uni-Associations	◇	120,29	120,29
Uni-Foncier		1291,83	1260,32
Unifrance		645,68	629,93
Uni-Garantie C		1667,24	1636,15
Uni-Garantie D		1355,58	1330,30
Uni-Régions		1553,23	1515,35
Univar C	◇	297,77	297,77
Univar D	◇	297,77	297,77
Univers Actions		181,52	177,09
Univers-Obligations		2171,65	2131,16
Valorg	◆	2382,16	2346,96
Valreal		34209,22	34192,12
Winterthur St-Honoré		260,10	258,31

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

RECHERCHE Le magazine américain *Science* publie dans sa livraison du 8 mars le résultat d'une étude internationale qui met en lumière le rôle d'une anomalie génétique dans la survenue d'une dégénérescence neuronale mortelle, l'ataxie de Friedreich, chez les enfants de 5 à 15 ans. Le gène impliqué est situé sur le neuvième chromosome. Normalement, il dirige la synthèse d'une protéine, la frataxine, dont l'absence dans certains tissus serait à l'origine de lésions. ● UNE APPROCHE thérapeutique consisterait à apporter aux malades cette substance que leur génome ne peut synthétiser. ● L'ÉTUDE conduite par le professeur Jean-Louis Mandel (Université Louis-Pasteur de Strasbourg) a également permis l'identification du mécanisme génétique grâce à la mise en évidence d'une anomalie baptisée « expansion tri-nucléotidique ».

Une anomalie génétique est découverte dans la dégénérescence neuronale

L'ataxie de Friedreich, mortelle pour les enfants de 5 à 15 ans, a été décrite pour la première fois par le neurologue allemand. Son apparition serait liée, d'après les travaux d'une équipe française, à une anomalie du neuvième chromosome

LA PUBLICATION dans les colonnes de l'hebdomadaire américain Science (daté du 8 mars) de la découverte de l'anomalie génétique responsable de l'ataxie de Friedreich marque la fin du premier travail de décryptage moléculaire des grandes maladies « classiques » neurologiques ou neurohéréditaires identifiées et décrites au cours du XIX[e] siècle. *Elle ouvre dans le même temps*, de manière inattendue, de nouvelles perspectives dans l'approche scientifique de la physiopathologie moléculaire des affections héréditaires ainsi que dans la thérapeutique de l'ataxie de Friedreich.

Cette maladie a été décrite pour la première fois en 1863 par le neurologue allemand dont elle porte depuis le nom. Elle se traduit par l'apparition entre 5 et 15 ans de troubles rapidement progressifs de la coordination motrice et de la sensibilité. L'intellect est habituellement préservé. On ne dispose d'aucune thérapeutique, et la survie dépasse rarement le début de l'âge adulte. La mort est souvent le résultat des anomalies cardiaques qui sont associées aux lésions dégénératives observées dans les neurones.

L'ataxie de Friedreich est la plus fréquente des affections classées dans le groupe des « ataxies héréditaires ». On estime qu'en Europe une personne sur 120 est porteuse de l'anomalie génétique à l'origine des symptômes et de la pathologie observée. Cette anomalie, qui *n'est pas liée au sexe, se transmet* sur le mode récessif : les porteurs de l'anomalie génétique ne sont pas atteints si cette anomalie n'existe qu'en un seul exemplaire dans leur génome. En revanche, deux parents « porteurs » peuvent donner naissance à des enfants atteints.

IDENTIFICATION DU GÈNE

Il y a moins de dix ans, une équipe londonienne (Susan Chamberlain, Bob Williamson) avait localisé sur le chromosome 9 le gène a priori impliqué dans cette maladie. Cette localisation fut rapidement confirmée, puis précisée, une équipe strasbourgeoise (André Hanauer) identifiant la région concernée dans la zone « 2q13 ». Toutefois, compte tenu des caractéristiques génétiques de cette région (dans laquelle les recombinaisons sont rares), il fallut attendre 1992 et les résultats d'une étude internationale pour que l'enquête puisse progresser.

Grâce aux travaux de l'équipe du docteur Michel Koenig (Strasbourg), aux nouveaux outils de dépistage génétique fournis par le Centre d'étude du polymorphisme humain (Paris) et à la collaboration de près de 200 familles touchées, en France, en Italie et en Espagne, on peut cerner de manière de plus en plus fine la zone critique.

Depuis un an, l'équipe strasbourgeoise dirigée par le professeur Jean-Louis Mandel reçoit le soutien actif de l'équipe italo-américaine du professeur Massimo Pandolfo (Baylor College of Medicine, Houston). La découverte publiée aujourd'hui dans *Science* est le fruit de cette collaboration exemplaire. Celle-ci a tout d'abord permis d'identifier avec précision le gène impliqué. Situé sur le chromosome 9, ce gène est de petite taille. Chez les personnes indemnes et non porteuses de l'anomalie, ce gène dirige la synthèse d'une protéine, constituée de *210 acides aminés. Les auteurs de* cette découverte ont baptisé « frataxine » cette molécule qui ne ressemble à aucune protéine de fonction connue. Plusieurs éléments laissent penser que cette molécule pourrait être une protéine sécrétée. Les chercheurs disposent déjà des résultats préliminaires démontrant que chez les personnes « normales » cette protéine est présente dans différents tissus (moelle épinière, cœur, pancréas) qui, chez les malades, sont le siège de lésions caractéristiques (neurodégénérescence, cardiomyopathies, risques accrus de diabète).

« Si les éléments dont nous disposons se confirment et si la frataxine est effectivement une protéine – ou un précurseur de protéine – sécrétée, on peut envisager une approche thérapeutique, qui consisterait à apporter aux malades cette substance que leur génome ne peut synthétiser, a expliqué au *Monde* le professeur Jean-Louis Mandel (CNRS, Inserm, université Louis-Pasteur de Strasbourg). *Cet apport pourrait être du même type que ceux qui concernent les hormones ou les facteurs de croissance. Je souligne toutefois qu'il ne s'agit là que d'hypothèses qui demeurent à confirmer. »*

La frataxine montre par ailleurs, de manière étonnante, de très fortes similitudes avec des protéines que les séquençages systématiques du génome de la levure ou de celui du ver *Caenorhabditis elegans* permettent de prédire. Ces similitudes pourraient permettre d'avancer plus rapidement que prévu dans l'analyse de la fonction de la frataxine dans l'organisme humain.

L'autre aspect important de la publication de *Science* porte sur l'identification du mécanisme génétique impliqué dans la dégénérescence neuronale. L'étude de l'ADN de la région chromosomique concernée réalisée à Houston par Maria Dolores Motto montre de manière inattendue une augmentation de taille de ce fragment d'ADN. Et, en séquençant ce fragment, le groupe de Strasbourg a identifié la cause de cette augmentation : il s'agit d'une réplétion anormale d'un triplet de nucléotides, ces éléments unitaires de la structure de l'ADN.

C'est la première fois que cette anomalie (baptisée « expansion tri-nucléotidique ») est mise en évidence dans une maladie héréditaire se transmettant sur le mode récessif. C'est la première fois également que l'on met en évidence ce triplet anormal. Les cas connus de pathologies dues à des expansions trinucléotidiques (la maladie de Steinert, la chorée de Huntington, le syndrome de l'X fragile) correspondaient à deux autres triplets, et certains en concluaient que seuls ces derniers pouvaient être concernés.

« Chez les personnes normales, on n'observa dans cette région que de 9 à 25 triplets. Chez les malades, en revanche, on trouve de 200 à 900 de ces triplets, explique le professeur Mandel. *C'est en outre la première fois qu'une expansion trinucléotidique est trouvée dans une partie non codante d'un gène. Il nous faut dorénavant chercher les possibles corrélations entre la taille de l'expansion et la sévérité des symptômes observés chez les malades. On pourrait ainsi peut-être établir que des expansions plus modérées, comprises par exemple entre 25 et 200, correspondent à des tableaux cliniques voisins mais d'apparition plus tardive qui ne sont pas diagnostiqués comme des ataxies de Friedreich. »*

Cette nouvelle percée de la génétique moléculaire dans le champ médical permettrait ainsi, dans l'attente de ses prolongements thérapeutiques, de reprendre le classement de ces affections neurodégénératives qu'avait su établir la médecine du XIX[e] siècle sur la seule base de l'observation et de l'examen clinique.

Jean-Yves Nau

Une réponse aux familles

La découverte du mécanisme génétique impliqué dans l'ataxie de Friedreich ne débouche pas seulement, comme souvent en génétique moléculaire, sur la proposition d'un diagnostic prénatal suivi, le cas échéant, d'une interruption de grossesse. Pour le professeur Jean-Louis Mandel, la présence d'une mutation pratiquement unique permettra aux biologistes et aux médecins de répondre à une interrogation fréquente de la part des frères et sœurs des patients, *inquiets de savoir s'ils risquent eux-mêmes d'avoir un enfant* atteint.

Compte tenu du caractère récessif de la transmission de la maladie, il permettra de les rassurer en réalisant un test chez eux et chez leur conjoint. Seule la présence de l'anomalie chez les deux membres du couple (situation statistiquement très rare) correspondrait à un risque de donner le jour à un enfant atteint. Un diagnostic prénatal pourrait sans doute, dans ces conditions, être proposé.

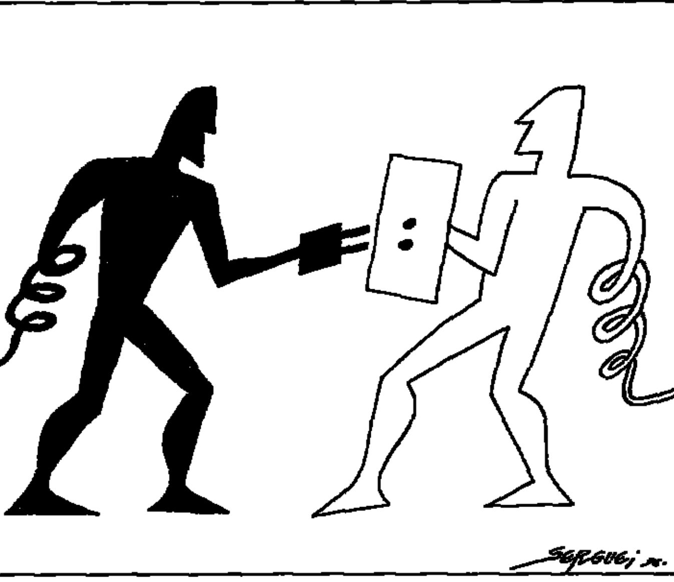
Avec NetNoir, la culture afro entre dans le cyberespace

Lancé sur America Online en juin 1995, ce site est aujourd'hui sur Internet. Il rejette la ghettoïsation

SAN FRANCISCO
correspondance

Pour les Français, le défaut d'Internet tient à l'hégémonie américaine. Pour les Noirs, le problème est la domination des mâles blancs qui tendent à le façonner à leur image.

L'Afrique est le continent le moins câblé. Aux Etats-Unis même, un peu plus d'un dixième des foyers noirs possèdent un ordinateur, contre plus du tiers chez les Blancs. C'est une question d'argent et d'éducation, mais aussi une affaire de culture. Ainsi, la métaphore préférée des Blancs quand ils parlent du cyberespace est le « surf ». Les Noirs préfèrent parler de « croisière » (cruise), que l'on peut traduire à la fois par navigation, balade et drague. Ils n'y cherchent manifestement pas la même chose. Pour remédier à cette situation, David Ellington et Malcolm Casselle ont décidé de créer NetNoir, une *« passerelle cyberspatiale vers la culture afrocentrique »*.



MUSIQUE, SPORTS, DÉBATS

NetNoir : le nom est tout un programme, qui consiste à dire ce qu'on est sans vociférer. Pourquoi pas « black» ? *« Ça aliénerait trop de gens »*, explique Ellington. Mais le but n'en demeure pas moins de *« digitaliser, archiver et distribuer la culture afrocentrique à travers le cyberespace »*.

Lancé sur America Online en juin 1995, à l'issue d'un concours destiné à encourager les jeunes « infopreneurs » pleins de bonnes idées qui rapportent, NetNoir a maintenant un site sur Internet. On y est accueilli par des couleurs africaines à dominante ocre, par des icônes chocs comme ce poing levé, mais branché sur une prise électrique pour bien montrer ce que les nouvelles technologies peuvent apporter aux Noirs. Pour tout renseignement, on est prié de s'adresser non pas au « maître du réseau » (webmaster), comme ailleurs, mais au tam-tam (drum@NetNoir. com). On s'y croirait.

La section « musique » couvre aussi le jazz, le rap et le hip hop. La rubrique sportive compte avec la participation du multiple champion olympique Carl Lewis. Jouant à fond la carte des personnalités de premier plan, NetNoir a organisé le premier bain de foule « en ligne » d'un chef d'Etat : c'était en juillet dernier avec le président haïtien Aristide. Les débats, les messages électroniques échangés sur AOL portent sur les sujets les plus sensibles de la communauté *noire américaine : de O.J. Simpson* à Louis Farrakhan. Mais toutes les opinions semblent admises.

Les Noirs n'étant pas assez nombreux dans le cyberespace pour qu'on puisse monter une affaire en ne comptant que sur eux, l'ouverture est une nécessité. Et puis, Internet n'est pas neutre : *« Nous devons être globaux. C'est tout le sens de ce nouveau médium »*, explique Ellington. NetNoir devrait être bientôt accessible (partiellement) en français et en espagnol.

Mais il y a plus : la ghettoïsation volontaire commence à être rejetée par certains secteurs de la communauté afro-américaine. Il ne s'agit pas que de politique. Ceux qui cherchent âme sœur ou partenaire peuvent, depuis NetNoir, accéder à un site ouvert à tous dont la vocation est de faciliter rencontres et amitiés. Interrogé sur les raisons de ce choix, Ellington explique qu'il a d'abord essayé de créer son propre service mais qu'il se développait trop lentement alors que son partenaire *« a l'expérience et compte plus de 14 000 membres afro-américains »*. Quand on sait la difficulté des couples mixtes aux Etats-Unis, on se rend compte combien une telle approche peut être subversive.

A NetNoir, la prise en charge des Afro-Américains par eux-mêmes (*empowerment*) repose clairement sur deux piliers : l'éducation et les affaires. Les adultes *peuvent suivre des cours d'histoire* africaine en ligne. Les enfants peuvent télécharger des contes interactifs dont ils suivront les métamorphoses de l'Afrique aux Caraïbes, en Amérique centrale et aux Etats-Unis. Des fables qui vont d'Esope, *« l'esclave éthiopien qui racontait des fables à ses maîtres grecs »*, à Kwaku Anansi, père de Spiderman, l'homme-araignée.

Une forte section « affaires » offre des informations sur les entreprises possédées par des Afro-Américains ou qui s'adressent à ce marché. Elle leur offre un annuaire spécialisé et le moyen d'établir des contacts, de se chercher une clientèle dans le cyberespace.

Ancien avocat international, David Ellington se dit ravi de *« pouvoir faire quelque chose pour les* [siens] *tout en gagnant de l'argent »*. Sourire aux lèvres, il est lui-même un mélange surprenant de décontraction et d'efficacité. Débarrassé des complexes de ses aînés, il remet au goût du jour – en l'adaptant – un slogan qui a fait fureur en son temps : *« Noir is beautiful. »*

Francis Pisani

★ <fpisani@aol. com>
America Online : <Keyword : NetNoir>
<http : //www. netnoir. com>. NetNoir offre en outre de multiples liens à des sites africains ou afro-américains.

■ BOTANIQUE : la fleur la plus ancienne a éclos il y a 130 millions d'années dans un étang du Surrey, révèle le mensuel *Cretaceous Research* dans son édition de février. *Bevhalstia pebja*, une plante de 25 centimètres qui devait être aquatique, découverte par le paléobotaniste anglais Chris Hill, était fossilisée dans un bloc d'argile datant du crétacé. Ce qui en fait la plus ancienne angiosperme – plante à fleurs, dont les ovules sont enclos et les graines enfermées dans les fruits – connue à ce jour. Cette découverte indique que les premières angiospermes, qui dominent le monde végétal depuis 65 millions d'années, étaient apparues plus tôt qu'on le pensait jusqu'alors.

■ AGROALIMENTAIRE : une nouvelle bactérie permettant de produire de l'acide lactique à *faible prix a été isolée dans du vin* de palme par des chercheurs de l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération), à Marseille (Bouches-du-Rhône). Baptisée *Bacillus thermoamylovorans*, cette bactérie présente plusieurs avantages. Elle est capable d'une grande productivité (100 grammes/litre) en moins de quarante-huit heures. Dotée de faibles exigences nutritionnelles, elle peut servir à la production, soit d'acide lactique, soit d'un mélange d'acide acétique, d'éthanol et d'acide formique. Elle a aussi la capacité de fermenter une grande variété de sucres.

■ GÉNÉTIQUE : une équipe de scientifiques écossais a réussi à produire cinq clones de moutons, dont deux ont survécu, annonce l'hebdomadaire scientifique *Nature* dans son édition du 7 mars. Le clonage, réalisé par l'équipe du docteur Keith Campbell de l'Institut Roslin à Edimbourg, a consisté à faire fusionner, par impulsion électrique, une cellule prélevée sur une brebis et élevée en laboratoire avec un ovule vide. L'œuf ainsi formé s'est ensuite développé et transformé en un embryon, qui a été réimplanté dans l'utérus d'une brebis. Le clonage des souris est désormais classique, mais la technique mise au point par les Ecossais devrait faciliter la naissance en grand nombre de moutons aux caractéristiques génétiques semblables. Il est encore trop tôt pour savoir si les deux ovins clonés seront fertiles.

Des traces d'ADN décelées sur un os de 465 000 ans

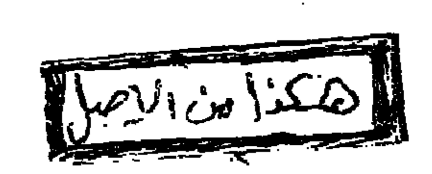
BREST
de notre correspondant

Des traces d'ADN ont été retrouvées sur un os extrait d'une couche géologique datant de 465 000 ans sur le site du paléolithique inférieur de Menez Drégan à Plouhinec (Finistère sud). Selon les résultats obtenus par une biologiste allemande du Laboratoire de génétique moléculaire de l'Institut Jacques-Monod à Paris, Eva-Maria Geigl, cet os serait celui d'un animal apparenté à un équidé. Expérimentée en 1985 sur des momies égyptiennes, l'analyse de l'ADN fossile est l'ultime recours pour tenter de faire parler des ossements impossibles à reconnaître par la paléontologie classique du fait de leur mauvais état de conservation. Les biologistes travaillant sur Menez Drégan vont entreprendre de nouvelles recherches d'ADN sur des ossements prélevés dans des conditions d'asepsie très strictes, de manière à éviter toute contamination extérieure.

Découvert par un géologue brestois, Bernard Hallegouët, le site du Menez Drégan est de l'importance de celui de Terra Amata ou de Tautavel. Les fouilles menées sous la responsabilité de Jean-Laurent Monnier, directeur du Laboratoire d'anthropologie préhistorique de l'université Rennes-I, ont permis de déceler les restes de foyers domestiques les plus vieux du monde (*Le Monde* du 9 juin 1995).

En cinq années de campagne, les archéologues ont prélevé 20 000 pièces (outils, galets aménagés et fracturés, percuteurs, etc.) attestant la présence d'un habitat important à cet endroit. Menez Drégan, qui était autrefois une ancienne grotte, a été occupé par intervalles, entre 465 000 et 369 000 ans, par *Homo erectus*. Pour établir la genèse et l'évolution du site, il faudra en tout quinze à vingt ans de travail et utiliser les techniques de paléobotanique (étude des pollens anciens), de parasitologie, de sédimentologie, de biologie moléculaire.

Gabriel Simon





Jean Alesi compte sur Benetton pour oublier Ferrari

La saison 1996 de formule 1 offre au pilote français sa première chance réelle de gagner le championnat du monde

Damon Hill (Williams-Renault) a réussi à se montrer le plus rapide à l'issue de la première journée d'essais libres du Grand Prix d'Australie, première épreuve du championnat du monde de formule 1, vendredi 8 mars à Melbourne. Le Britannique précède son coéquipier canadien Jacques Villeneuve. Troisième, le Français Jean Alesi, sur Benetton-Renault, a réussi à devancer Michael Schumacher, le double champion du monde qui lui succède chez Ferrari. Dans sa nouvelle écurie, Jean Alesi, vainqueur d'un seul grand prix au cours de sa carrière, espère enfin trouver les moyens de son ambition, remporter un championnat du monde.

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

A première vue, ce ne pourrait être qu'une histoire de couleur. Hier, il était en rouge. Aujourd'hui, il porte bleu. De Ferrari à Benetton, Jean Alesi ne s'est pourtant pas contenté d'un simple changement de combinaison.

FORMULE 1

Avec l'écurie de Flavio Briatore, et le moteur Renault, il entre dans un nouvel âge de sa vie de pilote de formule 1.

L'usine de Maranello, la piste de Fiorano, les lieux mythiques de Ferrari, représentaient un glorieux retour vers les racines italiennes de sa famille. Il s'en dégageait quelque chose de particulier, d'aussi inoubliable qu'une passion d'adolescence. D'ailleurs, il n'a pas oublié. *« J'aime toujours Ferrari »*, dit-il, encore sous le charme de la *« Scuderia »*, et pour expliquer qu'il ne polémiquera pas.

L'équipe italienne avait enfermé Jean Alesi dans une impasse sportive. Il a bataillé cinq ans, cinq saisons d'efforts et d'exploits sans lendemain, pour une seule et unique victoire, le Grand Prix du Canada 1995. Malgré cette marche trop lente, il serait volontiers resté fidèle à son premier amour. Ferrari lui a préféré Michael Schumacher, un double champion du monde présumé plus apte à faire décoller l'écurie. Le Français a d'abord mal vécu cette trahison intime. Puis, il s'est vite rendu compte que son parcours en formule 1 pouvait connaître, grâce à ce divorce sans son consentement, un nouvel élan.

Benetton lui offre, pour la première fois de sa carrière, la possibilité de viser les sommets, de prétendre enfin, sans faire sourire, au titre de champion du monde des pilotes. Lui, le copain d'Alain Prost, pourrait ainsi devenir le premier Français à lui succéder. C'est sans doute pour cela que Jean Alesi avoue se sentir *« tendu »*, à la veille du Grand Prix d'Australie. Un matériel plus compétitif, une équipe plus efficace, cela implique une plus grande exigence en matière de résultats. L'écurie Benetton s'est offert les deux dernières couronnes mondiales (1994, 1995), ce que beaucoup ont attribué au talent de Michael Schumacher. Alesi sait que, dès ses premiers tours de roue sur le nouveau circuit en ville de Melbourne, il subira le jeu des comparaisons. Peut-il faire aussi bien que le pilote allemand ? Aura-t-il autant d'influence sur l'évolution de la voiture que celle que l'on prêtait à son prédécesseur ?

Jean Alesi a bénéficié d'une longue intersaison pour se familiariser avec l'équipe et avec ses méthodes. Il connaissait Flavio Briatore, qui a promis de créer une ambiance familiale autour de lui. Il a retrouvé quelques mécaniciens italiens, des anciens de Ferrari. Il a pourtant eu l'impression de découvrir un autre monde, une autre approche de la course.

PLUS APPLIQUÉ QUE JAMAIS

Les essais d'Estoril ont commencé dès le mois de décembre, d'abord sur l'ancien modèle, puis sur la nouvelle voiture au cours des trois dernières semaines. Avec son co-équipier Gerhard Berger, il a suivi un programme de travail très précis. A chaque journée correspondait une série de tests sur tel ou tel aspect de la Benetton-Renault. Pas question de bousculer le calendrier comme chez Ferrari où, explique-t-il, *« dès que l'on montait dans la voiture, il fallait faire un temps »*.

Science de l'organisation. Rationalisation poussée à l'extrême. L'écurie Benetton s'est signalée à l'attention de ses concurrents par une étonnante capacité à ne pas commettre d'erreurs. En 1995, Williams alignait la meilleure voiture. Benetton l'a surpassé en stratégie. *« Schumacher a dépassé Damon Hill six fois dans les stands lors d'un ravitaillement »*, souligne Jean Alesi. Même si les rivaux anglais seront cette année mieux rompus à l'exercice, il ne peut y voir qu'un signe encourageant.

De son côté, l'écurie a appris à mieux connaître le pilote. Celui-ci espère avoir mis à mal cette réputation de pilote rapide mais très peu intéressé par le travail technique. Elle lui colle à la peau depuis ses débuts en formule 1 en 1989. A Estoril, Alesi s'est appliqué plus que jamais. A soigner ses appréciations. A prendre les meilleurs repères avec son ingénieur Pat Symonds. L'année dernière, l'entente dans le trio formé par Michael Schumacher, Ross Brawn, le directeur de course, et Pat Symonds avait joué un rôle primordial dans l'efficacité de l'équipe. Elle expliquait la promptitude à réagir au moindre problème.

Le pilote de la Benetton numéro 3 refuse de livrer pour l'instant le moindre pronostic. Il consent juste à mettre en avant les progrès des McLaren, l'habituelle solidité des Williams. *« La saison pourrait être au début différente de ce que les spécialistes attendent »*, précise-t-il cependant. Grâce à la fiabilité du moteur Renault, il peut espérer rallier plus souvent l'arrivée que l'année dernière. Reste à savoir à quelle place.

Pascal Ceaux

Un grand prix controversé

SYDNEY
de notre correspondante

Depuis les premiers projets de transfert du Grand Prix d'Australie d'Adélaïde à Melbourne, dans l'Etat de Victoria, soixante et onze manifestations et cinq marches ont eu lieu, suivies par des milliers d'opposants à l'organisation du grand prix dans l'un des plus populaires et des plus anciens parcs de Melbourne, Albert Park. Ils n'ont pas eu gain de cause. Les essais du premier grand prix sur ce nouveau circuit ont commencé comme prévu jeudi 7 mars. Si les militants du SAP (Save Albert Park) admettent avoir perdu la première bataille, ils entendent continuer à se battre jusqu'à ce que le circuit soit transféré ailleurs.

Principal argument avancé : le parc, surnommé à Melbourne le « terrain de jeu », a été confisqué au public. Il abritait, avant que les transformations ne commencent, sept terrains de sport. Il inclut toujours un golf et un des plus anciens clubs de voile australiens sur le lac que le circuit cerne. Les opposants au grand prix regrettent également que mille arbres aient été coupés ou déracinés.

Pour s'y opposer, les militants du SAP se sont enchaînés avant les travaux aux troncs à déraciner, couchés devant les bulldozers ou perchés dans les arbres menacés, compliquant les opérations de défrichage. On retrouverait derrière SAP, outre les retraités, des écologistes ou le noyau dur des militants antinucléaires (International Socialist Workers). Sur plus de six cents arrestations, cent huit personnes ont été inculpées, mais aucune condamnation n'a suivi. La presse a couvert inlassablement les affrontements. En fait, la majorité des Melbourniens sont fiers et ravis de leur grand prix.

Profitant d'ailleurs de l'euphorie générale, le premier ministre de l'Etat de Victoria, le libéral Jeff Kennett, a annoncé des élections. Une façon de ne pas attendre que son image soit ternie par les rumeurs d'argent sale et d'affaires douteuses qui entourent quelques-uns de ses proches, dont certains organisateurs du grand prix. En 1953 et 1956, deux grands prix avaient déjà eu lieu dans Albert Park. Mais, à cause du bruit et d'une virulente campagne de presse, l'événement avait alors été abandonné.

Florence de Changy

■ **Guy Drut aurait un plan de reprise pour l'écurie française Ligier**, révèle l'hebdomadaire *Le Nouvel Economiste*, dans sa livraison du vendredi 8 mars. Le ministre de la jeunesse et des sports se concerterait avec des investisseurs français pour que l'écurie rachetée en mai 1994 par l'Italien Flavio Briatore, propriétaire par ailleurs de l'écurie Benetton, redevienne entièrement française (capitaux, moteur et pilotes). Depuis son rachat, l'écurie Ligier a déménagé une partie de son personnel et de son matériel de Magny-Cours en Angleterre, et procédé, dernièrement, à trente-sept licenciements. *« Il ne s'agit pas de refaire une écurie d'Etat »*, dit-on dans l'entourage de Guy Drut, selon *Le Nouvel Economiste*.

Le Paris-SG retrouve l'harmonie malgré sa défaite contre Parme

Les Français se sont inclinés (1 à 0)

PARME
de notre envoyé spécial

Verdi en ouverture. Le Parme AC a l'habitude d'accueillir ses hôtes au son des trompettes d'*Aïda*. En écho sans doute à l'époque déjà lointaine (1913) où le nom de Giuseppe, l'enfant du pays, avait été donné à l'équipe de foot naissante.

COUPE D'EUROPE

Reconverti récemment à l'agroalimentaire (*Le Monde* 7 mars), le club de la Parmalat cultive le symbole lyrique. La sono du stade Ennio-Tardini s'était à peine tue que les supporters français, du poulailler grillagé qui leur avait été attribué dans un virage, entonnaient un air librement adapté de *Carmen*.

Bizet répliquait à Verdi en un involontaire duo classique. Opposition de styles, d'époques. Les choeurs ne cessèrent de s'interpeller et de se répondre tout au long du match. Sur la pelouse, en revanche, l'harmonie se fit rapidement entre deux formations d'inspiration commune. La partition était de celles dont les musiciens de cour disent, pleins de dédain, qu'elle comporte *« trop de notes »*. A l'évidence, les deux équipes jouaient parfois un ton trop haut, dans un tempo précipité. Mais pour quelques trilles martyrisées, quel dynamisme d'ensemble ! Et une fraîcheur dans l'exécution, un optimisme footballistique dont les deux formations portaient le deuil depuis des semaines.

La même crise qui a miné Paris-SG ces derniers temps ronge en effet les Parmesans. La baguette du maestro Nevio Scala, l'entraîneur qui a conduit Parme de la série B à trois finales de Coupe d'Europe, a perdu ses effets magiques. Troisième du championnat d'Italie, à dix points du Milan AC, Parme a dû abdiquer toute prétention au Scudetto. Du coup, le public nourri au lait de la victoire depuis six ans boude. A peine 20 000 personnes garnissaient le petit stade, pour ce quart de finale aller de la Coupe des coupes. On reproche à Nevio Scala ce qu'on a reproché à Luis Fernandez : d'avoir perdu la formule du beau jeu efficace.

Le technicien italien devra laisser sa place à Fabio Capello, mais seulement à la fin de la saison. Les dirigeants de Parme n'ont pas souhaité précipiter la crise. Ceux du PSG et de Canal Plus ont eu la même conduite vis-à-vis de Luis Fernandez. Il est le seul entraîneur français de ce calibre à n'avoir pas été limogé après une série de quatre défaites. Et ce nouveau revers sur le terrain de Parme n'a pas entamé sa confiance : *« Nous avons vu un grand collectif »*, disait-il après le match, refusant de célébrer particulièrement les étonnants morceaux de soliste de Bernard Lama face à Stoïchkov, Baggio et Inzaghi.

Pour Lama, mélomane exigeant, seul le refrain de la victoire est doux à l'oreille. A ceux qui se consolaient avec l'harmonie retrouvée dans le jeu du Paris-SG, il confiait sa déception : *« Je ne peux me satisfaire d'une défaite. »* Même encourageante. *« L'équipe est offensive sur le papier, mais pas encore assez dans les têtes*, insistait-il. *Pendant la dernière demi-heure nous avons dominé notre sujet, mais nous sommes entrés trop tard dans le match. »*

COUP DE CYMBALES

Parme menait déjà, depuis la 59e minute, grâce à un violent coup de cymbales de Hristo Stoïchkov. Cette fois le gardien international n'a pu s'opposer au tir croisé du gaucher. Le Bulgare, contesté depuis son arrivée de Barcelone, venait de rembourser une grosse partie de son transfert. *« On disait Parme en crise, je ne l'ai pas ressenti »*, feignait de s'étonner Luis Fernandez. L'équipe italienne a renoué avec la manière qui était la sienne lorsque le Suédois Brölin et le Colombien Asprilla menaient l'attaque.

C'est sûrement ce que racontait Nevio Scala, tout sourire, à un groupe de tifosis. L'entraîneur parmesan quittait à pied le stade dans la nuit froide. D'un pas tranquille. Il n'est pas le seul à savoir que cette marque de 1-0 est idéale pour les Italiens avant le déplacement au Parc des Princes : Paul Le Guen, Daniel Bravo, Bernard Lama en appelaient au public parisien pour les aider dans quinze jours ; Luis Fernandez au docteur Coué : *« La réussite, on la forcera en match retour. »*

Jean-Jacques Bozonnet

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a dominé le CSKA de Moscou** lors du quart de finale aller du championnat d'Europe des clubs, jeudi 7 mars (78-65). Grâce à Antoine Rigaudeau, auteur de vingt-trois points, et aux frères Didier et Thierry Gadou, les Béarnais ont pris un ascendant psychologique important avant la deuxième rencontre, mardi 12 mars à Moscou. En cas de victoire russe, le troisième match décisif aura lieu à Moscou.

■ **SKI ALPIN : Lasse Kjus s'est adjugé la Coupe du monde** générale avant même la fin des épreuves de la finale qui se dispute à Lillehammer jusqu'au 10 mars. Troisième du super-G, jeudi 7 mars, le Norvégien possède une avance suffisante sur l'Autrichien Gunther Mader. La journée a été marquée par un triomphe des Norvégiens. Le matin, Ingeborg-Helen Marken s'est imposée dans le super-G féminin, avant que Kjetil-Andre Aamodt ne gagne chez les hommes devant le Français Luc Alphand. Huitième, Atle Skaardal a remporté la Coupe du monde de la discipline.

■ **FOOTBALL : le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne a été suspendu pour un match ferme**, jeudi 7 mars, par la commission de discipline de la Ligue nationale de football. Cette sanction fait suite aux incidents survenus, le 27 février, pendant la rencontre du championnat de France de première division Saint-Etienne-Lyon (*Le Monde* du 29 février). Celle-ci avait été interrompue deux fois par l'arbitre en raison de jets de projectiles vers le gardien lyonnais Pascal Olmeta. Le stade Geoffroy-Guichard était déjà sous le coup d'un match de suspension avec sursis pour des incidents provoqués par des supporteurs stéphanois le 6 janvier au Stade-Vélodrome de Marseille en huitième de finale de la Coupe de la Ligue. Le match en retard Saint-Etienne-Cannes prévu le 16 mars aura donc lieu sur terrain neutre.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Quarts de finale aller

Pau-Orthez-CSKA Moscou	78-65
Olympiakos-Real Madrid	68-49
Panathinaikos-Benetton Trévise	70-67
Ulker Istanbul-Barcelone	77-105

FOOTBALL

COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE
Quarts de finale aller

Din. Moscou (Rus.)-Rapid Vienne (Aut.)	0-1
Parme AC (Ita.)-Paris-SG (Fra.)	1-0
Dep. La Corogne (Esp.)-Real Saragosse (Esp.)	1-0
Moenchengl. (All.)-Feyen. Rotterdam (P-B)	2-2

SKI ALPIN

FINALE DE LA COUPE DU MONDE
Super-G dames

1. I. Marken (Nor.), 1 min 23 s 18 ; 2. K. Seizinger (All.), à 0 s 66 ; 3. I. Kostner (Ita.), à 0 s 76 ; 4. P. Wiberg (Suè.), à 0 s 96 ; 5. K. Gutensohn (All.), à 1 s 27 ; (...) 19. C. Montillet (Fra.), à 3 s 23.

Classement final de la Coupe du monde de Super-G : 1. K. Seizinger (All.), 545 pts ; 2. A. Meissnitzer (Aut.), 374 ; 3. M. Ertl (All.), 335 ; 4. I. Kostner (Ita.), 291 ; 5. R. Goetsch (Aut.), 267 ; (...) 17. C. Montillet (Fra.), 103.

Super-G messieurs

1. K. A. Aamodt (Nor.), 1 min 33 s 15 ; 2. L. Alphand (Fra.), à 0 s 06 ; 3. L. Kjus (Nor.), à 0 s 30 ; 4. P. Runggaldier (Ita.), à 0 s 60 ; 5. B. Kernen (Sui.) et F. Nyberg (Suè.), à 1 s 03.

Classement final de la Coupe du monde de super-G : 1. A. Skaardal (Nor.), 312 ; 2. H. Knaus (Aut.), 267 ; 3. L. Kjus, 264 ; 4. L. Alphand, 262 ; 5. P. Runggaldier, 239.

Classement général provisoire de la Coupe du monde : 1. L. Kjus, 1198 ; 2. G. Mader (Aut.), 991 ; 3. L. Alphand, 839 ; 4. M. von Gruenigen (Sui.), 838 ; 5. H. Knaus (Aut.), 748.

TENNIS DE TABLE

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
Finale (match d'appui)

Charleroi b. Levallois	4-2

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème n° 906

HORIZONTALEMENT

I. Aussi verte que tout le pays, mais moins paisible. – II. C'est plus que du dégoût. Ferai un tout. – III. Maladif ou maniaque, en tout cas incontrôlable. Papillonne comme c'est sa nature. – IV. C'est la fleur. Monnaies. Note. – V. Lexique. Use de subtilité ou arrête tout. – VI. A réveillé la mémoire. Appât. – VII. Elle nous a rendu l'image. Parfaitement déraisonnable. – VIII. Note. Même sous un autre nom, c'est l'héroïne de roman. Atome. – IX. Poussa à bout. Vieux sou. – X. Se visite au Brésil, si l'on veut.

VERTICALEMENT

1. C'est finalement l'Etat qu'il cherche à soumettre. – 2. On les supporte d'autant mieux qu'on n'est pas visé. – 3. Une lumière dans la nuit. En religion. – 4. En tête. Après le tremblement de terre. – 5. Insectes. Prince. – 6. Suit l'Opus. Fleuve. On y archive *dans le bon sens*. – 7. Mit au rencart. – 8. Resteront en l'état. – 9. *Intéressent tout le monde*. – 10. Abri pour les abeilles. Pour *démonstration*. Voyelles. – 11. Monnaie. Un frère dans le I. – 12. Dieu. Note. Destinée. – 13. *En allant de plus en plus piano*.

SOLUTION DU N° 905

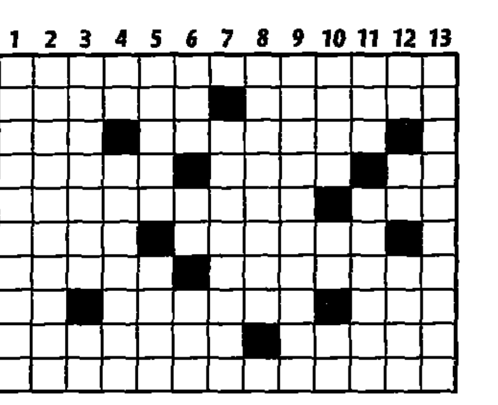
Horizontalement

I. Mercantilisme. – II. Edirne. Nasaux. – III. Gigantisme. SO. – IV. Atone. Soirées. – V. Lot. Lionnes. – VI. Ortie. Roe. Teh. – VII. Miel. Oerstite. – VIII. Aa. Oubli. Omer. – IX. Nuitée. Sûreté. – X. Expérimentées.

Verticalement

1. Mégalomane. – 2. Editoriaux. – 3. Rigotte. Ip. – 4. Cran. Ilote. – 5. Annelé. UER. – 6. Net. Obéi. – 7. Isorel. – 8. Insonorise. – 9. Laminés. Un. – 10. Isère. Tort. – 11. Sa. Estimée. – 12. Muse. Etêté. – 13. Exosphères.

François Dorlet

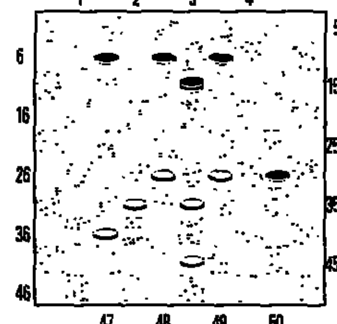


DAMES

Problème n° 526

LE COIN DU DÉBUTANT
LE « COUP TURC »

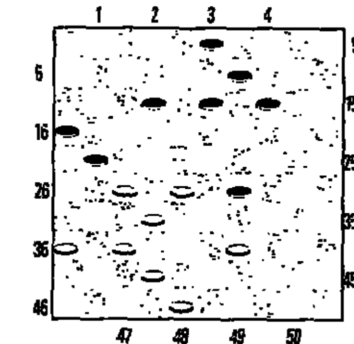
5e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 29-24 (30 x 19) 28-22 [*la caratteristica del meccanismo*] 13 x 28) [cette rafle illustre deux règles : prendre du côté du plus grand nombre *(prendere dalla parte del maggior numero)* et n'enlever les pièces qu'après exécution de la rafle pour ne pas passer deux fois sur la même pièce *(il passare una sola volta sulla stesso pezzo*] : 32 x 1, rafle tout, +.

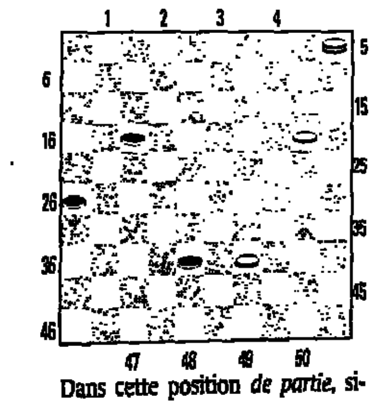
6e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 39-33 [l'arme des envois à dame *(gli invii a dama)*] (29 x 47) 48-42 (47 x 31) 37 x 10, +.

L'UNIVERS MAGIQUE



Dans cette position *de partie*, signalée par le grand technicien J.-F. Moser, en 1975, M. Ton de Boer démontra le gain [*la dimostrazione della vincita*] dans toutes les variantes *(in ogni variente)*. 5-37 !! (17-21, *a, b)* 20-15 ! (21-27, *c)* 15-10 (27-31, *d)* 37-32 (38 x 27) 10-5 (31-36) 39-33 ! (26-31) 33-28 (36-41) 28-22 (27 x 18) 5 x 46, etc., + sur un thème classique sur la grande diagonale.

a) (26-31) 37 x 3 ! (38-42) 20-14, *puis sur (42-47) 39-33*, +, *et sur* (42-48) 39-34, +.

b) (17-22) 20-15, puis sur (22-28) 37 x 14 (38-42) 14-20, +.

c) (26-31) 37 x 3 (38-42) 3-20, +. Motif classique.

d) (27-32) 37 x 28 (38-42) 28-37 et 10-5, +. *Insieme di varienti istruttive di vari temi classici.*

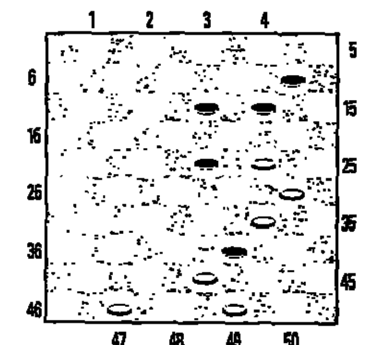
SOLUTION DU PROBLÈME n° 525
M. BONNARD (1913)

Blancs : pions à 25, 31, 32, 33, 34, 39, 45, 48, 50.

Noirs : pions à 2, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 30.

34-29 !! (30-35) 32-28 (17-21 encore forcé) 31-26 (18-22, forcé) 26 x 17 (22 x 11) 25-20 ! (14 x 25, forcé) 29-23 (19-24) 23-18 (13 x 22) 28 x 6 (24-30) 50-44 ! (30-34) 39 x 30 (25 x 34) 6-1 (34-39) 1-6 (39 x 50) 33-28 (50 x 22) 6 x 5, + en treize temps perçu dès le *premier temps par cet ancien maître* international, en fonction de la défense la plus solide donnée ci-dessus [*fase conclusiva di lungo respiro di fronte alla difesa più solida*].

PROBLÈME N° 526
G. POST (1974)



Les Blancs jouent et gagnent. Miniature stratégique composée par cet ancien grand maître problémiste à partir d'une position naturelle contenant en germe une riche succession de coups forcés ponctués par un mat très élégant. Tous les problèmes proposés ne comportent bien sûr qu'*une solution* [*una sola strada porta alla vittoria*].

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ANACROISÉS (R)

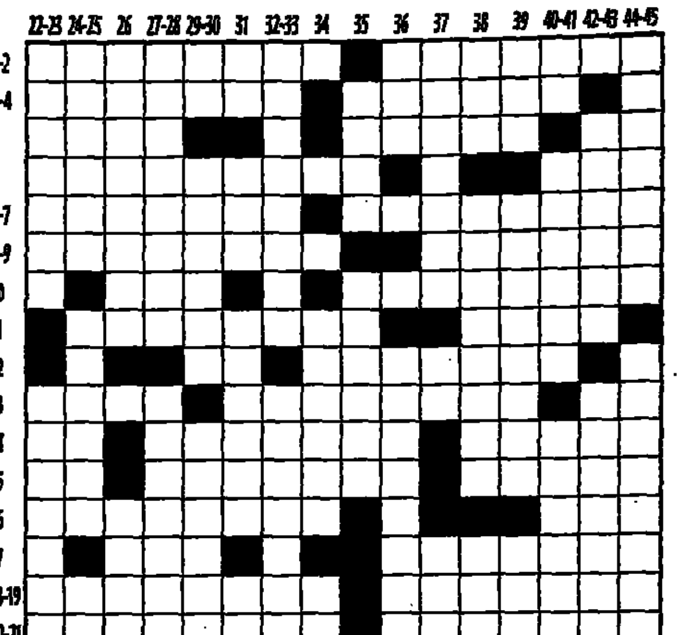
Problème n° 907

HORIZONTALEMENT

1. EEFIIMNT. – 2. ABEEIIS. – 3. AAALMNO. – 4. EGJLNO. – 5. AEEIRSTTU. – 6. AADESTX (+1). – 7. GIINNOPU. – 8. AAEIORRT. – 9. BEEIMN. – 10. BBEIORRU. – 11. ACEEFIMS. – 12. EFIIOSS. – 13. AEELMOSU. – 14. BCILOTU. – 15. AEELNST. – 16. ACDERSSU. – 17. AAEILRS (+6). – 18. ACDEELNO. – 19. EEELMNT. – 20. EEEHNOST. – 21. CEEISSV.

VERTICALEMENT

22. AAADFRY. – 23. ACDDEIN. – 24. EENORU (+2). – 25. CEEHOY. – 26. AAKMOSSU. – 27. AFIIIMTT. – 28. AACEINR (+2). – 29. DEEOSX. – 30. ALLTUU. – 31. ABEIMS (+2). – 32. AEILRSTT (+1). – 33. AACEINS (+1). – 34. ELMOSU (+1). – 35. BENOSS (+1). – 36. EIOSSSTT. – 37. CINNNOU. – 38. AAEFGIRU. – 39. BEIMNORS (+1). – 40. BEISTU. – 41. ACENRT (+12). – 42. EEEIPS. – 43. BEEGINU. – 44. CEEHINR (+1). – 45. EELMSSTU.



SOLUTION DU N° 906

1. MARIACHI. – 2. THESARD – 3. ABONNEES. – 4. AURELIE. – 5. LEONAISE, du pays de Léon. – 6. EJACULER. – 7. IONONE. – 8. OUISTITI – 9. NURAGHI. – 10. NEFLES (ENFLES). – 11. SUCRATE (ERUCTAS...). – 12. ELIGIBLE. – 13. BALLAT. – 14. BINEUSE. – 15. ENIEME. – 16. ENORMES (MONERES, MORENES, MORNEES, NORMEES). – 17. ITERERAI (ETIRERAI, REITERAI, RETIAIRE). – 18. THIONINE. – 19. EURASIEN (SAUNIERE). – 20. INSISTAI (SINISAIT). – 21. SUDISTE (SEDUITS, SUSDITE). – 22. MAMELON. – 23. EBATTRAI (BARETAIT, BATERAIT). – 24. ABAJOUE. – 25. ROTATIF (FROTTAI). – 26. IBERIENS (BINERIES, SIBERIEN). – 27. SLOGAN (GALONS, LAGONS). – 28. ANNUITE (NUAIENT). – 29. ILIENNES. – 30. LOISIBLE. – 31. HELENT. – 32. LAMINERA. – 33. ISEROIS. – 34. TANGENCE (AGENCENT, ENCAGENT). – 35. BERNOIS (BORINES, ROBINES). – 36. UREDINEE, champignon parasite des végétaux. – 37. ERIGERA (GERERAI, GREERAI, REGREAI). – 38. NORMAND. – 39. TATOUERA. – 40. ALESAGE. – 41. RUMINEES (MENUISER...). – 42. DEBRAIE. – 43. SESBANIE, arbrisseau de l'Inde (BASSINEE).

Anachronique. Nous remercions M. Déhan, de Saint-Cloud, qui nous signale qu'il manquait un N et un T dans le 6e tirage de l'AC n° 899. Un autre lecteur, malheureusement anonyme, déplore la « kyrielle » de mots « extraordinaires » figurant dans le même problème : ZUGZWANG, TOPHACÉ, ŒNANTHE, ZOONOSE, ZEITNOT et GATTÉES. Certes, mais d'autres lecteurs-scrabbleurs sont contents d'apprendre des mots peu courants. Parmi les mots cités, ZUGZWANG et ZEITNOT apparaissent régulièrement dans la chronique d'échecs qui jouxte notre jeu. Les autres figurent non seulement dans l'ODS, mais aussi dans le Petit Larousse illustré et, à l'exception de l'helvétisme GATTÉES, dans le Petit Robert.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS

TOURNOI DES HAUTS-FOURNEAUX
(Wijk aan Zee, 1996)
Blancs : M. Adams.
***Noirs* : R. Hubner.**
Défense sicilienne.
Système *Alapin*.

1. é4	ç5	17. Th-é1	Fé7
2. ç3 (a)	d5 (b)	18. d6	Ff6
3. éxd5	Dxd5	19. d7+ (l)	Rf8
4. d4	Cf6	20. Td51 (m)	g6
5. Cf3	Fg4	21. Fd6+	Rg8
6. Cb-d2 (ç)	Cç6	22. Ch5!	Fg7 (n)
7. Fç4	Fxf3	23. Txç5	Cç6
8. gxf3 (d)	Dg5 (é)	24. Txç6! (o)	bxç6
9. Cé4!	Df5 (f)	25. Dxa6	Fh6+
10. Dé2! (g)	é6 (h)	26. f4	Td8
11. Cg3!	Dh3	27. Dç8!	Dh4
12. d5!	Cd8 (i)	28. Fç7	Tf8
13. Fb5+	Cd7 (j)	29. d8=D	gxh5
14. Ff4	a6	30. Dxf8+	Fxf8
15. Fxd7+	Rxd7	31. Fd6	abandon (p)
16. 0-0-0 (k)	Ré8		

NOTES

a) Délaissant les grands schémas issus de la suite classique 2. Cf3 au profit d'une continuation modeste mais assez populaire des dernières années. Dans cet ordre d'idées, on trouve aussi 2. f4 ; 2. Cé2 ; 2. g3 et 2. b4;

b) Une autre réponse, 2..., Cf6, donne également aux Noirs des perspectives d'égalisation après 3. é5, Cd5 ; 4. d4, çxd4 ; 5. Cf3 (ou 5. Fç4, Dç7! ou 5. Dxd4, é6), Cç6 ; 6. Fç4, Cb6 ; 7. Fb3, d6 ; 8. éxd6, Dxd6 ; 9. 0-0, Fé6 ; 10. Fxé6, Dxé6 ; 11. Cxd4 (si 11. çxd4, Td8 ; 12. Cç3, Dç4!), Cxd4 ; 12. Dxd4, Td8.

ç) L'ordinateur Deep Blue suivit en février dernier contre Kasparov la ligne théorique 6. Fé2. Le coup du texte, très rarement joué, prévoit le gain de temps 7. Fç4.

d) La simplification 8. Dxf3 (et non 8. Cxf3?, Dxç4), Dxf3 ; 9. Cxf3, é6 ne pose aucun problème aux Noirs.

é) On comprend que la suite 8..., Df5 ne plaise pas au grand maître allemand à cause de la réponse 9. Db3. Le moindre mal était de négliger le pion ç5 et d'accepter la variante 8..., Dd7 (d8) ; 9. dxç5, é6 ; 10. b4. La réponse 8..., Dg5 est une erreur que les Blancs vont exploiter à *fond*.

f) Les Noirs, qui avaient prévu, bien sûr, ce saut du C et la réponse 9..., Dg2 avec attaque de la Th1, s'aperçoivent soudainement des difficultés qu'ils rencontreraient après 10. Cg3! menaçant de gagner la D par 11. Ff1.

g) Bien plus fort que le gain 10. Cxç5. La menace 11. Cd6+ avec gain de la D doit être parée précisément.

h) Or les Noirs ne trouvent pas la défense la plus solide 10..., 0-0-0 qui pouvait leur donner du contre-jeu après 11. Cxç5, é5 comme après 11. dxç5, Cé5.

i) La série de coups 9. Cé4 ; 10. Dé2 ; 11. Cg3 et 12. d5 a complètement déséquilibré les Noirs.

j) Ou 13..., Ré7 ; 14. d6+!, Rxd6 ; 15. Ff4+, Ré7 ; 16. 0-0-0 et les Noirs sont proches de l'abandon.

k) Avec gain de temps.

l) La position des Blancs est écrasante.

m) Menace 20. Ch5.

n) Si 22..., gxh5 ? 23. Tg1+, Fg7 ; 24. Td-g5 et si 22..., éxd5? ; 23. Dé8 mat.

o) Curieusement, la décision a lieu sur l'aile-D.

p) Si 31..., Dh6 ; 32. Td1 menaçant 33. Fé5 (si 32..., f6 ; 33. Dxé6 +) et si 31..., Rg7 ; 32. Fé5+, f6 ; 33. Dd7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1678
V. NEIDZE (1987)

(Blancs : Ra5, Fé5, Cd5 et g6, Pç6. Noirs : Rd8, Té6, Pé2.)

1. ç7+, Rd7 ; 2. Cf8+, Rç8 ; 3. Cxé6, *é1=D+* ; 4. *Ra6!*, *Dé2+!* ; 5. Rb6, Dxé5 ; 6. Cé7+, Rd7 ; 7. Cf8+!, *Rd6* ; *8. ç8=C+!* mat.

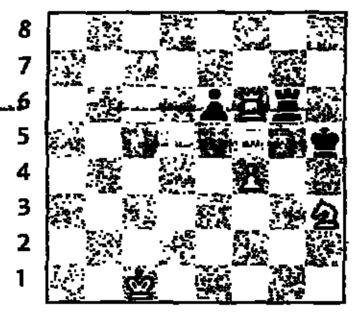
Si 1... Rç8 ; 2. Cb6+, Txb6 3. Cé7+.

Si 4. Rb6?, Db1+ ; 5. Rç5, Dç2+! ; 6. Fç3, Df5 nulle.

Si 7. ç8=D=?, Rxé7 nulle.

Si 7..., Ré8 ; 8. ç8=D+.

ÉTUDE N° 1679
J. RUSINEK (1987)



Blancs (4) : Rç1, Tf6, Ch3, Pf4.
Noirs (3) : Rh5, Tg6, Pé6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bagdad obtient la finale du championnat du monde version FIDE

LE KALMOUK Kirsan Ilioumjinov, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE), a créé une surprise de taille, jeudi 7 mars à Paris, en annonçant que la finale du championnat du monde se déroulerait à Bagdad, le jour même où le Conseil de sécurité de l'ONU maintenait l'embargo international contre l'Irak, en vigueur depuis la guerre du Golfe. Cette finale, qui opposera le tenant du titre FIDE, le Russe Anatoli Karpov, au jeune Américain d'origine sibérienne Gata Kamsky, devait être initialement jouée à Montréal, mais M. Ilioumjinov a déclaré ne pas avoir reçu *« d'offre raisonnable de la part du Canada »* et avoir donc lancé, en bon homme d'affaires qu'il est, un appel d'offres. Le président de la FIDE, milliardaire et président de la petite *république de Kalmoukie (Russie)*, a expliqué que l'Irak avait proposé une bourse de 2 millions de dollars (environ 10 millions de francs), devançant largement les offres de Moscou et de Bakou (Azerbaïdjan), qui s'étaient portés candidats.

M. Ilioumjinov a assuré que le sport n'était pas concerné par l'embargo de l'ONU. Après tout, a-t-il rappelé, l'équipe de football d'Irak participera aux éliminatoires de la Coupe du monde 1998. Voulant *« faire de son mieux pour séparer la politique des échecs »*, le président de la FIDE ne s'est pas non plus senti concerné par les questions de morale internationale et de droits de l'homme, sous l'œil d'Anatoli Karpov et de Rouslan Kamsky, le père du champion. M. Kamsky, ancien boxeur célèbre pour avoir provoqué de nombreux incidents lors de tournois auxquels participait son fils, a été on ne peut plus clair : *« Nous sommes prêts à jouer dans n'importe quel pays qui fournit de bonnes conditions »* – financières s'entend. M. Kamsky n'a cependant pas pu assurer que le département d'Etat américain autoriserait son fils à se rendre en Irak : *« Les premières négociations*, a-t-il déclaré, *ont montré qu'il était très, très réticent. »* En cas – probable – de veto américain, le président de la FIDE a certifié que la finale serait disputée ailleurs.

M. Ilioumjinov s'en est donc tenu à l'argument dollar, le seul qu'il semble bien maîtriser, lui qui, au cours de la campagne pour l'élection présidentielle en Kalmoukie, en 1993, avait promis de donner 100 dollars – plus que le salaire annuel – à chaque famille de la république, une des plus pauvres de la Russie.

Elu président de la FIDE en novembre 1995, il a remplacé à ce poste le Philippin Florencio Campomanès, dont les plus ou moins habiles roueries avaient contribué à dévaloriser l'image d'une fédération apparaissant, avant la chute du mur de Berlin, comme la vassale du Comité des sports soviétique. En cautionnant ainsi le régime de Bagdad, la FIDE, déjà affaiblie par la scission provoquée par Garry Kasparov en 1993, manque dramatiquement de clairvoyance et d'éthique, et risque de se décrédibiliser définitivement.

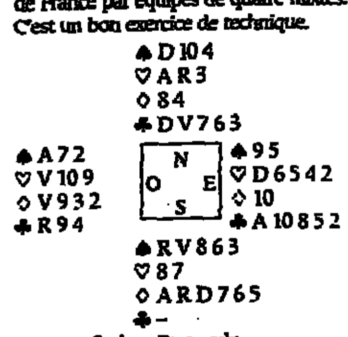
Pierre Barthélémy

BRIDGE

Problème n° 1675

MANŒUVRE DU PROFESSEUR

Ce chelem a été déclaré et réussi l'année dernière au cours du championnat de France par équipes de quatre mixtes. C'est un bon exercice de technique.



Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Marc	X...	A. Sussel	Y...
1 ◇	passe	2 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♡	passe
6 ♣	passe	5 ♠	passe
6 ◇	passe	6 ♠	passe...

(Le saut naturel à 3 Piques promettait cinq Piques et par conséquent six Carreaux.)

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, le déclarant a pris avec le *Roi* et a joué atout. Ouest ayant fait l'As de Pique et continué *Pique* (sur lequel Est a encore fourni), *comment Sud a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Le seul problème était de faire douze levées, même avec les Carreaux adverses 4-1. Etait-ce possible ? Oui, car il y avait encore une répartition qui permettait de ne perdre aucun Carreau. Quelle est-elle ? C'est celle où la main qui a un singleton à Carreau n'a plus d'atout. Il suffit alors d'utiliser la fameuse manœuvre de Guillemard que vous allez découvrir vous-même : *vous ne donnez pas le troisième coup d'atout*, mais vous tirez As Roi de Carreau. Alors, si les deux adversaires fournissent, c'est terminé, car les Carreaux sont maîtres, et il n'y a plus qu'à faire tomber le dernier atout.

En fait, la manœuvre de Guillemard n'était pas nécessaire, car les Carreaux *étaient partagés... dans la donne réelle.*

LA FEMME ET LE SQUEEZE

Au lendemain de la guerre, les championnes françaises qui savaient maîtriser les squeezes se comptaient sur les doigts d'une main. Aujourd'hui, les squeezes classiques n'ont plus de secret pour elles. Voici un exemple tiré du match de classement des Olympiades dames de 1992 entre les Françaises et les Allemandes. La réussite du grand chelem a permis aux Françaises de terminer troisièmes et de remporter ainsi la médaille de bronze...

♠ A D V 7 3
♡ V 4 3 2
◇ 10
♣ 7 5 3

♠ 10 8 4 2
♡ 10 9 7 6 5
◇ 9 7 5
♣ D

N
O E
S

♠ 9 6 5
♡ D
◇ D V 8 6 4 2
♣ V 9 2

♠ R
♡ A R 8
◇ A R 3
♣ A R 10 8 6 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
E. Delor	X...	C. Lise	Y...
2 ◇	passe	3 ♣	passe
4 ♣	passe	4 ♠	passe
7 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, la déclarante mit le 2 de Cœur du mort, car il était peu vraisemblable que Ouest ait entamé sous une Dame contre ce grand chelem. Est fournit la Dame de Cœur sèche prise par le Roi. Sud tira alors As Roi de Trèfle, mais, catastrophe, Est avait le Valet de Trèfle troisième. *Comment Elisabeth Delor, en Sud, a-t-elle gagné* contre toute défense ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Carreaux » était artificielle et forcing de manche. La réponse de « 3 Trèfles » promettait un As *et du jeu* ; *« 4 Trèfles » et « 4 Piques »* étaient naturels. Enfin « 7 SA » était *conforme au dicton anglais qui conseille de « demander les contrats que l'on pense pouvoir faire ».*

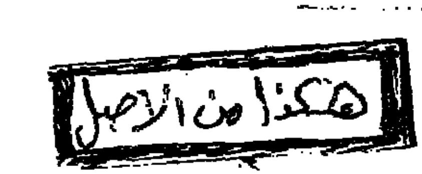
Avec l'ouverture de « 2 Trèfles Albarran », les annonces auraient été plus précises : S : 2 Trèfles ; N : 2 Piques (As) ; S : 3 Trèfles (couleur) ; N : 3 Piques (couleur) ; S : 3 SA (naturel) ; N : 4 Trèfles (soutien et désir d'aller au chelem) ; S : 7 SA.

COURRIER DES LECTEURS

Tournoi sur invitation (n° 1660)

Plusieurs lecteurs (Amy, Bic, Bismut, Greminet, Harari, Lecomte...) *ont trouvé « une autre ligne de jeu qui évite la périlleuse impasse à Cœur de Rosenberg ».* Exact, mais que va-t-il se passer si les atouts sont 3-3 ? Ouest va couper le troisième Trèfle et rejouer Carreau pour la *chute !* Qu'en pense C. G., qui estime notre solution *« compliquée car il y a toujours dix levées à pousser les cartes » !*

Philippe Brugnon



هكذا من الاصل

De belles éclaircies

L'ANTICYCLONE centré sur la Finlande engendre, dans un flux continental d'est à sud-est, un temps dégagé sur l'Europe centrale et accessoirement sur l'est de la France. Le nord-ouest de notre pays connaît un ciel plus nuageux, en liaison avec une perturbation qui se désagrège progressivement. Grâce au vent de sud-est, les températures deviennent conformes aux normales, mais le ciel reste nuageux sur les côtes méditerranéennes par entrées maritimes.

Samedi, des côtes charentaises au Poitou, à la Touraine, la journée commencera sous la grisaille avec quelques gouttes, puis une amélioration interviendra avec le retour progressif de belles éclaircies l'après-midi. De l'ouest du bassin parisien et de la Picardie au Pas-de-Calais et aux Flandres, il pleuvra faiblement en matinée. L'après-midi, la couche nuageuse se déchirera par le sud. Plus à l'ouest, sur la Bretagne, la Normandie et l'ouest des Pays de la Loire, le ciel fera alterner de belles éclaircies avec des passages nuageux. Du Sud-Ouest au Limousin, à l'est du bassin parisien, à la Picardie, et à l'Avesnois, les nuages d'altitude autoriseront de bons moments ensoleillés.

Le soleil brillera après la dissipation rapide de brumes ou brouillards très localisés de la région Champagne-Ardennes aux frontières allemande et suisse, ainsi qu'en Bourgogne, en Savoie, dans *la région lyonnaise* et la moyenne vallée du Rhône.

En Languedoc-Roussillon et en Corse, la grisaille prédominera accompagnée de pluies faibles, localement modérées sur le relief corse. Des passages nuageux toucheront également la Provence, alors qu'un peu plus au nord, c'est plutôt le soleil qui dominera dans un ciel temporairement nuageux sur le nord du Massif central et les sommets alpins voisins de la frontière italienne.

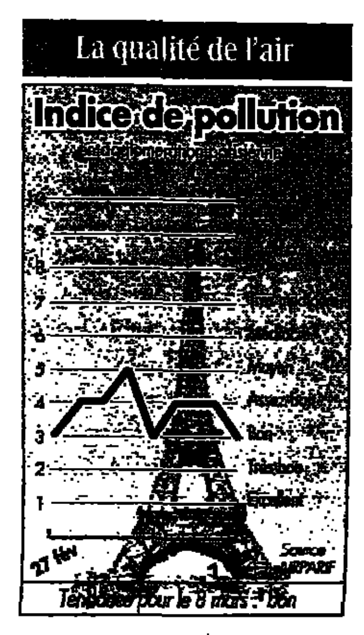
Les températures minimales seront négatives sur le Nord-Est et les vallées alpines, jusqu'à −5 degrés. Elles seront comprises entre 0 et 4 degrés du Nord au Centre en passant par la région parisienne, ainsi que sur l'Ouest, 5 à 8 degrés sur le bassin aquitain et les côtes méditerranéennes. Celles de l'après-midi s'étageront entre 8 et 12 degrés au nord, 12 à 15 au sud, 15 à 17 dans le Sud-Ouest.

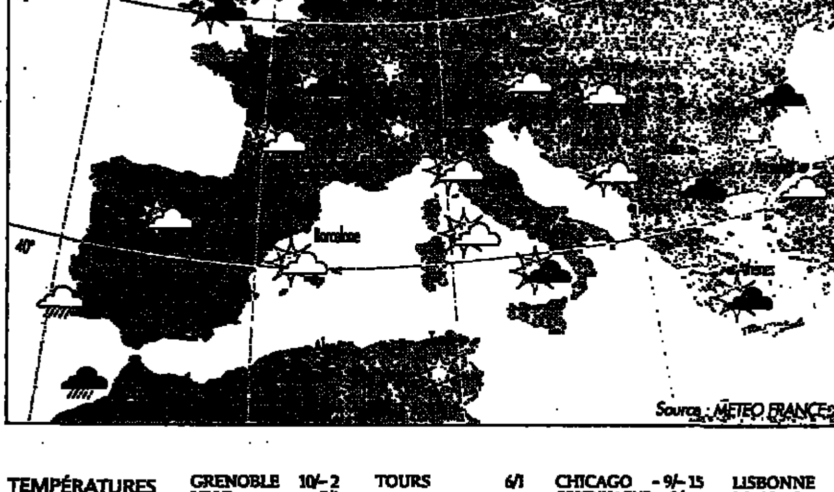
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 9 mars vers 12h00

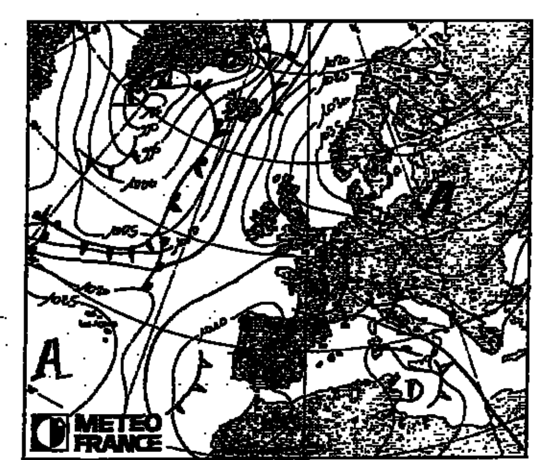
La qualité de l'air



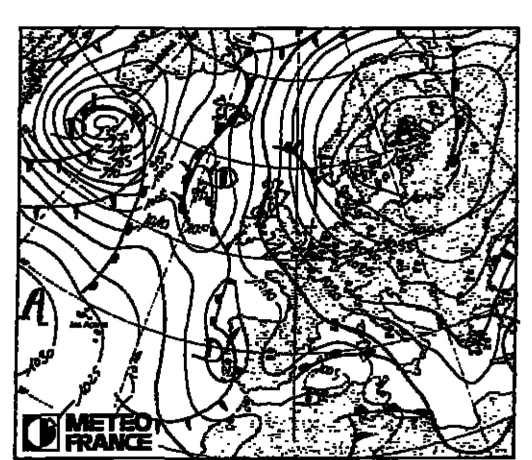





TEMPÉRATURES		GRENOBLE	10/−2	TOURS	6/1	CHICAGO	−9/−15	LISBONNE	17/11	PRETORIA	22/15
du 7 mars		LILLE	5/1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	2/−4	LONDRES	5/3	RABAT	19/14
maxima/minima		LIMOGES	5/2	ALGER	17/10	DAKAR	24/18	LOS ANGELES	21/12	RIO DE JAN.	−/−
FRANCE		LYON	7/−1	AMSTERDAM	5/−1	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	4/−3	ROME	12/7
AJACCIO	12/5	MARSEILLE	12/8	ATHÈNES	10/6	DUBAI	34/26	MADRID	13/2	SAN FRANC.	14/11
BIARRITZ	8/3	NANCY	4/−3	BANGKOK	35/24	DUBLIN	9/2	MARRAKECH	21/11	SANTIAGO	29/16
BORDEAUX	14/2	NANTES	8/−2	BARCELONE	13/6	FRANCFORT	7/0	MEXICO	26/12	SÉVILLE	18/11
BOURGES	6/3	NICE	11/3	BELGRADE	6/−1	GENÈVE	6/−3	MILAN	6/1	ST-PETERS.	−5/−8
BREST	8/−1	PARIS	5/3	BERLIN	4/−3	HANOÏ	24/20	MONTRÉAL	−6/−15	STOCKHOLM	2/−6
CAEN	5/1	PAU	11/0	BOMBAY	33/23	HELSINKI	2/−3	MOSCOU	−1/−12	SYDNEY	22/18
CHERBOURG	6/2	PERPIGNAN	10/5	BRASILIA	29/22	HONGKONG	26/19	MUNICH	5/−3	TENERIFE	20/16
CLERMONT-F.	3/1	POINTE-À-PIT.	29/23	BRUXELLES	6/0	ISTANBUL	−/−	NAIROBI	27/16	TOKYO	11/3
DIJON	4/−1	RENNES	7/0	BUCAREST	3/−5	JÉRUSALEM	−/−	NEW DELHI	32/17	TUNIS	14/8
FORT-DE-FR.	29/24	ST-DENIS-RÉUNION	30/23	BUDAPEST	4/−3	KIEV	−2/−11	NEW YORK	8/−4	VARSOVIE	1/−8
		ST-ÉTIENNE	6/−1	BUENOS AIRES	30/21	KINSHASA	33/22	PALMA DE MAJ.	14/0	VENISE	11/3
		STRASBOURG	7/−3	CARACAS	−/−	LE CAIRE	16/10	PÉKIN	6/0	VIENNE	4/−4
		TOULOUSE	11/5			LIMA	24/21	PRAGUE	3/−5		



Situation le 8 mars à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 mars à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« Ivan le Terrible »

S. M. EISENSTEIN, l'un des plus grands réalisateurs du cinéma soviétique, compte déjà à son actif un certain nombre d'oeuvres qui lui assurent une place d'honneur dans l'histoire de l'art cinématographique mondial. Illustrateur passionné de la révolution soviétique, il a su, avec *Le Cuirassé Potemkine* ou *La Ligne générale*, imposer l'originalité de son style à un point tel qu'il faisait oublier sa tendance à l'idéologie. De cette tendance, il ne s'est cependant jamais caché. N'écrivait-il pas, voici vingt ans : « *Il s'agit de réaliser une série d'images composées de telle sorte qu'elles provoquent un mouvement affectif qui éveille à son tour une série d'idées. De l'image au sentiment, du sentiment à la thèse...* » ?

Son raisonnement ne semble guère s'être modifié avec les années. Il a, simplement, évolué en étroite conjonction avec les circonstances. Dans *Ivan le Terrible*, réalisé en 1942 dans des studios caucasiens de « repli », c'est l'idée de la Grande Russie qu'il fallait exalter. La patrie russe était en danger. Un rappel de ses origines s'imposait. Nul mieux que le personnage légendaire d'Ivan le Terrible, unificateur audacieux, impitoyable ennemi des boyards, idole du peuple moscovite, ne pouvait répondre à ce désir.

L'extraordinaire, la magistrale science des images d'Eisenstein s'est donc appliquée à la démonstration. Et des scènes telles que le sacre ou le départ pour le siège de Kazan sont d'une beauté et d'une sûreté telles qu'on voudrait pouvoir arrêter le déroulement des images pour admirer à satiété chacune d'elles. Comme on voudrait retenir l'étonnante partition de Prokofiev. Mais, un peu ivre de cette richesse, de cet émerveillement, on supporte plus difficilement encore la naïveté des paroles et des attitudes.

Jean Néry
(9 mars 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 7 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code EN-MONTAGNE. Ou sur Internet, code : http : /www.skifrance.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-200 ; Les Carroz-d'Araches : 51-250 ; Chamonix : 50-257 ; Châtel : 70-200 ; La Clusaz : 40-200 ; Combloux : 50-140 ; Les Contamines-Montjoie : 60-150 ; Flaine : 60-260 ; Les Gets : 60-150 ; Le Grand-Bornand : 40-130 ; Les Houches : 70-180 ; Megève : 35-155 ; Morillon : 20-275 ; Morzine-Avoriaz : 60-200 ; Praz-de-Lys-Sommand : 90-220 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; Saint-Gervais : 65-180 ; Samoëns : 40-220 ; Thollon-Les Mémises : 100-130.

SAVOIE

Les Aillons : 55-140 ; Les Arcs : 90-200 ; Arèches-Beaufort : 30-175 ; Aussois : 40-100 ; Bessans : 80-120 ; Bonneval-sur-Arc : 85-210 ; Le Corbier : 50-145 ; Courchevel : 63-100 ; La Tania : 63-102 ; Crest-Voland-Cohennoz : 60-110 ; Flumet : 65-100 ; Les Karellis : 90-190 ; Les Menuires : 45-130 ; Saint-Martin-de-Belleville : 35-130 ; Méribel : 65-110 ; La Norma : 50-140 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 70-130 ; La Plagne : 110-200 ; Pralognan-la-Vanoise : 45-85 ; La Rosière 1850 : 78-150 ; Saint-François-Longchamp : 60-160 ; Les Saisies : 110-150 ; Tignes : 118-210 ; La Toussuire : 80-120 ; Val-Cenis : 50-185 ; Valfréjus : 40-160 ; Val-d'Isère : 108-210 ; Valloire : 40-100 ; Valmeinier : 40-100 ; Valmorel : 70-155 ; Val-Thorens : 130-200.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 100-310 ; Alpe-du-Grand-Serre : 60-140 ; Auris-en-Oisans : 50-90 ; Autrans : 60-120 ; Chamrousse : n.c. ; Le Collet-d'Allevard : 60-180 ; Les Deux-Alpes : 60-320 ; Lans-en-Vercors : 60-110 ; Méaudre : 60-120 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-100 ; Les Sept-Laux : 35-150 ; Villard-de-Lans : 50-210.

ALPES DU SUD

Auron : 180-360 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 60-200 ; Isola 2000 : 255-390 ; Montgenèvre : n.c. ; Orcières-Merlette : 100-290 ; Les Orres : 120-240 ; Pra-Loup : 70-295 ; Puy-Saint-Vincent : 100-230 ; Le Sauze-Super-Sauze : 70-285 ; Serre-Chevalier : 60-200 ; Super-Dévoluy : 50-300 ; Valberg : 180-250 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 100-350 ; Val-d'Allos-La Foux : 190-350 ; Risoul : 115-215 ; Vars : 115-215.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 80-200 ; Cauterets-Lys : 60-380 ; Font-Romeu : 140-200 ; Gourette : 100-355 ; Luchon-Superbagnères : 90-220 ; Luz-Ardiden : 90-185 ; La Mongie : 150-250 ; Peyragudes : 130-240 ; Piau-Engaly : 150-260 ; Saint-Lary-Soulan : 90-200.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 100-180 ; Super-Lioran : 110-200.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 28-68 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 60-100 ; Les Rousses : 40-80.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-100 ; La Bresse-Hohneck : 50-80 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-60 ; Ventron : 50-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

PHILATÉLIE

Jacques Rueff

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 25 mars, un timbre à 2,80 F à l'effigie de Jacques Rueff (1896-1978).

Le nom de Jacques Rueff est indissociable de celui d'Antoine Pinay, ministre des finances du général de Gaulle en 1958, quand est adopté le plan d'assainissement des finances françaises qui conduit à l'instauration des nouveaux francs.

C'est ce temps fort qu'évoque le timbre, illustré par une pièce de 1 franc..., une semaine après l'émission d'un nouveau timbre *Semeuse*. Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Jacques Gauthier, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.



★ Vente anticipée les 23 et 24 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Institut de France, salle Edouard-Vuillard, 23, quai Conti, Paris 6ᵉ.

EN FILIGRANE

■ **Timbres sur CD-Rom.** Le premier CD-Rom philatélique Yvert et Tellier, lancé fin 1995, qui répertorie tous les timbres de France et de Monaco, en est déjà à sa seconde édition. Aux 6 500 timbres référencés correspondent 6 500 écrans où apparaissent pour chaque timbre (accessible par une fonction recherche selon dix critères) son descriptif, sa cote, son tirage et ses différents types. L'utilisateur a la possibilité de gérer sa propre collection (saisie, évaluation, budget pour la compléter, etc.). L'ensemble est complété par un lexique (CD-Rom Yvert et Tellier France et Monaco, version PC, 349 F).

■ **Musique.** Peter Lang a été élu président du groupement thématique Musik, association philatélique qui compte près de 300 membres dans le monde. La cotisation de 35 DM comprend l'abonnement à un bulletin en langue allemande ou française, *Le Musicien* (Motivgruppe Musik, Léon Licker, 33 a, rue Anatole-France, L-1530, Luxembourg, principauté du Luxembourg).

■ **Concorde.** Le 20ᵉ anniversaire du premier vol commercial de Concorde sur Paris-Rio a donné lieu à la fabrication de plis souvenirs transportés à l'occasion du vol commémoratif du 21 janvier 1996 (Amicale aérophilatélique d'Air France, 74, boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

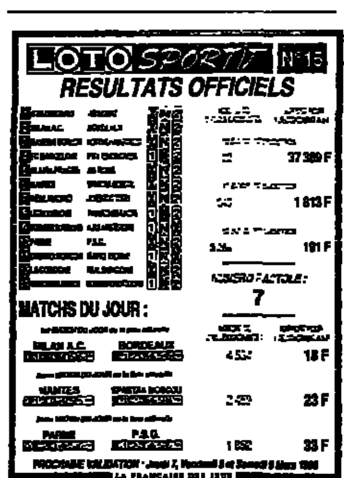
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 10 mars

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).
■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).
■ **LA HUCHETTE** et ses deux églises (50 F), 11 heures, place Saint-Michel devant la fontaine (Emilie de Langlade).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).
■ **JARDIN DES PLANTES** : trois siècles d'histoire (45 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Paris capitale historique).
■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO**, 14 h 30 (37 F + prix d'entrée) (Monuments historiques) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Christine Merle).
■ **LE QUARTIER FRANÇOIS Iᵉʳ** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue Jean-Goujon et de l'avenue François-Iᵉʳ (Didier Bouchard).
■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).
■ **L'ÉGLISE SAINT-PHILIPPE DU ROULE** (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, devant le portail de l'église (Monuments historiques).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

JEUX



LITTÉRATURE **Léo Malet, qui est mort d'une crise cardiaque dimanche 3 mars, à son domicile de Châtillon-sous-Bagneux, près de Paris, aurait eu quatre-vingt-sept ans le 7 mars. Il était le « père » du roman noir français, mais surtout celui du célèbre détective Nestor Burma. ● AVEC BURMA, Malet a bouleversé la tradition du roman criminel, inventant un personnage de privé « dur à cuire », à mille lieues des Holmes et autres Hercule Poirot. Il a aussi fait passer le polar des salons bourgeois au pavé parisien. *« Léo Malet ne doit rien à personne, mais le roman policier moderne lui doit tout »*, écrit Michel Lebrun dans son *Histoire du roman policier français*. ● TOUJOURS GOUAILLEUR et lucide, Malet avait dit récemment à son ami François Guérif, qui dirige la collection « Rivages/Noir » : *« Cette fois, mon vieux, je suis vraiment mal en point. Vous pouvez préparer la nécro ».***

Léo Malet a quitté pour toujours Nestor Burma

« L'homme qui met le mystère K.-O. », Burma, le « détective de choc » du roman policier français, a perdu son créateur, Léo Malet, mort dimanche 3 mars, quelques jours avant ses quatre-vingt-sept ans

ON SE SOUVIENT de la célèbre formule de Chandler à propos de Dashiell Hammett : « *Il a sorti le crime d'un vase vénitien et l'a laissé tomber dans la rue.* » En novembre 1943, quand paraît la première aventure de Nestor Burma, c'est à un choc comparable que va être soumis le roman policier français. Peu avant la naissance de la Série noire, dans l'euphorie de la Libération et la fascination de l'Amérique.

En 1943, alors que le nom de Philip Marlowe ne dit encore rien à personne en France, Léo Malet bouleverse la tradition du roman criminel, invente un personnage de privé « dur à cuire », à mille lieues des Holmes, Poirot et autres détectives. Et fait basculer le théâtre du polar des salons bourgeois au pavé parisien.

Comme l'écrit Michel Lebrun dans son *Histoire du roman policier français*. « *Léo Malet ne doit rien à personne, mais le roman policier moderne lui doit tout* ». Nestor Burma, quant à lui, devra beaucoup à la biographie de son auteur...

Né le 7 mars 1909, à Montpellier, d'un employé de bureau et d'une couturière, *emportés par la tuberculose* alors qu'il a quatre ans, Léo (n) Malet est élevé par son grand-père. « *Un ouvrier tonnelier, le prolétaire complet. C'était un type bien. Il aimait lire.* » Son certificat d'études en poche, il travaille chez un marchand de tissu, puis dans une banque. Il écrit des poèmes et des chansons, fréquente les milieux anarchistes. Le dimanche, il vend *Le Libertaire*, puis *L'Insurgé*, avant de décider, à seize ans, de « monter » à Paris. Deux mois plus tard, il débute comme chansonnier bénévole au Cabaret de la vache enragée. Joli symbole ! Tour à tour manœuvre, laveur de bouteilles, plâtrier, *crieur de journaux*, il servira même de porte-plume à un maître chanteur.

En 1929, il fonde avec Paulette Doucet, qui va devenir sa femme, Le Cabaret du poète pendu et achète, *en passant devant l'étalage* de la librairie José Corti, *La Révolution surréaliste*.

AVENTUREUX ET INDÉPENDANT

Ce sera le début d'une vive passion dont on trouvera la trace dans toute son œuvre. André Breton, à qui il a envoyé quelques poèmes, l'invite aux réunions de son groupe. Il se lie d'amitié avec lui, avec Dali, Bataille, Yves Tanguy et publie ses premies ouvrages, trois recueils de poésie surréaliste aux titres évocateurs : *Ne pas voir plus loin que le bout de son sexe* (1936), *J'arbre comme un cadavre* (1937) et *Hurle à la vie* (1940).

La guerre éclate quelques semaines après son mariage avec Paulette Doucet, dont le témoin est Jacques Prévert. Raflé par les Allemands, *Léo Malet passe quel*ques mois au stalag entre Brême et Hambourg, qui lui inspirera la première aventure de Nestor Burma, *120, rue de la Gare*. Il parvient assez vite à se faire libérer pour raison de santé et retrouve ses habitudes au *Café de Flore*, où son ami Louis Chavance, le scénariste du film de Clouzot *Le Corbeau*, lui propose d'écrire un roman policier pour la collection « Minuit » qu'il dirige. Cette collection proposait des romans « américains » signés Irving Ford, pseudonyme sous lequel se cachait Chavance lui-même, Lewis MacDackin, qui dissimulait (à peine) le cinéaste Louis Daquin, ou encore Joe Christmas, alias Maurice Nadeau.

Et c'est ainsi que Léo Malet *commence* sa carrière d'auteur policier en créant le personnage du journaliste Johnny Metal (anagramme), sous le nom de Franck Harding. Le premier roman paraît dès 1941. D'autres suivront, d'autres pseudonymes aussi : Léo Latimer, Omer Freger, Lionel Doucet, ou Jean de Selneuves. En parallèle avec son œuvre principale, la saga de Nestor Burma.

« *Mes romans sous pseudo bénéficiant de quelque succès auprès des copains du Café de Flore, je me suis dit que, après tout, je ne risquais pas grand-chose d'en écrire un, légèrement plus sérieux, se passant en France, dans des décors qui m'étaient plus familiers que l'Amérique de fantaisie où évoluait Johnny Metal, et signé* (*vaniteusement*) *de mon nom. J'ai écrit* L'Homme qui mourut au stalag », racontera plus tard Léo Malet.

Achevé au cours de l'année 1942, le livre ne sera publié qu'un an plus tard, sous le titre *120, rue de la Gare*. Ce sera l'acte de naissance de l'agence Fiat Lux et de Nestor Burma, « *l'homme qui met le mystère KO* ». Aventureux, indépendant, libertaire, toujours fauché, Burma empreinte à son créateur jusqu'à sa gouaille, son franc-parler et sa pipe à tête de taureau.

Sensible à la réalité sociale, désespéré par un monde qui tient le fric pour seul idéal, faillible, tout simplement humain, Burma ne se *prend pas pour un justicier et ne* partage pas la vision manichéenne de certains de ses confrères « privés », le Bien d'un côté, le Mal de l'autre. Précurseur du roman noir à venir, Léo Malet reste ainsi profondément original. Son univers, sa poésie fortement teintée de surréalisme, sa distance, son humour, lui appartiennent. Lui qui disait avoir appris à lire en dévorant Dumas et Zévaco, lui qui se voulait avant tout un auteur populaire, connaîtra le succès complet.

Entre 1943 et 1949, paraissent sept aventures de Nestor Burma.



Devant sa machine à écrire, en 1979.

DANIEL BOUDINET/MINISTÈRE DE LA CULTURE

En 1954, surgit l'idée des *Nouveaux Mystères de Paris*. Chaque enquête se situera dans un arrondissement de la capitale. Et voici Nestor Burma et ses complices repartis pour de nouvelles aventures. Florimond Faroux, le commissaire et frère ennemi, Hélène Chatelain, la secrétaire, et Marc Covet, spécialiste des faits divers au *Crépuscule*, « *le journaliste éponge... toujours les yeux aqueux, le nez rouge du citoyen alcoolisé...* », n'achèveront cependant pas le cycle des vingt arrondissements. Léo Malet l'interrompt en 1959, alors qu'il vient d'achever le quinzième épisode.

Dix ans plus tard, les éditions Losfeld réunissent en un volume, intitulé *Les Trilogies noires*, trois romans, dont le fameux *La vie est dégueulasse*, qui date de 1948, pour lequel Michel Lebrun dira que cette « *déchirante déclaration de la guerre à la société, ce manifeste des marginaux, des crève-la-faim, des exclus, préfigure – avec quelle violence – la quasi-totalité du roman noir actuel* ».

Tardivement reconnue, l'œuvre de Léo Malet est rééditée, redécouverte, réévaluée à partir des années 70. Léo Malet, quant à lui, écrit de moins en moins. Il s'enferme dans son appartement de Châtillon-sous-Bagneux. Il prétend même ne plus lire. « *Le plus clair de mon temps se passe à écouter le bruit que fait l'infernal sablier* », déclarait-il déjà il y a dix ans.

Michel Abescat

★ Cinq volumes d'œuvres de Léo Malet ont été publiés par Francis Lacassin, à partir de 1985, dans la collection « Bouquins » (Robert Laffont) ; les trois premiers reprennent les *Enquêtes de Nestor Burma, Les Nouveaux Mystères de Paris, 120, rue de la Gare* et *Nestor Burma court la poupée* ; le quatrième comprend les volumes des *Confrères de Nestor Burma* et le *cinquième les autres romans*, les nouvelles, les poèmes et les pièces radiophoniques.

« Des mecs que je n'aime pas »

Dans un entretien à **Libération**, *le 11 juin 1985, Léo Malet se définissait comme* « raciste » : **« Et je ne suis pas un antiraciste du XVIe, moi *je serais plutôt un raciste de la banlieue ouvrière... J'en ai fréquenté* beaucoup, des Arabes, parce que je travaillais dans une usine de produits chimiques à Lyon quand j'avais dix-sept ans. »**

Interrogé sur ses livres où apparaissent, sur un mode très dévalorisant, des gitans **(Brouillard au pont de Tolbiac)**, *des juifs* **(Du rebecca rue des Rosiers)**, *des Noirs* **(Mic-mac moche au Boul'Mich)**, *il déclarait notamment :* **« Là, c'est les Noirs. Ben oui, c'est *Bougnoul'Mich, quoi ! Ah ! Ah ! Mais tout ça, ça fait partie du sentiment populaire...* Evidemment, aussitôt, on y décèle des traces diaboliques ! Néonazies ! *(...)* Ben, Le Pen, je le connais vaguement... c'est une sorte d'étudiant attardé *(...)* Celui-là, alors, on le met à toutes les sauces ! *(...)* Mais qui a fait Le Pen ? Tous ceux qui, comme moi, ne veulent pas être étrangers dans leur propre pays. Ce n'est pas du racisme, ça, c'est une défense naturelle. »**

Marc Covet, le « journaliste éponge »

« En tirant sur ma pipe, je cherchais ce bistrot... S'il existait encore.

» J'eus une veine inquiétante. D'abord, je vis, à l'étalage d'un kiosque à journaux, que *Le Crépuscule* était replié à Lyon. J'en achetai un exemplaire pour voir si Marc Covet avait suivi son canard. Oui. La signature de mon ami s'étalait au bas d'un article vaseux, bien dans sa manière, *en deuxième page*.

» Ensuite, je trouvai le café. Il n'avait pas changé de nom. Il n'avait pas changé de décor, il n'avait pas changé de patron. Avait-il seulement changé de poussière ? Elle paraissait d'époque.

» Enfin, j'aperçus au bar, juché sur un haut tabouret, disputant avec un autre journaliste un tournoi de Poker Dice, Marc Covet lui-même, avec son nez rouge et ses yeux aqueux. »

(*Extrait de 120, rue de la Gare.*)

« Fétichiste moyen et obsédé sexuel total »

LA CARTE de visite est datée du 16 janvier 1972. Sous « *Exp. Léo Malet, Châtillon (Seine)* », il y a ces mots, extraits d'une lettre de Napoléon au préfet de police Dubois, en date du 13 juin 1808 : « *Il est difficile qu'il y ait un plus mauvais sujet que ce Malet...* » Au dos, Léo Malet m'indique qu'il m'accordera un entretien « *bien volontiers* » et son numéro de téléphone. A l'époque, je préparais, avec Stéphane Lévy-Klein, un livre sur le *cinéma policier français*, composé en grande partie d'interviews de réalisateurs et de scénaristes. Albert Simonin nous avait conseillé de contacter « *l'ermite de Châtillon* ». A vrai dire, je n'avais rien lu de lui et n'avais pas vu les deux adaptations cinématographiques tirées de ses romans : *120, rue de la Gare*, de Jacques Daniel-Norman (1945), *Enigme aux Folies-Bergère*, de Jean Mitry (1958).

Dès notre première rencontre, Léo fit preuve d'une gouaille réjouissante en asticotant Mitry, « *ce prof de cinéma, coupeur de poils du cul en quatre, et pas foutu de se servir d'une caméra* ». Le bonhomme était quelque peu oublié. Mais il n'était pas prêt à revenir sur le devant de la scène par quelques viles flatteries. Il était râleur et formidablement drôle. Les années suivantes, d'autres cartes de visite ont suivi, à l'enseigne de « *Nestor Burma, détective de choc* » ou de « *Léo Malet, fétichiste moyen et obsédé sexuel total* ». Certaines représentaient des collages inspirés du surréalisme.

UN DISCIPLE FIDÈLE

Tout de suite, une précision : je n'ai pas la prétention de vouloir dresser un portait intime de Léo Malet. *Des gens comme Michel* Lebrun, Ralph Messac ou Maurice-Bernard Endrèbe, qui l'ont connu et fréquenté près d'un demi-siècle, seraient nettement plus qualifiés que moi. J'aimerais simplement, à travers deux ou trois souvenirs, lui rendre un simple et sincère hommage.

Il y eut, par exemple, ce Festival de Cannes (1984, je crois) où nous assistâmes ensemble à la projection du film de Jim Jarmusch, *Stranger than Paradise*. A un moment, les protagonistes vont voir un film intitulé *The sun is not for us*. « *Peut-être que le metteur en scène a voulu rendre hommage à mon roman* Le Soleil n'est pas pour nous », me dit Malet à la sortie. Et moi de lui répondre : « *Alors là, Léo, aucune chance. Il s'agit d'une pure coïncidence.* » Mais Léo n'en démordait pas. Par l'intermédiaire d'un de ses jeunes admirateurs, il finit par faire poser la question à Jarmusch qui répondit que, bien évidemment, il s'agissait d'un hommage à Léo Malet. Le tout se termina par une rencontre entre le cinéaste américain et l'écrivain français dans un café de la place Denfert-Rochereau. Rencontre immortalisée par quelques photos au pied du Lion de Belfort, Léo prenant, bien sûr, sous son aile protectrice celui qu'il considérait déjà comme un disciple fidèle.

Il y eut surtout cette réédition des *Œuvres complètes de Léo Malet sous pseudonyme*, entreprise et menée à bien par les Nouvelles Editions Oswald en 1981-1982, sous ma direction. Dix volumes « *de textes obscurs et introuvables* » dédiés par l'auteur « *à la mémoire de Paulette, mon épouse qui, pendant tant d'années, m'a distribué le pain qu'elle était seule à gagner* ». Dix volumes préfacés par Malet lui-même, quelques amis et exégètes de confiance et, surtout, par deux romanciers aussi uniques et inclassables que lui : Pierre Siniac et Jean-Patrick Manchette. Et c'est Manchette qui, préfaçant le dernier roman de la série, *La Mort de Jim Licking*, écrivit, sous le titre *La Part du lion*, le texte le plus éclairant sur « *la naissance du roman noir français* » dont il donnait la paternité à Léo Malet :

« *Certes, le néo-polar peut bien se réclamer de Malet. Mais sous réserve qu'il tienne compte des conditions historiques changées.*

» *Quoique chaque néo-polareux particulier soit en général maintenu dans la pénurie, forcé de défoncer son Underwood à la va-vite, sur un coin de table de cuisine où manque ce terrible quartier de viande, et quoique ces auteurs soient souvent animés d'une colère vraie contre l'état des choses, cependant le néo-polar dans son ensemble est devenu une chose très louangée par les médias, et passablement respectée par la société. Quand cette société est de nouveau ébranlée, depuis quinze ans, par son négatif qui veut la faire périr, elle porte volontiers au pinacle toutes les critiques partielles, dont elle fait les objets d'un bavardage intense et de nombreuses opérations commerciales.*

» *La récupération néo-polareuse est historiquement distincte de l'isolement famélique dans lequel a été tenu Malet.*

» *La récupération de Malet par des études, des colloques, des adaptations cinématographiques, des préfaces et toutes les autres sortes de bavardage promotionnel ne peut pas dissimuler le tort fait précédemment à cet auteur. Elle ne peut pas dissimuler non plus le tort fait à cette société par cet auteur.*

» *Quand une opération éditoriale bien gérée, rééditant les ouvrages mineurs de Malet, veut que je vienne, en tant que* « père du néo-polar », *saluer le père Malet, je puis seulement – et je dois absolument – marquer la différence de Malet, cet isolement qu'il a mérité, et la part si bien prise que nul ne la lui pourra reprendre, jamais.* »

Il y eut, enfin, cette dernière rencontre, peu avant Noël. Léo disant : « *Cette fois, mon vieux, je suis vraiment mal en point. Vous pouvez préparer la nécro.* » Et moi lui répondant : « *Vous savez bien que vous êtes immortel.* » Il a ricané, bien sûr. Dans la lettre-préface à la réédition dont il est question plus haut, n'écrivait-il pas, d'entrée de jeu : « *Entendez-vous s'écouler le sable ?* »

Huit mois après la disparition du « père du néo-polar », celle du « père du roman noir » vient compléter le deuil.

Le polar français est orphelin.

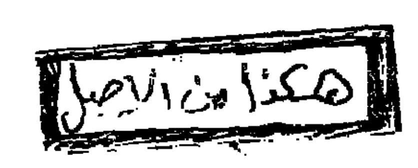
François Guérif

François Guérif est directeur de la collection « Rivages/Noir » aux éditions Payot Rivages.

Nestor Burma à la télévision

Nestor Burma a toujours tenté les réalisateurs de télévision, avec plus ou moins de succès. En 1954, Léo Mallet propose à la RTF le projet de *La Nuit d'Austerlitz*, qui est accepté ; le scénario est co-écrit par Mallet et Stellio Lorenzi, qui en est aussi le réalisateur. Daniel Sorano interprète le détective.

En 1987, Jean Capin, responsable des fictions policières à Antenne 2, décide de relancer la série et la confie au réalisateur Maurice Frydland. Celui-ci tourne *Les Rats de Montsouris* avec Gérard Desarthe et Charlotte de Turckheim dans le rôle d'Hélène, la secrétaire sexy. La série est interrompue, un responsable de la chaîne n'appréciant pas le charme de ce anti-héros. En 1991, Antenne 2 relance le projet, et c'est Guy Marchand (excellent) qui reprend le rôle. Les résultats sont jugés *concluants* (en moyenne 11 points d'audience et 26,4 % de parts de marché). 21 épisodes *ont déjà été diffusés*, trois autres sont en préparation.





Nada Strancar incarne la femme énigmatique dont Luigi Pirandello avait rêvé

Créée à La Rochelle, « Comme tu me veux », la pièce la plus achevée du dramaturge italien, part en tournée

Le metteur en scène Claudia Stavisky, *plus habituée aux textes contemporains, a choisi une pièce du répertoire, peut-être l'une des plus belles qui soient. Jean-Paul Manganaro en a rédigé une nouvelle traduction qui fera date par sa fidélité et la liberté de ses inventions. Dans le rôle principal, Nada Strancar compose une femme d'aujourd'hui, et sa présence d'exception donne à « l'Inconnue » sa dimension métaphysique.*

COMME TU ME VEUX, de Luigi Pirandello. Texte français : Jean-Paul Manganaro. Mise en scène : Claudia Stavisky. Décor : Christian Fenouillat. Lumières : Marie Nicolas. Avec Nada Strancar, Alexis Nitzer, Françoise Bertin, Sid Ahmed Agoumi, Jean-Pierre Bagot...
Créé le 4 mars à La Coursive de La Rochelle, ce spectacle sera présenté au Centre dramatique de Nice (13 au 21 mars), au Centre dramatique de Tours (26 et 27), à Saint-Nazaire (29), à La Passerelle de Gap (3 mai), à Sète (10 et 11), au Parvis de Tarbes (14) et à L'Espal du Mans (21 mai).

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

L'anecdote de *Comme tu me veux* est simple : Lucia Pieri a disparu en 1918 dans le paquetage de l'armée autrichienne qui occupait sa maison en Vénétie. Dix ans plus tard, un photographe, Boffi (Jean-Pierre Bagot), croit la reconnaître en une Inconnue (Nada Strancar), danseuse sur la scène d'un cabaret berlinois. Il en avertit son ami Bruno Pieri (Sid Ahmed Agoumi), époux de la disparue, qui la reconnaît à son tour, au grand dam de Salter (Alexis Nitzer), *médiocre écrivain allemand* qui l'avait prise sous sa coupe. Celui-ci, voulant conserver *ses droits sur sa maîtresse, se* souvient d'un article de presse relatant une anecdote semblable. Il se précipite à Vienne pour rencontrer une jeune femme ayant perdu toute raison, la Démente (Violette Pliot) qui pourrait être Lucia, elle aussi.

La question centrale de la pièce n'est pas de savoir si l'Inconnue ou la Démente est Lucia, ce qui ressortirait d'un suspense intéressant mais presque léger s'il ne recelait tant des violences du siècle. Non, sa nouveauté et son génie sont dans la juxtaposition, extrêmement troublante, de « l'inconnu » et de la « démence », les deux héros que Pirandello a voulus. Ils s'incarnent non seulement dans les deux personnages homonymes mais jusque dans le moindre mot, la moindre intention de son texte, d'une construction parfaite, bouleversante.

Personne ne pourra jamais résoudre l'énigme, ou plutôt la succession d'énigmes de *Comme tu me veux*. Personne ne pourra mieux que Pirandello donner la mesure de cet inconnu et de cette folie qui traversent sa pièce et taraudent de toujours l'imaginaire des hommes. Personne ne pourra cerner vraiment son caractère monstrueux – son cortège d'humiliations indicibles – et son essence poétique – cette manière de sonder l'au-delà comme l'en-deçà *des êtres. On pourrait ne parler* que d'elle, Lucia, mais de qui parlerait-on ? D'une danseuse à cachets oubliant ses souffrances dans les bras d'un écrivain tyrannique ? D'une femme belle et jeune encore, étrangement ressemblante au portrait d'une autre femme, elle peut-être ou peut-être pas, s'essayant à revivre dans la lumière dorée d'une terrasse d'Italie ? De cette même femme encore qui renonce aux droits qu'on lui reconnaît sur une vie nouvelle et regagnant Berlin comme on s'offre à la mort ?

Berlin, la mort, l'enfer ; acte I : « *Tant d'ignominies et tant de hontes* (...), *une telle atrocité* », dit l'Inconnue, prémonition fulgurante d'un auteur qui alourdit encore la charge de tous ceux qui n'ont pas voulu entendre, avant même qu'il ne livre ses *Géants de la montagne*, le pas cadencé des entrepreneurs en barbarie. Et malgré tout, l'espoir, quand même, Vénétie, la renaissance, un paradis possible ; acte II : « *Fais-moi toi-même, fabrique-moi toi-même comme tu me veux* », demande l'Inconnue à Bruno, ajoutant : « *Etre ? Etre n'est rien ! Etre, c'est se faire ! Et je me suis faite cette femme-là !* ».

LA VIE PLUS BELLE

Et puis vient la désillusion, ce qui veut dire plus de lucidité et plus de courage et ces mots lan*cés à ceux qui, comme Slater*, se mêlent d'écrire comme par inadvertance ; acte III : « *Et jamais cela n'a dû naître d'un vrai tourment, d'un vrai désespoir, du besoin de se venger de la vie, de la vie telle qu'elle est – telle que les autres, telle que le hasard vous l'ont faite – pour en créer une autre, meilleure, plus belle, telle qu'elle aurait dû être, telle que vous auriez voulu l'avoir !* »

Pirandello, lui, nous fait la vie plus belle et le théâtre plus vital. D'abord parce que ses pièces ouvrent le sens, forcent les sens de celui qui l'écoute. Ensuite *parce qu'en* « fabriquant » *Lucia* il a conçu l'un des plus fascinants personnages féminins, femme d'entre toutes les femmes et aussi actrice, bizarrerie de la création qui passe courageusement sa vie à mesurer la distance qui la sépare d'elle-même et elle-même de nous. On s'en rend d'autant mieux compte aujourd'hui que l'écriture pirandellienne, qui tient avant tout du ciseau de l'orfèvre, est traduite avec une méticulosité, une cruauté affamée par Jean-Paul Manganaro qui réussit là ce que Jean-Michel Déprats réussit avec Shakespeare : l'invention d'une langue dramatique neuve, d'une fidélité exemplaire à l'œuvre originale.

Evidemment, il faut pour l'Inconnue une interprète d'exception, à la fois assez abandonnée *pour ne rien indiquer dans son* jeu qui voudrait résoudre le mystère de son personnage et tellement intelligente qu'il lui sera possible d'être l'incarnation d'une femme aussi vive qu'elle est abstraite. Nada Strancar est cette femme et cette actrice. Elle part ici à la conquête d'un rôle qu'on jurerait écrit pour elle, lascive, défaite sur les sofas de Berlin, solaire, séduisante dans les jardins d'Italie, puis purement métaphysique quand elle décide d'en découdre avec l'indicible.

Quand, le soir de la première, ses camarades ont paru encore *un peu vert, même si Alexis Nitzer* et Françoise Bertin (dans le rôle de la tante Lena) étaient déjà *bien dans leurs marques*, Nada Strancar entraîne la troupe justement réunie par Claudia Stavisky au cœur de l'invention pirandellienne, cet abysse où s'affrontent sans vainqueur ni vaincu les passions les plus secrètes.

Olivier Schmitt

Christian Fenouillat, artiste et décorateur

C'est un homme plutôt rond, affable, à la présence solaire, un homme aimable. Voilà vingt ans qu'il s'est donné au théâtre, du côté des ateliers, concevant en architecte – c'est la formation qu'il a reçue à Grenoble – des espaces scéniques qui sont autant d'occasions de dialogues avec les pièces qu'il sert et ceux qui les mettent en scène.

Christian Fenouillat est entré dans la carrière aux côtés de l'intenable Bruno Boëglin, pour qui il a créé tous les décors de 1975 à 1992, et s'est échappé quelquefois auprès d'autres, comme ici Claudia Stavisky, mais aussi Moshe Leiser et Patrice Caurier pour, entre autres opéras, un *Armide* qui fit son effet à Anvers puis au Théâtre des Champs-Elysées. On le reconnaît inévitablement à son goût de la perspective, à ses immenses toiles peintes étroitement mêlées à l'action de jeu et aux veloutés de ses patines, reflet de sa générosité et de la lumière qui est en lui chez elle.

La grue de Saint-Nazaire menacée de destruction

Seul un arrêté de classement peut sauver l'instrument de levage construit par les chantiers Gusto, le plus puissant jamais inventé

ELLE PÈSE 1 400 tonnes. Elle est haute de 66 mètres, développe avec sa flèche et sa contre-flèche une portée de 103 mètres, peut lever 240 tonnes et domine la forme Jean-Bart dans le port de Saint-Nazaire. Fier symbole de la construction navale, la grue Gusto est aujourd'hui menacée de destruction. Pourtant elle avait fait l'objet d'un avis de protection unanimement favorable le 27 janvier 1992, lors de la réunion d'une commission des Monuments historiques. Sa sauvegarde était décidée, son classement acquis. L'arrêté ne fut pas signé par *le ministre de la culture* (à l'époque Jack Lang). Ce dernier attendait que soit élaboré un plan de finan*cement associant les collectivités* locales et le propriétaire. La préparation de ce plan a traîné en longueur.

Officiellement, le département et la région étaient d'accord, ainsi que les Chantiers de l'Atlantique (filiale d'Alsthom, du groupe Alcatel), qui proposaient de mettre dans la corbeille la somme prévue pour sa démolition (1,5 million de francs). Seul le maire de Saint-Nazaire, Joël Bateux (PS), se montrait résolument hostile à la conservation de cet élément du patrimoine industriel de sa ville, beau morceau de mémoire. Sans trop expliquer *son opposition.*

Quatre ans plus tard, la situation s'est inversée. Joël Bateux semble *avoir rallié à son avis département*, région et propriétaire. Les Chantiers viennent en effet de prendre la décision de démolir la grue : elle devient dangereuse pour les travailleurs du chantier. Et la direction du patrimoine ne décidera de sa protection que si un accord financier est trouvé avec les collectivités locales. C'est donc l'impasse. Le sort de l'engin est scellé, à moins que le ministre, Philippe Douste-Blazy, ne passe outre et signe un arrêté d'instance de classement. Cette décision serait-elle absurde ?

La grue est construite en 1936 au chantier Gusto – d'où son nom –, de Schiedam, en Hollande, avant d'être installée aux Chantiers de la Loire, aujourd'hui Chantiers de l'Atlantique. C'est le moyen de levage le plus puissant jamais inventé. Elle permet la révolution de la construction navale, assurant le passage de la construction rivetée à la *construction soudée. Grâce à* elle, en juin 1940, le cuirassé *Jean-Bart* peut être achevé *in extremis* et *s'échapper, sous les bombes*, de la forme où il est en construction. Elle fonctionne jusqu'en 1982, date à laquelle sa technique se trouve dépassée. Cette grue réunit toutes les qualités requises pour la conservation d'un élément du patrimoine industriel. Sa valeur technique est représentative sur le plan patrimonial comme sur le plan identitaire.

Le sauvetage de la grue s'impose d'autant plus qu'une étude technique et financière réalisée, à l'automne 1995, par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nantes révèle que le *coût des mesures conservatoires* qui assureraient pour une dizaine d'années la sécurité de la grue est *de 1,5 million de francs : soit le* coût de sa destruction. Ce répit permettrait de méditer paisiblement un projet acceptable par tous et d'attendre l'évolution des mentalités locales. Une chance que n'ont pas eue les Halles de Baltard.

Emmanuel de Roux

Daniel Mesguich, maître de simulacres

Mise en scène-événement de « Mithridate » de Racine

MITHRIDATE, de Racine. Mise en scène : Daniel Mesguich. Avec Claude Mathieu, Simon Eine, Olivier Dautray, Eric Génovèse, Samuel Le Bihan. COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : *44-39-87-00*. Mardi, mercredi, vendredi à 20 h 30. Jeudi à 19 heures. Dimanche à 16 heures. *60 F à 150 F. Jusqu'au* 14 avril.

Toute pièce de Racine est, en soi, une antiquité. Mithridate a 323 ans. Petite vérité première : rendre compte d'une reprise de *Mithridate* aujourd'hui, c'est donc essentiellement rendre compte de sa présentation nouvelle. Pour autant qu'il y ait quelque chose à en dire. Lorsqu'il n'y a rien à en dire : retour à la case départ, à Racine. Rappeler par exemple que Racine a écrit les vers de *Mithridate* en se les disant, à haute voix, sous les arbres du jardin des Tuileries, puisqu'il dirigea lui-même, mot par mot, syllabe par syllabe, patiemment, l'articulation de l'actrice, Marie Desmares, à laquelle il avait confié le premier rôle, celui de Monime.

Ce n'est pas le cas cette fois-ci : la *mise en scène est* l'événement, puisqu'elle est de Daniel Mesguich. Sans doute a-t-il pensé aux Tuileries et à Marie Desmares, justement, car il a donné avant tout ses soins à la prononciation des vers. *Les acteurs les disent un par un*, observant une pause à la fin de chaque vers, ce qui n'est pas nouveau (Mesguich fut *élève de Vitez*), et ce qui, en d'autres circonstances, est parfois gauche, et lassant. Mais ce parti pris arbitraire suscite un miracle. Sous la conduite de Mesguich, qui d'évidence a scandé chaque pause, solfié chaque mot, ponctué chaque voyelle ou consonne, tout en maintenant strictement – c'est là le grand art de la chose – une « vérité » de voix entière, les acteurs nous donnent à entendre un « quintette » de poésie d'une luminosité prodigieuse.

Il faut dire que Racine, ici, s'est surpassé. Il n'y a rien de précieux, rien d'archaïque, rien de chantant non plus. Chaque terme apporte une information concrète. Mais grâce à l'« oreille absolue » de *Mesguich, et à la sûreté de sa direc*tion, les comédiens nous font découvrir que chacun de tous les vers *de la pièce est à lui seul un trésor*, adorable séparément, comme si Racine avait été ces jours-là un alchimiste de plein air qui avait transmué en paroles d'or des substances pures.

ARDENTS BUISSONS

C'est sidérant, jamais à notre connaissance une pièce de Racine n'a respiré, n'a battu, comme cela, et pour le spectateur l'écoute est si saisissante qu'il lui est presque difficile d'être sensible à autre chose, de « voir » autre chose.

Or, autre chose, cette soirée n'en manque pas, car Daniel Mesguich ne s'est refusé aucune de ses envolées dans l'éther habituelles. Ce qu'il nomme si bien « *illusions, machinations, simulacres* », dans la visée « *naïve, éperdue, désespérée, de la Vérité* ». Chez Mesguich ce ne sont pas des anatomies revêtues, coutumières, comme il y en a dans les rues et sur les scènes, qui font acte de présence. Ce sont, comme disent les chirurgiens actuels, des phénomènes d'« *imagerie* », des buissons ardents de neurones, de réseaux sanguins, d'élans immédiats de conscience et de perte de conscience, c'est comme si ces présences sensibles, sur la scène, réagissaient dans l'immédiat, faisaient un écart brusque, tombaient à terre, s'accrochaient furieusement, ou s'absentaient dans on ne sait quel abîme, et cela avant qu'elles se conduisent en êtres humains présentables, comme si les êtres présentables étaient des armures-retard, comme si le théâtre de Mesguich ne laissait pas aux êtres le temps d'accuser le coup, de se ressaisir, et de manifester un comportement convenable.

Les esprits rebelles à Mesguich se disent que ces acteurs-piles élec*triques sont* bons à *enfermer*, à soigner. En fait ils sont les envoyés extraordinaires de la tragédie, de la *comédie humaine, et* le vice personnel de Mesguich est de les faire errer, toujours, dans des lieux d'un kitsch monstrueux, *dans des hécatombes* de velours et de marbre, et surtout dans des constructions totalement *impraticables, dans quoi* des gens comme vous et moi se casseraient inévitablement la jambe et le reste au moins dix fois le temps d'un acte.

Que dire des acteurs, dans ces conditions ? De Claude Mathieu qui joue le rôle célèbre de Monime, jeune princesse que s'arrachent le roi et ses deux fils ? De Simon Eine, guerrier de génie qui sut s'emparer de toute l'Asie Mineure, du Bosphore à la Crimée ? D'Olivier Dautrey et d'Eric Génovèse, ses deux fils insurgés ou fidèles ? Ils méritent tous nos éloges, puisqu'ils parviennent à ne se casser aucun cou en réalisant le miracle de dire les vers de Racine avec un art plus rare que ce ne fut jamais.

Michel Cournot

Les archives de Frank Zappa

Dans « Lost Episodes », le blues, le jazz et le rhythm'n'blues à la manière du guitariste-compositeur

AVEC UN SOIN MANIAQUE, qui a toujours réjoui ses fans, Frank Zappa a accumulé une masse d'enregistrements depuis ses premières expériences à la fin des années 50 jusqu'à sa mort en décembre 1993. Le guitariste-compositeur pouvait ainsi revenir sur un thème ébauché, prendre une voix ou un solo instrumental d'un concert et bâtir, par collage, ajouts et emprunts, un nouveau morceau ou développer une idée avec d'autres solistes. Certaines compositions se promènent ainsi sur plusieurs disques.

Dans *Lost Episodes*, Frank Zappa a donc plongé dans ses archives conservées et répertoriées dans un gigantesque local, en Californie. A la fin des années 70, avec les disques *Burnt Weeny Sandwich* et *Weasels Ripped my Flesh*, Zappa avait déjà réuni des inédits de la première période des Mothers of Invention, formation aux capacités instrumentales variables mais sérieusement allumée, qui avait fait sa réputation d'iconoclaste nuisible pour le bon goût. Au début des années 80, c'est le Zappa guitariste qui apparaît dans *Shut Up and Play Y'er Guitar*, devenu une des bibles de tout amateur de cordes acoustiques et électriques, complétée, en 1988, par *Guitar*. La même année, alors que Zappa annonçait qu'il cessait les tournées pour se consacrer à l'écriture de musique contemporaine et que les premières rumeurs de son cancer filtraient, débutait la série *You Can't Do That On Stage Anymore* ; six double CD consacrés à une rétrospective de vingt-cinq ans de concerts.

Lost Episodes s'inscrit ainsi dans cette logique du retour en arrière, marqué ici, au contraire des précédents enregistrements, par une pointe de nostalgie et l'acceptation de quelques faiblesses par un créateur qui a toujours présenté à son public le meilleur d'une œuvre en évolution permanente. La moitié des trente titres inclus dans cette rétrospective sont des morceaux bricolés entre 1958 et 1963, où apparaissent clairement les racines musicales du jeune Zappa, admirateur de Varèse, dingue de vieux blues déglingués et de chansons stupides qui, sur des rythmes issus du boogie-woogie, ont donné les premiers rocks, ou encore détourneur de quelques codes du jazz. Le plus intéressant est d'y entendre les premiers échanges avec Don Van Vliet, le futur Captain Beefheart, grand bazar expérimental où Zappa tranche, déjà, dans des kilomètres de bandes de répétitions, mélange bruits, cris et musiques, façonnant ce qui allait constituer son univers.

Quelques thèmes des Mothers, au milieu des années 60, amènent à l'autre pan important de ces archives : avec le violoniste Sugar Cane Harris, puis à la tête du groupe qui combinera la plus grande popularité – dans le cas de Zappa la popularité ne va jamais chercher très loin – et l'inventivité musicale. On y croise George Duke, Jean-Luc Ponty, Ian Underwood, le jazz-rock du début des années 70 est en plein essor et Zappa en donne une version fantaisiste, virtuose mais sans démagogie. Jusqu'alors dispersés sur des enregistrements pirates, parfois totalement inédits, ces épisodes du temps passé devraient être suivis d'autres découvertes dans les mois à venir.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Ryko RCD40573. Distribué par Harmonia Mundi.
★ La totalité des enregistrements de Frank Zappa – à l'exception de *200 Motels* – ont été transférés, sous son contrôle, au format CD et sont disponibles chez l'américain Ryko.



DANTE ET LES TROUBADOURS
Œuvres d'Aimeric de Peguilhan, Arnaut Daniel, Bertran de Born, Peire d'Alvernhe, Guiraut de Bornelh, Folquet de Marseilla.
Sequentia, Benjamin Bagby et Barbara Thornton.

Dante Alighieri associé aux troubadours occitans ? Le paradoxe du rapprochement n'est qu'apparent. S'il n'y a pas coïncidence chronologique, la filiation esthétique suffit à assurer la parenté. L'auteur de la *Divina Commedia* a signé un essai linguistique inachevé à la gloire de la poésie en langue commune (*De vulgari eloquentia*), dont ce disque semble l'illustration idéale. Reprenant les choix du poète florentin, cette anthologie de la *canso* de langue d'oc rend justice à ce vertige d'invention et de souplesse. Le parcours précieux et raffiné qu'empruntent Barbara Thornton et Benjamin Bagby met en lumière la figure effacée d'Arnaut Daniel, condamné au Purgatoire pour sa lascivité, l'option martiale d'un Bertran de Born, coincé dans l'Enfer éternel, quand paradoxalement Folquet de Marseilla accède au Paradis. A écouter *Tant m'abellis l'amoros pessamens*, magnifique mélodie de l'amant chérissant son doux martyr, on imagine mal que, devenu évêque, le même Folquet se fera, lors de la croisade contre les Albigeois, le bourreau d'un peuple dont il magnifie la culture. Sobre leçon de chant, où l'inspiration réunit la spontanéité et le plus réfléchi des savoirs. *Ph.-J. C.*
★ 1 CD Deutsche Harmonia Mundi 05472 77 227-2.

G. F. HAENDEL
Suites de Water Music et d'Il Pastor fido.
Tafelmusik, Jean Lamon (direction).

On s'étonne que le grand directeur artistique qu'est Wolf Erichson, aujourd'hui responsable de la collection « Vivarte » de Sony classical, puisse faire paraître un tel disque. On s'étonne de l'énorme faute de montage à quatre minutes quarante-huit de la plage 3, mais plus encore d'une *Water Music* si tiède, si proprette, si peu tonique dans ses mouvements vifs, si conventionnelle dans ses moments de mélancolie, avec une ouverture qui donne d'emblée le ton : molle et aux surpointages édulcorés. De la musique ancienne avec tout le confort moderne, petit-bourgeois, empesé, ennuyeux. Le comble pour une partition ultrarabâchée. *R. Ma.*
★ 1 CD Sony classical SK 68257.

MICHEL LEGRAND
Suites
D'après Les Parapluies de Cherbourg, Un été 42, Le Messager, Yentl.
Catherine Michel (harpe), Orchestre symphonique, Michel Legrand (direction).

Chez Auvidis, quelques disques passionnants de musiques de film dans sa collection « Travelling », regroupés sous deux bannières : « Musique & Cinéma » et « Le Cinéma ça s'écoute ». Mêlées ou non aux dialogues, réorchestrées, réarrangées en suites, c'est tout un parfum subtil qui s'épanche de ces musiques, celui de l'image recréée par les sons. Mais, pour qui n'aurait pas vu lesdits films, la musique sait s'imposer par elle-même. Peut-être pas celle du *Messager*, qui est une soupe répétitive et sans idées, mais assurément celle des *Parapluies de Cherbourg* : plus de trente et une minutes de bonheur, arrangées en suite pour harpe et orchestre et jouées avec élégance par Catherine Michel. On avouera notre faible pour les quatre minutes quarante du *Concertino « Eté 42 »*, beau et émouvant comme du Rachmaninov un peu impudique. *R. Ma.*
★ 1 CD Travelling Auvidis K 1020.

RICHARD STRAUSS
Capriccio
Kiri Te Kanawa, Hakan Hagegard, Uwe Heilmann, Olfa Bär, Brigitte Fassbaender, Victor von Halem, Orchestre philharmonique de Vienne, Ulf Schirmer (direction).

Le disque renforce la vraie nature de *Capriccio* : celle d'un opéra de chambre, ou plutôt d'un opéra *en* chambre, où l'on disserte plaisamment du temps, de l'amour et de la beauté à la lueur d'une bougie. Les intégrales sont pourtant peu nombreuses – l'œuvre n'est pas très populaire. Decca a choisi d'axer la sienne sur la présence de Kiri Te Kanawa, dont la silhouette en robe Liberty orne la pochette. Ce n'est pas lui faire trop d'honneur, car la soprano néo-zélandaise trouve dans le rôle de la Comtesse un emploi à la mesure de ses moyens, de sa suavité vocale et de son espèce de détachement expressif. Ce n'est pas une raison pour laisser dans l'ombre ses partenaires, tous excellents, en particulier Brigitte Fassbaender (Clairon) dont la voix est devenue plus corsée, plus riche que jamais : son timbre granuleux est peut-être le chef-d'œuvre de cet enregistrement. On notera la présence de Hans Hotter, créateur du rôle d'Olivier en 1942 qui fait ici une courte apparition en *guest-star* dans le rôle du Serviteur. Si l'on attendait Georg Solti – le strausslen-maison – pour diriger l'ouvrage, le choix d'Ulf Schirmer se révèle tout aussi judicieux : on sent l'excellent répétiteur, précis et nuancé. « L'humour sec » que prônait Strauss n'y est pas (sinon, fugitivement, chez l'admirable Olivier d'Olaf Bär) : mais tout cela est digne, un peu guindé, viennoisissime – magnifique. *J.-E. F.*
★ 2 CD Decca 444 405-2.

JAZZ

ALAIN CARON ET LE BAND
Rhythm'n' jazz

Le jazz-rock, cette formidable poussée d'électricité inventée par Miles Davis en 1968, enchaîne depuis longtemps l'exploit du *110 mètres haies et les mélodies* les plus ineptes. Parfois pourtant les *passages obligés du genre sont* oubliés et la musique reprend sa *place*. Alain Caron, *ancien bassiste* des Québécois d'Uzeb, avance *dans cette direction*, *parfois* de peu, mais il y va. Son « band » avec cuivres a dans les doigts des phrases du rhythm'n'blues ou du funk jouées détendues. Les guitares jouent basiquement rock. Caron en soliste, époustouflant dans le jeu de *slap*, cordes frappées du pouce, sans trop en faire, maintient le cap d'un swing dansant. *Donna Lee* est joué pour Jaco Pastorius. Il était d'abord allé vers la musique. Caron y a pensé. *S. Si.*
★ 1 CD Cream CR340/JMS 18678. Distribué par Sony Music.

ROCK

JOHN GREAVES
Songs

Ni le rock ni le jazz ne savent comment aborder John Greaves, bassiste-chanteur-compositeur d'origine galloise, insituable depuis plus de vingt ans. Pour *Songs* il s'inspire d'extraits de ses enregistrements précédents (dont le fabuleux *Kew Rhone*). Avec un regard neuf et créatif, ce coloriste a trouvé une voix – dont la sienne – pour chacun des textes de ces chansons (Dylan Thomas, Peter Blegvad et Greaves) et pour chaque voix un *air idéal*, parfois sombre, souvent rêveur, agrégat d'ambiances et de finesses instrumentales. Le timbre brisé de Robert Wyatt, la clarté de celui de la soprano Susan Belling, la fantaisie de Caroline Loeb, partenaires d'un orchestre réduit (piano-contrebasse-guitare) et de quelques invités (le saxophoniste Elton Dean, l'harmoniciste Benoit Blue Boy...), tombent juste. Conçus avec un soin extrême – prise de son remarquable –, ces onze instants de charme et d'étrangeté ont aussi gardé toute leur part de hasard, donc de sincérité. *S. Si.*
★ Un CD Resurgence-Label Acousti RES112. Distribué par Clé Music.

STING
Mercury Falling

La carrière solo de Sting, débutée il y a dix ans, est marquée par les mêmes forces et faiblesses qui ont distingué Police, le trio qui l'a rendu célèbre. Ses atouts : un talent indéniable de mélodiste, une connaissance éprouvée des mécanismes d'une chanson, une intelligence des genres musicaux (le reggae à l'époque de Police) qui lui permettent d'en extraire des éléments décoratifs. Une voix enfin, dont le timbre légèrement voilé et nasal incarne sensuellement l'influence croisée du nord de l'Angleterre et de latitudes tropicales. Mais cet excellent « faiseur » a manqué aussi de profondeur et de portée visionnaire. *Mercurial Falling*, son nouvel album, prouve qu'en solitaire le bassiste-chanteur a continué d'étoffer son répertoire. Mercure, dieu des voleurs, l'a conduit peut-être à piocher dans la soul, la bossa-nova, la country et le jazz les ingrédients qui font de ces onze chansons d'attrayantes vitrines. La finesse des arrangements, leur relatif dépouillement, renforcent l'efficacité de mélodies qui savent jouer avec distinction de la gravité et du spleen de l'homme mûr. *I'm So Happy I Can't Stop Crying*, porté par la belle amertume d'une guitare *pedal steel*, parle avec pudeur et justesse des souffrances du divorce. Une fois de plus, pourtant, ce disque brillant mais trop lisse manquera de fêlures et de mystère, comme souffrant de la trop grande maîtrise de ce bon artisan. *S. D.*
★ Un CD A&M 5 40 4862. Distribué par Polygram.

CHANSON

CASSE PIPE
Café du siècle

Excellent groupe de scène, Casse Pipe vient de Saint-Brieuc. A cinq (chant, accordéon, banjo, percussions, basse), ils reformulent la chanson réaliste, noire – le blues français, – à commencer par la très traditionnelle *Misère*, avec *slide-guitar* et guimbarde. Louis-Pierre Guinard sait user du vibrato de la voix pour donner leur brillant à des mélodies proches de l'inspiration philosophique des *gwerz* bretons, mais aussi des Fréhel, Damia (une belle version de *Moi, j'm'ennuie*, de Wal Berg, une autre des *Fœtus*, de Maurice Mac Nab, avec scie musicale et le renfort des huit musiciens du Grand Ensemble musical du siècle). Du Ferré (*Les Corbeaux*, sur un texte de Rimbaud) et des compositions propres, faisant état du goût pour le bal de la jeune génération issue du rock, de la java et de l'italo-tzigane, attestent des dons à venir de ce Casse Pipe qui mène une partie de jeu de l'oie à travers la Bretagne (l'imaginaire), les Balkans (le sang) et la dérision. *V. Mo.*
★ Un CD Kerig K112.

MIREILLE
Intégrale, 1929-1939

En 1929, apparaissait la voix aiguë de Mireille : *J'prends la vie en rigolant*, un titre d'opérette enregistré pour la firme Columbia, qui, déçue du résultat, lui demandait pourtant de récidiver. Cette première tentative discographique a été retrouvée par miracle aux puces de Vanves par Daniel Nevers, alors que ce double album était en passe d'être bouclé. Puis Mireille rencontre Jean Nohain, le jazz américain, apprend à discipliner sa voix. En 1932, *Couchés dans le foin* obtient le Grand Prix du disque. En quarante-cinq titres, les années les plus prolifiques de celle qui deviendra la grande dame du Petit Conservatoire sont passées au peigne fin. On y entendra de jolis duos avec Pills & Talbet et Jean Sablon. Livret conséquent. *V. Mo.*
★ Un coffret de deux CD Frémeaux & Associés FA043. Distribué par Night & Day.

JACQUES CHARLES

Amateur de demi-teintes, quelque chose de tendrement éraillé dans la voix, cousinage lointain avec Michel Legrand et Moon Martin, Jacques Charles construit des chansons dilettantes, classiquement blues, d'inspiration minimaliste (*A toi qui veilles*), swingante ou nostalgique, selon l'humeur qui passe. Malgré une faiblesse certaine sur les textes (« *Bien sûr, toutes les feuilles jaunissent, la mémoire et l'encre pâlissent* »), ce premier essai discographique rafraîchissant laisse espérer des jours meilleurs. *V. Mo.*
★ Un CD Peek 001-95



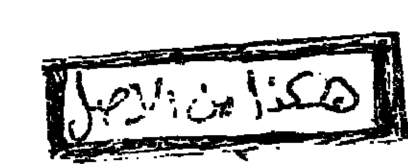
RAY LEMA
Green Light

Avec le temps, Ray Lema, Zaïrois installé à Paris, acquiert une sérénité qui donne à sa musique un raffinement naguère laissé au second plan. Depuis l'excellent travail de voix et de composition qu'il a réalisé avec le chœur bulgare Trekia, ce musicien, chanteur à la voix grave, n'a cessé d'explorer les croisements possibles entre continents. *Green Light* regarde vers l'Amérique noire, celle des gospels, du rhythm 'n'blues. Vibrantes ballades appuyées sur une trame de piano et de chœurs, les deux piliers de cet album lumineux, à mi-chemin entre le negro-spiritual et la polyphonie africaine, chantée en langue douala, swahili ou kikongo (*N'Zola*), se mêlent à de joyeux développements presque orientalistes (*Koteja*). De la belle ouvrage, comme on en attendait depuis longtemps de ce musicien clef de la musique africaine moderne. *V. Mo.*
★ 1 CD Buda 82918-2. Distribué par Mélodie.

KING SUNNY ADE
E Dide (Get Up)

Outre l'*afro-beat*, popularisé par Fela, le Nigeria a aussi exporté un autre de ses tempos, la *juju music*. D'origine yoruba, celle-ci tient son nom des colons britanniques qui l'avaient baptisée ainsi parce qu'elle accompagnait des rites proches du vaudou. Détournée de son contexte d'origine, elle est devenue une musique de divertissement. King Sunny Adé, l'artisan le plus célèbre de ce détournement, a enregistré une centaine d'albums et mis sur pied une imposante industrie musicale au Nigeria.

Après une longue absence du monde occidental qui l'avait découvert dans les années 80, il revient en première ligne, avec son timbre de velours, ses sinueuses guitares et tambours bavards, musique yoruba imprégnée de l'urbanité du rock. *P. La.*
★ 1 CD Mesa 7567-92644-2. Distribué par East/West.



هكذا من الأصل

Musique de chambre au Théâtre des Champs-Elysées

Kyung Wha Chung et Peter Frankl jouent Schumann



LA VIOLONISTE Kyung Wha Chung s'est faite rare à Paris et au disque : il y a dix ans, elle visitait beaucoup plus souvent la capitale et enregistrait à tour de bras. Elle avait formé un duo avec le pianiste Krystian Zimerman. Elle revient aujourd'hui avec Peter Frankl, un pianiste d'origine hongroise, dans la carrière depuis longtemps et à la tête d'une discographie abondante, mais que Paris ne découvre que depuis peu de temps : son interprétation du *Troisième Concerto* de Bartok avec l'Orchestre de Paris restera dans les annales. L'un comme l'autre ont une grande pratique de la sonate et leur duo fait la différence : trop de violonistes préfèrent jouer avec des accompagnateurs, pour que l'on ne salue pas avec enthousiasme la création de celui-là.

★ Schubert et Schumann. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 10 mars. 100 F. Pas de réservation.

UNE SOIRÉE À PARIS

Bad Religion
Le retour du punk américain doit beaucoup à Bad Religion, qui, le premier, insuffla deux doigts de mélodie à son pilonnage *hardcore*. Avec leur album, *The Gray Race*, ils chercheront à retirer les marrons d'un feu qu'ils ont allumé.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 20 heures, le 8 mars. Tél.: 44-92-45-45. 120 F.

Joëlle Bouvier/Régis Obadia
Un duo dorénavant historique entre un homme et une femme dans le secret de leurs déchirements amoureux. Ils sont beaux, passionnés. Ils ressemblent à des amants de cinéma. Dans *Welcome to Paradise*, Joëlle Bouvier et Régis Obadia, en rupture temporaire de compagnie, s'offraient une récréation de rêve. C'était en 1989. Ils continuent de faire le tour du monde.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 8 et 9 mars. Tél.: 42-74-22-77. 90 F.

Julien Lourau Groove Gang
Le sextette acoustique du saxophoniste Julien Lourau, fêté par le public et la critique depuis 1994-1995, revient sur son lieu de naissance, les Instants chavirés, avec son jazz aux envies de funk enlevé et d'Afrique discrète.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil 93. Mo Robespierre. 20 h 30, le 8. Tél.: 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Hommage à Henri Dutilleux
Geneviève Joy, Jean-Louis Capezzali (hautbois), Anne Gastinel (violoncelle), Bernard Cazauran (contrebasse), Béatrice Berstel (clavecin), Bernard Balet (percussions), Quatuor Rosamonde, l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Tout ce beau monde rend hommage au compositeur Henri Dutilleux qui fête ses quatre-vingts ans. A 18 heures, piano et petite formation, à 19 heures, orchestre. Dutilleux est à la fois le plus raffiné des compositeurs français d'aujourd'hui, l'un des plus économes et des plus écoutés. Quelqu'un écrivit un jour : « *Dutilleux ne se résout qu'aux chefs-d'œuvre.* »
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 9 mars. Tél.: 42-30-15-16. 60 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BROKEN ARROW
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton (1 h 48).
VO: UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); UGC Odéon, 6e (36-68-37-62); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10). VF: Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

CHAMANE
Film français de Bartabas, avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Iakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov (1 h 35).
VO: Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Escurial, 13e (36-68-48-24; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24). VF: Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

LE CRI DE TARZAN
Film français de Thomas Bardinet, avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati (1 h 52).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
Film américain de Hal Hartley, avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn (1 h 25).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27).

LES MENTEURS
Film français d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Mistral, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
Film de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung (1 h 33).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58); Racine Odéon, 6e (43-26-19-68; réservation: 40-30-20-10); Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS (*)
Film espagnol d'Agustin Diaz Yanes, avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil (1 h 44).
VO: UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24); Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24); George-V, 8e (36-68-43-47); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10). VF: Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10).

SEPT EN ATTENTE
Film français de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
(*) Films interdits au moins de treize ans.

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

JOINVILLE
Frank Braley (piano)
Schubert : *Sonate pour piano D 959.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 110.* Debussy : *Préludes pour piano.*
Château du Grand Jardin, avenue de la Marne, 52 Joinville. 18 h 30, le 9 mars. Tél. : 25-94-17-54. 80 F.

LILLE
Pelléas et Mélisande
de Debussy. Gérard Théruel (Pelléas), Mireille Delunsch (Mélisande), Armand Arapian (Golaud), Gabriel Bacquier (Arkel), Hélène Jossoud (Geneviève), Françoise Golfier (Yniold), Chœur régional Nord - Pas-de-Calais, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction), Pier'Alli (mise en scène).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 heures, les 15, 19, 21 et 23 mars ; 15 h 30, le 17 mars. Tél. : 20-55-48-61. De 60 F à 280 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Stravinsky : *L'Oiseau de feu.* Ravel : *Concertos pour piano et orchestre.* Varèse : *Amériques.* Jean-Yves Thibaudet (piano), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 14 mars. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.

MARSEILLE
La Traviata
de Verdi. Daniela Longhi (Violetta), Mario Carrara (Alfredo Germont), René Massis (Giorgio Germont), Chœur de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Nello Santi (direction), Pier Luigi Pizzi (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 14, 16, 19 et 21 mars ; 14 h 30, le 24 mars. Tél. : 91-55-00-70. De 200 F à 280 F.

METZ
Cosi fan tutte
de Mozart. Sharon Coste (Fiordiligi), Claire Brua (Dorabella), Margot Pares Reyna (Despina), Gilles Ragon (Ferrando), Nicolas Riveng (Guglielmo), Nicolas Cavallier (Alfonso), Chœur de l'Opéra-Théâtre de Metz, Philharmonie de Lorraine, Pascal Verrot (direction), Christian Gangneron (mise en scène).
Théâtre municipal, 4-5, place de la Comédie, 57 Metz. 20 h 30, les 15 et 19 mars ; 15 heures, le 17 mars. Tél. : 87-75-40-50. De 40 F à 200 F.

MONTPELLIER
Il Matrimonio segreto
de Cimarosa. Ana Maria Martinez (Carolina), Teresa Ringholz (Elisetta), Anneliese Fried (Fidalma), Juan Lopez Lopera (Paolino), Natale de Carolis (comte Robinson), Alessandro Corbelli (Geronimo), Orchestre philharmonique de Montpellier, Wolfram Koloseus (direction), Michael Hampe (mise en scène).
Opéra, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 heures, les 15, 19 et 21 mars ; 15 heures, le 17 mars. Tél. : 67-60-19-99. De 80 F à 180 F.

STRASBOURG
Alceste
de Gluck. Shirley Close (Alceste), Glenn Winslade (Admète), Philippe Fourcade (le grand prêtre), Patrick Labiche (Evandre), René Schirrer (le héros, l'oracle), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Louis Langrée (direction), Moshe Leiser, Patrice Caurier (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 10 et 12 mars. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.

TOULOUSE
Il Trovatore
de Verdi. Ignacio Encinas (Manrico), Elena Filipova (Leonora), Alexandrina Miltcheva (Azucena), Anthony Michaels-Moore (le comte de Luna), Henry Runey (Ferrando), Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Klaus Weise (direction), Arnaud Bernard (mise en scène).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 14 h 30, le 10 mars. Tél. : 61-63-13-13. De 150 F à 350 F.

DANSE

DIJON
Trisha Brown Company
If You Could'nt See Me, M.O.
Grand Théâtre, place du Théâtre, 21 Dijon. 20 h 30, le 11 mars.

GRENOBLE
Jean-Claude Gallotta
Rue Palanka, Docteur Labus.
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, les 12 et 19 mars ; 20 h 30, les 14, 15, 16, 22 et 23 mars. Tél. : 76-25-05-45. 115 F.

LYON
Compagnie la Liseuse
Georges Appaix : *Hypothèse fragile.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 12 et 14 mars ; 19 h 30, le 13 mars. Tél. : 78-75-88-88. 120 F.

METZ
Compagnie Lattuada
Zirkus.
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, les 12 et 13 mars. Tél. : 87-39-92-00. 140 F.

MULHOUSE
Odile Duboc
Trois boléros.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 9 mars ; 17 heures, le 10 mars. Tél. : 89-36-28-28. De 40 F à 130 F.

OLLIOULES
Compagnie Christophe Haleb
Stations migratoires, La Marche des vierges.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 9 mars. Tél. : 94-22-74-00. 100 F.

SAINT-HERBLAIN
Centre chorégraphique national de Tours
Daniel Larrieu : *Jungle sur la planète Vénus.*
Saint-Herblain. Onyx, place Océane-Atlantis, 44 Saint-Herblain. 21 heures, le 12 mars. Tél. : 40-69-50-50. De 90 F à 110 F.

SÈTE
Compagnie Maguy Marin
Waterzooï.
Théâtre, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 15 mars. Tél. : 67-74-66-97. De 70 F à 130 F.

STRASBOURG
Nederlands Dans Theater 1
Jiri Kylian : *Petite Mort, No More Play, Falling Angels, Field Mass, Soldatenmiss.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, le 9 mars. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 230 F.

TOULOUSE
François Verret
Rapport pour une académie.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, les 12, 13 et 14 mars. Tél. : 61-42-33-99. 100 F.

THÉÂTRE

ANNECY
Andorra
de Max Frisch, mise en scène de Simone Audemars, avec Stéphane Delbasse, Jean-Paul Favre, Hélène Firla, Georges Grbic, Frédéric Martin, Pierre Spuhler et Michel Toman.
Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. Le mercredi 13, à 19 h 30. Tél. : 50-33-44-11. Durée : 2 heures. 65 F et 95 F.*
Les Grosses Rêveuses
d'après Paul Fournel, mise en scène de Stéphane Müh, avec Servane Deschamps, Sophie Durand, Jean-Pierre Hollebecq, Françoise Monneret, Elisabeth Legillon et Alfred Spirli.
Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. Le vendredi 15, à 20 h 30. Tél. : 50-33-44-11. Durée : 1 h 20. 65 F et 95 F.*

BLOIS
Le Pain de Roméo
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Benjamin Ritter, Elizabeth Mazev, Antoine Fayard, Philippe Girard, Emmanuel Salinger, Dominique Parent, Mathias Mlékuz, Claude Perron et Philippe Lehembre.
La Halle aux Grains, place de la République, 41 Blois. Le vendredi 15, à 20 h 30. Tél. : 54-56-19-79. Durée : 2 h 30. 80 F et 100 F.*

COLMAR
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Grégory Chaillou ou Quentin Deguitre.
Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden, 68 Colmar. Le samedi 9, à 20 h 30. Tél. : 89-20-29-02. Durée : 2 heures. 60 F et 120 F.*

CREIL
Platonov
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Ludovic Lagarde, avec Juliette Failevic, Mireille Roussel, Violaine Schwartz, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Jean-Philippe Vidal, Thomas Cousseau, Xavier de Guillebon, Isabelle Hurtin et Franck Manzoni.
La Faïencerie, allée de Nelson, 60 Creil. Le vendredi 15, à 20 h 45. Tél. : 44-25-44-36. Durée : 2 h 15. 100 F et 130 F.*

DIJON
Chambre obscure
de Vladimir Nabokov, mise en scène d'Anton Kouznetsov, avec Véronique Octon, Jean-Gabriel Nordmann, Richard Sammel et Marc Wery.
Ecole des beaux-arts, 3, rue Michelet, 21 Dijon. Les mardi 12, vendredi 15, samedi 16, mardi 19, à 20 h 30 ; les mercredi 13 et jeudi 14, à 19 h 30 ; le dimanche 17, à 16 heures. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 30. 100 F et 130 F. Jusqu'au 23 mars.*

LE HAVRE
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. Les samedi 9, mardi 12, vendredi 15, mardi 19, à 21 heures ; les mercredi 13 et samedi 16, à 19 heures. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 30. 80 F. Jusqu'au 23 mars.
N'oublie pas Bob Morane
d'Emmanuel Billy, mise en scène de l'auteur, avec Karim Belkhadra, Patrick Azam, Charles-Henri Peler, Valérie Touzé, Vinciane Regattieri, Philippe Métro et Jean Joulin.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. Les samedi 9, vendredi 15, samedi 16, à 19 heures; les jeudi 14 et mardi 19, à 21 heures. Tél.: 35-19-10-10. Durée: 1 h 45. 80 F. Jusqu'au 21 mars.
Un paysage sur la tombe
de Fanny Mentré, mise en scène de l'auteur, avec Muriel Amat, Christophe Bouisse, Yan Duffas et Camille Japy.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. Le samedi 9, à 21 heures. Tél.: 35-19-10-10. Durée: 1 h 45. 80 F.
L'Affaire de la rue de Lourcine
d'Eugène Labiche, mise en scène de François Wastiaux, avec Jean-Damien Barbin, Bruno Pesenti, Agnès Sourdillon, Barnabé Perrotey, Yetwart Ingey et Luis Naon (musicien).
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. Le jeudi 14, à 19 heures; les vendredi 15 et samedi 16, à 21 heures. Tél.: 35-19-10-10. Durée: 1 heure. 80 F.
Via Negativa
d'Eugène Durif, mise en scène de Nordine Lahlou, avec Serge Avédikian, Catherine Beau, Dominique Bertola, Jean-Yves Duparc, François Font, Eric Jakobiak, Lucien Melki et Valérie Vinci.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. Les jeudi 14 et samedi 16, à 21 heures; le vendredi 15, à 19 heures. Tél.: 35-19-10-10. Durée: 1 h 45. 80 F.

MONTLUÇON
Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène d'Anne-Françoise Benhamou et Denis Loubaton, avec Marc Berman, Sami Bouajila, Luc-Antoine Diquéro, Claude Duparfait, Patricia Jeanneau, Chantal Lavallée, Michèle Moretti et Anne Rejony.
Les Fédérés-Théâtre des Ilets, Espace Boris-Vian, 03 Montluçon. Les jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30. Tél.: 70-03-86-18. Durée: 2 h 15. 70 F et 90 F.*

NANTES
La Femme changée en renard
d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Serpentine Teyssier, Christophe Grundmann et Benoît Muracciole.
Théâtre universitaire, ch. de la Censive-du-Tertre, 44 Nantes. Les vendredi 15 et samedi 16, à 21 heures. Tél.: 40-14-12-79. Durée: 1 h 30. 60 F et 110 F.*

NICE
Comme tu me veux
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Alexis Nitzer, Martine Vandeville, Sid Ahmed Agoumi, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Roland Monod, Arnaud Carbonnier, Violette Pliot et Pierre-Yves Desmonceaux.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Les mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30; le mardi 19, à 19 h 30. Tél.: 93-80-52-60. Durée: 2 h 30. 60 F et 170 F. Jusqu'au 21 mars.*

NÎMES
Vous qui habitez le temps
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Véronique Boutroux, Emmanuel Clarke, Emmanuelle Ducrocq, Didier Dugast, Bruno Sermonne, Claude Merlin, Elodie Renard et Nicolas Struve.
Odéon, 7, rue Pierre-Sémard, 30 Nîmes. Le mardi 12, à 20 h 30; le mercredi 13, à 19 h 30. Tél.: 66-36-02-04. Durée: 2 h 15. 60 F et 80 F.*

RENNES
Richard III
de William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Nathalie Bastat, Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian et deux enfants en alternance.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Du mardi 12 au jeudi 14, le mardi 19, à 19 heures; les vendredi 15 et samedi 16, à 20 heures; le dimanche 17, à 15 heures. Tél.: 99-31-12-31. Durée: 4 h 20. 110 F. Jusqu'au 21 mars.

STRASBOURG
Conversations entre onze heures et minuit
d'après Honoré de Balzac, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec Hélène Alexandridis, Caroline Chaniolleau, Hélène Lapiower, Jérôme Kircher, Mathias Jung, Mohamed Rouabhi, Laurent Ziserman et Daniel Martin.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Les mardi 12, mercredi 13, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30; le jeudi 14, à 19 h 30. Tél.: 88-27-61-81. Durée: 2 h 15. 90 F et 120 F.*
La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Dougnac, Valérie Dréville, Jean-Claude Durand, Michèle Goddet, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié, Claire Wauthion, Joseph Rolandez, Zimuth et Barbara Nicolier.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. Les mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, à 20 heures. Tél.: 88-35-44-52. Durée: 2 h 30. 95 F et 125 F.*
Goethes « Faust » racine carré de 1 plus 2 (en allemand stf)
d'après Goethe, mise en scène de Christoph Marthaler, avec Matthias Bernhold, Josef Bierbichler, Jean-Pierre Cornu, Inka Friedrich, Ueli Jäggi, Jacques Ullrich, Martin Pawlowsky, Annelore Sarbach, Siggi Schwientek, Ozlem Soydan, Catrin Striebeck, Edmond Telgenkämper, Ulrich Tukur, Graham F. Valentine et Clemens Sienknecht et Volker Griepenstroh (pianistes).
Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. Les vendredi 15 et samedi 16, à 20 heures; le dimanche 17, à 15 heures. Tél.: 88-75-48-23. Durée: 2 h 40. 95 F et 125 F.*

THIONVILLE
La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Philippe Lebas, Jacques Bondoux, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyet, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Théâtre populaire de Lorraine, rue Pasteur, 57 Thionville. Les jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30. Tél.: 82-82-14-92. Durée: 1 h 30. 60 F et 80 F.*

TOURS
La Servante (ouverture)
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Irina Dalle, Etienne Lefoulon, Frédérique Ruchaud, Ariane Gardel, Christophe Bernard, William Nadylam Yotnda, Benjamin Ritter et Jean-Damien Barbin.
Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37 Tours. Le lundi 11, à 20 h 30. Tél.: 47-64-50-50. Durée: 1 h 30. 100 F et 120 F.*
Le Pain de Roméo
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Benjamin Ritter, Elizabeth Mazev, Antoine Fayard, Philippe Girard, Emmanuel Salinger, Dominique Parent, Mathias Mlékuz, Claude Perron et Philippe Lehembre.
Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37 Tours. Les mardi 12 et mercredi 13, à 20 h 30. Tél.: 47-64-50-50. Durée: 2 h 30. 100 F et 120 F.*

ART

AIX-EN-PROVENCE
Mario Prassinos
Espace 13-Art contemporain, 21 bis, cours Mirabeau, 13 Aix-en-Provence. Tél.: 42-93-03-67. De 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 15 mars 1996.

ALTKIRCH
Occupation 2: Marie-Amélie Germain
Centre rhénan d'art contemporain d'Alsace, 18, rue du Château, 68 Altkirch. Tél.: 89-08-82-59. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 9 mars 1996 au 21 avril 1996.
Sur invitation: Michaele Andrea Schatt
Centre rhénan d'art contemporain d'Alsace, 18, rue du Château, 68 Altkirch. Tél.: 89-08-82-59. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 9 mars 1996 au 21 avril 1996.

AMIENS
Jean-Michel Alberola
Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80 Amiens. Tél.: 22-91-66-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 29 mars 1996.
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél.: 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 9 mars 1996 au 19 mai 1996.

BORDEAUX
Matthew Barney
CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél.: 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 mars 1996. 30 F.

CASTRES
Anne Pesce
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél.: 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures; samedi, dimanche et jours fériés de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 mars 1996.

DIJON
John M. Armleder, Bernard Frize, Steven Parrino, Richard Prince
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél.: 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.
Claudio Parmiggiani
Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél.: 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé le 8 mai. Fermé mardi. Du 9 mars 1996 au 13 mai 1996. 15 F.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Exergue, profil d'une collection: Hannah Collins, Nathalie Hervieux
Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, 7, passage de la Poste, 14 Hérouville-Saint-Clair. Tél.: 31-95-50-87. De 14 heures à 18 h 30; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996.

MONTBÉLIARD
Jephan de Villiers
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck - 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél.: 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures; lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 mars 1996.

MOUANS-SARTOUX
L'Art concret aujourd'hui
Château, , 06 Mouans-Sartoux. Tél.: 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 10 mars 1996.

NANTES
Les Années romantiques
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél.: 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures; vendredi jusqu'à 21 heures; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars 1996. 30 F.

NICE
Karl Blossfeldt
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél.: 93-81-08-08. De 11 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 avril 1996.

QUIMPER
Tania Mouraud
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél.: 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures; samedi de 14 heures à 18 heures; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

RENNES
Jean-Pierre Pincemin
Oniris, galerie d'art contemporain, 40, rue d'Antrain, 35 Rennes. Tél.: 99-36-46-06. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars 1996.

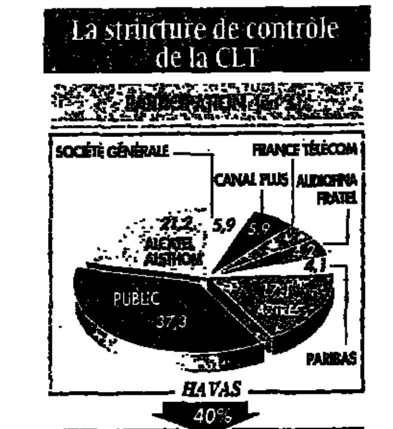
TOURCOING
Paul Nougé, Marcel Mariën, Joan Brossa, Leo Copers
Musée des beaux-arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél.: 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 9 mars 1996 au 31 août 1996.

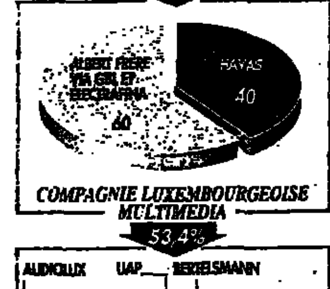
(*) Tarifs réduits.

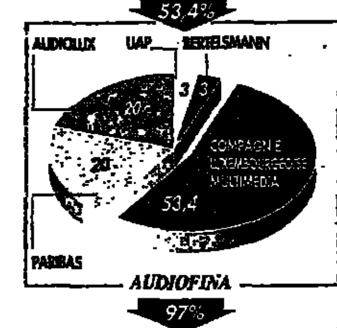
L'accord sur la télévision numérique en Allemagne semble être le prélude à la recomposition des capitaux d'Havas et de la CLT

L'entrée de BSkyB dans le capital de la chaîne Première dépend de l'accord de Leo Kirch, qui dispose d'un décodeur concurrent à celui de Canal Plus

La structure de contrôle de la CLT







CLT

AU-DELÀ de la prise de position sur le marché de la télévision numérique à péage en Allemagne, l'accord Canal Plus, Bertelsmann, Havas et BSkyB risque de provoquer une recomposition du capital des grands groupes de communication concernés.

● **La structure de la chaîne allemande Première.** Cette chaîne de télévision cryptée spécialisée dans le cinéma et le sport (1,1 million d'abonnés) est la propriété de Bertelsmann (37,5 %), de Canal Plus (37,5 %), mais aussi de Leo Kirch (25 %). Seule chaîne cryptée du paysage audiovisuel allemand, Première sera forcément le noyau dur d'un bouquet de programmes numériques. Mais lequel ? Celui de Bertelsmann-Murdoch-Canal Plus ? Ou bien celui que Leo Kirch projette seul de son côté ? La direction de la communication de Bertelsmann a reconnu, jeudi 7 mars, que le magnat allemand de l'audiovisuel Leo Kirch avait un pouvoir de blocage : *« Nous allons essayer de faire en sorte que notre alliance puisse travailler avec Première, mais cela ne peut réussir qu'avec l'accord de Kirch »*, a déclaré le porte-parole de Bertelsmann, Nikolaus Formanek.

Toutefois, si un jour Murdoch entrait dans Première, Bertelsmann et Canal Plus devraient sans nul doute revoir leur rôle respectif au sein de la chaîne. Deuxième aspect du problème : Leo Kirch, qui a developpé une technologie numérique particulière (D-Box), affirme avoir le pouvoir de s'opposer à la réception de Première sur le décodeur Mediabox par Bertelsmann et Canal Plus.

Enfin, au plan financier, l'entrée éventuelle de Murdoch dans Première serait très profitable à Canal Plus. Tout d'abord parce que cela valoriserait sa participation de 37,5 %, aux environs de 2 milliards de francs. Or, l'investissement initial dans Première atteignait quelques dizaines de millions de francs seulement. Ensuite, parce que le prix affiché par Murdoch (270 millions de dollars) donne un prix indicatif de l'abonné sur le marché allemand : 5 000 francs, soit 1,25 fois la valeur de l'abonné de Canal Plus.

● **L'avenir des relations Havas-CLT.** La présence en direct (10 % du capital) d'Havas dans l'accord conclu avec Rupert Murdoch a indigné les dirigeants de la compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT, dans un entretien accordé au *Monde* (nos éditions du 8 mars) parlait même de *« trahison »*. Plusieurs dirigeants de la CLT sous-entendent que Pierre Dauzier et ses représentants ont assisté à toutes les réunions du conseil d'administration où il était question d'une alliance avec BSkyB, la criquant alors fortement. La révolution numérique est donc en train de faire voler en éclats le tissu d'alliances complexes qui existait depuis les années 70 entre la France et le Luxembourg au sujet de la CLT. Quelles que soient les mesures de rétorsion immédiates prises par Albert Frère, principal actionnaire de la CLT – démission du conseil d'administration d'Havas ? vente de la participation d'Audiofina dans Havas ? –, la marge de manœuvre de la CLT semble aujourd'hui considérablement réduite.

Si le groupe persiste dans sa volonté de poursuivre ses projets numériques en Allemagne et en France, des partenaires locaux – qui ne sont ni Bertelsmann en Allemagne, ni Canal Plus en France – lui seront nécessaires.

La position de faiblesse de la CLT est telle aujourd'hui après ce retournement que le groupe ne paraît pas en mesure de poser ses conditions. Il n'est donc pas exclu qu'Albert Frère étudie cette fois sérieusement sinon la vente, du moins la restructuration de son groupe. Un seul problème pour la vente : les acheteurs possibles – Havas et Bertelsmann – risquent cette fois d'être moins pressés.

Seconde éventualité, Havas se désengagera-t-il de la CLT comme l'ont souhaité publiquement Gaston Thorn, et Michel Delloye, respectivement président et administrateur délégué de la CLT ? Pierre Dauzier, PDG d'Havas, répond par la négative. *« Je n'ai pas l'intention de me désengager de la CLT. Ce n'est pas mon intérêt. Je considère que la CLT demeure un enjeu européen, aujourd'hui comme hier »*, a-t-il indiqué dans un entretien au *Figaro* du 8 mars. Havas, via IP, assure la régie publicitaire exclusive des télévision et des radios de la CLT et est d'autant plus serein vis-à-vis du groupe luxembourgeois. Le contrat de régie vient d'être reconduit jusqu'à l'an 2000.

● **La place d'Havas.** L'arrivée en direct d'Havas dans le grand jeu audiovisuel numérique est susceptible d'avoir des conséquences. Jusqu'à présent Canal Plus était le seul acteur français à capacité réellement internationale. Désormais, la visibilité d'Havas s'accroît et confirme la volonté de Pierre Dauzier, son PDG, d'apparaître comme un industriel de la communication plutôt que comme le patron d'un holding financier.

Yves Mamou

Annonces boursières

Juste avant l'annonce officielle de l'accord Bertelsmann-Canal Plus-Havas-Murdoch, les responsables de la communication de BSkyB *déclaraient, mercredi 6 mars* à 17 heures, que la chaîne britannique allait racheter 25 % du capital de la chaîne allemande Première pour quelque 1,3 milliard de francs. Des rumeurs laissaient alors entendre que Leo Kirch cédait ses 25 % et que Bertelsmann et Canal Plus se délestaient chacun de 12,5 %. *Nikolaus Formanek*, directeur de la communication de Bertelsmann, y mit un terme en rappelant que des accords de préemption existent au sein de l'actionnariat de Première : personne ne peut vendre ses titres sans les proposer d'abord à ses partenaires. Le cours des actions des partenaires à l'accord a néanmoins flambé : l'action Canal Plus s'est clôturée à 1 065 francs (+16,5 %), celle de BSkyB à 423 pences (+6 %), celle de Havas à 406 francs (+7,3 %) tandis que le titre Bertelsmann atteignait 191 marks (30 pfennigs de plus). La COB à Paris s'est refusée à tout commentaire. L'édition du 8 mars du *Financial Times* révèle que Rupert Murdoch s'était excusé personnellement, par téléphone, auprès de ses nouveaux associés.

■ Karel Van Miert, commissaire européen qui participait aux réunions de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) à Bruxelles, a indiqué, jeudi 7 mars, que la commission européenne allait se pencher sérieusement sur la légalité de l'accord passé entre Rupert Murdoch et ses nouveaux alliés européens.

VENDREDI 8 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Dallas. Jeux d'ombres.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Délation humanitaire. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Transformation. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Histoire d'eau. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic info.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [5/9]. Des vacances mouvementées, de Joël Santoni (100 min). 659798
Au Portugal, les Beaumont doivent rejoindre la sœur de Catherine et son ami. Les aventures d'une « tribu » bourgeoise mais sympathique.

22.30

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Les Vuarnet ; Les traditions japonaises ; Les bébés nageurs ; La greffe ; Les potins du gotha ; Ophélie Winter (85 min). 6541798
23.55 Handball. Sport. Tournoi international de Paris-Bercy : France-Hongrie (65 min). 4473917
1.00 Journal, Météo.
1.15 et 3.00, 5.05 Histoires naturelles. 1.45 et 2.50, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 1.55 Histoire de la vie. 4.05 Mésaventures. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. La clé. Série.
14.50 Le Renard. Une mort douce. Série.
15.50 et 5.35 La Chance aux chansons. *Surprise-party chez Sevran.*
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? Maggie, mon fils. Série.
17.25 La Fête à la maison. Démission d'émission.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Je te tiens par la barbichette.
19.20 et 0.50 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Le quincaillier amoureux, de Jean Marbœuf, avec Pierre Santini (105 min). 658069
Un quincailler, amateur de femmes mariées, est retrouvé brûlé dans sa voiture...

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot.
Invitée : Danielle Mitterrand pour son livre *En toutes libertés* (65 min). 8369885
23.40 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. La Libye *(50 min).* 230866
0.30 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Envoyé spécial (rediff.). 4.00 24 heures d'info. 5.10 Portrait d'artiste. Raynaud. 6.05 Dessin animé.

France 3

13.40 La croisière s'amuse. [1/2 et 2/2]. Le trésor de l'empereur. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. La revenante. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Leçons d'histoire de la pensée médicale*, de Philippe Meyer et Patrick Triadou.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Les seigneurs de Béring (60 min). 6595868
Pour survivre, les Tchouktches utilisent des techniques de pêche vieilles de deux mille cinq cents ans.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Invité : Murray Head.
Népal : la petite reine de Bhaktapur, de Frédéric Soltan, Dominique Rabotteau et Jean-Jacques Révérend ; France : Le Mans, stand 34, de Frédéric Dézert, Philippe Attuel et Thierry Blouin ; Espagne : l'exorcisme par le feu, de Pedro Secorun et Ferran Figuerola (60 min). 7842243
22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? La douleur. Comment vit-on la douleur ou l'absence de douleur ? (55 min). 3376868
0.35 Dynastie. Valez. 1.00 Musique Graffiti. Musique populaire par Daniel Colin, accordéon (20 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. Le musée de l'absinthe. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Portrait de Marguerite Duras. Présenté par Bertrand Poirot-Delpech. 15.00 Le Sens de l'Histoire. Les civils allemands : la vie dans le Reich. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. Médecine sangsuelle. 18.30 Le Monde des animaux. A la découverte des animaux des îles : la cité des ours.

Arte

19.00 Mirages - miroirs magiques à l'horizon. Documentaire de Michael Engler (60 min). 2872
Les mirages, Fata morgana pour reprendre l'expression arabe, nourrissent l'imagination des hommes en se situant toujours aux confins du rêve et de la réalité.
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 8175
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

AU REVOIR L'AMÉRIQUE
Téléfilm de Jan Schütte, avec Otto Tausig, Jakov Bodo (80 min). 788088
Un couple de juifs new-yorkais décide de retourner dans leur pays d'origine, la Pologne, pour y passer Noël. Après moult péripéties, le périple s'achève au prix de quelques désillusions.

22.05

▶ GRAND FORMAT : CONTES ET COMPTES DE LA COUR
Documentaire d'Eliane de Latour (100 min). 5509408
Au Niger, les quatre épouses d'un chef traditionnel ne sont pas autorisées à sortir du palais. Elles n'en dirigent pas moins d'intenses activités commerciales. La réalisatrice a partagé leur vie pendant neuf semaines.
23.45 Le Cadre de fer, l'art russe du XX[e] siècle. Documentaire. [1/3] Le nouveau départ, d'Olga Bruweleit (60 min). 2143953
Premier volet d'un tryptique sur l'art russe du XX[e] siècle et ses rapports avec la société et la politique.
0.45 Le Lâche. Téléfilm indien de Satyajit Ray avec Soumitra Chatterjee (1965, N., v. o., rediff.). 1.50 Music Planet. Tina Turner (rediff., 65 min).

M 6

13.25 Mon grand-père est génial. Téléfilm de Karen Arthur, avec Kirk Douglas (88 min). 9024972
Le grand-père d'un garçon de neuf ans se lance dans la politique pour défendre les intérêts d'exploitants conchyliculteurs...
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. L'affaire Tournesol.
19.00 Code Quantum. Série. Cœur de catcheur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6.

20.45

OTAGES EN HAUTE MER
Téléfilm de Camilo Vila (87 min). 951972
Un couple d'Américains en croisière dans le golfe du Mexique est pris en otage par des trafiquants qui veulent utiliser leur voilier pour passer de la cocaïne aux Etats-Unis.

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série.
Sous le lit, avec Timothy Busfield, Barbara Williams (55 min). 94066
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.00 Le meilleur de la pop mondiale. Brit Award 1996, présenté par Ophélie Winter (70 min). 6083392
1.10 Best of rap. Musique.
2.50 Jazz 6. Magazine. 3.45 Fanzine. Magazine. 4.15 Culture rock. Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Intersection. Film américain de Mark Rydell (1993, 94 min). 6890069
15.20 Babylon V. Série.
16.00 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.05 Jack l'Eclair. Film de Simon Wincer (1994, 94 min). 6547088
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Daniel Cohn-Bendit.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES MONSTRES DE NOS CAUCHEMARS
Documentaire de Florence Andréa (40 min). 5537791
Composé d'extraits de vieux films fantastiques montés avec des images réelles des animaux qui hantent nos cauchemars.

21.15

BRÈVES DE COMPTOIR
Pièce de Jean-Marie Gourio, mise en scène de Jean-Michel Ribes (97 min). 8242311
22.50 Flash d'information.
23.00 L'Affaire Pélican ■ Film d'Alan J. Pakula (1993, 136 min). 4878175
1.15 Les Trois Mousquetaires. Film d'André Hunebelle (1953, 112 min). 9046089
3.20 Les Allumés.
3.45 L'Affaire McCoy ■ Film Russell Mulcahy (1993, v. o., 101 min). 9427934

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. *Biologie et médecine : nouveautés sur l'adénome de la prostate (2).*
20.00 Le Rythme et la Raison. Présence 96 : Le Pere-Epic clignotant. Mauricio Kagel tel qu'en lui-même (5).
20.30 Radio Archives. Oscar Wilde.
21.32 Black and Blue. Du tambour aux drums. Avec Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. *Mais qu'est-ce-qu'elles disent quand elles en parlent ? (4).*
0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel. 0.50 Coda. (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). *L'Avant-guerre des Immigrés (4)*; 1.59, Polynésie : deux ou trois choses que je sais d'îles (3) ; 3.21, Trois poètes de l'obscur (1) ; 4.02, Entretien avec Pedrag Matvejevitch ; 5.01, Sergio Leone ; 6.25, Naissance des écritures.

France-Musique

18.30 Jazz musique. Jazz au féminin.
19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Emis de Sarrebruck, et retransmis simultanément sur la Radio de Leipzig, Francfort et Berlin. Concert donné le 3 mars, à la Salle des Congrès, à Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Philippe Herreweghe : Ouverture tragique op. 81, de Brahms ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, de R. Schumann ; Symphonie n° 2, de Beethoven.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Présence 1996. Œuvres de Kagel, Chen Yi.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bruch, Beethoven, Britten.
0.00 Jazz club. En direct du Sunset, à Paris : Emmanuel Bex, orgue, Eric Le Lann, trompette, Michel Graillier, piano, Aldo Romano, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Anton Diabelli. Symphonie P. 31, de Haydn ; Trio n° 1, de F. Schubert ; Messe n° 2, Jubel-Messe op. 76, de Weber ; Pièces pour flûte et guitare, de Diabelli ; Die Schmetterlinge op. 65, de Lanner, ; Pour une fête, ouverture, de Beethoven.
22.35 Les Soirées... (Suite). Anton Diabelli. Œuvres de F. Schubert : Erlkönig, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Gerald Moore, piano ; Gretchen am Spinnrade, Christa Ludwig, mezzo-soprano, Irwin Gage, piano ; Quatuor K. 387, de Mozart, par le Quatuor Alban Berg ; Variations Diabelli op. 120, de Beethoven, Alfred Brendel, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Taratata (France 2 du 3/3/96). 23.50 Intérieur nuit. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Igor, l'enfant de Tchernobyl. 21.25 Dante, le robot des enfers. 22.15 Marseille en mars. Législatives 93. 23.15 Les Nouveaux Explorateurs. [8/12] La java fait sa physique. 23.45 Uranium en Limousin. 0.10 Les Mille Compagnons (60 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 ▶ Le Grand Petit Chemin de Mireille. D'Eric Le Seney. 21.55 Musiques en scènes. 22.25 La Bohème. Opéra en quatre actes de Giacomo Puccini Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1989. 0.50 Premières loges (30 min).

Ciné Cinéfil

18.40 Le Réveil *de la sorcière rouge* ■ Film d'Edward Ludwig (1948, N., 110 min). 48844578
20.30 Sans famille ■ ■ Film de Marc Allégret (1934, N., 100 min). 5982311
22.10 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., v.o., 80 min). 78882381
23.30 Lancer Spy ■ Film de Grégory Ratoff (1937, N., v.o., 80 min). 52634359
0.50 Les jeux sont faits ■ Film de Jean Delannoy (1947, N., 90 min). 90007426

Ciné Cinémas

18.35 L'Amour tagué. Téléfilm français de Bruno Carrière (1995). 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 L'Année du Dragon ■ ■ Film de Michael Cimino (1985, 130 min). 87163330
23.10 Je me fais du cinéma ■ Film de Herbert Ross (1982, v.o., 105 min). 43202156
0.55 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, 95 min). 37820170

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. La chasse aux canards. 20.45 (et 23.45) Le Masque. Meurtres sur un plateau. *21.40 (et 0.30) Jim Bergerac.* Mauvais souvenirs. 22.30 Alfred Hitchcock présente. A mourir de rire. 1.15 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Crystal Gayle. 20.30 Les Envahisseurs. *Les espions. 21.20 M.A.S.H. Le testament.* 21.50 Cobra Girls. 22.10 Chronique moscovite. 22.15 Dream On. Eddie, le petit orphelin. 22.45 Seinfeld. Jimmy. 23.15 Country Box. 23.40 La semaine sur Jimmy. 23.50 New York Police Blues. Episode n° 38.

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Généraux sacrifiés. 20.30 Francesca. 23.25 Leader. 23.30 La Femme pervertie. Film de Joe D'Amato (1985, 95 min), avec Isabelle Guzon. *Erotique.* 1.05 Téléachat. 1.20 *Les Aventuriers du cobra d'or.* Film d'Anthony M. Dawson (1982, 95 min), avec David Warbeck. *Aventures.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. Les demoiselles du Grand Fjord. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tant qu'il y aura des hommes. 22.15 26 minutes aux courses. 22.45 Déchirée entre deux amours. 0.20 La Semaine sur Jimmy. 0.30 Secret bancaire. Les trésors de l'Adriatique (55 min).

Eurosport

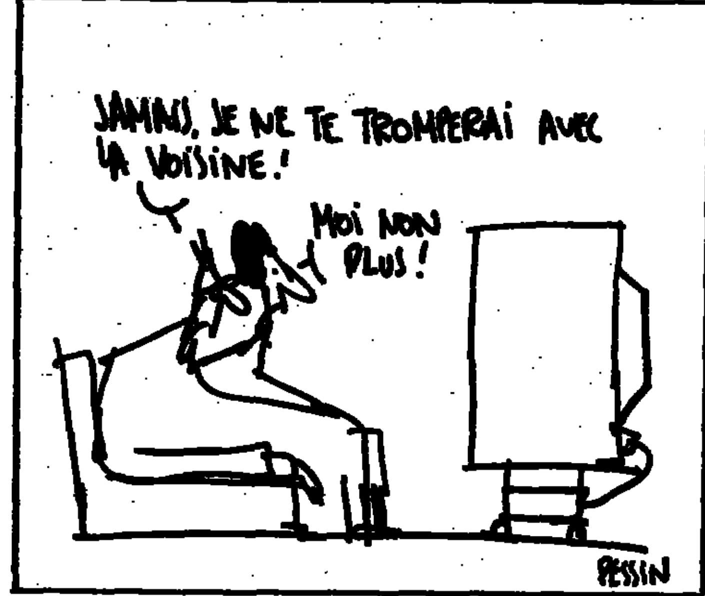
12.30 Athlétisme. En direct. Championnats d'Europe en salle, à Stockholm (Suède, 450 min). 24430392
19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 31[e] journée. Laval-Marseille, à Laval (125 min). 1878359
22.00 Formule 1. 23.00 Golf. 0.00 Athlétisme. 1.30 Tennis.
2.55 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie. Essais qualificatifs, à Melbourne (70 min). 71422373

Portrait de femmes dans la campagne anglaise

Le téléfilm britannique « Une délicate affaire » traite avec élégance de l'homosexualité. Petits tableaux de société

ELLE EST JOLIE. Non, mieux, elle est belle. Belle comme une vierge italienne au sourire énigmatique, comme une vierge de Léonard de Vinci, celle du *Rocher*, un visage troublé devinant déjà le chemin de croix qui l'attend.

Elle, c'est Alice Jordan (époustouflante Sophie Ward), dix ans de mariage et trois beaux enfants aux boucles blondes. Son mari, Martin (Nathaniel Parker) est un avocat séduisant et même appétissant. Le bonheur ! Mais si l'on regarde de plus près, ce n'est pas tout à fait ça. Alice, après la naissance de son troisième enfant, a fait une légère dépression, elle a cessé de peindre les délicates aquarelles dont raffolaient ses amis. Rien de grave, pense-t-on dans son entourage, mais Martin, qui vivait jusque-là dans la superbe propriété de ses parents, décide de s'installer dans un petit village pour rétablir l'équilibre familial. C'est à ce moment précis que commence le film de Moira Armstrong.



À SAVOURER TRANQUILLEMENT

Un téléfilm qu'il faut savourer tranquillement. Les images sont magnifiques et l'on ne se lasse pas de flâner dans la campagne anglaise, de jouer sur les vertes pelouses des jardins fleuris, de se promener dans les rues du village qu'un guide touristique qualifierait sans rire d'authentique. Mais attention, une image peut en cacher une autre, et, comme le dit le pasteur de la paroisse qui connaît bien ses ouailles : *« Un village anglais fait passer le plus terrible test en ce qui concerne l'amour du prochain. »* Un village avec ses rites et ses habitudes. Chacun surveille ce que fait l'autre, et si un membre de la petite communauté oubliait ses devoirs civiques, tel qu'aller balayer l'église ou tenir un stand le jour de la fête, l'épicier à la langue bien pendue ou les commères à l'oeil vif seraient là pour le rappeler à l'ordre. Le décor est planté, l'action peut commencer.

A peine Alice a-t-elle défait ses valises que son envahissante belle-maman rapplique pour lui donner d'utiles conseils sous l'oeil attendri de son nigaud de fils. Devant cette charmante scène, la domestique soupire d'aise et chuchote, rassurée : *« J'aime les familles. »* Eh bien, elle va être servie. La châtelaine du village, Lady Unwin, donnant une grande réception à l'occasion du retour de sa fille, Clodagh (épatante Kerry Fox), invite les nouveaux venus afin de les présenter aux notables. Clodagh, une grande brune à large bouche, aime la vie, rit très fort et a coutume de dire et de faire, sans complexes, tout ce qui lui passe par la tête ; le contraire d'Alice, qui subit en silence. Le contact est glacial entre les deux femmes. Pourtant, Martin, Alice et Clodagh vont devenir les meilleurs amis du monde. Suivent alors de plaisants petits tableaux ethnologiques sur la bonne société britannique : intérieurs de bon goût, cuisines confortables, plats exotiques et vins français. Arrive ce qui devait arriver. Lors d'une absence de la froide Alice, Martin, séduit par la chaleureuse Clodagh, tente un soir de la mettre dans son lit. Le trio classique : l'homme, la femme, la maîtresse, sujet central de tant d'oeuvres littéraires et dont le public ne se lasse point. Que nenni ! Clodagh, déliée de l'obligation de réserve qu'elle s'était jusque-là imposée, prend Alice dans ses bras. Martin voulait tromper Alice avec Clodagh, pourquoi Clodagh ne tromperait-elle pas Martin avec Alice ?

Alice est enfin heureuse. Alice rayonne. Elle se remet à l'aquarelle, sourit de nouveau à son mari et balaie comme il se doit le dallage de l'église pour la prochaine fête. Où est le mal ? Moira Armstrong filme une succession de plans lumineux, laissant le spectateur libre de modeler l'histoire à sa façon. Très joli moment. Mais le traître survient, sous le visage sombre d'Anthony, le frère de Martin, qui, trop heureux d'humilier son frère, lui ouvre les yeux. Les habitants du village, tel un choeur antique, commentent la tragédie avec une délectation hypocrite et sournoise. Pourtant, rien n'atteint plus Alice, son visage est toujours énigmatique, mais on sent qu'elle a acquis une certaine sérénité.

Armelle Cressard

★ « Une délicate affaire » : Canal +, samedi 9 mars à 20 h 30.

La misère du monde

par Agathe Logeart

DEUX histoires banales, qui n'intéressent personne, sinon ceux qu'elles concernent, des gens obscurs qui ne sont qu'un chiffre dans des statistiques. Deux petits sujets sans prétention, qui se glissent comme par effraction dans le flot quotidien d'informations.

FR3, d'abord. Comme chaque jour, ou presque, une voiture piégée a explosé quelque part en Algérie. Il y a deux morts et une dizaine de blessés. Terreur ordinaire, quotidienne, lassante, répétitive. Il n'y a pas d'image, et c'est sans importance, car elles se ressemblent toutes. Il faut un plus grand nombre de cadavres pour justifier un petit tour de plus au rayon boucherie. En revanche, il y a d'autres manières de parler de l'Algérie. On peut raconter l'histoire de M. K., par exemple. Il y a quelques jours, le « 19-20 » nous emmenait dans les couloirs de l'Office français de protection des réfugiés. On nous expliquait que le droit d'asile n'a pas bien la cote, chez nous, par les temps qui courent.

L'Ofpra s'apprêtait à examiner le cas d'un magistrat algérien qui demandait qu'on veuille bien lui ménager une petite place en France. C'est fait : M. K., comme l'appelle FR3, a perdu à la loterie. Motif invoqué : il n'a pu prouver qu'il faisait, chez lui, l'objet d'atteinte à sa sécurité. Magistrat de la lutte antiterroriste, l'homme, qui a préféré ne pas laisser filmer son visage, avait été choqué des méthodes qu'on lui demandait de couvrir. Il donne les noms usuels de tortures couramment utilisées sur la personne de terroristes présumés : le chiffon, la bouteille, le tiroir. *« Des pratiques impossibles »*, dit-il. Tellement impossibles que ses protestations lui avaient valu une mutation dans un fief islamiste. Son collègue juge d'instruction est enlevé, tué. Lui, il s'enfuit en France. Pris en ciseau entre les islamistes et la sécurité militaire algérienne, il croit pouvoir bénéficier, ici, d'un statut protecteur. C'était une erreur. Pour être cru, il aurait, dit-il, dû se présenter *« avec un bras arraché, ou la tête sur un plateau »*. Hélas, il ne satisfaisait pas aux conditions.

France 2, maintenant. On reconduit moins à la frontière d'étrangers en situation irrégulière, ces temps-ci. Mais on ne chôme pas, tout de même. Pour afficher la détermination d'une politique, il reste les charters. Matambu Engwala est un Zaïrois installé en France depuis 1986. Il est en situation régulière. Il a un travail et un appartement. Jusqu'à jeudi dernier, il avait aussi une femme, à la maison.

Enceinte de quatre mois, diabétique, elle s'occupait de leur petite fille de quatorze mois, et attendait la régularisation de sa situation. Mais jeudi dernier, justement, c'était le jour du vol charter pour Kinshasa. La police est venue la chercher chez elle, à 7 heures du matin. Son mari aurait bien aimé qu'elle prenne un peu de linge, un peu d'argent. On ne lui en a pas laissé le temps.

C'est une évidence, toujours bonne à vérifier, la France ne peut accueillir toute la misère du monde.

SAMEDI 9 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.30 Reportages. Magazine. Boulimiques... un enfer sans faim, d'Hélène Delebecque et Jean-Claude Fontan (35 min). 731199
14.05 L'homme qui tombe à pic. Pirates de Nashville. Série.
15.00 Mac Gyver. Le liquidateur.
15.55 Melrose Place. Expropriation. Série.
16.40 Hercule. Au royaume de Midas.
17.50 Trente millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Beverly Hills. Jeune fille sous influence.
20.00 Journal, Formule 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

TOP A MARITIE ET GILBERT CARPENTIER
Divertissement présenté par Christophe Dechavanne avec Jean-Claude Brialy. Avec Charles Aznavour, José Artur, Gilbert Bécaud, Marie-Paule Belle, Michel Boujenah, Patrick Bruel, Carlos, Jean-Pierre Cassel, Alain Chamfort, Petula Clark, Annie Cordy, Dave, Jean-Jacques Debout, Alain Delon, Sacha Distel, Alice Dona, Michel Duchaussoy, Chantal Goya, Zizi Jeanmaire, Marc Jolivet, Sylvie Joly, Alexandra Kazan, Serge Lama, Michel Leeb, Gérard Lenorman... (185 min). 51846441
23.50 Formule foot.
0.25 Formule F1.
1.00 Journal, Météo.
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.30 TF 1 nuit. 1.40 Bavarian Radio Symphony Orchestra. Concert. Œuvres de Tchaïkovski, dir. Georg Solti. 2.30 Musique. 2.35 Intrigues.
3.40 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie de Melbourne. 80171731

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. La nouvelle contraception. Avec le docteur Christian Jamin.
14.35 L'ABC des plantes.
14.40 Kali la lionne. Documentaire de John et Simon King (55 min). 4434538
15.40 Samedi sport. Tiercé. En direct de Saint-Cloud ; 15.50, Athlétisme : Championnats d'Europe en salle à Stockholm (Suède).
17.30 Un privé sous les tropiques. La mariée était trop belle.
18.25 Le Choix gagnant. Jeu.
19.00 Surprise sur prise.
19.55 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

N'OUBLIEZ PAS VOTRE BROSSE A DENTS
Divertissement. Présenté par Nagui. (145 min). 80486084
Délires, farce, frissons givrés et fantaisies « naguiesques ».

23.15

MICHEL LEEB, ONE-MAN-SHOW
Spectacle enregistré au Casino de Paris en 1995 (95 min). 8767441
Jazz et humour se conjuguent et en toute liberté.
0.50 Journal, Météo.
1.00 ▶ La 25e Heure. Magazine. Mengele, le rapport final, de Dan Setton (55 min). 7930170
1.55 Belles Années. Petit tambour sarde [1/6] Série. 2.55 Jean-Christophe Averty. 4.15 Urti. La route de la perle noire. 4.45 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.05 Les Souvenirs de Sherlock Holmes.
17.45 Montagne. Le dernier défi de la «marraine».
18.15 Expression directe. CGPME.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Odeur du foin*, de Giorgio Bassani.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE SANG DU RENARD
Téléfilm de Serge Meynard, avec Marianne Basler, Julie-Anne Roth (90 min). 714793
Marinette dissimule un terrible secret. Un jeune garçon de onze ans mène son enquête...

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Sigmaringen, l'ultime trahison, de Rachel Kahn et Laurent Perrin. (55 min). 7048422
23.15 Journal, Météo.
23.40 Musique et compagnie. Magazine présenté par Alain Duault. Pascal Nemirovsky, un pianiste hors norme (60 min). 1411441
0.40 Musique Graffiti. «Etudes pour piano nos 7 et 8», de Chopin, par Marie-Josèphe Jude (15 mn).

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. Le marais poitevin : de l'eau et des hommes. 14.00 A tous vents. Jour de fête à Pestel. 14.30 Les Robots à travers les âges. Sous le règne d'Héphaïstos. 15.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Hollywood Mavericks. 17.00 Qui vive. Le cerveau. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Lee Evans. Série. [4/5] Le monde de Lee Evans, d'Andrew Gillman, avec Lee Evans, Jo Unwin (v.o., 25 min). 22828
19.25 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. La guerre froide annoncée. Invité : J. Fred Mac Donald (55 min). 257847
20.20 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [1] Le canal de Panama.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

WILD PALMS
Série. [4/6] Le réveil des fils, de Kathryn Bigelow, avec James Belushi (45 min). 884824
21.30 Métropolis. La mise en scène à l'heure des femmes ; entretien : Anthony Quinn ; agenda culturel ; cyber-news (60 min). 28426
22.30 Plan séquence. Panne de pointeuse. Court métrage de Philippe Dorison (5 min). 26731

22.35

▶ MUSIC PLANET
Magazine. [1/2] Duke Ellington : Reminiscing in Tempo, de Robert S. Levi (50 min). 5061016
Reminiscing in Tempo *a obtenu un Emmy Award dans la catégorie Documentaire en 1992.*
23.25 Les Voyages d'un représentant. Téléfilm de Jan Schütte, avec Wolf-Dietrich Sprenger, Susanne Lothar (80 min). 2828977
Un représentant tente de vendre - sans conviction - des produits capillaires à base de plantes.
0.45 Cartoon Factory (rediff.). [8/10] Dessins animés. 1.10 Délivrance Téléfilm indien de Satyajit Ray (1981, v. o., rediff.). 2.00 Collection Hollywood 1950. Série. [24/28] L'Apparition. [23/28] Trudy(50 min).

M 6

13.00 Docteur Quinn, femme médecin. Foi et médecine. Série.
14.05 Supercopter. Série.
15.10 Booker. Série.
16.15 Les Champions. Série.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Le Saint. Série.
19.05 Warning. Magazine.
19.10 Turbo. Magazine. L'enquête : le 66e Salon de l'automobile de Genève ; L'essai : les Porsche Carrera RS et 4S ; Le dossier : la monoplace Mygale.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.05 Hot Forme. Spécial détente.
20.35 Coming Next. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny. Duane Barry. [1/2] (60 min). 6754083
Duane Barry. [2/2] (55 min). 8076809
Les Vampires (50 min). 2977016
Duane Barry, un ex-agent du FBI, s'échappe de l'asile où il était interné pour une psychose en phase critique. Se prétendant manipulé par des extraterrestres, il prend quatre personnes en otage. Mulder intervient... Dans Les Vampires, *toujours à la recherche de Scully, mystérieusement disparue depuis quelques semaines, Mulder doit élucider une série de meurtres dont les responsables pourraient être des vampires.*
23.30 Le Justicier de la route. d'Abel Ferrara (94 min). 2977016
1.15 Dance Machine Club.
1.50 Hit machine.
2.20 Best of Dance.
3.50 Jazz 6. 4.30 Fanzine. 4.45 Hot forme. 5.05 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. 15e journée du championnat : Bourgoin-Bègles.
16.00 L'Inspecteur Beck. Téléfilm de Stockholm (86 min). 22335
17.30 Insektors.
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 Le Dernier Tinigua. De Y. Billon et M. Saulois (54 min). 17449731
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.20 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.49 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30

UNE DÉLICATE AFFAIRE
Téléfilm de Moira Armstrong (94 min). 990880
Le thème de l'homosexualité féminine transposé dans un superbe village anglais.
● Lire ci-dessus.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

BODY MELT ■
Film de Philip Brophy (1994, 80 min). 354084
0.20 ▶ Nous nous sommes tant aimés. ■ ■ ■ Film de E. Scola (1974, v. o., 115 min). 8116828
2.15 Surprises.
2.25 Le Colonel Chabert ■ ■ Film d'Yves Angelo. (1994, 107 min). 53943422
4.15 Les Grands Crimes du XXe siècle. L'élimination du tsar Nicolas II, de P. Nugus (26 min). 3538712

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Nina Vyroubova, Dominique Delouche.
20.30 Photo-portrait. Fernando Arrabal, écrivain.
20.45 Fiction. Le Samouraï, de Jean-Pierre Schamber.
22.05 Nouvelle. Iago, de Dino Buzzati.
22.35 Musique : Opus. Claire Gibault. Une femme en direction de l'avenir.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. La Reine des abeilles, de Philippe Caulet. Avec Philippe Magnan. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). L'Avant-guerre des immigrés ; 1.59, Polynésie : deux ou trois choses que je sais d'îles ; 3.19, Trois poètes de l'obscur : Sylvia Plath ; 3.59, Confrontation : Elsa Triolet ; 4.27, Elsa Triolet ; 5.02, La Distraction.

France-Musique

20.00 Opéra. Donné en avril et mai 1995, au Théâtre Rococo, en coproduction avec l'opéra d'État de Cologne, du Grand Théâtre du Liceu de Barcelone et du Festival de Schwetzingen : Falstaff ou Le Tre Burle, opéra en deux actes de Salieri, livret de Carlo Prospero Defranceschi, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Arnold Œstman, John del Carlo (Falstaff), Richard Croft (Master Ford), Teresa Ringholz (Mistress Ford), Jake Gardner (Master Slender), Delores Ziegler (Mistress Slender).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 15 décembre 1995, en l'église Saint-Eustache, à Paris. Œuvres de Lenot.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 D'Italie en Espagne. Concerto no 6, de Boccherini, par le Concerto Amsterdam, dir. Schröder, Bylsma, violoncelle ; Sonates, de Scarlatti, Hantaï, clavecin ; Stabat Mater, de Caldara, par le Chœur Monteverdi et le Concerto Armonico, dir. Kollar, Verebics, soprano, Lax, alto, Kallay, ténor, Szilagyi, baryton ; Sonate pour orgue, de Viola, Freixo, orgue ; Quintette no 3, de Soler, par le Concerto Rococo ; Symphonie no 26, de Brunetti, par le Concerto Köln ; Ariette italiane, de Sor, Figueras, soprano, Moreno, guitare.
22.40 Da Capo. Le chef d'orchestre Hans Rosbaud.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Ne vous fâchez pas Imogène. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Faites la fête disco. Invités : Pierre Palmade, Elie et Dieudonné, Marc Jolivet, Elie Kakou, Laspalès et Chevallier, Dominique de Lacoste. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR). 1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

19.40 Les Hommes du pétrole. [5/8] Diplomatie brutale. 20.35 La Route de James Dean. Collection Kilomètre zéro. 21.30 Les Voyages du Maréchal. 22.00 Rouges et blancs. 22.45 Igor, l'enfant de Tchernobyl. 23.35 Dante, le robot des enfers. 0.25 Marseille en mars. Législatives 93 (60 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Volley-ball. 22.30 Paris dernière. 23.20 Je me souviens. 0.35 Paris Match Première. 1.00 Premières loges (30 min).

Ciné Cinéfil

19.45 Actualités Pathé no 2. 20.40 Le Club. Invité : Irvin Kershner. 21.55 Charlie Chaplin.
23.00 Le Réveil de la sorcière rouge ■ Film d'Edward Ludwig (1948, N., v.o., 105 min) 21314286
0.45 La Flamme du passé ■ Film de Vincent Sherman (1951, N., v.o., 105 min) 41460403
2.30 Le Bel Age ■ Film de Pierre Kast (1959, N., 105 min) 87883403

Ciné Cinémas

20.35 Avec intention de nuire. Téléfilm de suspense américain de John Patterson (1993). 22.05 Meryl Streep. 22.30 Dans les coulisses de... Les enfants acteurs.
23.00 La Contre-allée Film d'Isabel Sebastian (1990, 80 min) 3859880
0.20 Les Patientes du docteur Lipo. Téléfilm classé X.
1.45 La Lance brisée ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1954, v.o., 95 min) 23233652

Série Club

19.10 Fame. Cent fois sur le métier. 20.00 Caraïbes offshore. Instinct primaire. 20.45 Schimanski. Adieu Schimanski. 23.05 Au-delà du réel. Les ombres du silence. 0.40 Au plaisir de Dieu (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Angela, quinze ans. Trahison en vidéo. 21.50 Le Frelon vert. Les cadavres de l'armée. 22.10 Chronique du chrome. 22.15 Liquid Television. 22.45 T'as pas une idée ? Invitée : la danseuse Marie-Claude Pietragala. 23.45 Road Test. 0.05 Seinfeld. Jimmy. 0.35 Route 66. L'ingratitude. 1.25 Dream On. Eddie, le petit orphelin (25 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Attention, la tentation ! 20.30 Nestor Burma. Les Paletots sans manches. 22.30 Imogène inaugure les chrysanthèmes. 23.45 Télé-achat. 0.00 Frankenstein's Baby. 1.15 Classique. Œuvres interprétées par le Grand Orchestre de RTL (90 min).

TMC

19.20 Flash Eurosud. 19.35 Jinny de mes rêves. 20.00 Drôles d'histoires. 20.10 L'Album Warner. 22.15 Le Pouvoir des mers. De Luc Cuyvers. [5/6] Connaissances en profondeurs. 23.15 Le Chinois. Lumière noire. 0.45 Formule 1 (75 min).

Eurosport

14.30 Athlétisme. En direct. Championnats d'Europe en salle à Stockholm (Suède) (210 min). 35489538
18.00 Tennis de table.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rotterdam (Pays-Bas) : demi-finales (120 min). 371170
22.30 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie : warm up, à Melbourne (35 min). 8243624
0.00 Golf. 1.00 Formule 1. 1.30 Catch.
3.45 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie : la course (135 min). 23089671

Rendez-vous

13.00 RTL
Journal inattendu (Jean-Pierre Tison). Invitée : Danielle Mitterrand pour son livre, *En toutes libertés*.

15.30 France-Inter
Chroniques sauvages (Robert Arnaut). Evocation « d'Erik Satie, le solitaire ».

21.00 France-Inter
La musique est à vous (Jean Fontaine). Mozart.

Un cactus, une caresse

par Pierre Georges

CELA PART d'un bon sentiment. En « une » de l'hebdomadaire *Elle*, cette semaine, une aimable injonction. Surtitre : *« Il n'est plus sûr de rien. »* Titre : *« Rendez-lui son pénis. »* Sous-titre : *« Huit conseils pour doper son moral et sa virilité. »* Et mode d'emploi à l'intérieur avec suggestions afférentes.

Rendez-lui son pénis en effet ! L'homme, qui en ce domaine se fantasme volontiers prêteur, *l'Homo modernicus* dépouillé de l'essentiel de ses attributs, pousse, du fond des âges, le même et éternel cri d'Harpagon détroussé : *« Mon phallus, mon phallus ! »*

Sans lui, il n'est rien. Avec lui, plus grand-chose. Et, donc, pauvre, plus sûr de rien. La preuve, cette étrange publicité parue, ce vendredi des Femmes, au dos du plus mâle des quotidiens. Les 3 Suisses, entreprise de féminisme par correspondance, n'y sont pas allés avec le dos de *L'Equipe*. Une campagne de démoralisation à la Benetton.

Une pleine page. A gauche, un cactus de l'espèce érectile et nettement en état d'érection. Une représentation tout à fait engageante du sexe masculin. Entre la cactacée à piques et la matraque à pointes. Cela s'appelle : *« Un cactus »*. Le « un » cerclé de rouge. A droite, un corps féminin, ventre, hanches, courbes et douceurs nécessaires, d'un tendre sépia pour ajouter au velouté de la peau. Une main est sur le flanc. L'autre, entre les cuisses. Cela s'appelle : *« Une caresse »*. Le « une » également cerclé de rouge. Avec flèche vers la main caresseuse, pour que nul n'ignore.

L'« un » et l'« une » sont dans une photographie. L'un tombe à l'eau. Que reste-t-il ? L'« une », *évidemment. D'où le slogan : « Demain sera féminin. »* Merci les 3 Suisses à la Sainte-Eloïse ! Cette page est d'une élégance rare, parfaitement suggestive, la guerre des sexes sans dentelles.

L'homme-cactus et la femme-caresse participent d'une campagne publicitaire plus large. A la demande des 3 Suisses, dont la clientèle est presque exclusivement composée de femmes, l'agence BDDP s'est ingéniée à promouvoir les valeurs féminines. D'où une série d'affiches, placardées notamment dans le métro, pour jouer, selon une symbolique bien établie, des contraires. Dureté contre douceur. Aspérité contre rondeur. Guerre contre amour. Homme contre femme en somme.

Mais cette dernière affiche – oserait-on écrire conne comme l'un-l'une ? –, fut refusée par la RATP. Au motif qu'elle pouvait choquer le public. C'est un fait. Elle pouvait choquer. Il est même assez probable qu'elle était faite pour cela et pour qu'on en parle. Voilà qui est fait.

Car, pour le reste, il y a assez longtemps que les hommes de France célèbrent le culte du « un ». *« Dans mon slip, y a un cactus, je me pique de le savoir »*. Jacques Dutronc l'avait chanté. Et il n'est pas impossible que de vagues réminiscences de ce morceau de bravoure aient inspiré nos créateurs en leur juste cause d'un vendredi féminin.

Voilà pourquoi, outre les droits d'auteur à verser, il conviendrait, les festivités achevées, de réhabiliter l'homme. Au plus vite ! Un pauvre diable d'homme. Plus sûr de rien, s'époumonnant, seul et abandonné, en son désert mexicano-affectif. Aux cris déchirants, mâles et vains de *« mon cactus, mon cactus ! »*.

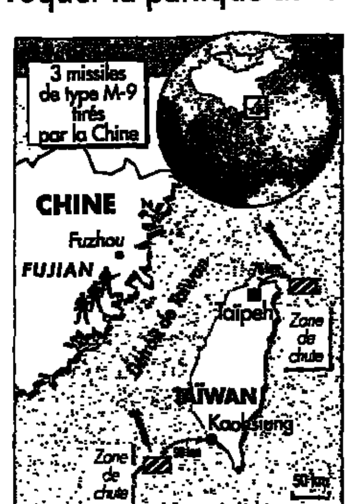
Les tirs de missiles chinois aux abords de Taïwan inquiètent la population

Pékin cherche à provoquer la panique dans l'île avant l'élection présidentielle du 23 mars

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a commencé, vendredi 8 mars, sa campagne de tirs de missiles en direction de cibles situées à portée immédiate de Taïwan. Trois engins ont été envoyés près de Keelung au nord et de Kaohsiung au sud. Les missiles, de type M-9 selon les autorités taïwanaises, sont tombés dans les deux périmètres initialement fixés, qui représentent des aires rectangulaires de 36 kilomètres sur 27.

Le M-9 d'une portée de 600 kilomètres, alimenté par combustible solide, est monté sur un véhicule roulant dont la préparation au tir est assez rapide et plus difficilement détectable que des engins à carburant liquide. L'usage de cette arme renforce donc le bien-fondé de récentes suggestions formulées à Taïpeh pour que l'île consolide sa couverture antimissiles. Selon la presse taïwanaise, l'armée de Taïpeh dispose de six bases de missiles sol-air Sky Bow et de trois batteries d'engins antimissiles Patriot. Les tirs ont provoqué, avant même leur début, une ruée sur les banques et bureaux de change : les retraits en devise américaine ont dû être limités à 3 000 dollars par opération. La population s'attend à une dépréciation de la monnaie locale. Le président Lee Teng-hui a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de modifier son emploi du temps de campagne électorale du fait des gesticulations continentales. L'agence gouvernementale d'énergie, Taipower, a indiqué qu'il n'y avait rien à craindre pour les trois centrales nucléaires de l'île, même en cas d'erreur de tir, leurs réacteurs étant protégés sous des structures de béton.



Un élément-clé de cette mini-crise qui peut durer jusqu'au 15 mars sera l'impact des engins sur les sondages préalables au scrutin présidentiel du 23 mars. Au début de la semaine, ces sondages faisaient apparaître plus de 40 % d'électeurs encore indécis face aux trois principaux « tickets » : celui, donné favori, du président Lee avec son premier ministre Lien Chan (30 % d'intentions de vote), celui du couple Lin Yang-kang et Hau Pei-tsun (8 %), favorables à une reprise de contact avec Pékin, et celui du candidat indépendantiste Peng Ming-min (6 %). Pékin multiplie les déclarations tendant à faire de M. Lee un indépendantiste déguisé et assurant que M. Peng lui sert de complice et de faire-valoir. L'objectif premier de la Chine semble être de provoquer une panique électorale qui infligerait une telle perte de voix à M. Lee que son élection serait sinon compromise du moins obtenue de justesse.

RÉSIPISCENCE

Cela ne signifie pas, toutefois, que la campagne ne servira pas de précédent à de futures gesticulations du même ordre de la part d'un continent visiblement décidé à amener l'île à résipiscence. Le sort de cette première démocratie chinoise va donc se trouver largement dans les mains de la communauté internationale. Les Etats-Unis ont condamné les tirs, les qualifiant de *« provocateurs et inconsidérés »*. L'ancien ambassadeur Lilley, qui représenta les Etats-Unis à Taïpeh puis à Pékin, a fait récemment observer que la question posée à Washington n'était pas tant la riposte à apporter à une improbable invasion continentale qu'à l'instauration déjà engagée d'un climat de mini-blocus épisodique au gré des tensions entre les rives du détroit. M. Lilley a déploré que l'exécutif américain n'ait pas montré une cohérence de vue susceptible d'être comprise à Pékin, le danger principal, aujourd'hui, venant d'une erreur de calcul, de part ou d'autre.

Un facteur crucial qui a conduit Pékin à cet exercice périlleux est le sentiment des autorités chinoises de ne pas être pris au sérieux dans leurs proclamations. *« Il n'y a rien de plus important aux yeux du peuple chinois que la souveraineté nationale »*, disait encore le porte-parole du ministère des affaires étrangères, le jour de l'annonce de cette campagne. Il fallait lire dans ce propos un démenti de la thèse entendue en Occident selon laquelle Pékin n'a pas *« intérêt »*, pour des raisons économiques, à une détérioration de la situation. La même thèse a longtemps été à la mode au sujet de Hongkong, et elle n'est plus opérationnelle.

Venant juste après le sommet euro-asiatique de Bangkok – où Taïwan n'était pas au menu – la crise du détroit risque de se signaler désormais à l'attention de l'Europe si celle-ci veut se doter d'une politique asiatique cohérente. Les pays d'Asie du Sud-Est, quant à eux, ont beau, pour le moment, observer un silence presque unanime, face aux gesticulations chinoises, ils n'en éprouvent pas moins une vive inquiétude.

Francis Deron

Le Japon préoccupé mais soucieux de ménager la Chine

TOKYO
de notre correspondant

Le coup de semonce lancé par la Chine à Taïwan au travers du détroit de Formose place Tokyo dans une situation délicate. Bien que les réactions officielles soient prudentes – *« Ces missiles créent une situation déplaisante »*, a dit, vendredi 8 mars, le premier ministre Ryutaro Hashimoto –, les milieux politiques sont préoccupés, certains qualifiant l'action de *« provocante »*. Ayant pour allié les Etats-Unis, entretenant de solides relations au niveau non gouvernemental avec Taïpeh et soucieux de ne pas provoquer son grand voisin, le Japon est au coeur du « cyclone » – d'autant que l'un des missiles est tombé à 60 kilomètres à l'ouest de l'île habitée de Yonakuni, au sud d'Okinawa.

Les Chinois ont infligé aux Japonais un camouflet en procédant aux tirs deux jours après que le directeur d'Asie au ministère des affaires étrangères, Ryozo Kato, avait convoqué le chargé d'affaires chinois pour lui faire part de sa préoccupation. Lors du sommet Asie-Europe de Bangkok, M. Hashimoto avait demandé à son homologue Li Peng de faire preuve de retenue à ce sujet. *« Il est peu probable que la situation se dégrade fortement,* estime un haut fonctionnaire, *mais on ne peut exclure un dérapage (une erreur de tir) qui créerait une situation très délicate. »* Si, dans cette hypothèse, les Etats-Unis intervenaient pour appuyer Taïpeh, le Japon serait appelé à assumer son rôle d'allié, ce qui envenimerait le débat sur les liens de sécurité entre les deux rives du Pacifique et mettrait Tokyo dans une situation qu'il a toujours cherché à éviter : la confrontation avec la Chine.

CONSEILS DE MODÉRATION

Selon une information de l'agence Kyodo en provenance de Pékin, les exercices au large de Taïwan auraient aussi pour but de faire comprendre aux Japonais la fermeté de la politique chinoise à l'égard de l'île. Depuis la normalisation de ses liens avec la Chine en 1972, Tokyo se montre prudent dans ses relations avec Taïwan, ex-colonie japonaise (1895-1945), afin de ne pas froisser Pékin. Cette réserve s'explique par une préoccupation majeure : aider le grand voisin à se stabiliser afin d'éviter qu'il ne menace la région. Le peu de cas que fait Pékin de ces conseils de modération incite maint politicien nippon à s'interroger sur l'efficacité de cette attitude conciliante. Certains suggèrent que le Japon montre davantage de flexibilité envers Taïwan sans revenir sur le principe de l'existence d'une seule Chine.

Depuis la normalisation de 1972 et la rupture des liens diplomatiques avec Taïwan, un puissant groupe de pression pro-taïwanais s'est maintenu au Japon, qui compte, aujourd'hui, près de trois cents parlementaires. Beaucoup de dirigeants taïwanais, qui parlent japonais – c'est le cas du président Lee – entretiennent des relations suivies avec des personnalités nippones, qui visitent souvent Taïpeh. Les politiciens nippons, eux, sont très intéressés par la puissance économique de Taïwan : le Japon est le premier investisseur étranger dans l'île où il y a plus de résidents nippons qu'en Chine.

Philippe Pons

Le commissaire Rougelet est révoqué de la police nationale

SIGNÉ jeudi 7 mars par le président de la République, le décret de révocation du commissaire Patrick Rougelet a confirmé la sanction proposée, le 15 février, par le conseil de discipline, sur la base d'une enquête concluant à la participation du policier à *« un travail d'investigation méthodique visant à rassembler des éléments à charge contre MM. Bertrand et Dalle* [le directeur central des RG et l'un de ses collaborateurs], *et contre la direction centrale des renseignements généraux »*. Affecté au service du haut fonctionnaire de défense au ministère de l'intérieur, M. Rougelet était suspendu de ses fonctions depuis le 25 juillet, lorsqu'avaient été découverts en sa possession des documents sur la vie privée de certains responsables de la police et de notes sur le fonctionnement des RG (*Le Monde* du 17 octobre).

L'enquête a établi que M. Rougelet avait, le 7 juillet, remis au contrôleur général de la police Jacques Delebois un dossier critique visant les RG afin qu'il soit remis à des responsables politiques du RPR. Connu pour avoir, en 1973, participé à la pose de micros au *Canard enchaîné* et, en 1986, pour avoir remis un vrai-faux passeport à Yves Chalier,qui fuyait alors la justice dans l'affaire Carrefour du développement, M. Delebois a été entendu, le 31 août, dans l'enquête administrative intéressant M. Rougelet. Le contrôleur a reconnu avoir demandé à M. Rougelet de constituer un dossier sur les RG et certains de leurs dirigeants. Il a aussi admis avoir transmis ce dossier au cabinet du premier ministre. Au motif qu'il a eu soixante ans – âge de la retraite – le 23 décembre 1995, le contrôleur général Delebois n'a pas été, lui, l'objet de poursuites disciplinaires.

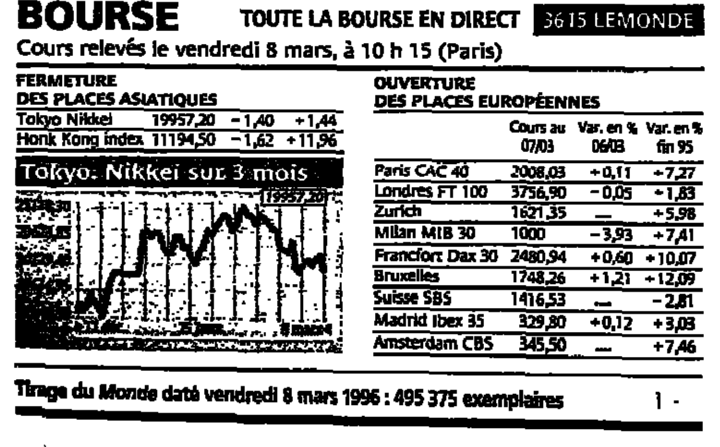
Agé de quarante-cinq ans, M. Rougelet n'a pas eu cette chance. Aussi l'un de ses avocats, Mᵉ Arnaud Montebourg, a-t-il tenté une contre-attaque en interrogeant le procureur de la République de Paris, par un courrier du 22 février, *« sur la nécessité d'ordonner une enquête préliminaire, ou d'ouvrir une information judiciaire sur la foi des indices précis et concordants de délit d'abus d'autorité et de tentative de chantage apparemment commis par le directeur central des RG, Yves Bertrand, ainsi que son adjoint de l'époque, Bernard Dalle. »* Ce courrier reprenait des éléments de l'audition de M. Delebois qui évoquait *« des rumeurs »* selon lesquelles les deux responsables des RG auraient monté des dossiers *« à caractère financier sur les membres du nouveau gouvernement* [de M. Juppé] *et d'enquêtes touchant de près le RPR (...) en vue de se prémunir contre un limogeage éventuel. »* La dénonciation a fait long feu : le parquet l'a classée sans suite, jeudi 7 mars.

E. In.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le vendredi 8 mars, à 10 h 15 (Paris)



FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19957,20	−1,40	+1,44
Honk Kong index	11194,50	−1,62	+11,96

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/03	Var. en % 06/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2008,03	+0,11	+7,27
Londres FT 100	3756,90	−0,05	+1,83
Zurich	1621,35	—	+5,98
Milan MIB 30	1000	−3,93	+7,41
Francfort Dax 30	2480,94	+0,60	+10,07
Bruxelles	1748,26	+1,21	+12,09
Suisse SBS	1416,53	—	−2,81
Madrid Ibex 35	329,80	+0,12	+3,03
Amsterdam CBS	345,50	—	+7,46

Tirage du *Monde* daté vendredi 8 mars 1996 : 495 375 exemplaires 1 -

Les négociations sur le « pacte pour l'emploi » en Allemagne sont menacées de blocage

BONN
de notre correspondant

Alors que le nombre de chômeurs enregistrés en Allemagne vient d'atteindre le nouveau record historique de 4,27 millions en février (*Le Monde* du 7 mars), et que l'économie 0paraît essoufflée, les négociations entre le patronat et les syndicats en vue d'un « pacte pour l'emploi » s'enlisent et pourraient même échouer. *« Si le patronat n'est pas prêt à traduire dans les faits les accords que nous avons obtenus lors de deux rencontres chez le chancelier, alors je me demande sérieusement si nous avons raison de continuer à discuter »*, explique Dieter Schulte, le président de la fédération syndicale DGB, dans un entretien publié, vendredi 8 mars, par l'hebdomadaire *Die Zeit*.

Or le recul de l'activité économique au quatrième trimestre 1995 (− 0,5 %), confirmé jeudi 7 mars par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, incite certains à parler d'un « début de récession ». Tous les regards se dirigent donc vers les partenaires sociaux. Y compris celui de Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, qui vient de formuler mercredi le voeu que le « pacte pour l'emploi » aboutisse : bien qu'il considère que *« la phase de faiblesse de l'économie allemande arrive lentement à sa fin »*, en fondant son espoir sur la reprise des exportations, il a indiqué que la banque centrale allemande *« étudierait soigneusement »* la possibilité de nouvelles baisses de taux.

Lors de deux « sommets sociaux » à la chancellerie de Bonn, le 23 janvier et le 12 février, les principaux représentants des partenaires sociaux s'étaient entendus sur les grandes lignes des réformes pour améliorer la situation de l'emploi. Dans une unanimité historique, ils s'étaient engagés à tout mettre en oeuvre pour parvenir à réduire les coûts salariaux, aménager le temps de travail en favorisant l'emploi (notamment en limitant le recours aux heures supplémentaires), et limiter les hausses de salaires au cours des prochains mois.

PROMESSES

Dans les faits, ces déclarations d'intention n'ont pas beaucoup de sens tant que le patronat et les syndicats ne s'entendent pas avec précision sur les mesures à prendre. C'est tout l'objet des négociations qui continuent, branche par branche, autour du « pacte pour l'emploi ». Or ces négociations piétinent. Les patrons de la métallurgie, les premiers concernés par cette discussion, n'ont jamais voulu s'engager sur des promesses de création d'emplois et attendent que le syndicat fasse des propositions pour *« abaisser de 20 % le coût du travail »*, comme vient de l'expliquer Werner Stumpfe, qui doit prendre prochainement ses fonctions de président de Gesamtmetall, l'organisation patronale de la métallurgie. Pour le patronat, les priorités sont la recherche d'une meilleure organisation du travail, d'une plus grande flexibilité des horaires et d'une augmentation de la durée de fonctionnement des machines. Il s'effraie des hausses salariales demandées par les syndicats, dont certains réclament jusqu'à 6 % de hausse pour 1996.

L'idée d'un « pacte pour l'emploi », qui a fait des émules dans d'autres pays d'Europe, avait été conçue par le syndicat IG Metall en novembre 1995 : elle permettait une augmentation modérée des salaires en 1997 à condition que des dizaines de milliers d'emplois fussent créés dès cette année en Allemagne. Le président d'IG Metall, Klaus Zwickel, avait parlé, à l'époque, de 110 000 créations d'emploi. Pour y parvenir, le syndicat proposait notamment de « convertir » en emplois les heures supplémentaires. *« Le nombre d'heures supplémentaires réalisées en 1995 équivaut à 1,4 million d'emplois potentiels »*, explique Dieter Schulte, ajoutant que de cette façon on pourrait envisager raisonnablement de créer 350 000 emplois dès 1996.

Lucas Delattre

Tchernobyl a connu un « incident grave » en novembre 1995

UN « INCIDENT GRAVE » a eu lieu le 27 novembre 1995 dans la salle du réacteur nº 1 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, selon un rapport communiqué, jeudi 7 mars, par les autorités ukrainiennes à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne. L'incident, classé par les experts ukrainiens au niveau 3 sur l'échelle internationale des événements nucléaires en comportant 7, s'est produit lors du rechargement du cœur du réacteur, suite à une avarie dans le système automatisé d'alimentation en combustible. La contamination a atteint un pic d'activité de 15 000 becquerels/cm²/minute dans la salle du réacteur, et s'est propagée à quelques pièces attenantes. Un travailleur a reçu, en une heure, une dose de 4,09 millisiverts, ce qui a porté sa dose annuelle à 5,5 mSv, alors que le maximum admissible, selon le rapport ukrainien, est de 5 mSv (contre 50 en France).

L'AIEA indique qu'elle n'a pas été saisie par les autorités nucléaires ukrainiennes pour diligenter une enquête complémentaire.

